

Angela Frank

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LVII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINE,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC
DES REMARQUES ET DES NOTES
HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

PAR MM. ARAGO, AUGUIS, CLOGENSON,
DAUNOU, L. DU BOIS, ÉTIENNE, CH. NODIER, ETC.

—
• •
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TOME VII.



BIBLIOTECA MUNICIPAL
"ORÍGENES LESSÁ"
Tombo N. 27348
MUSEU LITERÁRIO

A PARIS
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE
DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC DE NEMOURS,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

—
M. DCCC. XXV.

THE HISTORY OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

THE TOWNSHIP OF

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

MARIAGE.

SECTION PREMIÈRE.

J'ai rencontré un raisonneur qui disait : Engagez vos sujets à se marier le plus tôt qu'il sera possible ; qu'ils soient exempts d'impôt la première année, et que leur impôt soit réparti sur ceux qui au même âge seront dans le célibat.

Plus vous aurez d'hommes mariés, moins il y aura de crimes. Voyez les registres affreux de vos greffes criminels ; vous y trouverez cent garçons de pendus, ou de roués, contre un père de famille.

Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Le père de famille, prêt de commettre un crime, est souvent arrêté par sa femme, qui, ayant le sang moins brûlé que lui, est plus douce, plus compatissante, plus effrayée du vol et du meurtre, plus craintive, plus religieuse.

Le père de famille ne veut pas rougir devant ses enfants. Il craint de leur laisser l'opprobre pour héritage.

Mariez vos soldats , ils ne désertent plus. Liés à leur famille , ils le seront à leur patrie. Un soldat célibataire n'est souvent qu'un vagabond , à qui il serait égal de servir le roi de Naples et le roi de Maroc.

Les guerriers romains étaient mariés, ils combattaient pour leurs femmes et pour leurs enfants ; et ils firent esclaves les femmes et les enfants des autres nations.

Un grand politique italien , qui d'ailleurs était fort savant dans les langues orientales , chose très rare chez nos politiques , me disait dans ma jeunesse : *Caro figlio* , souvenez-vous que les Juifs n'ont jamais eu qu'une bonne institution , celle d'avoir la virginité en horreur. Si ce petit peuple de courtiers superstitieux n'avait pas regardé le mariage comme la première loi de l'homme , s'il y avait eu chez lui des couvents de religieuses , il était perdu sans ressource.

SECTION II.

Le mariage est un contrat du droit des gens , dont les catholiques romains ont fait un sacrement.

Mais le sacrement et le contrat sont deux choses bien différentes : à l'un sont attachés les effets civils , à l'autre les graces de l'Église.

Ainsi lorsque le contrat se trouve conforme au droit des gens, il doit produire tous les effets civils. Le défaut de sacrement ne doit opérer que la privation des graces spirituelles.

Telle a été la jurisprudence de tous les siècles et de toutes les nations, excepté des Français. Tel a été même le sentiment des pères de l'Église les plus accrédités.

Parcourez les codes Théodosien et Justinien, vous n'y trouverez aucune loi qui ait proscrit les mariages des personnes d'une autre croyance, lors même qu'ils avaient été contractés avec des catholiques.

Il est vrai que Constance, ce fils de Constantin, aussi cruel que son père, défendit aux Juifs, sous peine de mort, de se marier avec des femmes chrétiennes¹, et que Valentinien, Théodose, Arcade, firent la même défense, sous les mêmes peines, aux femmes juives. Mais ces lois n'étaient déjà plus observées sous l'empereur Marcien, et Justinien les rejeta de son code. Elles ne furent faites d'ailleurs que contre les Juifs, et jamais on ne pensa de les appliquer aux mariages des païens ou des hérétiques avec les sectateurs de la religion dominante.

Consultez saint Augustin², il vous dira que de

¹ Cod. Théod. tit. *de Judæis*, loi VI.

² *Lib de fide et operib.* cap. XIX, n. 35.

son temps on ne regardait pas comme illicites les mariages des fidèles avec les infidèles, parceque aucun texte de l'Évangile ne les avait condamnés :
 « Quæ matrimonia cum infidelibus, nostris tem-
 « poribus, jam non putantur esse peccata ; quo-
 « niam in novo Testamento nihil indè præceptum
 « est, et ideò aut licere creditum est, aut velut du-
 « bium derelictum. »

Augustin dit de même que ces mariages opèrent souvent la conversion de l'époux infidèle. Il cite l'exemple de son propre père, qui embrassa la religion chrétienne parceque sa femme Monique professait le christianisme. Clotilde, par la conversion de Clovis, et Théodelinde, par celle d'Agilulphe, roi des Lombards, furent plus utiles à l'Église que si elles eussent épousé des princes orthodoxes.

Consultez la déclaration du pape Benoît XIV, du 4 novembre 1741, vous y lirez ces propres mots : « Quod verò spectat ad ea conjugia quæ, ...
 « absque formâ à Tridentino statutâ, contrahun-
 « tur à catholicis cum hæreticis, sive catholicus
 « vir hæreticam feminam in matrimonium ducat,
 « sive catholica femina hæretico viro nubat;.....
 « si fortè aliquod hujus generis matrimonium,
 « Tridentini formâ non servatâ, ibidem contrac-
 « tum jam sit, aut in posterum..... contrahi con-
 « tingat, declarat sanctitas sua matrimonium hu-

« jus modi, alio non concurrente... impedimento,
« validum habendum esse,.... sciens.... (conjug
« catholicus) se istius matrimonii vinculo perpe-
« tuo ligatum iri. »

Par quel étonnant contraste les lois françaises sont-elles sur cette matière plus sévères que celles de l'Église. La première loi qui ait établi ce rigorisme en France est l'édit de Louis XIV, du mois de novembre 1680. Cet édit mérite d'être rapporté.

« Louis, etc. Les canons des conciles ayant
« condamné les mariages des catholiques avec les
« hérétiques, comme un scandale public et une
« profanation du sacrement, nous avons estimé
« d'autant plus nécessaire de les empêcher à l'a-
« venir, que nous avons reconnu que la tolérance
« de ces mariages expose les catholiques à une ten-
« tation continuelle de sa perversion, etc. A ces
« causes, etc., voulons et nous plaît qu'à l'avenir
« nos sujets de la religion catholique, apostolique
« et romaine, ne puissent, sous quelque prétexte
« que ce soit, contracter mariage avec ceux de la
« religion prétendue réformée, déclarant tels ma-
« riages non valablement contractés, et les enfants
« qui en viendront illégitimes. »

Il est bien singulier que l'on se soit fondé sur les lois de l'Église pour annuler des mariages que l'Église n'annula jamais. Vous voyez dans cet édit

le sacrement confondu avec le contrat civil : c'est cette confusion qui a été la source des étranges lois de France sur le mariage.

Saint Augustin approuvait les mariages des orthodoxes avec les hérétiques, parcequ'il espérait que l'époux fidèle convertirait l'autre; et Louis XIV les condamne dans la crainte que l'hétérodoxe ne pervertisse le fidèle!

Il existe en Franche-Comté une loi plus cruelle; c'est un édit de l'archiduc Albert et de son épouse Isabelle, du 20 décembre 1599, qui fait défense aux catholiques de se marier à des hérétiques, à peine de confiscation de corps et de biens¹.

Le même édit prononce la même peine contre ceux qui seront convaincus d'avoir mangé du mouton le vendredi ou le samedi. Quelles lois et quels législateurs!

A quels maîtres, grand Dieu, livrez-vous l'univers!

SECTION III.

Si nos lois réprouvent les mariages des catholiques avec les personnes d'une religion différente, accordent-elles au moins les effets civils aux mariages des Français protestants avec des Français de la même secte?

On compte aujourd'hui dans le royaume un

¹ Anciennes ordonnances de la Franche-Comté, l. v, tit. xviii.

million de protestants¹, et cependant la validité de leur mariage est encore un problème dans les tribunaux.

C'est encore ici un des cas où notre jurisprudence se trouve en contradiction avec les décisions de l'Église, et avec elle-même.

Dans la déclaration papale citée dans la précédente section, Benoît XIV décide que les mariages des protestants, contractés suivant leurs rites, ne sont pas moins valables que s'ils avaient été faits suivant les formes établies par le concile de Trente, et que l'époux qui devient catholique ne peut rompre ce lien pour en former un autre avec une personne de sa nouvelle religion².

Barach-Levi, juif de naissance, et originaire d'Haguenau, s'y était marié avec Mendel-Cerf, de la même ville et de la même religion.

Ce juif vint à Paris en 1752, et se fit baptiser. Le 13 mai 1754, il envoya sommer sa femme à Haguenau de venir le joindre à Paris. Dans une

¹ Cela est exagéré.

² « Quod attinet ad matrimonia ab hæreticis inter se... celebrata, « non servatâ formâ per Tridentinum præscriptâ,... quæque in posterum contrahentur, dummodò non aliud obstiterit canonicum « impedimentum,... sanctitas sua statuit pro validis habenda esse, « adedque si contingat utrumque conjugem ad catholicæ Ecclesiæ « sium se recipere, eodem quo antea conjugali vinculo ipsos « omninò teneri, etiam si mutuus consensus coram parochio catholico non renovetur. »

autre sommation il consentit que cette femme, en venant le joindre, continuât de vivre dans la secte juive.

A ces sommations Mendel-Cerf répondit qu'elle ne voulait point retourner avec lui, et qu'elle le requérait de lui envoyer, suivant les formes du judaïsme, un libelle de divorce, pour qu'elle pût se remarier à un autre juif.

Cette réponse ne contentait pas Levi; il n'envoya pas de libelle de divorce, mais il fit assigner sa femme devant l'official de Strasbourg, qui, par une sentence du 7 novembre 1754, le déclara libre de se marier en face de l'Église avec une femme catholique.

Muni de cette sentence, le juif christianisé vient dans le diocèse de Soissons, et y contracte des promesses de mariage avec une fille de Villeneuve*. Le curé refuse de publier les bans. Levi lui fait signifier les sommations qu'il avait faites à sa femme, et la sentence de l'official de Strasbourg, et un certificat du secrétaire de l'évêché de la même ville, qui attestait que dans tous les temps il avait été permis, dans le diocèse, aux juifs baptisés de se remarier à des catholiques, et que cet usage avait été constamment reconnu par le conseil souverain de Colmar.

* Villeneuve-sur-Bellot, diocèse de Soissons, élection de Coulommiers.

Mais ces pièces ne parurent point suffisantes au curé de Villeneuve. Levi fut obligé de l'assigner devant l'official de Soissons.

Cet official ne pensa pas, comme celui de Strasbourg, que le mariage de Levi avec Mendel-Cerf fût nul ou dissoluble. Par sa sentence du 5 février 1756, il déclara le juif non recevable. Celui-ci appela de cette sentence au parlement de Paris, où il n'eut pour contradicteur que le ministère public; mais, par arrêt du 2 janvier 1758, la sentence fut confirmée; et il fut défendu de nouveau à Levi de contracter aucun mariage pendant la vie de Mendel-Cerf.

Voilà donc un mariage contracté entre des Français juifs suivant les rites juifs, déclaré valable par la première cour du royaume.

Mais quelques années après, la même question fut jugée différemment dans un autre parlement, au sujet d'un mariage contracté entre deux Français protestants qui avaient été mariés en présence de leurs parents par un ministre de leur communion. L'époux protestant avait changé de religion comme l'époux juif; et après avoir passé à un second mariage avec une catholique, le parlement de Grenoble confirma ce second mariage, et déclara nul le premier.

Si de la jurisprudence nous passons à la législa-

tion, nous la trouverons obscure sur cette matière importante comme sur tant d'autres.

Par un arrêt du conseil du 15 septembre 1685, il fut dit « que les protestants ¹ pourraient se faire « marier, pourvu toutefois que ce soit en présence « du principal officier de justice, et que les publications qui devaient précéder ces mariages se feraient au siège royal le plus prochain du lieu de « la demeure de chacun des protestants qui se vou- « draient marier, et seulement à l'audience. »

Cet arrêt ne fut point révoqué par l'édit qui, trois semaines après, supprima l'édit de Nantes.

Mais depuis la déclaration du 14 mai 1724, minutée par le cardinal de Fleuri, les juges n'ont plus voulu présider aux mariages des protestants, ni permettre dans leurs audiences la publication de leurs bans.

L'article xv de cette loi veut que les formes prescrites par les canons soient observées dans les mariages, tant des nouveaux convertis que de tous les autres sujets du roi.

On a cru que cette expression générale, *tous les autres sujets*, comprenait les protestants comme les catholiques; et sur cette interprétation on a annulé

¹ N'est-il pas bien plaisant qu'en France le conseil même ait donné aux protestants le nom de *religionnaires*, comme si eux seuls avaient eu de la religion, et que les autres n'eussent été que des papistes gouvernés par des arrêts et par des bulles?

les mariages des protestants qui n'avaient pas été revêtus des formes canoniques.

Cependant il semble que les mariages des protestants ayant été autorisés autrefois par une loi expresse, il faudrait aujourd'hui, pour les annuler, une loi expresse qui portât cette peine. D'ailleurs, le terme de *nouveaux convertis*, mentionné dans la déclaration, paraît indiquer que le terme qui suit n'est relatif qu'aux catholiques. Enfin, quand la loi civile est obscure ou équivoque, les juges ne doivent-ils pas juger suivant le droit naturel et le droit des gens?

Ne résulte-t-il pas de ce qu'on vient de lire que souvent les lois ont besoin d'être réformées, et les princes de consulter un conseil plus instruit, de n'avoir point de ministre prêtre, et de se défier beaucoup des courtisans en soutane qui ont le titre de leurs confesseurs?

MARIE MAGDELEINE.

J'avoue que je ne sais pas où l'auteur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ*¹ a trouvé que sainte Marie-Magdeleine avait eu des *complaisances criminelles* pour le Sauveur du monde. Il dit, page 130, lig. 11 de la note, que c'est une prétention des Albigeois.

¹ *Histoire critique de Jésus-Christ, ou Analyse raisonnée des Évangiles*, page 130, note 3.

Je n'ai jamais lu cet horrible blasphème ni dans l'histoire des Albigeois, ni dans leurs professions de foi. Cela est dans le grand nombre des choses que j'ignore. Je sais que les Albigeois avaient le malheur funeste de n'être pas catholiques romains; mais il me semble que d'ailleurs ils avaient le plus profond respect pour la personne de Jésus.

Cet auteur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ** renvoie à la *Christiade*** , espèce de poème en prose, supposé qu'il y ait des poèmes en prose. J'ai donc été obligé de consulter l'endroit de cette *Christiade* où cette accusation est rapportée. C'est au chant ou livre IV, page 335, note 1; le poète de la *Christiade* ne cite personne. On peut à la vérité, dans un poème épique, s'épargner les citations; mais il faut de grandes autorités en prose, quand il s'agit d'un fait aussi grave, et qui fait dresser les cheveux à la tête de tout chrétien.

Que les Albigeois aient avancé ou non une telle impiété, il en résulte seulement que l'auteur de la *Christiade* se joue dans son chant IV^e sur le bord du crime. Il imite un peu le fameux sermon de Menot. Il introduit sur la scène Marie Magdeleine, sœur de Marthe et du Lazare, brillante de tous les charmes de la jeunesse et de la beauté, brûlante

* L'*Histoire critique de Jésus-Christ* est du baron d'Holbach.

** La *Christiade* ou le *Paradis reconquis*. 1753, 6 volumes in-12. L'auteur est l'abbé J. F. de La Baume Desdossat.

de tous les desirs, et plongée dans toutes les voluptés. C'est, selon lui, une dame de la cour; ses richesses égalent sa naissance, son frère Lazare était comte de Béthanie, et elle marquise de Magdalet. Marthe eut un grand apanage, mais il ne nous dit pas où étaient ses terres. « Elle avait, dit
« le christiadier, cent domestiques et une foule
« d'amants; elle eût attenté à la liberté de tout
« l'univers. Richesses, dignités, grandeurs ambi-
« tieuses, vous ne fûtes jamais si chères à Magde-
« leine que la séduisante erreur qui lui fit donner
« le surnom de pécheresse. Telle était la beauté
« dominante dans la capitale, quand le jeune et
« divin héros y arriva des extrémités de la Gali-
« lée¹. Ses autres passions calmées cèdent à l'am-
« bition de soumettre le héros dont on lui a parlé. »

Alors le christiadier imite Virgile. La marquise de Magdalet conjure sa sœur l'apanagée de faire réussir ses desseins coquets auprès de son jeune héros, comme Didon employa sa sœur Anne auprès du pieux Énée.

Elle va entendre le sermon de Jésus dans le temple, quoiqu'il n'y prêchât jamais². « Son cœur
« vole au-devant du héros qu'elle adore, elle n'at-
« tend qu'un regard favorable pour en triom-

¹ Il n'y avait pas bien loin.

² Page 10, tome III.

« pher, et faire de ce maître des cœurs un captif
« soumis. »

Enfin elle va le trouver chez Simon le lépreux, homme fort riche, qui lui donnait un grand souper, quoique jamais les femmes n'entrassent ainsi dans les festins, et sur-tout chez les pharisiens. Elle lui répand un grand pot de parfums sur les jambes, les essuie avec ses beaux cheveux blonds, et les baise.

Je n'examine pas si la peinture que fait l'auteur des saints transports de Magdeleine n'est pas plus mondaine que dévote; si les baisers donnés sont exprimés avec assez de retenue; si ces beaux cheveux blonds dont elle essuie les jambes de son héros ne ressemblent pas un peu trop à Trimalcion, qui à dîner s'essuyait les mains aux cheveux d'un jeune et bel esclave. Il faut qu'il ait pressenti lui-même qu'on pourrait trouver ses peintures trop lascives. Il va au-devant de la critique, en rapportant quelques morceaux d'un sermon de Massillon sur la Magdeleine. En voici un passage :

« Magdeleine avait sacrifié sa réputation au
« monde¹; sa pudeur et sa naissance la défen-
« dirent d'abord contre les premiers mouvements
« de sa passion; et il est à croire qu'aux premiers
« traits qui la frappèrent, elle opposa la barrière

¹ *Christiade*, tome II, page 321, note 1.

« de sa pudeur et de sa fierté; mais lorsqu'elle eut
« prêté l'oreille au serpent et consulté sa propre
« sagesse, son cœur fut ouvert à tous les traits de
« la passion. Magdeleine aimait le monde, et dès-
« lors il n'est rien qu'elle ne sacrifie à cet amour;
« ni cette fierté qui vient de la naissance, ni cette
« pudeur qui fait l'ornement du sexe, ne sont épar-
« gnés dans ce sacrifice; rien ne peut la retenir,
« ni les railleries des mondains, ni les infidélités
« de ses amants insensés à qui elle veut plaire,
« mais de qui elle ne peut se faire estimer, car il
« n'y a que la vertu qui soit estimable; rien ne peut
« lui faire honte; et, comme cette femme prosti-
« tuée de l'*Apocalypse*, elle portait sur son front le
« nom de *mystère*, c'est-à-dire qu'elle avait levé le
« voile, et qu'on ne la connaissait plus qu'au ca-
« ractère de sa folle passion. »

J'ai cherché ce passage dans les *Sermons de Massillon*; il n'est certainement pas dans l'édition que j'ai. J'ose même dire plus, il n'est pas de son style.

Le christiadier aurait dû nous informer où il a pêché cette rapsodie de Massillon, comme il aurait dû nous apprendre où il a lu que les Albigeois osaient imputer à Jésus une intelligence indigne de lui avec Magdeleine.

Au reste il n'est plus question de la marquise dans le reste de l'ouvrage. L'auteur nous épargne

son voyage à Marseille avec le Lazare, et le reste de ses aventures.

Qui a pu induire un homme savant et quelquefois éloquent, tel que le paraît l'auteur de *la Christiade*, à composer ce prétendu poëme? c'est l'exemple de Milton; il nous le dit lui-même dans sa préface : mais on sait combien les exemples sont trompeurs. Milton, qui d'ailleurs n'a point hasardé ce faible monstre d'un poëme en prose; Milton, qui a répandu de très beaux vers blancs dans son *Paradis perdu*, parmi la foule de vers durs et obscurs dont il est plein, ne pouvait plaire qu'à des wighs fanatiques, comme a dit l'abbé Grécourt,

En chantant l'univers perdu pour une pomme,
Et Dieu pour le damner créant le premier homme.

Il a pu réjouir des presbytériens en faisant coucher le Péché avec la Mort, en tirant dans le ciel du canon de vingt-quatre, en faisant combattre le sec et l'humide, le froid et le chaud, en coupant en deux des anges qui se rentraient sur-le-champ, en bâtissant un pont sur le chaos, en représentant le Messiath qui prend dans une armoire du ciel un grand compas pour circonscrire la terre, etc., etc. Virgile et Horace auraient peut-être trouvé ces idées un peu étranges. Mais si elles ont réussi en Angleterre à l'aide de quelques vers très heureux, le christiadier s'est trompé quand il a espéré du

succès de son roman, sans le soutenir par de beaux vers, qui à la vérité sont très difficiles à faire.

Mais, dit l'auteur, un Jérôme Vida, évêque d'Albe, a fait jadis une très importante *Christiade* en vers latins, dans laquelle il a transcrit beaucoup de vers de Virgile. Eh bien! mon ami, pourquoi as-tu fais la tienne en prose française? que n'imitais-tu Virgile aussi?

Mais feu M. d'Escorbiac, Toulousain, a fait aussi une *Christiade*. Ah! malheureux, pourquoi t'es-tu fait le singe de feu M. d'Escorbiac?

Mais Milton a fait aussi son roman du *Nouveau Testament*, son *Paradis reconquis*, en vers blancs qui ressemblent souvent à la plus mauvaise prose. Va, va, laisse Milton mettre toujours aux prises Satan avec Jésus. C'est à lui qu'il appartient de faire conduire en grands vers, dans la Galilée, un troupeau de deux mille cochons par une légion de diables, c'est-à-dire par six mille sept cents diables qui s'emparent de ces cochons (à trois diables et sept vingtièmes par cochon), et qui les noient dans un lac. C'est à Milton qu'il sied bien de faire proposer à Dieu par le diable de faire ensemble un bon souper¹. Le diable, dans Milton, peut à son

¹ Allons donc, fils de Dieu, mets-toi à table et mange.

« What doub'tst thou, son of God? sit down and eat. »

Paradise regained, book II.

aise couvrir la table d'ortolans, de perdrix, de soles, d'esturgeons, et faire servir à boire par Hébé et par Ganymède à Jésus-Christ. Le diable peut emporter Dieu sur une petite montagne, du haut de laquelle il lui montre le Capitole, les îles Moluques, et la ville des Indes où naquit la belle Angélique qui fit tourner la tête à Roland. Après quoi le diable offre à Dieu de lui donner tout cela, pourvu que Dieu veuille l'adorer. Mais Milton a eu beau faire, on s'est moqué de lui, on s'est moqué du pauvre frère Berruyer le jésuite; on se moque de toi, prends la chose en patience.

MARTYRS.

SECTION PREMIÈRE.

Μάρτυρ, témoin; *μαρτύριον*, témoignage. La société chrétienne naissante donna d'abord le nom de *martyrs* à ceux qui annonçaient nos nouvelles vérités devant les hommes, qui rendaient témoignage à Jésus, qui confessaient Jésus, comme on donna le nom de *saints* aux presbytes, aux surveillants de la société, et aux femmes leurs bienfaitrices; c'est pourquoi saint Jérôme appelle souvent dans ses lettres son affiliée Paule, sainte Paule. Et tous les premiers évêques s'appelaient *saints*.

Le nom de *martyrs* dans la suite ne fut plus donné qu'aux chrétiens morts ou tourmentés dans les

supplices; et les petites chapelles qu'on leur érigea depuis reçurent le nom de *martyrion*.

C'est une grande question pourquoi l'empire romain autorisa toujours dans son sein la secte juive, même après les deux horribles guerres de Titus et d'Adrien; pourquoi il toléra le culte isiaque à plusieurs reprises, et pourquoi il persécuta souvent le christianisme. Il est évident que les Juifs, qui payaient chèrement leurs synagogues, dénonçaient les chrétiens leurs ennemis mortels, et soulevaient les peuples contre eux. Il est encore évident que les Juifs, occupés du métier de courtiers et de l'usure, ne prêchaient point contre l'ancienne religion de l'empire, et que les chrétiens, tous engagés dans la controverse, prêchaient contre le culte public, voulaient l'anéantir, brûlaient souvent les temples, brisaient les statues consacrées, comme firent saint Théodore dans Amasée, et saint Polyeucte dans Mitylène.

Les chrétiens orthodoxes, étant sûrs que leur religion était la seule véritable, n'en toléraient aucune autre. Alors on ne les toléra guère. On en supplicia quelques uns qui moururent pour la foi, et ce furent les martyrs.

Ce nom est si respectable qu'on ne doit pas le prodiguer; il n'est pas permis de prendre le nom et les armes d'une maison dont on n'est pas. On a établi des peines très graves contre ceux qui osent

se décorer de la croix de Malte ou de Saint-Louis sans être chevaliers de ces ordres.

Le savant Dolwell, l'habile Middleton, le judicieux Blondel, l'exact Tillemont, le scrutateur Launoy et beaucoup d'autres, tous zélés pour la gloire des vrais martyrs, ont rayé de leur catalogue une multitude d'inconnus à qui l'on prodiguait ce grand nom. Nous avons observé que ces savants avaient pour eux l'aveu formel d'Origène, qui, dans sa *Réfutation de Celse*, avoue qu'il y a eu peu de martyrs, et encore de loin à loin, et qu'il est facile de les compter.

Cependant le bénédictin Ruinart, qui s'intitule dom Ruinart, quoiqu'il ne soit pas Espagnol, a combattu tant de savants personnages. Il nous a donné avec candeur beaucoup d'histoires de martyrs qui ont paru fort suspectes aux critiques. Plusieurs bons esprits ont douté de quelques anecdotes concernant les légendes rapportées par dom Ruinart, depuis la première jusqu'à la dernière.

1^o SAINTE SYMPHOROSE ET SES SEPT ENFANTS.

Les scrupules commencent par sainte Symphorose et ses sept enfants martyrisés avec elle, ce qui paraît d'abord trop imité des sept Machabées. On ne sait pas d'où vient cette légende, et c'est déjà un grand sujet de doute.

On y rapporte que l'empereur Adrien voulut interroger lui-même l'inconnue Symphorose, pour savoir si elle n'était pas chrétienne. Les empereurs se donnaient rarement cette peine. Cela serait encore plus extraordinaire que si Louis XIV avait fait subir un interrogatoire à un huguenot. Vous remarquerez encore qu'Adrien fut le plus grand protecteur des chrétiens, loin d'être leur persécuteur.

Il eut donc une très longue conversation avec Symphorose ; et se mettant en colère il lui dit : *Je te sacrifierai aux dieux ;* comme si les empereurs romains sacrifiaient des femmes dans leurs dévotions. Ensuite il la fit jeter dans l'Anio, ce qui n'était pas un sacrifice ordinaire. Puis il fit fendre un de ses fils par le milieu du front jusqu'au pubis, un second par les deux côtés ; on roua un troisième, un quatrième ne fut que percé dans l'estomac, un cinquième droit au cœur, un sixième à la gorge ; le septième mourut d'un paquet d'aiguilles enfoncées dans la poitrine. L'empereur Adrien aimait la variété. Il commanda qu'on les ensevelit auprès du temple d'Hercule, quoiqu'on n'enterrât personne dans Rome, encore moins près des temples, et que c'eût été une horrible profanation. Le pontife du temple, ajoute le légendaire, nomma le lieu de leur sépulture les sept *Biothanates*.

S'il était rare qu'on érigeât un monument dans Rome à des gens ainsi traités, il n'était pas moins rare qu'un grand-prêtre se chargeât de l'inscription, et même que ce prêtre romain leur fit une épitaphe grecque. Mais ce qui est encore plus rare, c'est qu'on prétende que ce mot *biothanates* signifie les sept suppliciés. *Biothanates* est un mot forgé qu'on ne trouve dans aucun auteur¹; et ce ne peut être que par un jeu de mots qu'on lui donne cette signification en abusant du mot *thanatos*. Il n'y a guère de fable plus mal construite. Les légendaires ont su mentir, mais ils n'ont jamais su mentir avec art.

Le savant Lacroze, bibliothécaire du roi de Prusse Frédéric-le-Grand, disait : Je ne sais pas si Ruinart est sincère, mais j'ai peur qu'il ne soit imbécile.

2° SAINTE FÉLICITÉ ET ENCORE SEPT ENFANTS.

C'est de Surius qu'est tirée cette légende. Ce Surius est un peu décrié pour ses absurdités. C'est un moine du seizième siècle qui raconte les martyres du second, comme s'il avait été présent.

Il prétend que ce méchant homme, ce tyran

¹ Ce mot se trouve, même sous la forme latine, dans Lampride, dans Julius Firmicus, etc. En grec, βιοθανατος, *violenta morte extinctus*. Nouv. éd.

Marc-Aurèle Antonin Pie ordonna au préfet de Rome de faire le procès à sainte Félicité, de la faire mourir elle et ses sept enfants, parcequ'il courait un bruit qu'elle était chrétienne.

Le préfet tint son tribunal au Champ-de-Mars, lequel pourtant ne servait alors qu'à la revue des troupes; et la première chose que fit le préfet, ce fut de lui faire donner un soufflet en pleine assemblée.

Les longs discours du magistrat et des accusés sont dignes de l'historien. Il finit par faire mourir les sept frères dans des supplices différents, comme les enfants de sainte Symphorose. Ce n'est qu'un double emploi. Mais pour sainte Félicité il la laisse là, et n'en dit pas un mot.

3^o SAINT POLYCARPE.

Eusèbe raconte que saint Polycarpe ayant connu en songe qu'il serait brûlé dans trois jours, en avertit ses amis. Le légendaire ajoute que le lieutenant de police de Smyrne, nommé Hérode, le fit prendre par ses archers, qu'il fut livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, que le ciel s'entr'ouvrit, et qu'une voix céleste lui cria: *Bon courage, Polycarpe*; que l'heure de lâcher les lions sur l'amphithéâtre étant passée, on alla prendre dans toutes les maisons du bois pour le brûler; que le saint s'adressa

au Dieu des *archanges* (quoique le mot d'archange ne fût point encore connu); qu'alors les flammes s'arrangèrent autour de lui en arc de triomphe sans le toucher; que son corps avait l'odeur d'un pain cuit; mais qu'ayant résisté au feu, il ne put se défendre d'un coup de sabre; que son sang éteignit le bûcher, et qu'il en sortit une colombe qui s'envola droit au ciel. On ne sait pas précisément dans quelle planète.

4° DE SAINT PTOLÉMÉE.

Nous suivons l'ordre de dom Ruinart; mais nous ne voulons point révoquer en doute le martyre de saint Ptolémée, qui est tiré de l'Apologétique de saint Justin.

Nous pourrions former quelques difficultés sur la femme accusée par son mari d'être chrétienne, et qui le prévint en lui donnant le libelle de divorce. Nous pourrions demander pourquoi, dans cette histoire, il n'est plus question de cette femme. Nous pourrions faire voir qu'il n'était pas permis aux femmes, du temps de Marc-Aurèle, de demander à répudier leurs maris, que cette permission ne leur fut donnée que sous l'empereur Julien, et que l'histoire tant répétée de cette chrétienne qui répudia son mari (tandis qu'aucune païenne n'avait osé en venir là) pourrait bien n'être qu'une

fable ; mais nous ne voulons point élever de disputes épineuses. Pour peu qu'il y ait de vraisemblance dans la compilation de dom Ruinart, nous respectons trop le sujet qu'il traite pour faire des objections.

Nous n'en ferons point sur la lettre des Églises de Vienne et de Lyon, quoiqu'il y ait encore bien des obscurités ; mais on nous pardonnera de défendre la mémoire du grand Marc-Aurèle outragée dans la Vie de saint Symphorien de la ville d'Autun, qui était probablement parent de sainte Symphorose.

5° DE SAINT SYMPHORIEN D'AUTUN.

La légende, dont on ignore l'auteur, commence ainsi : « L'empereur Marc-Aurèle venait d'exciter
« une effroyable tempête contre l'Église, et ses édits
« foudroyants attaquaient de tous côtés la religion
« de Jésus-Christ, lorsque saint Symphorien vi-
« vait dans Autun dans tout l'éclat que peut don-
« ner une haute naissance et une rare vertu. Il
« était d'une famille chrétienne, et l'une des plus
« considérables de la ville, etc. »

Jamais Marc-Aurèle ne donna d'édit sanglant contre les chrétiens. C'est une calomnie très condamnable. Tillemont lui-même avoue « que ce
« fut le meilleur prince qu'aient jamais eu les Ro-

« mains ; que son règne fut un siècle d'or, et qu'il
« vérifia ce qu'il disait souvent, d'après Platon,
« que les peuples ne seraient heureux que quand
« les rois seraient philosophes. »

De tous les empereurs ce fut celui qui promulguait les meilleures lois ; il protégea tous les sages, et ne persécuta aucun chrétien, dont il avait un grand nombre à son service.

Le légendaire raconte que saint Symphorien ayant refusé d'adorer Cybèle, le juge de la ville demanda : « Qui est cet homme-là ? » Or il est impossible que le juge d'Autun n'eût pas connu l'homme le plus considérable d'Autun.

On le fait déclarer par la sentence coupable de lèse-majesté *divine et humaine*. Jamais les Romains n'ont employé cette formule, et cela seul ôterait toute créance au prétendu martyr d'Autun.

Pour mieux repousser la calomnie contre la mémoire sacrée de Marc-Aurèle, mettons sous les yeux le discours de Meliton, évêque de Sardes, à ce meilleur des empereurs, rapporté mot à mot par Eusèbe.

« ¹ La suite continuelle des heureux succès qui
« sont arrivés à l'empire, sans que sa félicité ait été
« troublée par aucune disgrâce, depuis que notre
« religion qui était née avec lui s'est augmentée dans
« son sein, est une preuve évidente qu'elle contri-

¹ Eusèbe, page 187, traduction de Cousin, in-4°.

« bue notablement à sa grandeur et à sa gloire. Il
« n'y a eu entre les empereurs que Néron et Domi-
« tien qui, étant trompés par certains imposteurs,
« ont répandu contre nous des calomnies, qui ont
« trouvé, selon la coutume, quelque créance parmi
« le peuple. Mais vos très pieux prédécesseurs ont
« corrigé l'ignorance de ce peuple, et ont réprimé
« par des édits publics la hardiesse de ceux qui
« entreprendraient de nous faire aucun mauvais
« traitement. Adrien votre aïeul a écrit en notre
« faveur à Fundanus, gouverneur d'Asie, et à plu-
« sieurs autres. L'empereur votre père, dans le
« temps que vous partagiez avec lui les soins du
« gouvernement, a écrit aux habitants de Larisse,
« de Thessalonique, d'Athènes, et enfin à tous les
« peuples de la Grèce, pour réprimer les séditions
« et les tumultes qui avaient été excités contre
« nous. »

Ce passage d'un évêque très pieux, très sage et très véridique, suffit pour confondre à jamais tous les mensonges des légendaires, qu'on peut regarder comme la bibliothèque bleue du christianisme.

6^o D'UNE AUTRE SAINTE FÉLICITÉ, ET SAINTE PERPÉTUE.

S'il était question de contredire la légende de Félicité et de Perpétue, il ne serait pas difficile de faire voir combien elle est suspecte. On ne con-

naît ces martyres de Carthage que par un écrit sans date de l'Église de Saltzbourg. Or il y a loin de cette partie de la Bavière à La Goulette. On ne nous dit pas sous quel empereur cette Félicité et cette Perpétue reçurent la couronne du dernier supplice. Les visions prodigieuses dont cette histoire est remplie ne décèlent pas un historien bien sage. Une échelle toute d'or bordée de lances et d'épées, un dragon au haut de l'échelle, un grand jardin auprès du dragon, des brebis dont un vicillard tirait le lait, un réservoir plein d'eau, un flacon d'eau dont on buvait sans que l'eau diminuât, sainte Perpétue se battant toute nue contre un vilain Égyptien, de beaux jeunes gens tout nus qui prenaient son parti; elle-même enfin devenue homme et athlète très vigoureux; ce sont là, ce me semble, des imaginations qui ne devraient pas entrer dans un ouvrage respectable.

Il y a encore une réflexion très importante à faire; c'est que le style de tous ces récits de martyres arrivés dans des temps si différents, est partout semblable, par-tout également puéril et ampoulé. Vous retrouvez les mêmes tours, les mêmes phrases dans l'histoire d'un martyr sous Domitien, et d'un autre sous Galérius. Ce sont les mêmes épithètes, les mêmes exagérations. Pour peu qu'on se connaisse en style, on voit qu'une même main les a tous rédigés.

Je ne prétends point ici faire un livre contre dom Ruinart; et en respectant toujours, en admirant, en invoquant les vrais martyrs avec la sainte Église, je me bornerai à faire sentir, par un ou deux exemples frappants, combien il est dangereux de mêler ce qui n'est que ridicule avec ce qu'on doit vénérer.

7° DE SAINT THÉODOTE DE LA VILLE D'ANCYRE, ET DES SEPT VIERGES, ÉCRIT PAR NILUS, TÉMOIN OCULAIRE, TIRÉ DE BOLLANDUS.

Plusieurs critiques, aussi éminents en sagesse qu'en vraie piété, nous ont déjà fait connaître que la légende de saint Théodote le cabaretier est une profanation et une espèce d'impiété, qui aurait dû être supprimée. Voici l'histoire de Théodote. Nous emploierons souvent les propres paroles des *Actes sincères*, recueillis par dom Ruinart.

« Son métier de cabaretier lui fournissait les
« moyens d'exercer ses fonctions épiscopales. Ca-
« baret illustre, consacré à la piété et non à la dé-
« bauche..... Tantôt Théodote était médecin, tan-
« tôt il fournissait de bons morceaux aux fidèles.
« On vit un cabaret être aux chrétiens ce que l'ar-
« che de Noé fut à ceux que Dieu voulut sauver
« du déluge¹. »

¹ Ce qui est entre guillemets est mot à mot dans les *Actes sincères*; tout le reste est entièrement conforme. On l'a seulement abrégé pour éviter l'ennui du style déclamatoire de ces actes.

Ce cabaretier Théodote se promenant près du fleuve Halis avec ses convives, vers un bourg voisin de la ville d'Ancyre, « un gazon frais et mollet
« leur présentait un lit délicieux ; une source qui
« sortait à quelques pas de là au pied d'un rocher,
« et qui, par une route couronnée de fleurs, venait se rendre auprès d'eux pour les désaltérer,
« leur offrait une eau claire et pure. Des arbres fruitiers mêlés d'arbres sauvages leur fournissaient de l'ombre et des fruits, et une bande de savants rossignols, que des cigales relevaient de temps en temps, y formaient un charmant concert, etc. »

Le curé du lieu, nommé Fronton, étant arrivé, et le cabaretier, ayant bu avec lui sur l'herbe, « dont le vert naissant était relevé par les nuances diverses du divers coloris des fleurs, dit au curé :
« Ah ! père, quel plaisir il y aurait à bâtir ici une chapelle ! Oui, dit Fronton, mais il faut commencer par avoir des reliques. Allez, allez, reprit saint Théodote, vous en aurez bientôt, sur ma parole, et voici mon anneau que je vous donne pour gage ; bâtissez vite la chapelle. »

Le cabaretier avait le don de prophétie, et savait bien ce qu'il disait. Il s'en va à la ville d'Ancyre, tandis que le curé Fronton se met à bâtir. Il y trouve la persécution la plus horrible, qui durait depuis très long-temps. Sept vierges chrétiennes,

dont la plus jeune avait soixante et dix ans, venaient d'être condamnées, selon l'usage, à perdre leur pucelage par le ministère de tous les jeunes gens de la ville. La jeunesse d'Ancyre, qui avait probablement des affaires plus pressantes, ne s'empressa pas d'exécuter la sentence. Il ne s'en trouva qu'un qui obéit à la justice. Il s'adressa à sainte Thécuse, et la mena dans un cabinet avec une valeur étonnante. Thécuse se jeta à ses genoux, et lui dit : Pour Dieu, mon fils, un peu de vergogne ; « voyez ces yeux éteints ; cette chair demi-
« morte, ces rides pleines de crasse, que soixante
« et dix ans ont creusées sur mon front, ce visage
« couleur de terre..... quittez des pensées si
« indignes d'un jeune homme comme vous ; Jésus-
« Christ vous en conjure par ma bouche ; il vous
« le demande comme une grace, et si vous la lui
« accordez vous pouvez attendre tout de sa reconnaissance. » Ce discours de la vieille et son visage firent rentrer tout-à-coup l'exécuteur en lui-même. Les sept vierges ne furent point déflorées.

Le gouverneur irrité chercha un autre supplice ; il les fit initier sur-le-champ aux mystères de Diane et de Minerve. Il est vrai qu'on avait institué de grandes fêtes en l'honneur de ces divinités ; mais on ne connaît point dans l'antiquité les mystères de Minerve et de Diane. Saint Nil,

intime ami du cabaretier Théodote, auteur de cette histoire merveilleuse, n'était pas au fait.

On mit, selon lui, les sept belles demoiselles toutes nues sur le char qui portait la grande Diane et la sage Minerve au bord d'un lac voisin. Le Thucydide saint Nil paraît encore ici fort mal informé. Les prêtresses étaient toujours couvertes d'un voile; et jamais les magistrats romains n'ont fait servir la déesse de la chasteté et celle de la sagesse par des filles qui montrassent aux peuples leur devant et leur derrière.

Saint Nil ajoute que le char était précédé par deux chœurs de ménades qui portaient le thyrsé en main. Saint Nil a pris ici les prêtresses de Minerve pour celles de Bacchus. Il n'était pas versé dans la liturgie d'Ancyre.

Le cabaretier, en entrant dans la ville, vit ce funeste spectacle, le gouverneur, les ménades, la charrette, Minerve, Diane, et les sept pucelles. Il court se mettre en oraison dans une hutte avec un neveu de sainte Thécuse. Il prie le ciel que ces sept dames soient plutôt mortes que nues. Sa prière est exaucée; il apprend que les sept filles, au lieu d'être déflorées, ont été jetées dans le lac, une pierre au cou, par ordre du gouverneur. Leur virginité est en sûreté. « A cette nouvelle, le saint
« se relevant de terre, et se tenant sur les genoux,
« tourna ses yeux vers le ciel, et parmi les divers

« mouvements d'amour, de joie et de reconnais-
« sance qu'il ressentait, il dit : Je vous rends gra-
« ces, Seigneur, de ce que vous n'avez pas rejeté
« la prière de votre serviteur. »

« Il s'endormit, et pendant son sommeil, sainte
« Thécuse, la plus jeune des noyées, lui apparut.
« Eh quoi ! mon fils Théodote, lui dit-elle, vous
« dormez sans penser à nous ? avez-vous oublié si
« tôt les soins que j'ai pris de votre jeunesse ? Ne
« souffrez pas, mon cher Théodote, que nos corps
« soient mangés des poissons. Allez au lac, mais
« gardez-vous d'un traître. »

Ce traître était le propre neveu de sainte Thécuse.

J'omets ici une foule d'aventures miraculeuses qui arrivèrent au cabaretier, pour venir à la plus importante. Un cavalier céleste armé de toutes pièces, précédé d'un flambeau céleste, descend du haut de l'empyrée, conduit au lac le cabaretier au milieu des tempêtes, écarte tous les soldats qui gardaient le rivage, et donne le temps à Théodote de repêcher les sept vieilles et de les enterrer.

Le neveu de Thécuse alla malheureusement tout dire ; on saisit Théodote ; on essaya en vain pendant trois jours tous les supplices pour le faire mourir ; on ne put en venir à bout qu'en lui tranchant la tête, opération à laquelle les saints ne résistent jamais.

Il restait de l'enterrer. Son ami le curé Fronton, à qui Théodote, en qualité de cabaretier, avait donné deux outres remplies de bon vin, enivra les gardes et emporta le corps. Alors Théodote apparut en corps et en ame au curé : Eh bien, mon ami, lui dit-il, ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques pour ta chapelle?

C'est là ce que rapporte saint Nil, témoin oculaire, qui ne pouvait être ni trompé ni trompeur ; c'est là ce que transcrit dom Ruinart comme un acte sincère. Or tout homme sensé, tout chrétien sage lui demandera si on s'y serait pris autrement pour déshonorer la religion la plus sainte, la plus auguste de la terre, et pour la tourner en ridicule.

Je ne parlerai point des onze mille vierges ; je ne discuterai point la fable de la légion thébaine, composée, dit l'auteur, de six mille six cents hommes, tous chrétiens venant d'Orient par le mont Saint-Bernard, martyrisée l'an 286, dans le temps de la paix de l'Église la plus profonde, et dans une gorge de montagnes où il est impossible de mettre trois cents hommes de front ; fable écrite plus de cent cinquante ans après l'événement ; fable dans laquelle il est parlé d'un roi de Bourgogne qui n'existait pas ; fable enfin reconnue pour absurde par tous les sayants qui n'ont pas perdu la raison.

Je m'en tiendrai au prétendu martyr de saint Romain.

8° DU MARTYRE DE SAINT ROMAIN.

Saint Romain voyageait vers Antioche ; il apprend que le juge Asclépiade faisait mourir les chrétiens. Il va le trouver et le défie de le faire mourir. Asclépiade le livre aux bourreaux : ils ne peuvent en venir à bout. On prend enfin le parti de le brûler. On apporte des fagots. Des Juifs qui passaient se moquent de lui ; ils lui disent que Dieu tira de la fournaise Sidrac, Misac et Abdenago, mais que Jésus-Christ laisse brûler ses serviteurs ; aussitôt il pleut, et le bûcher s'éteint.

L'empereur, qui cependant était alors à Rome, et non dans Antioche, dit « que le ciel se déclare
« pour saint Romain, et qu'il ne veut rien avoir à
« démêler avec le Dieu du ciel. Voilà, continue
« le légendaire ¹, notre Ananias délivré du feu aussi
« bien que celui des Juifs. Mais Asclépiade, homme
« sans honneur, fit tant par ses basses flatteries,
« qu'il obtint qu'on couperait la langue à saint
« Romain. Un médecin qui se trouva là coupe
« la langue au jeune homme, et l'emporte chez
« lui proprement enveloppée dans un morceau de
« soie.

¹ Le légendaire ne sait ce qu'il dit avec son *Ananias*.

« L'anatomie nous apprend, et l'expérience le
« confirme, qu'un homme ne peut vivre sans
« langue.

« Romain fut conduit en prison. On nous a lu
« plusieurs fois que le Saint-Esprit descendit en
« langue de feu ; mais saint Romain qui balbutiait
« comme Moïse, tandis qu'il n'avait qu'une langue
« de chair, commença à parler distinctement dès
« qu'il n'en eut plus.

« On alla conter le miracle à Asclépiade comme
« il était avec l'empereur. Ce prince soupçonna le
« médecin de l'avoir trompé ; le juge menaça le
« médecin de le faire mourir. Seigneur, lui dit-il,
« j'ai encore chez moi la langue que j'ai coupée à
« cet homme ; ordonnez qu'on m'en donne un qui
« ne soit pas comme celui-ci sous une protection
« particulière de Dieu ; permettez que je lui coupe
« la langue jusqu'à l'endroit où celle-ci a été coupée ;
« s'il n'en meurt pas, je consens qu'on me fasse
« mourir moi-même. Là-dessus on fait venir un
« homme condamné à mort ; et le médecin, ayant
« pris la mesure sur la langue de Romain, coupe à
« la même distance celle du criminel ; mais à peine
« avait-il retiré son rasoir que le criminel tombe
« mort. Ainsi le miracle fut avéré à la gloire de
« Dieu et à la consolation des fidèles. »

Voilà ce que dom Ruinart raconte sérieusement.
Prions Dieu pour le bon sens de dom Ruinart.

SECTION II.

Comment se peut-il que dans le siècle éclairé où nous sommes, on trouve encore des écrivains savants et utiles qui suivent pourtant le torrent des vieilles erreurs, et qui gâtent des vérités par des fables reçues? Ils comptent encore l'ère des martyrs de la première année de l'empire de Dioclétien, qui était alors bien éloigné de martyriser personne. Ils oublient que sa femme Prisca était chrétienne; que les principaux officiers de sa maison étaient chrétiens, qu'il les protégea constamment pendant dix-huit années; qu'ils bâtirent dans Nicomédie une église plus somptueuse que son palais; et qu'ils n'auraient jamais été persécutés s'ils n'avaient outragé le César Galerius.

Est-il possible qu'on ose redire encore que Dioclétien mourut de rage, de désespoir et de misère, lui qu'on vit quitter la vie en philosophe comme il avait quitté l'empire; lui qui, sollicité de reprendre la puissance suprême, aima mieux cultiver ses beaux jardins de Salone que de régner encore sur l'univers alors connu?

O compilateurs! ne cesserez-vous point de compiler? vous avez utilement employé vos trois doigts: employez plus utilement votre raison.

Quoi! vous me répétez que saint Pierre régna

sur les fidèles à Rome pendant vingt-cinq ans, et que Néron le fit mourir la dernière année de son empire, lui et saint Paul, pour venger la mort de Simon le magicien à qui ils avaient cassé les jambes par leurs prières!

C'est insulter le christianisme que de rapporter ces fables, quoique avec une très bonne intention.

Les pauvres gens qui redisent encore ces sottises sont des copistes qui remettent en in-octavo ou en in-douze d'anciens in-folio que les honnêtes gens ne lisent plus, et qui n'ont jamais ouvert un livre de saine critique. Ils ressassent les vieilles histoires de l'Église; ils ne connaissent ni Middleton, ni Dodwel, ni Brucker, ni Dumoulin, ni Fabricius, ni Grabe, ni même Dupin, ni aucun de ceux qui ont porté depuis peu la lumière dans les ténèbres.

SECTION III.

On nous berne de martyrs à faire pouffer de rire. On nous peint les Titus, les Trajan, les Marc-Aurèle, ces modèles de vertu, comme des monstres de cruauté. Fleuri, abbé du Loc-Dieu, a déshonoré son histoire ecclésiastique par des contes qu'une vieille femme de bon sens ne ferait pas à des petits enfants.

Peut-on répéter sérieusement que les Romains condamnèrent sept vierges de soixante et dix ans

chacune à passer par les mains de tous les jeunes gens de la ville d'Ancyre, eux qui punissaient de mort les vestales pour la moindre galanterie?

C'est apparemment pour faire plaisir aux cabaretiers qu'on a imaginé qu'un cabaretier chrétien, nommé Théodote, pria Dieu de faire mourir ces sept vierges plutôt que de les exposer à perdre le plus vieux des pucelages. Dieu exauça le cabaretier pudibond, et le proconsul fit noyer dans un lac les sept demoiselles. Dès qu'elles furent noyées, elles vinrent se plaindre à Théodote du tour qu'il leur avait joué, et le supplièrent instamment d'empêcher qu'elles ne fussent mangées des poissons. Théodote prend avec lui trois buveurs de sa taverne, marche au lac avec eux, précédé d'un flambeau céleste et d'un cavalier céleste, repêche les sept vieilles, les enterre, et finit par être décapité.

Dioclétien rencontre un petit garçon nommé saint Romain qui était bègue; il veut le faire brûler parcequ'il était chrétien; trois Juifs se trouvent là et se mettent à rire de ce que Jésus-Christ laisse brûler un petit garçon qui lui appartient; ils crient que leur religion vaut mieux que la chrétienne, puisque Dieu a délivré Sidrac, Misac et Abdenago, de la fournaise ardente; aussitôt les flammes qui entouraient le jeune Romain, sans lui faire mal, se séparent et vont brûler les trois Juifs.

L'empereur tout étonné dit qu'il ne veut rien

avoir à démêler avec Dieu ; mais un juge de village moins scrupuleux condamne le petit bégue à avoir la langue coupée. Le premier médecin de l'empereur est assez honnête pour faire l'opération lui-même ; dès qu'il a coupé la langue au petit Romain, cet enfant se met à jaser avec une volubilité qui ravit toute l'assemblée en admiration.

On trouve cent contes de cette espèce dans les martyrologes. On a cru rendre les anciens Romains odieux, et on s'est rendu ridicule. Voulez-vous de bonnes barbaries bien avérées, de bons massacres bien constatés, des ruisseaux de sang qui aient coulé en effet, des pères, des mères, des maris, des femmes, des enfants à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres, monstres persécuteurs, ne cherchez ces vérités que dans vos annales : vous les trouverez dans les croisades contre les Albigeois, dans les massacres de Mérindol et de Cabrières, dans l'épouvantable journée de la Saint-Barthélemi, dans les massacres de l'Irlande, dans les vallées des Vaudois. Il vous sied bien, barbares que vous êtes, d'imputer au meilleur des empereurs des cruautés extravagantes, vous qui avez inondé l'Europe de sang, et qui l'avez couverte de corps expirants, pour prouver que le même corps peut être en mille endroits à-la-fois, et que le pape peut vendre des indulgences ! Cessez de calomnier les Romains vos législateurs,

et demandez pardon à Dieu des abominations de vos pères.

Ce n'est pas le supplice, dites-vous, qui fait le martyr, c'est la cause. Eh bien, je vous accorde que vos victimes ne doivent point être appelées du nom de martyr, qui signifie témoin; mais quel nom donnerons-nous à vos bourreaux? Les Phalaris et les Busiris ont été les plus doux des hommes en comparaison de vous : votre inquisition, qui subsiste encore, ne fait-elle pas frémir la raison, la nature, la religion? Grand Dieu! si on allait mettre en cendre ce tribunal infernal, déplairait-on à vos regards vengeurs*?

MASSACRES.

Il est peut-être aussi difficile qu'inutile de savoir si *mazzacrium*, mot de la basse latinité, a fait massacre, ou si massacre a fait *mazzacrium*.

Un massacre signifie un nombre d'hommes tués. « Il y eut hier un grand massacre près de Varsovie, près de Cracovie. » On ne dit point, « il s'est fait le massacre d'un homme; » et cependant on dit, « un homme a été massacré; » en ce cas on entend qu'il a été tué de plusieurs coups avec barbarie.

* Voyez les paragraphes II et XXII, des *Conseils à M. Bergier*. (Philosophie, tome III.)

La poésie se sert du mot *massacré* pour tué, assassiné :

Que par sa propre main mon père massacré.

CORNILLE, *Cinna*, acte I, scène I.

Un Anglais a fait un relevé de tous les massacres perpétrés pour cause de religion depuis les premiers siècles de notre ère vulgaire*.

J'ai été fortement tenté d'écrire contre cet auteur anglais; mais son mémoire ne m'ayant point paru enflé, je me suis retenu. Au reste, j'espère qu'on n'aura plus de pareils calculs à faire. Mais à qui en aura-t-on l'obligation?

MATIÈRE.

SECTION PREMIÈRE.

Dialogue poli entre un énergumène et un philosophe.

L'ÉNERGUMÈNE.

Oui, ennemi de Dieu et des hommes, qui crois que Dieu est tout-puissant, et qu'il est le maître d'ajouter le don de la pensée à tout être qu'il daignera choisir, je vais te dénoncer à monseigneur l'inquisiteur, je te ferai brûler; prends garde à toi, je t'avertis pour la dernière fois.

* Voyez l'ouvrage intitulé : *Dieu et les hommes*, chap. XLII (*Philosophie*, tome III); et l'article des *Conspirations contre les peuples*, dans les *Mélanges historiques*.

LE PHILOSOPHE.

Sont-ce là vos arguments? est-ce ainsi que vous enseignez les hommes? J'admire votre douceur.

L'ÉNERGUMÈNE.

Allons, je veux bien m'apaiser un moment en attendant les fagots. Réponds-moi : qu'est-ce que l'esprit?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais rien.

L'ÉNERGUMÈNE.

Qu'est-ce que la matière?

LE PHILOSOPHE.

Je n'en sais pas grand'chose. Je la crois étendue, solide, résistante, gravitante, divisible, mobile; Dieu peut lui avoir donné mille autres qualités que j'ignore.

L'ÉNERGUMÈNE.

Mille autres qualités, traître! je vois où tu veux venir; tu vas me dire que Dieu peut animer la matière, qu'il a donné l'instinct aux animaux, qu'il est le maître de tout.

LE PHILOSOPHE.

Mais il se pourrait bien faire qu'en effet il eût accordé à cette matière bien des propriétés que vous ne sauriez comprendre.

L'ÉNERGUMÈNE.

Que je ne saurais comprendre, scélérat!

LE PHILOSOPHE.

Oui; sa puissance va plus loin que votre entendement.

L'ÉNERGUMÈNE.

Sa puissance! sa puissance! vrai discours d'athée.

LE PHILOSOPHE.

J'ai pourtant pour moi le témoignage de plusieurs saints Pères.

L'ÉNERGUMÈNE.

Va, va, ni Dieu, ni cux, ne nous empêcheront de te faire brûler vif; c'est un supplice dont on punit les parricides et les philosophes qui ne sont pas de notre avis.

LE PHILOSOPHE.

Est-ce le diable, ou toi, qui a inventé cette manière d'argumenter?

L'ÉNERGUMÈNE.

Vilain possédé, tu oses me mettre de niveau avec le diable!

(Ici l'énergumène donne un grand soufflet au philosophe, qui le lui rend avec usure.)

LE PHILOSOPHE.

A moi les philosophes!

L'ÉNERGUMÈNE.

A moi la sainte Hermandad!

(Ici une demi-douzaine de philosophes arrivent d'un côté, et on voit accourir de l'autre cent dominicains avec cent familiers de l'inquisition, et cent alguazils. La partie n'est pas tenable.)

SECTION II.

Les sages à qui on demande ce que c'est que l'ame répondent qu'ils n'en savent rien. Si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse. Il est vrai que des professeurs, et sur-tout des écoliers, savent parfaitement tout cela; et quand ils ont répété que la matière est étendue et divisible, ils croient avoir tout dit; mais quand ils sont priés de dire ce que c'est que cette chose étendue, ils se trouvent embarrassés. Cela est composé de parties, disent-ils; et ces parties de quoi sont-elles composées? Les éléments de ces parties sont-ils divisibles? Alors, ou ils sont muets, ou ils parlent beaucoup, ce qui est également suspect. Cet être presque inconnu, qu'on nomme matière, est-il éternel? Toute l'antiquité l'a cru. A-t-il par lui-même la force active? Plusieurs philosophes l'ont pensé. Ceux qui le nient sont-ils en droit de le nier? Vous ne concevez pas que la matière puisse avoir rien par elle-même. Mais comment pouvez-vous assurer qu'elle n'a pas par elle-même les propriétés qui lui sont nécessaires? Vous ignorez quelle est sa nature, et vous lui refusez des modes qui sont pourtant dans sa nature; car enfin, dès qu'elle est, il faut bien qu'elle soit d'une certaine façon, qu'elle soit figurée; et dès qu'elle est nécessairement figurée, est-il impossible qu'il n'y

ait d'autres modes attachés à sa configuration? La matière existe, vous ne la connaissez que par vos sensations. Hélas! de quoi servent toutes les subtilités de l'esprit depuis qu'on raisonne? La géométrie nous a appris bien des vérités, la métaphysique bien peu. Nous pesons la matière, nous la mesurons, nous la décomposons; et au-delà de ces opérations grossières, si nous voulons faire un pas, nous trouvons dans nous l'impuissance, et devant nous un abyme.

Pardonnez de grace à l'univers entier qui s'est trompé en croyant la matière existante par elle-même. Pouvait-il faire autrement? Comment imaginer que ce qui est sans succession n'a pas toujours été? S'il n'était pas nécessaire que la matière existât, pourquoi existe-t-elle? et s'il fallait qu'elle fût, pourquoi n'aurait-elle pas été toujours! Nul axiome n'a jamais été plus universellement reçu que celui-ci: « Rien ne se fait de rien. » En effet le contraire est incompréhensible. Le chaos a chez tous les peuples précédé l'arrangement qu'une main divine a fait du monde entier. L'éternité de la matière n'a nui chez aucun peuple au culte de la Divinité. La religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fût reconnu comme le maître d'une matière éternelle. Nous sommes assez heureux pour savoir aujourd'hui par la foi que Dieu tira la matière du néant; mais aucune

nation n'avait été instruite de ce dogme; les Juifs même l'ignorèrent. Le premier verset de la Genèse dit que les dieux Éloïm, non pas Éloï, firent le ciel et la terre; il ne dit pas que le ciel et la terre furent créés de rien.

Philon, qui est venu dans le seul temps où les Juifs aient eu quelque érudition, dit dans son chapitre de la création: « Dieu, étant bon par sa nature, n'a point porté envie à la substance, à la matière, qui par elle-même n'avait rien de bon, qui n'a de sa nature qu'inertie, confusion, désordre. Il daigna la rendre bonne de mauvaise qu'elle était. »

L'idée du chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies. Hésiode répétait ce que pensait l'Orient, quand il disait dans sa théogonie: « Le chaos est ce qui a existé le premier. » Ovide était l'interprète de tout l'empire romain quand il disait:

« Sic ubi dispositam, quisquis fuit ille deorum,
« Congeriem secuit.... »

OVID. *Met.*, l. I, 2.

La matière était donc regardée entre les mains de Dieu comme l'argile sous la roue du potier, s'il est permis de se servir de ces faibles images pour en exprimer la divine puissance.

La matière étant éternelle devait avoir des pro-

priétés éternelles, comme la configuration, la force d'inertie, le mouvement, et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement; car sans mouvement rien ne se divise, ne se sépare, ni ne s'arrange. On regardait donc le mouvement comme essentiel à la matière. Le chaos avait un mouvement confus; et l'arrangement de l'univers un mouvement régulier imprimé à tous les corps par le maître du monde. Mais comment la matière aurait-elle le mouvement par elle-même? Comme elle a, selon tous les anciens, l'étendue et l'impenétrabilité.

Mais on ne la peut concevoir sans étendue, et on peut la concevoir sans mouvement. A cela on répondait: Il est impossible que la matière ne soit pas perméable; or étant perméable, il faut bien que quelque chose passe continuellement dans ses pores; à quoi bon des passages si rien n'y passe?

De réplique en réplique on ne finirait jamais; le système de la matière éternelle a de très grandes difficultés comme tous les systèmes. Celui de la matière formée de rien n'est pas moins incompréhensible. Il faut l'admettre, et ne pas se flatter d'en rendre raison; la philosophie ne rend point raison de tout. Que de choses incompréhensibles n'est-on pas obligé d'admettre, même en géométrie! Conçoit-on deux lignes qui s'approcheront toujours, et qui ne se rencontreront jamais?

Les géomètres à la vérité nous diront : Les propriétés des asymptotes vous sont démontrées ; vous ne pouvez vous empêcher de les admettre ; mais la création ne l'est pas : pourquoi l'admettez-vous ? Quelle difficulté trouvez-vous à croire comme toute l'antiquité la matière éternelle ? D'un autre côté, le théologien vous pressera et vous dira : Si vous croyez la matière éternelle, vous reconnaissez donc deux principes, Dieu et la matière : vous tombez dans l'erreur de Zoroastre, de Manès.

On ne répondra rien aux géomètres, parceque ces gens-là ne connaissent que leurs lignes, leurs surfaces, et leurs solides ; mais on pourra dire au théologien : En quoi suis-je manichéen ? voilà des pierres qu'un architecte n'a point faites ; il en a élevé un bâtiment immense ; je n'admets point deux architectes ; les pierres brutes ont obéi au pouvoir et au génie.

Heureusement, quelque système qu'on embrasse, aucun ne nuit à la morale ; car qu'importe que la matière soit faite ou arrangée ? Dieu est également notre maître absolu. Nous devons être également vertueux sur un chaos débrouillé ou sur un chaos créé de rien ; presque aucune de ces questions métaphysiques n'influe sur la conduite de la vie ; il en est des disputes comme des

vains discours qu'on tient à table; chacun oublie après dîner ce qu'il a dit, et va où son intérêt et son goût l'appellent.

MÉCHANT.

On nous crie que la nature humaine est essentiellement perverse, que l'homme est né enfant du diable et méchant. Rien n'est plus malavisé; car, mon ami, toi qui me prêches que tout le monde est né pervers, tu m'avertis donc que tu es né tel, qu'il faut que je me défie de toi comme d'un renard ou d'un crocodile. Oh point! me dis-tu, je suis régénéré, je ne suis ni hérétique ni infidèle, on peut se fier à moi. Mais le reste du genre humain qui est ou hérétique, ou ce que tu appelles infidèle, ne sera donc qu'un assemblage de monstres; et toutes les fois que tu parleras à un luthérien ou à un Turc, tu dois être sûr qu'ils te voleront, et qu'ils t'assassineront, car ils sont enfants du diable; ils sont nés méchants; l'un n'est point régénéré et l'autre est dégénéré. Il serait bien plus raisonnable, bien plus beau de dire aux hommes: « Vous êtes tous nés bons; voyez combien « il serait affreux de corrompre la pureté de votre « être. » Il eût fallu en user avec le genre humain comme on en use avec tous les hommes en particulier. Un chanoine mène-t-il une vie scanda-

leuse, on lui dit : Est-il possible que vous déshonoriez la dignité de chanoine ? On fait souvenir un homme de robe qu'il a l'honneur d'être conseiller du roi, et qu'il doit l'exemple. On dit à un soldat pour l'encourager : Songe que tu es du régiment de Champagne. On devrait dire à chaque individu : Souviens-toi de ta dignité d'homme.

Et en effet, malgré qu'on en ait, on en revient toujours là ; car que veut dire ce mot si fréquemment employé chez toutes les nations, *rentrez en vous-même* ? Si vous étiez né enfant du diable, si votre origine était criminelle, si votre sang était formé d'une liqueur infernale, ce mot, *rentrez en vous-même*, signifierait, consultez, suivez votre nature diabolique, soyez imposteur, voleur, assassin, c'est la loi de votre père.

L'homme n'est point né méchant ; il le devient, comme il devient malade. Des médecins se présentent et lui disent : Vous êtes né malade ; il est bien sûr que ces médecins, quelque chose qu'ils disent et qu'ils fassent, ne le guériront pas si sa maladie est inhérente à sa nature ; et ces raisonneurs sont très malades eux-mêmes.

Assemblez tous les enfants de l'univers, vous ne verrez en eux que l'innocence, la douceur, et la crainte ; s'ils étaient nés méchants, malfesants, cruels, ils en montreraient quelque signe, comme les petits serpents cherchent à mordre, et les pe-

tits tigres à déchirer. Mais la nature n'ayant pas donné à l'homme plus d'armes offensives qu'aux pigeons et aux lapins, elle ne leur a pu donner un instinct qui les porte à détruire.

L'homme n'est donc pas né mauvais ; pourquoi plusieurs sont-ils donc infectés de cette peste de la méchanceté ? c'est que ceux qui sont à leur tête, étant pris de la maladie, la communiquent au reste des hommes, comme une femme attaquée du mal que Christophe Colomb rapporta d'Amérique répand ce venin d'un bout de l'Europe à l'autre. Le premier ambitieux a corrompu la terre.

Vous m'allez dire que ce premier monstre a déployé le germe d'orgueil, de rapine, de fraude, de cruauté, qui est dans tous les hommes. J'avoue qu'en général la plupart de nos frères peuvent acquérir ces qualités ; mais tout le monde a-t-il la fièvre putride, la pierre, et la gravelle, parceque tout le monde y est exposé ?

Il y a des nations entières qui ne sont point méchantes ; les Philadelphiens, les Baniens, n'ont jamais tué personne. Les Chinois, les peuples du Tunquin, de Lao, de Siam, du Japon même, depuis plus de cent ans, ne connaissent point la guerre. A peine voit-on en dix ans un de ces grands crimes qui étonnent la nature humaine, dans les villes de Rome, de Venise, de Paris, de Londres,

d'Amsterdam, villes où pourtant la cupidité, mère de tous les crimes, est extrême.

Si les hommes étaient essentiellement méchants, s'ils naissaient tous soumis à un être aussi malfaisant que malheureux, qui pour se venger de son supplice leur inspirerait toutes ses fureurs, on verrait tous les matins les maris assassinés par leurs femmes, et les pères par leurs enfants, comme on voit à l'aube du jour des poules étranglées par une fouine qui est venue sucer leur sang.

S'il y a un milliard d'hommes sur la terre, c'est beaucoup; cela donne environ cinq cents millions de femmes qui cousent, qui filent, qui nourrissent leurs petits, qui tiennent la maison ou la cabane propre, et qui médisent un peu de leurs voisines. Je ne vois pas quel grand mal ces pauvres innocentes font sur la terre. Sur ce nombre d'habitants du globe, il y a deux cents millions d'enfants au moins, qui certainement ne tuent ni ne pillent, et environ autant de vieillards ou de malades qui n'en ont pas le pouvoir. Restera tout au plus cent millions de jeunes gens robustes et capables du crime. De ces cent millions il y en a quatre-vingt-dix continuellement occupés à forcer la terre par un travail prodigieux à leur fournir la nourriture et le vêtement; ceux-là n'ont guère le temps de malfaire.

Dans les dix millions restants seront compris

les gens oisifs et de bonne compagnie, qui veulent jouir doucement; les hommes à talents occupés de leurs professions, les magistrats, les prêtres, visiblement intéressés à mener une vie pure, au moins en apparence. Il ne restera donc de vrais méchants que quelques politiques, soit séculiers, soit réguliers, qui veulent toujours troubler le monde, et quelques milliers de vagabonds qui louent leurs services à ces politiques. Or il n'y a jamais à-la-fois un million de ces bêtes féroces employées; et dans ce nombre je compte les voleurs de grands chemins. Vous avez donc tout au plus sur la terre, dans les temps les plus orageux, un homme sur mille qu'on peut appeler méchant, encore ne l'est-il pas toujours.

Il y a donc infiniment moins de mal sur la terre qu'on ne dit et qu'on ne croit. Il y en a encore trop, sans doute; on voit des malheurs et des crimes horribles: mais le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Avez-vous été trompé, tous les hommes sont des parjures. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice voit l'univers couvert de damnés, comme un jeune voluptueux soupant avec sa dame, au sortir de l'Opéra, n'imagine pas qu'il y ait des infortunés.

MÉDECINS.

Il est vrai que régime vaut mieux que médecine. Il est vrai que très long-temps sur cent médecins il y a eu quatre-vingt-dix-huit charlatans. Il est vrai que Molière a eu raison de se moquer d'eux. Il est vrai que rien n'est plus ridicule que de voir ce nombre infini de femmelettes, et d'hommes non moins femmes qu'elles, quand ils ont trop mangé, trop bu, trop joui, trop veillé, appeler auprès d'eux pour un mal de tête un médecin, l'invoquer comme un dieu, lui demander le miracle de faire subsister ensemble l'intempérance et la santé, et donner un écu à ce dieu qui rit de leur faiblesse.

Il n'est pas moins vrai qu'un bon médecin nous peut sauver la vie ¹ en cent occasions, et nous rendre l'usage de nos membres. Un homme tombe en apoplexie, ce ne sera ni un capitaine d'infan-

¹ Ce n'est pas que nos jours ne soient comptés. Il est bien sûr que tout arrive par une nécessité invincible, sans quoi tout irait au hasard, ce qui est absurde. Nul homme ne peut augmenter ni le nombre de ses cheveux, ni le nombre de ses jours; ni un médecin, ni un ange, ne peuvent ajouter une minute aux minutes que l'ordre éternel des choses nous destine irrévocablement: mais celui qui est destiné à être frappé dans un certain temps d'une apoplexie est destiné aussi à trouver un médecin sage, qui le saigne, qui le purge et qui le fait vivre jusqu'au moment fatal. La destinée nous donne la vérole et le mercure, la fièvre et le quinquina.

terie ni un conseiller de la cour des aides qui le guérira. Des cataractes se forment dans mes yeux, ma voisine ne me les lèvera pas. Je ne distingue point ici le médecin du chirurgien; ces deux professions ont été long-temps inséparables.

Des hommes qui s'occuperaient de rendre la santé à d'autres hommes par les seuls principes d'humanité et de bienfaisance seraient fort au-dessus de tous les grands de la terre; ils tiendraient de la Divinité. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire.

Le peuple romain se passa plus de cinq cents ans de médecins. Ce peuple alors n'était occupé qu'à tuer, et ne faisait nul cas de l'art de conserver la vie. Comment donc en usait-on à Rome quand on avait la fièvre putride, une fistule à l'anus, un bubonocèle, une fluxion de poitrine? On mourait.

Le petit nombre de médecins grecs qui s'introduisirent à Rome n'était composé que d'esclaves. Un médecin devint enfin chez les grands seigneurs romains un objet de luxe comme un cuisinier. Tout homme riche eut chez lui des parfumeurs, des baigneurs, des gitons, et des médecins. Le célèbre Musa, médecin d'Auguste, était esclave; il fut affranchi et fait chevalier romain; et alors les médecins devinrent des personnages considérables.

Quand le christianisme fut si bien établi, et

que nous fûmes assez heureux pour avoir des moines, il leur fut expressément défendu par plusieurs conciles d'exercer la médecine. C'était précisément le contraire qu'il eût fallu faire, si on avait voulu être utile au genre humain.

Quel bien pour les hommes d'obliger ces moines d'étudier la médecine, et de guérir nos maux pour l'amour de Dieu ! n'ayant rien à gagner que le ciel, ils n'eussent jamais été charlatans. Ils se seraient éclairés mutuellement sur nos maladies et sur les remèdes. C'était la plus belle des vocations, et ce fut la seule qu'on n'eut point. On objectera qu'ils eussent pu empoisonner les impies ; mais cela même eût été avantageux à l'Église. Luther n'eût peut-être jamais enlevé la moitié de l'Europe catholique à notre saint-père le pape ; car à la première fièvre continue qu'aurait eue l'augustin Luther, un dominicain aurait pu lui donner des pilules. Vous me direz qu'il ne les aurait pas prises ; mais enfin avec un peu d'adresse on aurait pu les lui faire prendre. Continuons.

Il se trouva enfin vers l'an 1517 un citoyen nommé Jean, animé d'un zèle charitable ; ce n'est pas Jean Calvin que je veux dire, c'est Jean surnommé de Dieu, qui institua les frères de la Charité. Ce sont, avec les religieux de la Rédemption des captifs, les seuls moines utiles. Aussi ils ne sont pas comptés parmi les ordres. Les domini-

caïns, franciscains, bernardins, prémontrés, bénédictins, ne reconnaissent pas les frères de la Charité. On ne parle pas seulement d'eux dans la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri. Pourquoi? c'est qu'ils ont fait des cures, et qu'ils n'ont point fait de miracles. Ils ont servi, et ils n'ont point cabalé. Ils ont guéri de pauvres femmes, et ils ne les ont ni dirigées ni séduites. Enfin, leur institut étant la charité, il était juste qu'ils fussent méprisés par les autres moines.

La médecine ayant donc été une profession mercenaire dans le monde, comme l'est en quelques endroits celle de rendre la justice, elle a été sujette à d'étranges abus. Mais est-il rien de plus estimable au monde qu'un médecin qui, ayant dans sa jeunesse étudié la nature, connu les ressorts du corps humain, les maux qui le tourmentent, les remèdes qui peuvent le soulager, exerce son art en s'en défiant, soigne également les pauvres et les riches, ne reçoit d'honoraires qu'à regret, et emploie ces honoraires à secourir l'indigent? Un tel homme n'est-il pas un peu supérieur au général des capucins, quelque respectable que soit ce général*?

* Voyez l'article MALADIE.

MESSE.

La messe, dans le langage ordinaire, est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Église. On lui donne des surnoms différents, selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée, telle que la messe mosarabe ou gothique, la messe grecque, la messe latine. Durandus et Eckius appellent *sèche* la messe où il ne se fait point de consécration, comme celle qu'on fait dire en particulier aux aspirants à la prêtrise; et le cardinal Bona¹ rapporte, sur la foi de Guillaume de Nangis, que saint Louis, dans son voyage d'outre-mer, la faisait dire ainsi pour ne pas risquer que l'agitation du vaisseau fit répandre le vin consacré. Il cite aussi Génébrard, qui dit avoir assisté à Turin, en 1587, à une pareille messe célébrée dans une Église, mais après dîner, et fort tard, pour les funérailles d'une personne noble.

Pierre le chantre parle aussi de la messe à deux, à trois, et même à quatre faces, dans laquelle le prêtre célébrait la messe du jour ou de la fête jusqu'à l'offertoire, puis il en recommençait une seconde, une troisième, et quelquefois une qua-

¹ L. I, ch. xv sur la liturgie.

trième, jusqu'au même endroit, ensuite il disait autant de secrètes qu'il avait commencé de messes; mais pour toutes il ne récitait qu'une fois le canon, et à la fin il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de messes¹.

Ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle que le mot de messe commença à signifier la célébration de l'eucharistie. Le savant Beatus Renanus, dans ses notes sur Tertullien², observe que saint Ambroise consacra cette expression du peuple prise de ce qu'on mettait dehors les catéchumènes après la lecture de l'Évangile.

On trouve dans les *Constitutions apostoliques*³ une liturgie sous le nom de saint Jacques, par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe, la primitive Église priait pour eux. Nous vous offrons encore, Seigneur, disait le célébrant, ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles, pour les patriarches, les prophètes, les justes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les lecteurs, les chantres, les vierges, les veuves, les laïques, et tous ceux dont les noms vous sont connus. Mais saint Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le quatrième siècle, y

¹ Bingham, *Origin. ecclés.*, tome VI, liv. xv, chap. iv, art. v.

² Liv. IV, contre Marcion. — ³ Liv. VIII, chap. xii.

substitue cette explication : Après cela, dit-il ¹, nous faisons commémoration de ceux qui sont morts avant nous, et premièrement des patriarches, des apôtres, des martyrs, afin que Dieu reçoive nos prières par leur intercession. Cela prouve, comme nous le dirons à l'article RELIQUES, que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'Église.

Noël Alexandre ² cite des actes de saint André, où l'on fait dire à cet apôtre : J'immole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu non les chairs des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'agneau immaculé, qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est sacrifié, et que tout le peuple fidèle en a mangé la chair : mais ce savant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième siècle. Le premier qui l'ait citée est Ethernus, évêque d'Osma en Espagne, qui écrivit contre Élipand en 788.

Abdias ³ rapporte que saint Jean, averti par le Seigneur de la fin de sa course, se prépara à la mort et recommanda son Église à Dieu. Puis ayant pris du pain qu'il se fit apporter, il leva les yeux au ciel, le bénit, le rompit, et le distribua à tous ceux qui étaient présents, en leur disant : Que mon partage soit le vôtre, et que le vôtre soit le

¹ Cinquième catéchèse. — ² Siècle I^{er}, page 109.

³ *Hist. apostolique*, liv. V, art. xxii et xxiii.

mien. Cette manière de célébrer l'eucharistie, qui veut dire action de grâces, est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet saint Luc¹ nous apprend que Jésus, après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui, leur dit : Faites ceci en mémoire de moi. Saint Matthieu² et saint Marc³ disent de plus que Jésus chanta un hymne. Saint Jean, qui ne parle dans son Évangile ni de la distribution du pain et du vin ni de l'hymne, s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses actes, dont voici le texte cité par le second concile de Nicée⁴ :

Avant que le Seigneur fût pris par les Juifs, dit cet apôtre bien-aimé de Jésus, il nous assembla tous et nous dit : Chantons un hymne à l'honneur du Père, après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle et de nous tenir tous par la main; puis s'étant mis au milieu du cercle, il nous dit : *Amen*, suivez-moi. Alors il commença le cantique, et dit : Gloire vous soit donnée, ô Père ! Nous répondimes tous : *Amen*. Jésus continuant à dire : Gloire au verbe, etc., gloire à l'esprit, etc., gloire à la grace; les apôtres répondaient toujours : *Amen*.

Après quelques autres doxologies, Jésus dit : Je

¹ Chap. xxii, v. 19. — ² Chap. xxvi, v. 30. — ³ Chap. xiv, v. 26. — ⁴ Col. 358.

veux être sauvé et je veux sauver : *Amen*. Je veux être délié et je veux délier : *Amen*. Je veux être blessé et je veux blesser : *Amen*. Je veux naître et je veux engendrer : *Amen*. Je veux manger et je veux être consumé : *Amen*. Je veux être écouté et je veux écouter : *Amen*. Je veux être compris de l'esprit, étant tout esprit, tout intelligence : *Amen*. Je veux être lavé et je veux laver : *Amen*. La grace mène la danse, je veux jouer de la flûte ; dansez tous : *Amen*. Je veux chanter des airs lugubres, lamentez-vous tous : *Amen*.

Saint-Augustin, qui commente une partie de cet hymne dans son épître ¹ à Ceretius, rapporte de plus ce qui suit : Je veux parer et être paré. Je suis une lampe pour ceux qui me voient et qui me connaissent. Je suis la porte pour tous ceux qui veulent y frapper. Vous qui voyez ce que je fais, gardez-vous bien d'en parler.

Cette danse de Jésus et des apôtres est visiblement imitée de celle des thérapeutes d'Égypte, lesquels après le souper dansaient dans leurs assemblées, d'abord partagés en deux chœurs, puis réunis les hommes et les femmes ensemble, après avoir, comme en la fête de Bacchus, avalé force vin céleste, comme dit Philon ².

On sait d'ailleurs que, suivant la tradition des Juifs, après leur sortie d'Égypte et le passage de

¹ Épître 237. — ² *Traité de la vie contemplative*.

la Mer-Rouge, d'où la solennité de Pâques prit son nom¹, Moïse et sa sœur rassemblèrent deux chœurs de musique, l'un composé d'hommes, l'autre de femmes, qui chantèrent en dansant un cantique d'actions de grâces. Ces instruments rassemblés sur-le-champ, ces chœurs arrangés avec tant de promptitude, la facilité avec laquelle les chants et la danse furent exécutés, supposent une habitude de ces deux exercices fort antérieure au moment de l'exécution.

Cet usage se perpétua dans la suite chez les Juifs². Les filles de Silo dansaient, selon la coutume, à la fête solennelle du Seigneur, quand les jeunes gens de la tribu de Benjamin, à qui on les avait refusées pour épouses, les enlevèrent par le conseil des vieillards d'Israël. Encore aujourd'hui dans la Palestine les femmes rassemblées auprès des tombeaux de leurs proches dansent d'une manière lugubre et poussent des cris lamentables³.

On sait aussi que les premiers chrétiens faisaient entre eux des agapes ou repas de charité, en mémoire de la dernière cène que Jésus célébra avec ses apôtres; les païens en prirent même occasion de leur faire les reproches les plus odieux; alors, pour en bannir toute ombre de licence, les pasteurs défendirent que le baiser de paix, par

¹ Exode, chap. xv; et Philon, *Vie de Moïse*, liv. I. — ² Les *Juges*, ch. xxi, v. 21. — ³ *Voyage de Le Brun*.

où finissait cette cérémonie, se donnât entre les personnes de sexe différent¹. Mais divers autres abus dont se plaignait déjà saint Paul², et que le concile de Gangre*, l'an 324, entreprit en vain de réformer, firent enfin abolir les agapes l'an 397, par le troisième concile de Carthage, dont le canon quarante et unième ordonna de célébrer les saints mystères à jeun.

On ne doutera pas que la danse n'accompagnât ces festins, si l'on fait attention que, suivant Scalliger, les évêques ne furent nommés *præsules* dans l'Église latine, à *præsiliendo*, que parcequ'ils commençaient la danse. Le picpus Hélyot, dans son *Histoire des ordres monastiques*, dit aussi que pendant les persécutions qui troublaient la paix des premiers chrétiens, il se forma des congrégations d'hommes et de femmes qui, à l'exemple des thérapeutes, se retirèrent dans les déserts; là ils se rassemblaient dans les hameaux les dimanches et les fêtes, et ils y dansaient pieusement en chantant les prières de l'Église.

En Portugal, en Espagne, dans le Roussillon, l'on exécute encore aujourd'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui

¹ Thomassin, *Discip. de l'Église*, part. III, ch. XLVII, n° 1. —

² Corinth. I, ch. XI. — * Ville de Paphlagonie.

lui sont dédiées, et passent la nuit à danser en rond et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal Ximenès rétablit de son temps, dans la cathédrale de Tolède, l'ancien usage des messes mosarabes, pendant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même on voyait encore, vers le milieu du dernier siècle, les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant : « Sant « Marcian, pregas per nous, et nous epingaren « per bous; » c'est-à-dire : Saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous.

Enfin le jésuite Ménestrier, dans la préface de son *Traité des ballets*, publié en 1682, dit qu'il avait vu encore les chanoines de quelques églises, qui le jour de Pâques prenaient par la main les enfants de chœur, et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. Ce que nous avons dit à l'article **KALENDES** des danses extravagantes de la fête des fous, nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe, lesquelles plus elles ont de gravité, plus elles sont propres à en imposer aux simples.

MESSIE.

AVERTISSEMENT.

« Cet article est de M. Polier de Bottens, d'une
« ancienne famille de France, établie depuis deux
« cents ans en Suisse. Il est premier pasteur de
« Lausanne. Sa science est égale à sa piété. Il com-
« posa cet article pour le grand *Dictionnaire ency-
« clopédique*, dans lequel il fut inséré. On en sup-
« prima seulement quelques endroits, dont les
« examinateurs crurent que des catholiques moins
« savants et moins pieux que l'auteur pourraient
« abuser. Il fut reçu avec l'applaudissement de
« tous les sages.

« On l'imprima en même temps dans un autre
« petit dictionnaire, et on l'attribua en France à
« un homme qu'on n'était pas fâché d'inquiéter.
« On supposa que l'article était impie, parcequ'on
« le supposait d'un laïque, et on se déchaîna contre
« l'ouvrage et contre l'auteur prétendu. L'homme
« accusé se contenta de rire de cette méprise. Il
« voyait avec compassion sous ses yeux cet exem-
« ple des erreurs et des injustices que les hommes
« commettent tous les jours dans leurs jugements,
« car il avait le manuscrit du sage et savant pré-
« tre écrit tout entier de sa main. Il le possède en-
« core. Il sera montré à qui voudra l'examiner.

« On y verra jusqu'aux ratures faites alors par ce
« laïque même, pour prévenir les interprétations
« malignes.

« Nous réimprimons donc aujourd'hui cet ar-
« ticle dans toute l'intégrité de l'original. Nous en
« avons retranché pour ne pas répéter ce que nous
« avons imprimé ailleurs; mais nous n'avons pas
« ajouté un seul mot.

« Le bon de toute cette affaire, c'est qu'un con-
« frère de l'auteur respectable écrivit les choses du
« monde les plus ridicules contre cet article de son
« confrère, croyant écrire contre un ennemi com-
« mun. Cela ressemble à ces combats de nuit, dans
« lesquels on se bat contre ses camarades.

« Il est arrivé mille fois que des controversistes
« ont condamné des passages de saint Augustin,
« de saint Jérôme, ne sachant pas qu'ils fussent
« de ces Pères. Ils anathématiseraient une partie
« du *Nouveau Testament* s'ils n'avaient point ouï
« dire de qui est ce livre. C'est ainsi qu'on juge
« trop souvent. »

Messie, *Messias*, ce terme vient de l'hébreu; il est synonyme au mot grec *Christ*. L'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion, et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'oïnt par excellence, ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait, après la venue duquel il soupire encore, et que les chrétiens trouvent dans

la personne de Jésus, fils de Marie, qu'ils regardent comme l'oint du Seigneur, le Messie promis à l'humanité : les Grecs emploient aussi le mot d'*Alèlimmenos*¹ (Ἀληλιμμένος), qui signifie la même chose que *Christos*.

Nous voyons dans l'*Ancien Testament* que le mot de Messie, loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait, ne l'était pas seulement aux vrais et fidèles serviteurs de Dieu, mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes idolâtres, qui étaient dans la main de l'Éternel les ministres de ses vengeances, ou des instruments pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'*Ecclésiastique* dit d'Elisée², *qui ungis reges ad pœnitentiam*, ou comme l'ont rendu les Septante, *ad vindictam*. « Vous oignez les rois pour exercer la vengeance « du Seigneur. » C'est pourquoi il envoya un prophète pour oindre Jéhu roi d'Israël. Il annonça l'onction sacrée à Hazael roi de Damas et de Syrie³, ces deux princes étant les Messies du Très Haut pour venger les crimes et les abominations de la maison d'Achab.

Mais au XLV^e d'Isaïe, v. 1, le nom de Messie est

¹ On lisait ici *Elcimmeros*. Toutes les éditions de Voltaire ont été remplies jusqu'à présent de barbarismes semblables. (*Nouv. édit.*)

² *Ecclésiastiq.*, ch. XLVIII, v. 8.

³ III des *Rois*, ch. XIX, v. 15 et 16.

expressément donné à Cyrus. « Ainsi a dit l'Éternel à Cyrus son oint, son Messie, duquel j'ai pris
« la main droite, afin que je terrasse les nations
« devant lui, etc. »

Ézéchiél, au xxviii^e de ses révélations, v. 14, donne le nom de Messie au roi de Tyr, qu'il appelle aussi chérubin, et parle de lui et de sa gloire dans des termes pleins d'une emphase dont on sent mieux les beautés qu'on ne peut en saisir le sens. « Fils de l'homme, dit l'Éternel au prophète,
« prononce à haute voix une complainte sur le roi
« de Tyr, et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel, tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu,
« plein de sagesse et parfait en beautés ; tu as été
« le jardin d'Éden du Seigneur (ou suivant d'autres versions), tu étais toutes les délices du Seigneur ; ta couverture était de pierres précieuses
« de toutes sortes, de sardoine, de topaze, de jaspe,
« de chrysolite, d'onyx, de béril, de saphir, d'escarboucle, d'émeraude, et d'or. Ce que savaient
« faire tes tambours et tes flûtes a été chez toi ; ils
« ont été tout prêts au jour que tu fus créé ; tu as
« été un chérubin, un Messie pour servir de protection ; je t'avais établi ; tu as été dans la sainte
« montagne de Dieu ; tu as marché entre les pierres
« flamboyantes, tu as été parfait en tes voies, dès
« le jour que tu fus créé, jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en toi. »

Au reste, le nom de *Messiah*, en grec *Christ*, se donnait aux rois, aux prophètes, et aux grands-prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le I^{er} livre des *Rois*, ch. XII, v. 5 : « Le Seigneur et son Messie « sont témoins, » c'est-à-dire « le Seigneur et le roi « qu'il a établi. » Et ailleurs : « Ne touchez point mes « oints, et ne faites aucun mal à mes prophètes. » David, animé de l'esprit de Dieu, donne dans plus d'un endroit à Saül son beau-père, qui le persécutait, et qu'il n'avait pas sujet d'aimer ; il donne, dis-je, à ce roi réprouvé, et de dessus lequel l'esprit de l'Éternel s'était retiré, le nom et la qualité d'oint, de Messie du Seigneur. « Dieu me garde, dit-il frè-
« quemment, de porter ma main sur l'oint du Sei-
« gneur, sur le Messie de Dieu. »

Si le beau nom de Messie, d'oint de l'Éternel, a été donné à des rois idolâtres, à des princes cruels et tyrans, il a été très employé dans nos anciens oracles pour désigner véritablement l'oint du Seigneur, ce Messie par excellence, objet du desir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël. Ainsi Anne, mère de Samuel, conclut son cantique par ces paroles remarquables, et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi¹, puisqu'on sait que pour lors les Hébreux n'en avaient point : « Le Sei-
« gneur jugera les extrémités de la terre ; il don-
« nera l'empire à son roi, il relèvera la corne de

¹ I. *Rois*, ch. II, v. 10.

« son Christ, de son Messie. » On trouve ce même mot dans les oracles suivants : Psaume II, v. 2 ; psaume XXVII, v. 8 ; Jérémie (*Thren.*), IV, v. 20 ; Daniel, IX, v. 26 ; Habacuc, III, v. 13.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles, et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au Messie, il en résulte des contrastes en quelque sorte inconciliables, et qui justifient jusqu'à un certain point l'obstination du peuple à qui ces oracles furent donnés.

Comment en effet concevoir, avant que l'événement l'eût si bien justifié dans la personne de Jésus, fils de Marie ; comment concevoir, dis-je, une intelligence en quelque sorte divine et humaine tout ensemble, un être grand et abaissé qui triomphe du diable, et que cet esprit infernal, ce prince des puissances de l'air, tente, emporte et fait voyager malgré lui, maître et serviteur, roi et sujet, sacrificateur et victime tout ensemble, mortel et vainqueur de la mort, riche et pauvre, conquérant glorieux dont le règne éternel n'aura point de fin, qui doit soumettre toute la nature par ses prodiges, et cependant qui sera un homme de douleur, privé des commodités, souvent même de l'absolument nécessaire dans cette vie dont il se dit le roi, et qu'il vient combler de gloire et d'honneurs, terminant une vie innocente, malheureuse, sans cesse contredite et traversée, par

un supplice également honteux et cruel, trouvant même dans cette humiliation, cet abaissement extraordinaire, la source d'une élévation unique qui le conduit au plus haut point de gloire, de puissance et de félicité, c'est-à-dire au rang de la première des créatures?

Tous les chrétiens s'accordent à trouver ces caractères, en apparence si incompatibles, dans la personne de Jésus de Nazareth qu'ils appellent le Christ; ses sectateurs lui donnaient ce titre par excellence, non qu'il eût été oint d'une manière sensible et matérielle, comme l'ont été anciennement quelques rois, quelques prophètes et quelques sacrificateurs, mais parceque l'esprit divin l'avait désigné pour ces grands offices, et qu'il avait reçu l'onction spirituelle nécessaire pour cela.

(A) Nous en étions là sur un article aussi important, lorsqu'un prédicateur hollandais, plus célèbre par cette découverte que par les médiocres productions d'un génie d'ailleurs faible et

(A) On supprima dans les *Dictionnaires* (depuis A jusqu'à B) tout ce paragraphe concernant le prédicateur hollandais, parcequ'on le crut hors d'œuvre*.

* Cette note existe telle qu'on la lit ici dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie*. Le morceau auquel elle se rapporte (c'est-à-dire les six alinéa qui suivent) ne se trouve en effet ni dans les premières éditions du *Dictionnaire philosophique*, ni dans la *Raison par alphabet*, qui sont les ouvrages désignés ici par le mot *Dictionnaires*.

peu instruit, nous a fait voir que notre Seigneur Jésus était le Christ, le Messie de Dieu, ayant été oint dans les trois plus grandes époques de sa vie, pour être notre roi, notre prophète, et notre sacrificateur.

Lors de son baptême, la voix du souverain maître de la nature le déclare son fils, son unique, son bien-aimé, et par-là même son représentant.

Sur le Thabor, transfiguré, associé à Moïse et à Élie, cette même voix surnaturelle l'annonce à l'humanité comme le fils de celui qui anime et envoie les prophètes, et qui doit être écouté par préférence.

Dans Gethsémané, un ange descend du ciel pour le soutenir dans les angoisses extrêmes où le réduit l'approche de son supplice; il le fortifie contre les frayeurs cruelles d'une mort qu'il ne peut éviter, et le met en état d'être un sacrificateur d'autant plus excellent qu'il est lui-même la victime innocente et pure qu'il va offrir.

Le judicieux prédicateur hollandais, disciple de l'illustre Coccéius, trouve l'huile sacramentale de ces diverses onctions célestes dans les signes visibles que la puissance de Dieu fit paraître sur son oint : dans son baptême, *l'ombre de la colombe* qui représentait le Saint-Esprit qui descendit sur lui; au Thabor, *la nue miraculeuse* qui le couvrit;

en Gethsémané, *la sueur de grumeaux de sang* dont tout son corps fut couvert.

Après cela, il faut pousser l'incrédulité à son comble pour ne pas reconnaître à ces traits l'oïnt du Seigneur par excellence, le Messie promis; et l'on ne pourrait sans doute assez déplorer l'aveuglement inconcevable du peuple juif, s'il ne fût entré dans le plan de l'infinie sagesse de Dieu, et n'eût été, dans ses vues toutes miséricordieuses, essentiel à l'accomplissement de son œuvre, et au salut de l'humanité (B).

Mais aussi il faut convenir que dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif, et après toutes les glorieuses promesses que l'Éternel lui avait faites si souvent, il devait soupirer après la venue d'un Messie, l'envisager comme l'époque de son heureuse délivrance; et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur Jésus, d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit, et d'être plus sensible aux besoins présents, que flatté des avantages à venir, et toujours incertains par-là même.

Au reste, on doit croire qu'Abraham, et après lui un assez petit nombre de patriarches et de prophètes, ont pu se faire une idée de la nature du règne spirituel du Messie; mais ces idées durent rester dans le petit cercle des inspirés; et il n'est

pas étonnant qu'inconnues à la multitude, ces notions se soient altérées au point que lorsque le Sauveur parut dans la Judée, le peuple et ses docteurs, ses princes même, attendaient un monarque, un conquérant, qui par la rapidité de ses conquêtes devait s'assujettir tout le monde; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject, en apparence misérable de Jésus-Christ? Aussi, scandalisés de l'entendre s'annoncer comme le Messie, ils le persécutèrent, le rejetèrent, et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là, ne voyant rien qui achemine à l'accomplissement de leurs oracles, et ne voulant point y renoncer, ils se livrent à toutes sortes d'idées plus chimériques les unes que les autres.

Ainsi, lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne, qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement, et appliquer à Jésus-Christ la plupart de leurs anciens oracles, ils se sont avisés, contre le sentiment de leurs pères, de nier que les passages que nous leur alléguons dussent s'entendre du Messie, tordant ainsi nos saintes Écritures à leur propre perte.

Quelques uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus; qu'en vain on soupire après la venue du Messie, puisqu'il est déjà venu en la personne d'Ézéchias. C'était le sentiment du fameux Hillel. D'autres, plus relâchés, ou cédant

avec politique aux temps et aux circonstances, prétendent que la croyance de la venue d'un Messie n'est point un article fondamental de foi, et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi, on ne lui donne qu'une légère atteinte. C'est ainsi que le juif Albo disait au pape que nier la venue du Messie, c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.

Le fameux rabbin Salomon Jarchi ou Raschi, qui vivait au commencement du douzième siècle, dit, dans ses *Talmudiques*, que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière destruction de Jérusalem par les armées romaines; c'est, comme on dit, appeler le médecin après la mort.

Le rabbin Kimchi, qui vivait aussi au douzième siècle, annonçait que le Messie, dont il croyait la venue très prochaine, chasserait de la Judée les chrétiens qui la possédaient pour lors; il est vrai que les chrétiens perdirent la Terre-Sainte, mais ce fut Saladin qui les vainquit: pour peu que ce conquérant eût protégé les Juifs, et se fût déclaré pour eux, il est vraisemblable que dans leur enthousiasme ils en auraient fait leur Messie.

Les auteurs sacrés, et notre Seigneur Jésus lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude à des jours de noces, à des

festins ; mais les talmudistes ont étrangement abusé de ces paraboles ; selon eux , le Messie donnera à son peuple , rassemblé dans la terre de Canaan , un repas dont le vin sera celui qu'Adam lui-même fit dans le paradis terrestre , et qui se conserve dans de vastes celliers , creusés par les anges au centre de la terre.

On servira pour entrée le fameux poisson appelé le grand Léviathan , qui avale tout d'un coup un poisson moins grand que lui , lequel ne laisse pas d'avoir trois cents lieues de long ; toute la masse des eaux est portée sur Léviathan. Dieu au commencement en créa un mâle et un autre femelle ; mais de peur qu'ils ne renversassent la terre , et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables , Dieu tua la femelle , et la sala pour le festin du Messie.

Les rabbins ajoutent qu'on tuera pour ce repas le taureau Béhémoth , qui est si gros qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes : la femelle de ce taureau fut tuée au commencement du monde , afin qu'une espèce si prodigieuse ne se multipliât pas , ce qui n'aurait pu que nuire aux autres créatures ; mais ils assurent que l'Éternel ne la sala pas , parceque la vache salée n'est pas si bonne que la léviathane. Les Juifs ajoutent encore si bien foi à toutes ces rêveries rabbiniques , que souvent ils jurent sur leur part du bœuf Béhé-

moth, comme quelques chrétiens impies jurent sur leur part du paradis.

Après des idées si grossières sur la venue du Messie et sur son règne, faut-il s'étonner si les Juifs tant anciens que modernes, et plusieurs même des premiers chrétiens, malheureusement imbus de toutes ces rêveries, n'ont pu s'élever à l'idée de la nature divine de l'oïnt du Seigneur, et n'ont pas attribué la qualité de dieu au Messie? Voyez comme les Juifs s'expriment là-dessus dans l'ouvrage intitulé *Judæi Lusitani Quæstiones ad Christianos*¹. « Reconnaître, disent-ils, un homme-Dieu, « c'est s'abuser soi-même, c'est se forger un mons-
« tre, un centaure, le bizarre composé de deux na-
« tures qui ne sauraient s'allier. » Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit homme-Dieu, qu'ils distinguent expressément entre Dieu et David, qu'ils déclarent le premier maître et le second serviteur, etc.....

Lorsque le Sauveur parut, les prophéties, quoique claires, furent malheureusement obscurcies par les préjugés sucés avec le lait. Jésus-Christ lui-même, ou par ménagement, ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité : « Il voulait, dit saint
« Chrysostôme, accoutumer insensiblement ses au-

¹ Quæst. 1, II, IV, XXIII, etc.

« diteurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus « de la raison. » S'il prend l'autorité d'un Dieu en pardonnant les péchés, cette action soulève tous ceux qui en sont les témoins; ses miracles les plus évidents ne peuvent convaincre de sa divinité ceux même en faveur desquels il les opère. Lorsque devant le tribunal du souverain sacrificateur il avoue, avec un modeste détour, qu'il est le fils de Dieu, le grand-prêtre déchire sa robe et crie au blasphème. Avant l'envoi du Saint-Esprit, les apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître; il les interroge sur ce que le peuple pense de lui; ils répondent que les uns le prennent pour Élie, les autres pour Jérémie, ou pour quelque autre prophète. Saint Pierre a besoin d'une révélation particulière pour connaître que Jésus est le Christ, le fils du Dieu vivant.

Les Juifs, révoltés contre la divinité de Jésus-Christ, ont eu recours à toutes sortes de voies pour détruire ce grand mystère; ils détournent le sens de leurs propres oracles, ou ne les appliquent pas au Messie; ils prétendent que le nom de Dieu, Éloï, n'est pas particulier à la divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité; ils citent en effet un très grand nombre de passages des saintes Écritures, qui justifient cette observation, mais qui ne donnent au-

cune atteinte aux termes exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

Enfin ils prétendent que si le Sauveur, et après lui les évangélistes, les apôtres et les premiers chrétiens, appellent Jésus le fils de Dieu, ce terme auguste ne signifiait, dans les temps évangéliques, autre chose que l'opposé de fils de Bélial, c'est-à-dire homme de bien, serviteur de Dieu, par opposition à un méchant, un homme qui ne craint point Dieu.

Si les Juifs ont contesté à Jésus-Christ la qualité de Messie et sa divinité, ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable, pour jeter sur sa naissance, sa vie et sa mort, tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur criminel acharnement.

De tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs, il n'en est point de plus odieux et de plus extravagant que le livre ancien intitulé *Sepher Toldos Jeschut*, tiré de la poussière par M. Vagenseil dans le second tome de son ouvrage intitulé *Tela ignea Satanæ*, etc.

C'est dans ce *Sepher Toldos Jeschut* qu'on lit une histoire monstrueuse de la vie de notre Sauveur, forgée avec toute la passion et la mauvaise foi possible. Ainsi, par exemple, ils ont osé écrire qu'un nommé Panther ou Pandera, habitant de Bethléem, était devenu amoureux d'une jeune femme

mariée à Jokanan. Il eut de ce commerce impur un fils qui fut nommé Jesua ou Jesu. Le père de cet enfant fut obligé de s'enfuir, et se retira à Babylone. Quant au jeune Jesu, on l'envoya aux écoles; mais, ajoute l'auteur, il eut l'insolence de lever la tête et de se découvrir devant les sacrificateurs, au lieu de paraître devant eux la tête baissée et le visage couvert, comme c'était la coutume; hardiesse qui fut vivement tancée; ce qui donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut trouvée impure, et l'exposa bientôt à l'ignominie.

Ce détestable livre *Sepher Toldos Jeschut* était connu dès le second siècle; Celse le cite avec confiance, et Origène le réfute au chapitre neuvième.

Il y a un autre livre intitulé aussi *Toldos Jeschut*, publié l'an 1705 par M. Huldric, qui suit de plus près l'Évangile de l'enfance, mais qui commet à tout moment les anachronismes les plus grossiers; il fait naître et mourir Jésus-Christ sous le règne d'Hérode-le-Grand; il veut que ce soit à ce prince qu'aient été faites les plaintes sur l'adultère de Panther et de Marie mère de Jésus.

L'auteur, qui prend le nom de Jonatham, qui se dit contemporain de Jésus-Christ et demeurant à Jérusalem, avance qu'Hérode consulta sur le fait de Jésus-Christ les sénateurs d'une ville dans la terre de Césaréc: nous ne suivrons pas un auteur aussi absurde dans toutes ses contradictions.

Cependant c'est à la faveur de toutes ces calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les chrétiens et contre l'Évangile; ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du *Vieux Testament*, et pour répandre des doutes et des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur.

Ahmed-ben-Cassum-la-Andacousi, Maure de Grenade, qui vivait sur la fin du seizième siècle, cite un ancien manuscrit arabe qui fut trouvé avec seize lames de plomb, gravées en caractères arabes, dans une grotte près de Grenade. Don Pedro y Quinones, archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, qu'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen de plusieurs années, elles ont enfin été condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'Alexandre VII; elles ne renferment que des histoires fabuleuses touchant la vie de Marie et de son fils.

Le nom de Messie, accompagné de l'épithète de faux, se donne encore à ces imposteurs qui dans divers temps ont cherché à abuser la nation juive. Il y eut de ces faux messies avant même la venue du véritable oint de Dieu. Le sage Gamaliel parle¹ d'un nommé Théodas, dont l'histoire se lit dans les antiquités judaïques de Josèphe, liv. XX, chap. II.

¹ *Act. apost.*, c. v, v. 34, 35, 36.

Il se vantait de passer le Jourdain à pied sec ; il attira beaucoup de gens à sa suite : mais les Romains étant tombés sur sa petite troupe la dissipèrent , coupèrent la tête au malheureux chef , et l'exposèrent dans Jérusalem.

Gamaliel parle aussi de Judas le Galiléen , qui est sans doute le même dont Josèphe fait mention dans le douzième chapitre du second livre de la guerre des Juifs. Il dit que ce faux prophète avait ramassé près de trente mille hommes ; mais l'hyperbole est le caractère de l'historien juif.

Dès les temps apostoliques , l'on vit Simon surnommé le magicien¹ , qui avait su séduire les habitants de Samarie , au point qu'ils le considéraient comme *la vertu de Dieu*.

Dans le siècle suivant , l'an 178 et 179 de l'ère chrétienne , sous l'empire d'Adrien , parut le faux messie Barchochébas , à la tête d'une armée. L'empereur envoya contre lui Julius Severus , qui , après plusieurs rencontres , enferma les révoltés dans la ville de Bither ; elle soutint un siège opiniâtre et fut emportée : Barchochébas y fut pris et mis à mort. Adrien crut ne pouvoir mieux prévenir les continuelles révoltes des Juifs , qu'en leur défendant par un édit d'aller à Jérusalem ; il établit même des gardes aux portes de cette ville , pour en défendre l'entrée aux restes du peuple d'Israël.

¹ *Act. apost.* c. viii, v. 9, 10.

On lit dans Socrate, historien ecclésiastique¹, que l'an 434 il parut dans l'île de Candie un faux messie qui s'appelait Moïse. Il se disait l'ancien libérateur des Hébreux, ressuscité pour les délivrer encore.

Un siècle après, en 530, il y eut dans la Palestine un faux messie nommé Julien; il s'annonçait comme un grand conquérant, qui, à la tête de sa nation, détruirait par les armes tout le peuple chrétien; séduits par ses promesses, les Juifs armés massacrèrent plusieurs chrétiens. L'empereur Justinien envoya des troupes contre lui; on livra bataille au faux Christ; il fut pris, et condamné au dernier supplice.

Au commencement du huitième siècle, Serenus, juif espagnol, se porta pour messie, prêcha, eut des disciples, et mourut comme eux dans la misère.

Il s'éleva plusieurs faux messies dans le douzième siècle. Il en parut un en France sous Louis-le-Jeune; il fut pendu lui et ses adhérents, sans qu'on ait jamais su les noms ni du maître ni des disciples.

Le treizième siècle fut fertile en faux messies; on en compte sept ou huit qui parurent en Arabie, en Perse, dans l'Espagne, en Moravie: l'un d'eux, qui se nommait *David el Rey*, passe pour

¹ Socr. *Hist. eccl.*, l. II, c. xxxviii.

avoir été un très grand magicien ; il séduisit les Juifs, et se vit à la tête d'un parti considérable ; mais ce messie fut assassiné.

Jacques Zieglerne de Moravie, qui vivait au milieu du seizième siècle, annonçait la prochaine manifestation du Messie, né, à ce qu'il assurait, depuis quatorze ans ; il l'avait vu, disait-il, à Strasbourg, et il gardait avec soin une épée et un sceptre pour les lui mettre en main dès qu'il serait en âge d'enseigner.

L'an 1624, un autre Zieglerne confirma la prédiction du premier.

L'an 1666, Sabataï-Sévi, né dans Alep, se dit le Messie prédit par les Zieglernes. Il débuta par prêcher sur les grands chemins et au milieu des campagnes ; les Turcs se moquaient de lui, pendant que ses disciples l'admiraient. Il paraît qu'il ne mit pas d'abord dans ses intérêts le gros de la nation juive, puisque les chefs de la synagogue de Smyrne portèrent contre lui une sentence de mort ; mais il en fut quitte pour la peur et le bannissement.

Il contracta trois mariages, et l'on prétend qu'il n'en consumma point, disant que cela était au-dessous de lui. Il s'associa un nommé Nathan-Lévi : celui-ci fit le personnage du prophète Élie, qui devait précéder le Messie. Ils se rendirent à Jérusalem, et Nathan y annonça Sabataï-Sévi

comme le libérateur des nations. La populace juive se déclara pour eux; mais ceux qui avaient quelque chose à perdre les anathématisèrent.

Sévi, pour fuir l'orage, se retira à Constantinople, et de là à Smyrne; Nathan-Lévi lui envoya quatre ambassadeurs, qui le reconnurent et le saluèrent publiquement en qualité de messie; cette ambassade en imposa au peuple, et même à quelques docteurs, qui déclarèrent Sabataï-Sévi messie et roi des Hébreux. Mais la synagogue de Smyrne condamna son roi à être empalé.

Sabataï se mit sous la protection du cadî de Smyrne, et eut bientôt pour lui tout le peuple juif; il fit dresser deux trônes, un pour lui et l'autre pour son épouse favorite; il prit le nom de roi des rois, et donna à Joseph Sévi son frère celui de roi de Juda. Il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman assurée. Il poussa même l'insolence jusqu'à faire ôter de la liturgie juive le nom de l'empereur, et à y faire substituer le sien.

On le fit mettre en prison aux Dardanelles; les Juifs publièrent qu'on n'épargnait sa vie que parce que les Turcs savaient bien qu'il était immortel. Le gouverneur des Dardanelles s'enrichit des présents que les Juifs lui prodiguèrent pour visiter leur roi, leur messie prisonnier, qui dans les fers conservait toute sa dignité, et se faisait baiser les pieds.

Cependant le sultan, qui tenait sa cour à An-

drinople, voulut faire finir cette comédie; il fit venir Sévi, et lui dit que s'il était messie il devait être invulnérable; Sévi en convint. Le grand-seigneur le fit placer pour but aux flèches de ses icoglans; le messie avoua qu'il n'était point invulnérable, et protesta que Dieu ne l'envoyait que pour rendre témoignage à la sainte religion musulmane. Fustigé par les ministres de la loi, il se fit mahométan, et il vécut et mourut également méprisé des Juifs et des musulmans; ce qui a si fort décrédité la profession de faux messie, que Sévi est le dernier qui ait paru*.

MÉTAMORPHOSE, MÉTEMPSYCOSE.

N'est-il pas bien naturel que toutes les métamorphoses dont la terre est couverte aient fait imaginer dans l'Orient, où on a imaginé tout, que nos ames passaient d'un corps à un autre? un point presque imperceptible devient un ver, ce ver devient papillon; un gland se transforme en chêne; un œuf en oiseau; l'eau devient nuage et tonnerre; le bois se change en feu et en cendre; tout paraît enfin métamorphosé dans la nature. On attribua bientôt aux ames, qu'on regardait comme des figures légères, ce qu'on voyait sensiblement dans des corps plus grossiers. L'idée de

* Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. cxci, où l'histoire de Sévi est plus détaillée.

la métempsychose est peut-être le plus ancien dogme de l'univers connu, et il régné encore dans une grande partie de l'Inde et de la Chine.

Il est encore très naturel que toutes les métamorphoses dont nous sommes les témoins aient produit ces anciennes fables qu'Ovide a recueillies dans son admirable ouvrage. Les Juifs mêmes ont eu aussi leurs métamorphoses. Si Niobé fut changée en marbre, Édith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. Si Eurydice resta dans les enfers pour avoir regardé derrière elle, c'est aussi pour la même indiscretion que cette femme de Loth fut privée de la nature humaine. Le bourg qu'habitaient Baucis et Philémon en Phrygie est changé en un lac; la même chose arrive à Sodome. Les filles d'Anius changeaient l'eau en huile; nous avons dans l'Écriture une métamorphose à-peu-près semblable, mais plus vraie et plus sacrée. Cadmus fut changé en serpent; la verge d'Aaron devint serpent aussi.

Les dieux se changeaient très souvent en hommes; les Juifs n'ont jamais vu les anges que sous la forme humaine: les anges mangèrent chez Abraham. Paul, dans son Épître aux Corinthiens, dit que l'ange de Satan lui a donné des soufflets :

Ἄγγελος Σατάν, ἵνα με κολαφίῃ¹.

¹ « Angelus Satanæ, qui me colaphizet. » (II. Cor., c. XII, v. 7.)
(Nouv. édit.)

MÉTAPHYSIQUE.

Trans naturam, au-delà de la nature. Mais ce qui est au-delà de la nature est-il quelque chose? par nature on entend donc matière? et métaphysique est ce qui n'est pas matière.

Par exemple, votre raisonnement, qui n'est ni long, ni large, ni haut, ni solide, ni pointu;

Votre ame, à vous inconnue, qui produit votre raisonnement;

Les esprits dont on a toujours parlé, auxquels on a donné long-temps un corps si délié qu'il n'était plus corps, et auxquels on a ôté enfin toute ombre de corps, sans savoir ce qui leur restait;

La manière dont ces esprits sentent sans avoir l'embarras des cinq sens, celle dont ils pensent sans tête, celle dont ils se communiquent leurs pensées sans paroles et sans signes;

Enfin, Dieu, que nous connaissons par ses ouvrages, mais que notre orgueil veut définir; Dieu, dont nous sentons le pouvoir immense; Dieu, entre lequel et nous est l'abyme de l'infini, et dont nous osons sonder la nature;

Ce sont là les objets de la métaphysique.

On pourrait encore y joindre les principes mêmes des mathématiques, des points sans étendue, des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, des unités divisibles à l'infini, etc.

Bayle lui-même croyait que ces objets étaient des êtres de raison ; mais ce ne sont en effet que les choses matérielles considérées dans leurs masses, dans leurs superficies, dans leurs simples longueurs ou largeurs, dans les extrémités de ces simples longueurs ou largeurs. Toutes les mesures sont justes et démontrées, et la métaphysique n'a rien à voir dans la géométrie.

C'est pourquoi on peut être métaphysicien sans être géomètre. La métaphysique est plus amusante ; c'est souvent le roman de l'esprit. En géométrie, au contraire, il faut calculer, mesurer. C'est une gêne continuelle, et plusieurs esprits ont mieux aimé rêver doucement que se fatiguer.

MIRACLES.

SECTION PREMIÈRE.

Un miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable ; en ce cas, tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent millions de globes autour d'un million de soleils, l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons miracle la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune ; qu'un mort fasse à pied deux lieues de chemin

en portant sa tête entre ses bras, nous appelons cela un miracle.

Plusieurs physiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles, et voici leurs arguments.

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à-la-fois immuable et violée. Mais une loi, leur dit-on, étant établie par Dieu même, ne peut-elle être suspendue par son auteur? Ils ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. Il ne pouvait, disent-ils, déranger sa machine que pour la faire mieux aller; or il est clair qu'étant Dieu il a fait cette immense machine aussi bonne qu'il l'a pu : s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière, il y a pourvu dès le commencement; ainsi il n'y changera jamais rien.

De plus, Dieu ne peut rien faire sans raison; or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage?

C'est en faveur des hommes, leur dit-on. C'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hom-

mes en particulier , et non pas pour tout le genre humain : encore même le genre humain est bien peu de chose ; il est beaucoup moindre qu'une petite fourmilière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde des folies d'imaginer que l'Être infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis, sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers ?

Mais supposons que Dieu ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des faveurs particulières : faudra-t-il qu'il change ce qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux ? il n'a certes aucun besoin de ce changement, de cette inconstance, pour favoriser ses créatures ; ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu, tout arrangé pour elles ; toutes obéissent irrévocablement à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi Dieu ferait-il un miracle ? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants ! Il dirait donc : Je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse,

et non de sa puissance; ce serait, ce semble, dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter (si des hommes peuvent insulter Dieu). C'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles, c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes; on leur dit : Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Être suprême, l'éternité de ses lois, la régularité de ses mondes infinis; notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événements naturels. Les filles du grand-prêtre Anius changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé, en vin, ou en huile; Athalide, fille de Mercure, ressuscita plusieurs fois; Esculape ressuscita Hippolyte; Hercule arracha Alceste à la mort; Hérès revint au monde après avoir passé quinze jours dans les enfers; Romulus et Rémus naquirent d'un dieu et d'une vestale; le palladium tomba du ciel dans la ville de Troie; la chevelure de Bérénice devint un assemblage d'étoiles; la cabane de Baucis et de Phlémon fut changée en un superbe temple; la tête d'Orphée rendait des oracles après sa mort; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles-mêmes au son de la flûte, en présence des Grecs; les guérisons fai-

tes dans le temple d'Esculape étaient innombrables, et nous avons encore des monuments chargés du nom des témoins oculaires des miracles d'Esculape.

Nommez-moi un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables, sur-tout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire.

Les philosophes ne répondent à ces objections qu'en riant et en levant les épaules; mais les philosophes chrétiens disent : Nous croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion; nous les croyons par la foi, et non par notre raison que nous nous gardons bien d'écouter; car lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot : nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, mais permettez-nous de douter un peu de plusieurs autres; souffrez, par exemple, que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand. Il assure qu'un petit moine était si fort accoutumé de faire des miracles, que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent. Le petit moine obéit; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit, il balançait entre le desir de lui sauver la vie et la sainte obédience. Il ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre, et courut vite conter à son prieur

l'état des choses. Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permission, et lui permit de l'achever, pourvu qu'il s'en tint là, et qu'il n'y revînt plus. On accorde aux philosophes qu'il faut un peu se défier de cette histoire.

Mais comment oseriez-vous nier, leur dit-on, que saint Gervais et saint Protais aient apparu en songe à saint Ambroise, qu'ils lui aient enseigné l'endroit où étaient leurs reliques? que saint Ambroise les ait déterrées, et qu'elles aient guéri un aveugle? Saint Augustin était alors à Milan; c'est lui qui rapporte ce miracle, *immenso populo teste*, dit-il dans sa *Cité de Dieu*, liv. XXII. Voilà un miracle des mieux constatés. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien, que Gervais et Protais n'apparaissent à personne, qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses; qu'ils n'ont pas plus de foi à cet aveugle qu'à celui de Vespasien; que c'est un miracle inutile, que Dieu ne fait rien d'inutile; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour saint Gervais et saint Protais ne me permet pas d'être de l'avis de ces philosophes; je rends compte seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de Lucien qui se trouve dans la mort de Peregrinus. « Quand un joueur « de gobelets adroit se fait chrétien, il est sûr de

« faire fortune. » Mais comme Lucien est un auteur profane, il ne doit avoir aucune autorité parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que l'évêque de Smyrne, saint Polycarpe, ayant été condamné à être brûlé, et étant jeté dans les flammes, ils entendirent une voix du ciel qui criait : *Courage, Polycarpe, sois fort, montre-toi homme*; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps, et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête, et que du milieu du bûcher il sortit une colombe; enfin on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ce miracle? disent les incrédules; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive? On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire.

Ceux qui fortifient leurs raisonnements par la science vous diront que les pères de l'Église ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisait plus de miracles de leur temps. Saint Chrysostôme dit expressément : « Les dons extraordinaires de l'es-

« prit étaient donnés même aux indignes, parce-
« qu'alors l'Église avait besoin de miracles; mais
« aujourd'hui ils ne sont pas même donnés aux
« dignes, parceque l'Église n'en a plus besoin. »
Ensuite il avoue qu'il n'y a plus personne qui res-
suscite les morts, ni même qui guérisse les malades.

Saint Augustin lui-même, malgré le miracle de Gervais et de Protais, dit dans sa *Cité de Dieu* :
« Pourquoi ces miracles qui se faisaient autrefois
« ne se font-ils plus aujourd'hui? » et il en donne
la même raison. « Cur, inquiunt, nunc illa mira-
« cula quæ prædicatis facta esse non fiunt? Pos-
« sem quidem dicere necessaria fuisse prius quàm
« crederet mundus: ad hoc, ut crederet mundus.»

On objecte aux philosophes que saint Augustin, malgré cet aveu, parle pourtant d'un vieux savetier d'Hippone qui, ayant perdu son habit, alla prier à la chapelle des vingt martyrs; qu'en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d'or, et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au savetier : Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent.

A cela les philosophes répondent qu'il n'y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature, que la physique n'est point du tout blessée qu'un poisson ait avalé un anneau d'or, et qu'un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier; qu'il n'y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que, selon saint Jérôme, dans sa *Vie de l'ermite Paul*, cet ermite eut plusieurs conversations avec des satyres et avec des faunes, qu'un corbeau lui apporta tous les jours, pendant trente ans, la moitié d'un pain pour son dîner, et un pain tout entier le jour que saint Antoine vint le voir, ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique, que des satyres et des faunes peuvent avoir existé, et qu'en tout cas, si ce conte est une puérilité, cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres. Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de saint Siméon Stylite, écrite par Théodoret; beaucoup de miracles qui passent pour authentiques dans l'Église grecque ont été révoqués en doute par plusieurs Latins, de même que des miracles latins ont été suspects à l'Église grecque; les protestants sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Église.

Un savant jésuite*, qui a prêché long-temps dans les Indes, se plaint de ce que ni ses confrères ni lui n'ont jamais pu faire de miracle. Xavier se lamente, dans plusieurs de ses lettres, de n'avoir point le don des langues; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette; cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit

* *Ospiniam*, page 230.

morts : c'est beaucoup ; mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont prétendu que l'abolissement* des jésuites en France est un beaucoup plus grand miracle que ceux de Xavier et d'Ignace.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont d'une vérité incontestable ; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miracles faits dans nos derniers temps, et qui n'ont pas eu une authenticité certaine.

On souhaiterait, par exemple, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris, ou de la société royale de Londres, et de la faculté de médecine, assistées d'un détachement du régiment des gardes, pour contenir la foule du peuple, qui pourrait, par son indiscretion, empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait, si tous les morts ressuscitaient, et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer, le tout pour prouver quelque vérité importante, comme, par exemple, la grace versatile. Ce

* Et leur résurrection ?

que je dirais, répondit le philosophe; je me ferais manichéen, je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait.

SECTION II.

Définissez les termes, vous dis-je, ou jamais nous ne nous entendrons. « *Miraculum, res miranda, prodigium, portentum, monstrum.* » Miracle, chose admirable; *prodigium*, qui annonce chose étonnante; *portentum*, porteur de nouveautés; *monstrum*, chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout, on raffina sur cette définition; on appela miracle ce qui est impossible à la nature; mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible. Car qu'est-ce que la nature? Vous entendez par ce mot l'ordre éternel des choses. Un miracle serait donc impossible dans cet ordre. En ce sens Dieu ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par miracle un effet dont vous ne pouvez voir la cause, en ce sens tout est miracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continuels. Un limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal, la production de chaque végétal, sont des miracles de tous les jours.

Mais nous sommes si accoutumés à ces prodiges, qu'ils ont perdu leur nom d'admirables, de miraculeux. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de miracle. C'est, selon l'opinion vulgaire, ce qui n'était jamais arrivé et ce qui n'arrivera jamais. Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de Samson, des discours de l'ânesse de Balaam, de ceux d'un serpent avec Ève, des quatre chevaux qui enlevèrent Élie, du poisson qui garda Jonas soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Égypte, des murs de Jéricho, du soleil et de la lune arrêtés à midi, etc., etc., etc., etc.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu, car on peut se tromper. On appelle un sot *témoin de miracles* : et non seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu, et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit; non seulement ils sont témoins de miracles, mais ils sont sujets de miracles. Ils ont été tantôt malades, tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups; ils ont traversé les airs sur un manche à balai; ils ont été incubes et succubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très sensés, se portant bien, et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut sur-tout qu'il ait été solennellement attesté par eux; car si on a besoin de formalités authentiques pour les

actes les plus simples, comme l'achat d'une maison, un contrat de mariage, un testament, quelles formalités ne faudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles, et dont le destin de la terre doit dépendre!

Quand un miracle authentique est fait, il ne prouve encore rien; car l'Écriture vous dit en vingt endroits que des imposteurs peuvent faire des miracles, et que si un homme, après en avoir fait, annonce un autre dieu que le dieu des Juifs, il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles, et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très bonne morale pour mieux séduire, et qu'il est reconnu que des fripons, comme les sorciers de Pharaon, peuvent faire des miracles, il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties, il faut les avoir entendu annoncer clairement, et les avoir vues s'accomplir réellement*. Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux, car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est

* Voyez l'article PROPHÉTIES.

nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation; et encore se trouvera-t-il des douteurs: car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle; et dès que l'intérêt s'en mêle, ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public, aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach, soyez sûr que ce miracle n'est qu'un tour de gibecière, ou un conte de vieille.

SECTION III.

Un gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des prodiges; ce sont là ses ministres et ses lettres-patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations, ou qui ouvre le fond de son abyme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que dans l'histoire juive tout est miracle depuis la création d'Adam et la formation d'Ève, pétrie d'une côte d'Adam, jusqu'au melch ou roitelet Saül.

Au temps de ce Saül, la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore par conséquent des miracles de temps en temps; mais ce n'est plus cette suite éclatante de prodiges qui

étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Égypte; le soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards déjà écrasés par une pluie de pierres tombées des nues. Un Samson n'extermine plus mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Les ânesses ne parlent plus, les murailles ne tombent plus au son du cornet; les villes ne sont plus abymées dans un lac par le feu du ciel, la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de Dieu se manifeste encore; l'ombre de Saül apparaît à une magicienne. Dieu lui-même promet à David qu'il défera les Philistins à Baal-pharasim.

« Dieu assemble son armée céleste du temps
« d'Achab, et demande aux esprits ¹ : Qui est-ce
« qui trompera Achab, et qui le fera aller à la
« guerre contre Ramoth en Galgala? Et un esprit
« s'avança devant le Seigneur, et dit: Ce sera moi
« qui le tromperai. » Mais ce ne fut que le prophète Michée qui fut témoin de cette conversation, encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète nommé Sédékias, pour avoir annoncé ce prodige.

Des miracles qui s'opèrent aux yeux de toute la nation, et qui changent les lois de la nature entière, on n'en voit guère jusqu'au temps d'Élie, à qui le Seigneur envoya un char de feu et des

¹ *Rois*, liv. III, ch. xxii.

chevaux de feu qui enlevèrent Élie des bords du Jourdain au ciel, sans qu'on sache en quel endroit du ciel.

Depuis le commencement des temps historiques, c'est-à-dire depuis les conquêtes d'Alexandre, vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs.

Quand Pompée vint s'emparer de Jérusalem, quand Crassus pille le temple, quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau, quand Antoine donne la Judée à l'Arabe Hérode, quand Titus prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par Adrien, il ne se fait aucun miracle. Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre. On commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines. Plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges.

Nous savons bien que la théocratie des Juifs était la seule véritable, et que celles des autres peuples étaient fausses; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs.

En Égypte, du temps de Vulcain et de celui d'Isis et d'Osiris, tout était hors des lois de la nature; tout y rentra sous les Ptolémées.

Dans les siècles de Phos, de Chrysos et d'Épheste, les dieux et les mortels conversaient très familièrement en Chaldée. Un dieu avertit le roi Xissutre qu'il y aura un déluge en Arménie, et

qu'il faut qu'il bâtit vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux Darius et aux Alexandre.

Le poisson Oannès sortait autrefois tous les jours de l'Euphrate pour aller prêcher sur le rivage. Il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui prêche. Il est bien vrai que saint Antoine de Padoue les a prêchés, mais c'est un fait qui arrive si rarement, qu'il ne tire pas à conséquence.

Numa avait de longues conversations avec la nymphe Égérie; on ne voit pas que César en eût avec Vénus, quoiqu'il descendît d'elle en droite ligne. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu.

Mais après s'être tiré d'un borbier pour quelque temps, il retombe dans un autre; à des siècles de politesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée; puis elle reparaît: c'est l'alternative continuelle du jour et de la nuit.

SECTION IV*.

De ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ.

Parmi les modernes, Thomas Woolston, doc-

* Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, cette section était la troisième parcequ'on n'y avait pas répété la première qui se trouvait déjà dans le *Dictionnaire philosophique portatif*. Une quatrième, intitulée *Miracles modernes*, se composait d'un morceau de la douzième lettre qu'on trouve dans les *Questions sur les miracles*. (*Facéties*)

teur de Cambridge, fut le premier, ce me semble, qui osa n'admettre dans les Évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel, et qui soutint effrontément qu'aucun des miracles de Jésus n'avait été réellement opéré. Il écrivit sans méthode, sans art, d'un style confus et grossier, mais non pas sans vigueur. Ses six discours contre les miracles de Jésus-Christ se vendaient publiquement à Londres dans sa propre maison. Il en fit en deux ans, depuis 1727 jusqu'à 1729, trois éditions de vingt mille exemplaires chacune; et il est difficile aujourd'hui d'en trouver chez les libraires.

Jamais chrétien n'attaqua plus hardiment le christianisme. Peu d'écrivains respectèrent moins le public, et aucun prêtre ne se déclara plus ouvertement l'ennemi des prêtres. Il osait même autoriser cette haine de celle de Jésus-Christ envers les pharisiens et les scribes, et il disait qu'il n'en serait pas comme lui la victime, parcequ'il était venu dans un temps plus éclairé.

Il voulut, à la vérité, justifier sa hardiesse en se sauvant par le sens mystique; mais il emploie des expressions si méprisantes et si injurieuses, que toute oreille chrétienne en est offensée.

Si on l'en croit¹, le diable envoyé par Jésus-Christ dans le corps de deux mille cochons est un

¹ Tome I, page 38.

vol fait au propriétaire de ces animaux. Si on en disait autant de Mahomet, on le prendrait pour un méchant sorcier, *a wizard*, un esclave juré du diable, *a sworn slave to the devil*. Et si le maître des cochons, et les marchands qui vendaient dans la première enceinte du temple des bêtes pour les sacrifices ¹, et que Jésus chassa à coups de fouet, vinrent demander justice quand il fut arrêté, il est évident qu'il dut être condamné, puisqu'il n'y a point de jurés en Angleterre qui ne l'eussent déclaré coupable.

Il dit la bonne aventure à la Samaritaine comme un franc bohémien ²; cela seul suffisait pour le faire chasser, comme Tibère en usait alors avec les devins. Je m'étonne, dit-il, que les bohémiens d'aujourd'hui, les *gipsies*, ne se disent pas les vrais disciples de Jésus, puisqu'ils font le même métier. Mais je suis fort aise qu'il n'ait pas extorqué de l'argent de la Samaritaine, comme font nos prêtres modernes, qui se font largement payer pour leurs divinations ³.

Je suis les numéros des pages. L'auteur passe de là à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. On ne sait, dit-il ⁴, s'il était monté sur un âne, ou sur une ânesse, ou sur un ânon, ou sur tous les trois à-la-fois.

Il compare Jésus tenté par le diable à saint

¹ Tome I, page 39. — ² Page 52. — ³ Page 55. — ⁴ Page 65.

Dunstan qui prit le diable par le nez¹, et il donne à saint Dunstan la préférence.

A l'article du miracle du figuier séché pour n'avoir pas porté des figues hors de la saison; c'était, dit-il², un vagabond, un gueux, tel qu'un frère quêteur, *a wanderer, a mendicant like a friar*, et qui, avant de se faire prédicateur de grand chemin, n'avait été qu'un misérable garçon charpentier, *no better than a journe-yman carpenter*. Il est surprenant que la cour de Rome n'ait pas parmi ses reliques quelque ouvrage de sa façon, un escabeau, un casse-noisette. En un mot, il est difficile de pousser plus loin le blasphème.

Il s'égaie sur la piscine probatique de Bethsaïda, dont un ange venait troubler l'eau tous les ans. Il demande comment il se peut que ni Flavius Josèphe, ni Philon, n'aient point parlé de cet ange; pourquoi saint Jean est le seul qui raconte ce miracle annuel; par quel autre miracle aucun Romain ne vit jamais cet ange³ et n'en entendit jamais parler.

L'eau changée en vin aux noces de Cana excite, selon lui, le rire et le mépris de tous les hommes qui ne sont pas abrutis par la superstition.

Quoi! s'écrie-t-il⁴, Jean dit expressément que les convives étaient déjà ivres, *methus tosi*, et Dieu

¹ Tome I, page 66. — ² Troisième discours, page 8. — ³ Tome I, page 60. — ⁴ Quatrième discours, page 31.

descendu sur la terre opère son premier miracle pour les faire boire encore !

Dieu fait homme commence sa mission par assister à une noce de village. Il n'est pas certain que Jésus et sa mère fussent ivres comme le reste de la compagnie¹. *Whether Jesus and his mother themselves were all cut as were others of the company, it is not certain.* Quoique la familiarité de la dame avec un soldat fasse présumer qu'elle aimait la bouteille, il paraît cependant que son fils était en pointe de vin, puisqu'il lui répondit avec tant d'aigreur et d'insolence², *waspishly and snappishly* : Femme, qu'ai-je affaire à toi ? Il paraît par ces paroles que Marie n'était point vierge, et que Jésus n'était point son fils ; autrement Jésus n'eût point ainsi insulté son père et sa mère, et violé un des plus sacrés commandements de la loi. Cependant il fait ce que sa mère lui demande, il remplit dix-huit cruches d'eau, et en fait du punch. Ce sont les propres paroles de Thomas Woolston. Elles saisissent d'indignation toute ame chrétienne.

C'est à regret, c'est en tremblant que je rapporte ces passages ; mais il y a eu soixante mille exemplaires de ce livre, portant tous le nom de l'auteur, et tous vendus publiquement chez lui. On ne peut pas dire que je le calomnie.

¹ Quatrième discours, page 32. — ² Page 34.

C'est aux morts ressuscités par Jésus-Christ qu'il en veut principalement. Il affirme qu'un mort ressuscité eût été l'objet de l'attention et de l'étonnement de l'univers, que toute la magistrature juive, que sur-tout Pilate, en auraient fait les procès-verbaux les plus authentiques; que Tibère ordonnait à tous les proconsuls, préteurs, présidents des provinces, de l'informer exactement de tout; qu'on aurait interrogé Lazare qui avait été mort quatre jours entiers, qu'on aurait voulu savoir ce qu'était devenue son ame pendant ce temps-là.

Avec quelle curiosité avide Tibère et tout le sénat de Rome ne l'eussent-ils pas interrogé; et non seulement lui, mais la fille de Jaïr et le fils de Naïm! Trois morts rendus à la vie auraient été trois témoignages de la divinité de Jésus, qui auraient rendu en un moment le monde entier chrétien. Mais, au contraire, tout l'univers ignore pendant plus de deux siècles ces preuves éclatantes. Ce n'est qu'au bout de cent ans que quelques hommes obscurs se montrent les uns aux autres dans le plus grand secret les écrits qui contiennent ces miracles. Quatre-vingt-neuf empereurs, en comptant ceux à qui on ne donna que le nom de *tyrans*, n'entendent jamais parler de ces résurrections qui devaient tenir toute la nature dans la surprise. Ni l'historien juif Flavius Josèphe, ni le savant Philon, ni aucun historien grec ou romain

ne fait mention de ces prodiges. Enfin, Woolston a l'impudence de dire que l'histoire de Lazare est si pleine d'absurdités, que saint Jean radotait quand il l'écrivit. *Is so brimful of absurdities that saint John, when he wrote it, had liv'd beyond his senses.* Pag. 38, tom. II.

Supposons, dit Woolston ¹, que Dieu envoyât aujourd'hui un ambassadeur à Londres pour convertir le clergé mercenaire, et que cet ambassadeur ressuscitât des morts, que diraient nos prêtres?

Il blasphème l'incarnation, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ, suivant les mêmes principes ². Il appelle ces miracles, l'imposture la plus effrontée et la plus manifeste qu'on ait jamais produite dans le monde. *The most manifest, and the most bare-faced imposture that ever was put upon the world.*

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore, c'est que chacun de ses discours est dédié à un évêque. Ce ne sont pas assurément des dédicaces à la française; il n'y a ni compliment ni flatterie: il leur reproche leur orgueil, leur avarice, leur ambition, leurs cabales; il rit de les voir soumis aux lois de l'état comme les autres citoyens.

A la fin, ces évêques, lassés d'être outragés par un simple membre de l'université de Cambridge,

¹ Tome II, page 47. — ² Tome II, discours vi, page 27.

implorèrent contre lui les lois auxquelles ils sont assujettis. Ils lui intentèrent procès au banc du roi par-devant le lord-justice Raymond, en 1729. Woolston fut mis en prison, et condamné à une amende et à donner caution pour cent cinquante livres sterling. Ses amis fournirent la caution, et il ne mourut point en prison, comme il est dit dans quelques uns de nos dictionnaires faits au hasard. Il mourut chez lui à Londres, après avoir prononcé ces paroles : *This is a pass that every man must come to*. C'est un pas que tout homme doit faire. Quelque temps avant sa mort, une dévote, le rencontrant dans la rue, lui cracha au visage; il s'essuya, et la salua. Ses mœurs étaient simples et douces : il s'était trop entêté du sens mystique, et avait blasphémé le sens littéral; mais il est à croire qu'il se repentit à la mort, et que Dieu lui a fait miséricorde.

En ce même temps parut en France le testament de Jean Meslier, curé de But et d'Étrepigni en Champagne, duquel nous avons déjà parlé à l'article *Contradiction*.

C'était une chose bien étonnante et bien triste que deux prêtres écrivissent en même temps contre la religion chrétienne. Le curé Meslier est encore plus emporté que Woolston; il ose traiter le transport de notre Sauveur par le diable sur la montagne, la noce de Cana, les pains et les pois-

sons, de contes absurdes, injurieux à la Divinité, qui furent ignorés pendant trois cents ans de tout l'empire romain, et qui enfin passèrent de la canaille jusqu'au palais des empereurs, quand la politique les obligea d'adopter les folies du peuple pour le mieux subjuguier. Les déclamations du prêtre anglais n'approchent pas de celles du prêtre champenois. Woolston a quelquefois des ménagements ; Meslier n'en a point ; c'est un homme si profondément ulcéré des crimes dont il a été témoin, qu'il en rend la religion chrétienne responsable, en oubliant qu'elle les condamne. Point de miracle qui ne soit pour lui un objet de mépris et d'horreur ; point de prophétie qu'il ne compare à celles de Nostradamus. Il va même jusqu'à comparer Jésus-Christ à don Quichotte, et saint Pierre à Sancho-Pança : et ce qui est plus déplorable, c'est qu'il écrivait ces blasphèmes contre Jésus-Christ entre les bras de la mort, dans un temps où les plus dissimulés n'osent mentir, et où les plus intrépides tremblent. Trop pénétré de quelques injustices de ses supérieurs, trop frappé des grandes difficultés qu'il trouvait dans l'Écriture, il se déchaîna contre elle plus que les Acosta et tous les Juifs, plus que les fameux Porphyre, les Celse, les Jamblique, les Julien, les Libanius, les Maxime, les Symmaque et tous les partisans de la raison humaine n'ont ja-

mais éclaté contre nos incompréhensibilités divines. On a imprimé plusieurs abrégés de son livre : mais heureusement ceux qui ont en main l'autorité les ont supprimés autant qu'ils l'ont pu*.

Un curé de Bonne-Nouvelle près de Paris** écrivit encore sur le même sujet ; de sorte qu'en même temps l'abbé Becheran et les autres convulsionnaires faisaient des miracles, et trois prêtres écrivaient contre les miracles véritables.

Le livre le plus fort contre les miracles et contre les prophéties est celui de milord Bolingbroke¹. Mais, par bonheur, il est si volumineux, si dénué de méthode, son style est si verbeux, ses phrases si longues, qu'il faut une extrême patience pour le lire.

Il s'est trouvé des esprits qui, étant enchantés des miracles de Moïse et de Josué, n'ont pas eu pour ceux de Jésus-Christ la vénération qu'on leur doit ; leur imagination, élevée par le grand spectacle de la mer qui ouvrait ses abîmes et qui suspendait ses flots pour laisser passer la horde hébraïque, par les dix plaies d'Égypte, par les astres qui s'arrêtaient dans leur course sur Gabaon et sur Aïalon, etc., ne pouvait plus se rabaisser à de petits miracles, comme de l'eau changée en

* *L'extrait*, fait par Voltaire, *du testament de J. Meslier*, est imprimé dans le tome XLIII de la présente édit., p. 245 et suiv.

** Dans Paris. — ¹ En six volumes.

vin, un figuier séché, des cochons noyés dans un lac.

Vagenseil disait avec impiété que c'était entendre une chanson de village au sortir d'un grand concert.

Le *Talmud* prétend qu'il y a eu beaucoup de chrétiens qui, comparant les miracles de l'*Ancien Testament* à ceux du *Nouveau*, ont embrassé le judaïsme: ils croyaient qu'il n'est pas possible que le maître de la nature eût fait tant de prodiges pour une religion qu'il voulait anéantir. Quoi! disaient-ils, il y aura eu pendant des siècles une suite de miracles épouvantables en faveur d'une religion véritable qui deviendra fausse! Quoi! Dieu même aura écrit que cette religion ne périra jamais, et qu'il faut lapider ceux qui voudront la détruire! et cependant il enverra son propre fils, qui est lui-même, pour anéantir ce qu'il a édifié pendant tant de siècles!

Il y a bien plus: ce fils, continuent-ils, ce Dieu éternel, s'étant fait Juif, est attaché à la religion juive pendant toute sa vie; il en fait toutes les fonctions, il fréquente le temple juif, il n'annonce rien de contraire à la loi juive, tous ses disciples sont Juifs, tous observent les cérémonies juives. Ce n'est certainement pas lui, disent-ils, qui a établi la religion chrétienne; ce sont des Juifs dissidents qui se sont joints à des platoniciens. Il

n'y a pas un dogme du christianisme qui ait été prêché par Jésus-Christ.

C'est ainsi que raisonnent ces hommes téméraires qui, ayant à-la-fois l'esprit faux et audacieux, osent juger les œuvres de Dieu, et n'admettent les miracles de l'*Ancien Testament* que pour rejeter tous ceux du *Nouveau*.

De ce nombre fut cet infortuné prêtre de Pont-à-Mousson en Lorraine, nommé Nicolas Antoine; on ne lui connaît point d'autre nom. Ayant reçu ce qu'on appelle les *quatre mineurs* en Lorraine, le prédicant Ferri, en passant à Pont-à-Mousson, lui donna de grands scrupules, et lui persuada que les quatre mineurs étaient le signe de la bête. Antoine, désespéré de porter le signe de la bête, le fit effacer par Ferri, embrassa la religion protestante, et fut ministre à Genève vers l'an 1630.

Plein de la lecture des rabbins, il crut que si les protestants avaient raison contre les papistes, les Juifs avaient bien plus raison contre toutes les sectes chrétiennes. Du village de Divonne, où il était pasteur, il alla se faire recevoir juif à Venise, avec un petit apprenti en théologie qu'il avait persuadé, et qui après l'abandonna, n'ayant point de vocation pour le martyre.

D'abord le ministre Nicolas Antoine s'abstint de prononcer le nom de Jésus-Christ dans ses sermons et dans ses prières : mais bientôt, échauffé

et enhardi par l'exemple des saints Juifs qui professaient hardiment le judaïsme devant les princes de Tyr et de Babylone, il s'en alla pieds nus à Genève confesser, devant les juges et devant les commis des halles, qu'il n'y a qu'une seule religion sur la terre, parcequ'il n'y a qu'un Dieu; que cette religion est la juive, qu'il faut absolument se faire circoncire; que c'est un crime horrible de manger du lard et du boudin. Il exhorta pathétiquement tous les Gênois qui s'attroupèrent à cesser d'être enfants de Bélial, à être bons Juifs, afin de mériter le royaume des cieux. On le prit, on le lia.

Le petit conseil de Genève, qui ne faisait rien alors sans consulter le conseil des prédicants, leur demanda leur avis. Les plus sensés de ces prêtres opinèrent à faire saigner Nicolas Antoine à la veine céphalique, à le baigner et le nourrir de bons potages, après quoi on l'accoutumerait insensiblement à prononcer le nom de Jésus-Christ, ou du moins à l'entendre prononcer sans grincer des dents comme il lui arrivait toujours. Ils ajoutèrent que les lois souffraient les Juifs, qu'il y en avait huit mille à Rome, que beaucoup de marchands sont de vrais Juifs; et que, puisque Rome admettait huit mille enfants de la synagogue, Genève pouvait bien en tolérer un. A ce mot de *tolérance* les autres pasteurs en plus grand

nombre, grinçant des dents beaucoup plus qu'Antoine au nom de Jésus-Christ, et charmés d'ailleurs de trouver une occasion de pouvoir faire brûler un homme, ce qui arrivait très rarement, furent absolument pour la brûlure. Ils décidèrent que rien ne servirait mieux à raffermir le véritable christianisme; que les Espagnols n'avaient acquis tant de réputation dans le monde que parce qu'ils faisaient brûler des Juifs tous les ans; et qu'après tout, si l'*Ancien Testament* devait l'emporter sur le *Nouveau*, Dieu ne manquerait pas de venir éteindre lui-même la flamme du bûcher, comme il fit dans Babylone pour Sidrac, Misac, et Abdenago; qu'alors on reviendrait à l'*Ancien Testament*; mais qu'en attendant il fallait absolument brûler Nicolas Antoine. Partant ils conclurent à ôter le méchant; ce sont leurs propres paroles.

Le syndic Sarrasin et le syndic Godefroi, qui étaient de bonnes têtes, trouvèrent le raisonnement du sanhédrin genevois admirable; et, comme les plus forts, ils condamnèrent Nicolas Antoine, le plus faible, à mourir de la mort de Calanus et du conseiller Budourg. Cela fut exécuté le 20 avril 1632 dans une très belle place champêtre appelée *Plain-palais*, en présence de vingt mille hommes qui bénissaient la nouvelle loi et le grand sens du syndic Sarrasin et du syndic Godefroi.

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob ne re-

nouvela point le miracle de la fournaise de Babylone en faveur d'Antoine.

Abauzit, homme très véridique, rapporte dans ses notes qu'il mourut avec la plus grande constance, et qu'il persista sur le bûcher dans ses sentiments. Il ne s'emporta point contre ses juges lorsqu'on le lia au poteau; il ne montra ni orgueil ni bassesse; il ne pleura point, il ne soupira point, il se résigna. Jamais martyr ne consumma son sacrifice avec une foi plus vive; jamais philosophe n'envisagea une mort horrible avec plus de fermeté. Cela prouve évidemment que sa folie n'était autre chose qu'une forte persuasion. Prions le Dieu de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* de lui faire miséricorde.

J'en dis autant pour le jésuite Malagrida, qui était encore plus fou que Nicolas Antoine; pour l'ex-jésuite Patouillet et pour l'ex-jésuite Paulian, si jamais on les brûle.

Des écrivains en grand nombre, qui ont eu le malheur d'être plus philosophes que chrétiens, ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur: mais après les quatre prêtres dont nous avons parlé, il ne faut plus citer personne. Plaignons ces quatre infortunés, aveuglés par leurs lumières trompeuses et animés par leur mélancolie, qui les précipita dans un abyme si funeste.

MISSIONS.

Ce n'est pas du zèle de nos missionnaires et de la vérité de notre religion qu'il s'agit; on les connaît assez dans notre Europe chrétienne, et on les respecte assez.

Je ne veux parler que des lettres curieuses et édifiantes des révérends pères jésuites, qui ne sont pas aussi respectables. A peine sont-ils arrivés dans l'Inde, qu'ils y prêchent, qu'ils y convertissent des milliers d'Indiens, et qu'ils font des milliers de miracles. Dieu me préserve de les contredire! on sait combien il est facile à un Biscayen, à un Bergamasque, à un Normand, d'apprendre la langue indienne en peu de jours, et de prêcher en indien.

A l'égard des miracles, rien n'est plus aisé que d'en faire à six mille lieues de nous, puisqu'on en a tant fait à Paris dans la paroisse Saint-Médard.

La grace suffisante des molinistes a pu sans doute opérer sur les bords du Gange, aussi bien que la grace efficace des jansénistes au bord de la rivière des Gobelins. Mais nous avons déjà tant parlé de miracles que nous n'en dirons plus rien.

Un révérend père jésuite arriva l'an passé à Delhi, à la cour du grand-mogol; ce n'était pas un jésuite mathématicien et homme d'esprit, venu pour corriger le calendrier et pour faire fortune;

c'était un de ces pauvres jésuites de bonne foi , un de ces soldats que leur général envoie, et qui obéissent sans raisonner.

M. Audrais, mon commissionnaire, lui demanda ce qu'il venait faire à Delhi ; il répondit qu'il avait ordre du révérend père Ricci de délivrer le grand-mogol des griffes du diable, et de convertir toute sa cour. J'ai déjà, dit-il, baptisé plus de vingt enfants dans la rue, sans qu'ils en sussent rien, en leur jetant quelques gouttes d'eau sur la tête. Ce sont autant d'anges, pourvu qu'ils aient le bonheur de mourir incessamment. J'ai guéri une pauvre vieille femme de la migraine en faisant le signe de la croix derrière elle. J'espère en peu de temps convertir les mahométans de la cour et les gentous du peuple. Vous verrez dans Delhi, dans Agra, et dans Bénarès autant de bons catholiques adoreurs de la vierge Marie, que d'idolâtres adoreurs du démon.

M. AUDRAIS.

Vous croyez donc, mon révérend père, que les peuples de ces contrées immenses adorent des idoles et le diable?

LE JÉSUITE.

Sans doute, puisqu'ils ne sont pas de ma religion.

M. AUDRAIS.

Fort bien. Mais quand il y aura dans l'Inde au-

tant de catholiques que d'idolâtres, ne craignez-vous point qu'ils ne se battent, que le sang ne coule long-temps, que tout le pays ne soit saccagé? cela est déjà arrivé par-tout où vous avez mis le pied.

LE JÉSUITE.

Vous m'y faites penser; rien ne serait plus salutaire. Les catholiques égorgés iraient en paradis (dans le jardin), et les gentous dans l'enfer éternel créé pour eux de toute éternité, selon la grande miséricorde de Dieu, et pour sa grande gloire; car Dieu est excessivement glorieux.

M. AUDRAIS.

Mais si on vous dénonçait, et si on vous donnait les étrivières?

LE JÉSUITE.

Ce serait encore pour sa gloire; mais je vous conjure de me garder le secret, et de m'épargner le bonheur du martyre.

MOISE.

SECTION PREMIÈRE.

La philosophie, dont on a quelquefois passé les bornes, les recherches de l'antiquité, l'esprit de discussion et de critique, ont été poussés si loin, qu'enfin plusieurs savants ont douté s'il y avait jamais eu un Moïse, et si cet homme n'était pas un

être fantastique, tel que l'ont été probablement Persée, Bacchus, Atlas, Penthésilée, Vesta, Rhéa Sylvia, Isis, Sammonocodom, Fo, Mercure Trismégiste, Odin, Merlin, Francus, Robert le Diable, et tant d'autres héros de romans dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable, disent les incrédules, qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continu.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Égypte, en Arabie et en Syrie, sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun écrivain égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls Juifs : et dans quelque temps que cette histoire ait été écrite par eux, elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse est Longin, ministre de la reine Zénobie du temps de l'empereur Aurélien¹.

Il est à remarquer que l'auteur du *Mercur Trismégiste*, qui certainement était Égyptien, ne dit pas un seul mot de ce Moïse.

Si un seul auteur ancien avait rapporté un seul de ces miracles, Eusébe aurait sans doute triom-

¹ Longin, *Traité du Sublime*.

phé de ce témoignage, soit dans son *Histoire*, soit dans sa *Préparation évangélique*.

Il reconnaît à la vérité des auteurs qui ont cité son nom, mais aucun qui ait cité ses prodiges. Avant lui les Juifs Josèphe et Philon, qui ont tant célébré leur nation, ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de Moïse se trouvait; mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même.

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le *Pentateuque* qu'ils attribuent à Moïse. Il est dit dans leurs livres même que ce *Pentateuque* ne fut connu que sous leur roi Josias, trente-six ans avant la première destruction de Jérusalem et de la captivité; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife Helcias¹, qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe Saphan.

Cela pourrait, disent-ils, obscurcir l'authenticité du *Pentateuque*.

En effet, eût-il été possible que si le *Pentateuque* eût été connu de tous les Juifs, Salomon, le sage Salomon, inspiré de Dieu même, en lui bâtissant

¹ IV. *Rois*, ch. xxiii, et *Paralipom.* II, ch. xxxiv.

un temple par son ordre, eût orné ce temple de tant de figures, contre la loi expresse de Moïse?

Tous les prophètes juifs qui avaient prophétisé au nom du Seigneur depuis Moïse jusqu'à ce roi Josias ne se seraient-ils pas appuyés dans leurs prédications de toutes les lois de Moïse? n'auraient-ils pas cité mille fois ses propres paroles? ne les auraient-ils pas commentées? Aucun d'eux cependant n'en cite deux lignes; aucun ne rappelle le texte de Moïse; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules, les livres attribués à Moïse n'ont été écrits que parmi les Babyloniens pendant la captivité, ou immédiatement après, par Esdras. On ne voit en effet que des terminaisons persanes et chaldéennes dans les écrits juifs : *Babel*, porte de dieu; *Phégor-beel* ou *Beel-phégor*, dieu du précipice; *Zebuth-beel* ou *Beel-zebuth*, dieu des insectes; *Bethel*, maison de dieu; *Daniel*, jugement de dieu; *Gabriel*, homme de dieu; *Jahel*, affligé de dieu; *Jaïel*, la vie de dieu; *Israël*, voyant dieu; *Oziel*, force de dieu; *Raphael*, secours de dieu; *Uriel*, le feu de dieu.

Ainsi tout est étranger chez la nation juive, étrangère elle-même en Palestine; circoncision, cérémonies, sacrifices, arche, chérubin, bouc Hazazel, baptême de justice, baptême simple, épreuves, divination, explication des songes, enchan-

tement des serpents, rien ne venait de ce peuple; rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord Bolingbroke ne croit point du tout que Moïse ait existé : il croit voir dans le *Pentateuque* une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvantent ; des noms de plusieurs villes qui n'étaient pas encore bâties ; des préceptes donnés aux rois dans un temps où non seulement les Juifs n'avaient point de rois, mais où il n'était pas probable qu'ils en eussent jamais, puisqu'ils vivaient dans des déserts sous des tentes, à la manière des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît sur-tout de la contradiction la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village : c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance Abbadie, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'état pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter au vicomte de Bolingbroke, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de Moïse et à celle de ses livres, mais que Jésus-Christ même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les *Actes des apôtres*, la reconnaissent ; saint Matthieu dit expressé-

ment que Moïse et Élie apparurent à Jésus-Christ sur la montagne, pendant la nuit de la transfiguration, et saint Luc en dit autant.

Jésus-Christ déclare dans saint Matthieu qu'il n'est point venu pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir. On renvoie souvent dans le *Nouveau Testament* à la loi de Moïse et aux prophètes; l'Église entière a toujours cru le *Pentateuque* écrit par Moïse; et de plus de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence de ce grand prophète: il faut donc soumettre notre raison, comme tant d'hommes ont soumis la leur.

Je sais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que très tard, qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'Église pour nous.

Si vous voulez vous instruire et vous amuser de l'antiquité, lisez la *Vie de Moïse* à l'article APOCRYPHES.

SECTION II.

En vain plusieurs savants ont cru que le *Pentateuque* ne peut avoir été écrit par Moïse¹. Ils disent que par l'Écriture même il est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias, et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or, entre Moïse et cette aventure du secrétaire Saphan, il y a mille cent soixante-sept années par le comput hébraïque. Car Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent l'an du monde 2213, et le secrétaire Saphan publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre trouvé sous Josias fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone;

¹ Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Égyptiens, de si prodigieux événements n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Égypte? Sanchoniathon, Manéthon, Mégasthène, Hérodote, n'en auraient-ils point parlé? Josèphe l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs; il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite ait dit un seul mot des miracles de Moïse. Quoi! le Nil aura été changé en sang; un ange aura éborgné tous les premiers-nés dans l'Égypte; la mer se sera ouverte, ses eaux auront été suspendues à droite et à gauche, et nul auteur n'en aura parlé! et les nations auront oublié ces prodiges; et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires des milliers d'années après l'événement!

Quel est donc ce Moïse inconnu à la terre entière jusqu'au temps où un Ptolémée eut, dit-on, la curiosité de faire traduire en grec

et il est dit que ce fut Esdras, inspiré de Dieu, qui mit en lumière toutes les saintes Écritures.

Mais que ce soit Esdras ou un autre qui ait rédigé ce livre, cela est absolument indifférent dès que le livre est inspiré. Il n'est point dit dans le *Pentateuque* que Moïse en soit l'auteur : il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme à qui l'esprit divin l'aura dicté, si l'Église n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de Moïse.

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du *Pentateuque*, qu'il n'en est question ni dans les *Psaumes*, ni dans les livres attribués à Salomon, ni dans Jérémie, ni dans Isaïe, ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de *Genèse*, *Exode*, *Nombres*, *Lévitique*, *Deutéronome*, ne

les écrits des Juifs? Il y avait un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moïse. Bacchus avait passé la Mer-Rouge à pied sec, Bacchus avait changé les eaux en sang, Bacchus avait journellement opéré des miracles avec sa verge; tous ces faits étaient chantés dans les orgies de Bacchus avant qu'on eût le moindre commerce avec les Juifs, avant qu'on sût seulement si ce pauvre peuple avait des livres. N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau, si long-temps errant, si tard connu, établi si tard en Palestine, prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes, sur lesquelles il enchérit encore, ainsi que font tous les imitateurs grossiers? Un peuple si pauvre, si ignorant, si étranger dans tous les arts, pouvait-il faire autre chose que de copier ses voisins? Ne sait-on pas que jusqu'au nom d'*Adonai*, d'*Ihaho*, d'*Eloï*, ou *Eloa*, qui signifia Dieu chez la nation juive, tout était phénicien?

se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres, plus hardis, ont fait les questions suivantes :

1° En quelle langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage ? Ce ne pouvait être qu'en égyptien ; car par ce livre même on voit que Moïse et tout son peuple étaient nés en Égypte. Il est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Égyptiens ne se servaient pas encore du papyrus ; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandements furent gravées sur des pierres polies, ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2° Est-il vraisemblable que, dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni tailleur, et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continuel pour conserver les vieux habits et les vieux souliers des Juifs, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du *Pentateuque* sur le marbre ou sur le bois ? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie ordinaire, non encore inventée ; qui construisirent le tabernacle, qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent, qui

ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin, d'hyacinthe, de pourpre, et d'écarlate : mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils répondent qu'il n'est pas possible que dans un désert où l'on manquait de tout, on ait fait des ouvrages si recherchés; qu'il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe; et que c'est une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondeurs, des graveurs, des brodeurs, quand on n'avait ni habits ni pain.

3° Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la *Genèse*, aurait-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre? aurait-on porté si peu de respect au législateur? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération, Ézéchiël aurait-il osé dire le contraire?

4° Si Moïse avait écrit le *Lévitique*, aurait-il pu se contredire dans le *Deutéronome*? Le *Lévitique* défend d'épouser la femme de son frère, le *Deutéronome* l'ordonne.

5° Moïse aurait-il parlé, dans son livre, de villes qui n'existaient pas de son temps? Aurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain étaient à l'occident?

6° Aurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes,

et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison?

7° Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que non seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais qu'ils étaient en horreur, et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais? Quoi! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent? Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le *Pentateuque* a été composé du temps des rois, et que les cérémonies instituées par Moïse n'avaient été qu'une tradition?

8° Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs: Je vous ai fait sortir au nombre de six cent mille combattants de la terre d'Égypte, sous la protection de votre Dieu? Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu: Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Égypte; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cent mille hommes. Jamais l'Égypte n'a eu tant de soldats sur pied; nous l'aurions vaincu sans peine, nous serions les maîtres de son pays. Quoi! le dieu qui vous parle a égorgé, pour nous faire plaisir, tous les premiers-nés d'Égypte, et s'il y a dans ce pays-là trois cent mille familles, cela fait trois cent mille hommes morts en une

nuit pour nous venger; et vous n'avez pas secondé votre dieu! et vous ne nous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre! vous nous avez fait sortir de l'Égypte en larrons et en lâches, pour nous faire périr dans des déserts, entre les précipices et les montagnes! Vous pouviez nous conduire au moins par le droit chemin dans cette terre de Canaan sur laquelle nous n'avons nul droit, que vous nous avez promise, et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

Il était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon le long de la Méditerranée; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier; vous nous faites rentrer en Égypte, remonter jusque par-delà Memphis, et nous nous trouvons à Béel-Sephon, au bord de la Mer-Rouge, tournant le dos à la terre de Canaan, ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Égypte que nous voulions éviter, et enfin près de périr entre la mer et l'armée de Pharaon!

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis, auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures? Dieu nous a sauvés par un miracle, dites-vous; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer; mais après une telle faveur fallait-il nous faire mourir de faim et de fatigue dans les déserts horribles d'Etham, de Cadès-Barné, de Mara, d'Élim,

d'Horeb, et de Sinai? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses, et vous venez dire au bout de quarante ans que Dieu a eu un soin particulier de nos pères!

Voilà ce que ces Juifs murmureurs, ces enfants injustes de Juifs vagabonds, morts dans les déserts, auraient pu dire à Moïse, s'il leur avait lu l'*Exode* et la *Genèse*. Et que n'auraient-ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or! Quoi! vous osez nous conter que votre frère fit un veau pour nos pères, quand vous étiez avec Dieu sur la montagne, vous qui tantôt nous dites que vous avez parlé avec Dieu face à face, et tantôt que vous n'avez pu le voir que par-derrière! Mais enfin vous étiez avec ce Dieu, et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour, et nous le donne pour l'adorer; et au lieu de punir votre indigne frère, vous le faites notre pontife, et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple! nos pères l'auraient-ils souffert; se seraient-ils laissé assommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires? Vous nous dites que, non content de cette boucherie incroyable, vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres suivants, parceque l'un d'eux avait couché avec une Madianite, tandis que vous-même avez épousé une Madianite; et vous ajoutez que vous êtes le plus

doux de tous les hommes. Encore quelques actions de cette douceur, et il ne serait plus resté personne.

Non, si vous aviez été capable d'une telle cruauté, si vous aviez pu l'exercer, vous seriez le plus barbare de tous les hommes, et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange crime.

Ce sont là à-peu-près les objections que font les savants à ceux qui pensent que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. Mais on leur répond que les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes; que Dieu a éprouvé, conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue; que les Juifs eux-mêmes depuis plus de deux mille ans ont cru que Moïse est l'auteur de ces livres; que l'Église, qui a succédé à la synagogue, et qui est infallible comme elle, a décidé ce point de controverse, et que les savants doivent se taire quand l'Église parle.

SECTION III*.

On ne peut douter qu'il n'y ait eu un Moïse législateur du peuple juif. On examinera ici son

* Cette troisième section est tirée du manuscrit dont nous avons parlé dans l'avertissement. Nous avons cru devoir conserver cet article, quoiqu'il se trouve en partie dans les précédents.

histoire suivant les seules règles de la critique : le divin n'est pas soumis à l'examen. Il faut donc se borner au probable, les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très naturel et très probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Égypte, du côté de l'Arabie-Déserte; qu'elle ait été tributaire ou esclave des rois égyptiens, et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs; mais ce que la raison seule ne saurait admettre, c'est que cette nation, composée de soixante et dix personnes tout au plus du temps de Joseph, se fût accrue en deux cent quinze ans, depuis Joseph jusqu'à Moïse, au nombre de six cent mille combattants, selon le livre de l'*Exode*; car six cent mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfants. Il n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes, tant mâles que femelles, ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitants. Les calculs faits sur cette progression par des hommes très peu versés dans les choses de ce monde, sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfants d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte une peuplade de dix mille personnes en deux cents ans produirait

beaucoup plus d'habitants que le globe de la terre n'en peut nourrir?

Il n'est pas plus probable que ces six cent mille combattants, favorisés par le maître de la nature, qui faisait pour eux tant de prodiges, se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent, au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Égypte.

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies, il faut convenir qu'il est très vraisemblable que Moïse ait conduit hors des confins de l'Égypte une petite peuplade. Il y avait chez les Égyptiens une ancienne tradition rapportée par Plutarque dans son traité d'*Isis* et d'*Osiris*, que Typhon, père de Jérusalem et de Jud-decus, s'était enfui d'Égypte sur un âne. Il est clair par ce passage que les ancêtres des Juifs habitants de Jérusalem passaient pour avoir été des fugitifs de l'Égypte. Une tradition non moins ancienne et plus répandue est que les Juifs avaient été chassés d'Égypte, soit comme une troupe de brigands indisciplinables, soit comme une peuplade infectée de la lèpre. Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessen qu'ils avaient habitée, terre voisine des Arabes vagabonds, et où la maladie de la lèpre, particulière aux Arabes, devait être commune. Il paraît par l'Écriture même que ce peuple était sorti d'É-

gypte malgré lui. Le dix-septième chapitre du *Deutéronome* défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Égypte.

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifie encore l'opinion que ce peuple était une colonie égyptienne; et ce qui lui donne un nouveau degré de probabilité, c'est la fête de la pâque, c'est-à-dire de la fuite ou du passage, instituée en mémoire de leur évacion. Cette fête seule ne serait pas une preuve; car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événements fabuleux et incroyables, telles étaient la plupart des fêtes des Grecs et des Romains: mais une fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très commun, et se concilie la créance. La preuve tirée de cette fête de la pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles, en mémoire du temps où les Juifs habitaient les déserts au sortir de l'Égypte. Ces vraisemblances, réunies avec tant d'autres, prouvent qu'en effet une colonie sortie d'Égypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire, c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite, c'est-à-dire le livre de l'*Exode* a pu être écrit, et de démêler les opinions qui régnaient alors, opinions dont la

preuve est dans ce livre même comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à Moïse, les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

1° Il n'y a pas d'apparence qu'il eût appelé les endroits dont il parle de noms qui ne leur furent imposés que long-temps après. Il est fait mention dans ce livre des villes de Jaïr, et tout le monde convient qu'elles ne furent ainsi nommées que long-temps après la mort de Moïse; il y est parlé du pays de Dan, et la tribu de Dan n'avait pas encore donné son nom à ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

2° Comment Moïse aurait-il cité le livre des guerres du Seigneur, quand ces guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs?

3° Comment Moïse aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé Og, roi de Basan, vaincu dans le désert la dernière année de son gouvernement; et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Rabbath? Cette ville de Rabbath était la capitale des Ammonites; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays: n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur que son inadvertance trahit? Il veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant

le lit qu'on disait être encore à Rabbath, et il oublie qu'il fait parler Moïse.

4° Comment Moïse aurait-il appelé villes au-delà du Jourdain les villes qui, à son égard, étaient en-deçà? N'est-il point palpable que le livre qu'on lui attribue fut écrit long-temps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain, qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite?

5° Est-il bien vraisemblable que Moïse ait dit à son peuple que, dans la dernière année de son gouvernement, il a pris dans le petit canton d'Argob, pays stérile et affreux de l'Arabie-Pétrée, soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées, sans compter un nombre infini de villes ouvertes? N'est-il pas de la plus grande probabilité que ces exagérations furent écrites dans la suite par un homme qui voulait flatter une nation grossière?

6° Il est encore moins vraisemblable que Moïse ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux que Dieu a combattu pour lui; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croie avoir vu cent miracles en sa faveur, quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire périr dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'*Exode*.

7° Il paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine que Dieu s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses lois, et pour dominer sur toutes les nations, il envoie un homme de ce peuple demander au roi son oppresseur la permission d'aller sacrifier à son Dieu dans le désert, afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice. Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manège, loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Être suprême.

Quand nous lisons immédiatement après que Moïse change devant le roi sa baguette en serpent et toutes les eaux du royaume en sang, qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre, qu'il change en poux toute la poussière, qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux, qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères, qu'il appelle la grêle, les tempêtes et le tonnerre pour ruiner toute la contrée, qu'il la couvre de sauterelles, qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours, qu'enfin un ange exterminateur frappe de mort tous les premiers-nés des hommes et des animaux d'Égypte, à commencer par le fils du roi; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la Mer-Rouge suspendus en montagne d'eau à droite et à gauche, et retombant ensuite sur l'armée de Pharaon,

qu'ils engloutissent; lors, dis-je, qu'on lit tous ces miracles, la première idée qui vient dans l'esprit c'est de dire : Ce peuple pour qui Dieu a fait des choses si étonnantes va sans doute être le maître de l'univers. Mais non, le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans des sables arides; et, de prodige en prodige, tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendants s'établissent ensuite pour quelques années. Il est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles dont la moindre révolte la raison.

Cette raison abandonnée à elle-même ne peut se persuader que Moïse ait écrit des choses si étranges. Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle, et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité, de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans, après avoir armé en leur faveur toute la nature!

Il est donc très naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après Moïse, comme les romans de Charlemagne furent forgés trois siècles après lui, et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps où ces origines perdues de vue laissaient à l'imagination la liberté d'inventer. Plus un peuple

est grossier et malheureux , plus il cherche à relever son ancienne histoire ; et quel peuple a été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif ?

Il n'est pas à croire que lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts , sous la domination de Moïse , on fût chez eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne reçurent pas une éducation bien brillante, et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencements de la monarchie que les Juifs qui se sentirent quelque génie mirent par écrit le *Pentateuque*, et ajustèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par Moïse aux rois de lire et d'écrire même sa loi, dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois ? n'est-il pas probable que le dix-septième chapitre du *Deutéronome* est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de Saül ?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du *Pentateuque*. Les fréquents esclavages que ce peuple avait subis ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation , et à rendre les livres fort communs ; et plus ces livres furent rares dans les commence

ments, plus les auteurs s'enhardirent à les remplir de prodiges.

Le *Pentateuque* attribué à Moïse est très ancien, sans doute, s'il est rédigé du temps de Saül et de Samuel; c'est environ vers le temps de la guerre de Troie, et c'est un des plus curieux monuments de la manière de penser des hommes de ce temps-là. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges à proportion de leur ignorance. Tout se faisait alors par le ministère céleste, en Égypte, en Phrygie, en Grèce, en Asie.

Les auteurs du *Pentateuque* donnent à entendre que chaque nation a ses dieux, et que ces dieux ont, à peu de chose près, un égal pouvoir.

Si Moïse change au nom de son Dieu sa verge en serpent, les prêtres de Pharaon en font autant; s'il change toutes les eaux de l'Égypte en sang, jusqu'à celle qui était dans les vases, les prêtres font sur-le-champ le même prodige sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose, à moins qu'ils n'eussent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité, que de laisser douter que les dieux d'Égypte n'eussent pas le pouvoir de changer l'eau en sang aussi bien que le Dieu de Jacob.

Mais quand celui-ci vient à remplir de poux

toute la terre d'Égypte, à changer en poux toute la poussière, alors paraît sa supériorité tout entière; les mages ne peuvent l'imiter, et on fait parler ainsi le Dieu des Juifs : *Pharaon saura que rien n'est semblable à moi*. Ces paroles qu'on met dans sa bouche marquent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux : il a été égalé dans la métamorphose d'une verge en serpent, et dans celle des eaux en sang, mais il gagne la partie sur l'article des poux et sur les suivants.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays est marquée dans plusieurs endroits de l'Écriture. Quand Balaam, prêtre du petit état d'un roitelet nommé *Balac*, au milieu des déserts, est prêt de maudire les Juifs, leur Dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de Balaam fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre que Dieu lui ait parlé, il envoie devant lui un ange avec une épée, et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion où l'on était que la malédiction d'un prêtre, quel qu'il fût, entraînait des effets funestes.

Cette idée d'un Dieu supérieur seulement aux autres dieux, quoiqu'il eût fait le ciel et la terre, était tellement enracinée dans toutes les têtes, que Salomon, dans sa dernière prière, s'écrie : « O mon

« Dieu ! il n'y a aucun dieu semblable à toi , sur la terre , ni dans le ciel. » C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortilèges, sur tous les enchantements des autres nations. C'est ce qui donna lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor, qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de Samuel. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles, et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes ; il semblait que les prêtres, en niant les prodiges des nations voisines, eussent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur Moïse. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de Dieu , un prophète qui fait parler Dieu même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. Il n'y a pas un seul mot dans le *Lévitique* qui puisse faire soupçonner l'immortalité de l'ame. On répond à cette accablante difficulté que Dieu se proportionnait à la grossièreté des Juifs. Quelle misérable réponse ! C'était à Dieu à élever les Juifs jusqu'aux connaissances nécessaires , ce n'était pas à lui à se rabaisser jusqu'à eux. Si l'ame est immortelle, s'il est des

récompenses et des peines dans une autre vie, il est nécessaire que les hommes en soient instruits. Si Dieu parle, il faut qu'il les informe de ce dogme fondamental. Quel législateur et quel Dieu que celui qui ne propose à son peuple que du vin, de l'huile et du lait ! quel Dieu qui encourage toujours ses croyants comme un chef de brigands encourage sa troupe par l'espérance de la rapine ! Il est bien pardonnable, encore une fois, à la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage. L'homme, quoi qu'il fasse, ne peut raisonner autrement ; mais si Dieu en effet est l'auteur du *Pentateuque*, il faut se soumettre sans raisonner.

MONDE.

DU MEILLEUR DES MONDES POSSIBLES*.

MONSTRES.

Il est plus difficile qu'on ne pense de définir les monstres. Donnerons-nous ce nom à un animal énorme, à un poisson, à un serpent de quinze pieds de long ? mais il y en a de vingt, de trente pieds, auprès desquels les premiers seraient peu de chose.

* Voyez, *Philosophie*, tome II, l'article xxvi du *Philosophe ignorant*.

Il y a les monstres par défaut. Mais si les quatre petits doigts des pieds et des mains manquent à un homme bien fait, et d'une figure gracieuse, sera-t-il un monstre? Les dents lui sont plus nécessaires. J'ai vu un homme né sans aucune dent; il était d'ailleurs très agréable. La privation des organes de la génération, bien plus nécessaires encore, ne constitue point un animal monstrueux.

Il y a les monstres par excès; mais ceux qui ont six doigts, le croupion alongé en forme de petite queue, trois testicules, deux orifices à la verge, ne sont pas réputés monstres.

La troisième espèce est de ceux qui auraient des membres d'autres animaux, comme un lion avec des ailes d'autruche, un serpent avec des ailes d'aigle, tel que le griffon et l'ixion des Juifs. Mais toutes les chauves-souris sont pourvues d'ailes; les poissons volants en ont, et ne sont point des monstres.

Réservez donc ce nom pour les animaux dont les difformités nous font horreur.

Le premier nègre pourtant fut un monstre pour les femmes blanches, et la première de nos beautés fut un monstre aux yeux des nègres.

Si Polyphème et les cyclopes avaient existé, les gens qui portaient des yeux aux deux côtés de la racine du nez auraient été déclarés monstres dans l'île de Lipari et dans le voisinage de l'Etna.

J'ai vu une femme à la Foire qui avait quatre mamelles et une queue de vache à la poitrine. Elle était monstre, sans difficulté, quand elle laissait voir sa gorge, et femme de mise quand elle la cachait.

Les centaures, les minotaures, auraient été des monstres, mais de beaux monstres. Sur-tout un corps de cheval bien proportionné, qui aurait servi de base à la partie supérieure d'un homme, aurait été un chef-d'œuvre sur la terre; ainsi que nous nous figurons comme des chefs-d'œuvre du ciel ces esprits que nous appelons *anges*, et que nous peignons, que nous sculptons, dans nos églises, tantôt ornés de deux ailes, tantôt de quatre, et même de six.

Nous avons déjà demandé avec le sage Locke quelle est la borne entre la figure humaine et l'animale, quel est le point de monstruosité auquel il faut se fixer pour ne pas baptiser un enfant, pour ne le pas compter de notre espèce, pour ne lui pas accorder une ame. Nous avons vu que cette borne est aussi difficile à poser qu'il est difficile de savoir ce que c'est qu'une ame, car il n'y a que les théologiens qui le sachent.

Pourquoi les satyres que vit saint Jérôme, nés de filles et de singes, auraient-ils été réputés monstres? ne se seraient-ils pas crus au contraire mieux partagés que nous? n'auraient-ils pas eu plus de

force et plus d'agilité? ne se seraient-ils pas moqués de notre espèce, à qui la cruelle nature a refusé des vêtements et des queues? Un mulet né de deux espèces différentes, un jumart fils d'un taureau et d'une jument, un tarin né, dit-on, d'un serin et d'une linotte, ne sont point des monstres.

Mais comment les mulets, les jumarts, les tarins, etc., qui sont engendrés, n'engendrent-ils point? et comment les séministes, les ovistes, les animalculistes, expliquent-ils la formation de ces métis?

Je vous répondrai qu'ils ne l'expliquent point du tout. Les séministes n'ont jamais connu la façon dont la semence d'un âne ne communique à son mulet que ses oreilles et un peu de son derrière. Les ovistes ne font comprendre ni ne comprennent par quel art une jument peut avoir dans son œuf autre chose qu'un cheval. Et les animalculistes ne voient point comment un petit embryon d'âne vient mettre ses oreilles dans une matrice de cavale.

Celui qui, dans sa *Vénus physique*, prétendit que tous les animaux et tous les monstres se formaient par attraction, réussit encore moins que les autres à rendre raison de ces phénomènes si communs et si surprenants.

Hélas! mes amis, nul de vous ne sait comment

il fait des enfants : vous ignorez les secrets de la nature dans l'homme, et vous voulez les deviner dans le mulet !

A toute force vous pourrez dire d'un monstre par défaut : Toute la semence nécessaire n'est pas parvenue à sa place, ou bien le petit ver spermatique a perdu quelque chose de sa substance, ou bien l'œuf s'est froissé. Vous pourrez, sur un monstre par excès, imaginer que quelques parties superflues du sperme ont surabondé ; que de deux vers spermatiques réunis, l'un n'a pu animer qu'un membre de l'animal, et que ce membre est resté de surérogation ; que deux œufs se sont mêlés, et qu'un de ces œufs n'a produit qu'un membre, lequel s'est joint au corps de l'autre.

Mais que direz-vous de tant de monstruosité par addition de parties animales étrangères ? comment expliquerez-vous une écrevisse sur le cou d'une fille ? une queue de rat sur une cuisse, et sur-tout les quatre pis de vache avec la queue qu'on a vus à la foire Saint-Germain ? vous serez réduits à supposer que la mère de cette femme était de la famille de Pasiphaé.

Allons, courage, disons ensemble : *Que sais-je ?*

MONTAGNE.

C'est une fable bien ancienne, bien universelle, que celle de la montagne qui, ayant effrayé tout

le pays par ses clameurs en travail d'enfant, fut sifflée de tous les assistants, quand elle ne mit au monde qu'une souris. Le parterre n'était pas philosophe. Les siffleurs devaient admirer. Il était aussi beau à la montagne d'accoucher d'une souris, qu'à la souris d'accoucher d'une montagne. Un rocher qui produit un rat est quelque chose de très prodigieux; et jamais la terre n'a vu rien qui approche d'un tel miracle. Tous les globes de l'univers ensemble ne pourraient pas faire naître une mouche. Là où le vulgaire rit le philosophe admire; et il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement.

MORALE.

Bavards prédicateurs, extravagants controversistes, tâchez de vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible; il n'a jamais admis quatre vertus cardinales et trois théologiques; il n'a jamais examiné si sa mère était venue au monde maculée ou immaculée; il n'a jamais dit que les petits enfants qui mouraient sans baptême seraient damnés. Cessez de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa point. Il a dit, selon la vérité aussi ancienne que le monde: Aimez Dieu et votre prochain. Tenez-vous-en là, misérables ergoteurs;

prêchez la morale et rien de plus. Mais observez-la, cette morale : que les tribunaux ne retentissent plus de vos procès ; n'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin ; ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté dans le grand schisme d'Occident. Moines, ne mettez plus (autant qu'il est en vous) l'univers à contribution ; et alors nous pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes, intitulée *Histoire du Bas-Empire* :

« Les chrétiens avaient une morale ; mais les « païens n'en avaient point. »

Ah ! M. Le Beau, auteur de ces quatorze volumes, où avez-vous pris cette sottise ? eh ! qu'est-ce donc que la morale de Socrate, de Zaleucus, de Charondas, de Cicéron, d'Épictète, de Marc-Antonin ?

Il n'y a qu'une morale, M. Le Beau, comme il n'y a qu'une géométrie. Mais, me dira-t-on, la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui ; mais dès qu'on s'y applique un peu, tout le monde est d'accord. Les agriculteurs, les manœuvres, les artistes, n'ont point fait de cours de morale ; ils n'ont lu ni *de Finibus* de Cicéron, ni les *Éthiques* d'Aristote ; mais sitôt qu'ils réfléchissent,

ils sont sans le savoir les disciples de Cicéron : le teinturier indien , le berger tartare , et le matelot d'Angleterre , connaissent le juste et l'injuste. Confucius n'a point inventé un système de morale , comme on bâtit un système de physique. Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur Festus , quand les Juifs le pressèrent de faire mourir Paul qui avait amené des étrangers dans leur temple : « Sachez , leur dit-il , que jamais les Romains « ne condamnent personne sans l'entendre ¹. »

Si les Juifs manquaient de morale ou manquaient à la morale , les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition , elle n'est point dans les cérémonies , elle n'a rien de commun avec les dogmes. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différents , et que la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de Dieu comme la lumière : nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur , réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences.

¹ * *Actes des apôtres*, xxv, 16. (*Nouv. édit.*)

MOUVEMENT.

Un philosophe des environs du mont Krapack me disait que le mouvement est essentiel à la matière.

Tout se meut, disait-il; le soleil tourne continuellement sur lui-même, les planètes en font autant, chaque planète a plusieurs mouvements différents, et dans chaque planète tout transpire, tout est criblé, tout est criblé; le plus dur métal est percé d'une infinité de pores, par lesquels s'échappe continuellement un torrent de vapeurs qui circulent dans l'espace. L'univers n'est que mouvement; donc le mouvement est essentiel à la matière.

Monsieur, lui dis-je, ne pourrait-on pas vous répondre: Ce bloc de marbre, ce canon, cette maison, cette montagne ne remuent pas; donc le mouvement n'est pas essentiel?

Ils remuent, répondit-il: ils vont dans l'espace avec la terre par leur mouvement commun; et ils remuent si bien (quoique insensiblement) par leur mouvement propre, qu'au bout de quelques siècles il ne restera rien de leurs masses, dont chaque instant détache continuellement des particules.

— Mais, monsieur, je puis concevoir la matière

en repos ; donc le mouvement n'est pas de son essence.

— Vraiment, je me soucie bien que vous conceviez ou que vous ne conceviez pas la matière en repos. Je vous dis qu'elle ne peut y être.

— Cela est hardi ; et le chaos, s'il vous plaît ?

— Ah, ah ! le chaos ! si nous voulions parler du chaos, je vous dirais que tout y était nécessairement en mouvement, et que « le souffle de Dieu y « était porté sur les eaux ; » que l'élément de l'eau étant reconnu existant, les autres éléments existaient aussi ; que par conséquent le feu existait, qu'il n'y a point de feu sans mouvement, que le mouvement est essentiel au feu. Vous n'auriez pas beau jeu avec le chaos.

— Hélas ! qui peut avoir beau jeu avec tous ces sujets de dispute ? Mais vous qui en savez tant, dites-moi pourquoi un corps en pousse un autre.

— Parceque la matière est impénétrable ; parceque deux corps ne peuvent être ensemble dans le même lieu ; parcequ'en tout genre le plus faible est chassé par le plus fort.

— Votre dernière raison est plus plaisante que philosophique. Personne n'a pu encore deviner la cause de la communication du mouvement.

— Cela n'empêche pas qu'il ne soit essentiel à la matière. Personne n'a pu deviner la cause du sentiment dans les animaux ; cependant ce sen-

timent leur est si essentiel, que si vous supprimez l'idée de sentiment, vous anéantissez l'idée d'animal.

— Eh bien, je vous accorde pour un moment que le mouvement soit essentiel à la matière (pour un moment au moins, car je ne veux pas me brouiller avec les théologiens); dites-nous donc comment une boule en fait mouvoir une autre.

— Vous êtes trop curieux; vous voulez que je vous dise ce qu'aucun philosophe n'a pu nous apprendre.

— Il est plaisant que nous connaissions les lois du mouvement, et que nous ignorions le principe de toute communication de mouvement.

— Il en est ainsi de tout; nous savons les lois du raisonnement, et nous ne savons pas ce qui raisonne en nous. Les canaux dans lesquels notre sang et nos liqueurs coulent nous sont très connus, et nous ignorons ce qui forme notre sang et nos liqueurs. Nous sommes en vie, et nous ne savons pas ce qui nous donne la vie.

— Apprenez-moi du moins si, le mouvement étant essentiel, il n'y a pas toujours égale quantité de mouvement dans le monde.

— C'est une ancienne chimère d'Épicure renouvelée par Descartes. Je ne vois pas que cette égalité de mouvement dans le monde soit plus

nécessaire qu'une égalité de triangles. Il est essentiel qu'un triangle ait trois angles et trois côtés ; mais il n'est pas essentiel qu'il y ait toujours un nombre égal de triangles sur ce globe.

— Mais n'y a-t-il pas toujours égalité de forces, comme le disent d'autres philosophes* ?

— C'est la même chimère. Il faudrait qu'en ce cas il y eût toujours un nombre égal d'hommes, d'animaux, d'êtres mobiles ; ce qui est absurde.

— A propos, qu'est-ce que la force d'un corps en mouvement ?

— C'est le produit de sa masse par sa vitesse dans un temps donné. La masse d'un corps est quatre, sa vitesse est quatre, la force de son coup sera seize ; un autre corps est deux, sa vitesse deux, sa force est quatre : c'est le principe de toutes les mécaniques. Leibnitz annonça emphatiquement que ce principe était défectueux. Il prétendit qu'il fallait mesurer cette force, ce produit, par la masse multipliée par le carré de la vi-

* Il y a toujours égalité de forces vives, mais avec deux conditions : la première, que si une force variable dépendante du temps ou du lieu du corps influe sur son mouvement, ce n'est plus la somme des forces qui reste constante, mais la somme des forces vives, plus une certaine quantité variable qui dépend de cette force ; la seconde, que cette égalité des forces vives cesse d'avoir lieu toutes les fois qu'on est obligé de supposer un changement qui ne se fasse pas d'une manière insensible. Ainsi ce principe peut être vrai comme un principe mathématique d'une vérité de définition, mais non comme principe métaphysique.

tesse. Ce n'était qu'une chicane, une équivoque indigne d'un philosophe, fondée sur l'abus de la découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps et des vitesses.

Leibnitz ne considérait pas le temps qu'il fallait considérer. Aucun mathématicien anglais n'adopta ce système de Leibnitz. Il fut reçu quelque temps en France par un petit nombre de géomètres. Il infecta quelques livres, et même les *Institutions de physique* d'une personne illustre. Maupertuis traite fort mal Mairan, dans un livret intitulé A B C, comme s'il avait voulu enseigner l'a b c à celui qui suivait l'ancien et véritable calcul. Mairan avait raison; il tenait pour l'ancienne mesure de la masse multipliée par la vitesse. On revint enfin à lui; le scandale mathématique disparut, et on renvoya dans les espaces imaginaires le charlatanisme du carré de la vitesse, avec les monades, qui sont le miroir concentrique de l'univers, et avec l'harmonie préétablie.

N.

NATURE.

DIALOGUE ENTRE LE PHILOSOPHE ET LA NATURE.

LE PHILOSOPHE.

Qui es-tu, nature? je vis dans toi; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore.

LA NATURE.

Les anciens Égyptiens, qui vivaient, dit-on, des douze cents ans, me firent le même reproche. Ils m'appelaient Isis; ils me mirent un grand voile sur la tête, et ils dirent que personne ne pouvait le lever.

LE PHILOSOPHE.

C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques uns de tes globes, connaître leurs routes, assigner les lois du mouvement; mais je n'ai pu savoir qui tu es.

Es-tu toujours agissante? es-tu toujours passive? tes éléments se sont-ils arrangés d'eux-mêmes, comme l'eau se place sur le sable, l'huile sur l'eau, l'air sur l'huile? as-tu un esprit qui dirige toutes tes opérations, comme les conciles sont inspirés dès qu'ils sont assemblés, quoique leurs membres soient quelquefois des ignorants? De grace dis-moi le mot de ton énigme.

LA NATURE.

Je suis le grand tout. Je n'en sais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne ; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques. Devine si tu peux comment tout cela s'est fait.

LE PHILOSOPHE.

Certainement, puisque ton grand tout ne sait pas les mathématiques, et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

LA NATURE.

Tu as raison ; je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une intelligence ; tu en as une, tu ne la vois pas. Je ne vois pas non plus la mienne ; je sens cette puissance invisible ; je ne puis la connaître : pourquoi voudrais-tu, toi qui n'es qu'une petite partie de moi-même, savoir ce que je ne sais pas ?

LE PHILOSOPHE.

Nous sommes curieux. Je voudrais savoir comment, étant si brute dans tes montagnes, dans tes déserts, dans tes mers, tu parais pourtant si industrielle dans tes animaux, dans tes végétaux.

LA NATURE.

Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la

vérité? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas; on m'appelle *nature*, et je suis tout art.

LE PHILOSOPHE.

Ce mot dérange toutes mes idées. Quoi! la nature ne serait que l'art?

LA NATURE.

Oui, sans doute. Ne sais-tu pas qu'il y a un art infini dans ces mers, dans ces montagnes, que tu trouves si brutes? ne sais-tu pas que toutes ces eaux gravitent vers le centre de la terre, et ne s'élèvent que par des lois immuables; que ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles qui produisent sans cesse ces fontaines, ces lacs, ces fleuves, sans lesquels mon genre animal et mon genre végétal périraient? Et quant à ce qu'on appelle mes règnes animal, végétal, minéral, tu n'en vois ici que trois; apprends que j'en ai des millions. Mais si tu considères seulement la formation d'un insecte, d'un épi de blé, de l'or, et du cuivre, tout te paraîtra merveilles de l'art.

LE PHILOSOPHE.

Il est vrai. Plus j'y songe, plus je vois que tu n'es que l'art de je ne sais quel grand être bien puissant et bien industriel, qui se cache et qui te fait paraître. Tous les raisonneurs depuis Thalès, et probablement long-temps avant lui, ont joué à colin-maillard avec toi; ils ont dit: Je

te tiens, et ils ne tenaient rien. Nous ressemblons tous à Ixion; il croyait embrasser Junon, et il ne jouissait que d'une nuée.

LA NATURE.

Puisque je suis tout ce qui est, comment un être tel que toi, une si petite partie de moi-même pourrait-elle me saisir? Contentez-vous, atomes mes enfants, de voir quelques atomes qui vous environnent, de boire quelques gouttes de mon lait, de végéter quelques moments sur mon sein, et de mourir sans avoir connu votre mère et votre nourrice.

LE PHILOSOPHE.

Ma chère mère, dis-moi un peu pourquoi tu existes, pourquoi il y a quelque chose.

LA NATURE.

Je te répondrai ce que je répons depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes: « Je n'en sais rien. »

LE PHILOSOPHE.

Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes; cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés; cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison? A quoi bon tout cela, nature?

LA NATURE.

Oh ! va interroger celui qui m'a faite.

NÉCESSAIRE.

OSMIN.

Ne dites-vous pas que tout est nécessaire ?

SÉLIM.

Si tout n'était pas nécessaire, il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles.

OSMIN.

C'est-à-dire qu'il était nécessaire à la nature divine qu'elle fit tout ce qu'elle a fait ?

SÉLIM.

Je le crois, ou du moins je le soupçonne : il y a des gens qui pensent autrement ; je ne les entends point ; peut-être ont-ils raison. Je crains la dispute sur cette matière.

OSMIN.

C'est aussi d'un autre nécessaire que je veux vous parler.

SÉLIM.

Quoi donc ? de ce qui est nécessaire à un honnête homme pour vivre ? du malheur où l'on est réduit quand on manque du nécessaire ?

OSMIN.

Non ; car ce qui est nécessaire à l'un ne l'est pas toujours à l'autre : il est nécessaire à un Indien

d'avoir du riz, à un Anglais d'avoir de la viande; il faut une fourrure à un Russe, et une étoffe de gaze à un Africain; tel homme croit que douze chevaux de carrosse lui sont nécessaires, tel autre se borne à une paire de souliers, tel autre marche gaiement pieds nus : je veux vous parler de ce qui est nécessaire à tous les hommes.

SÉLIM.

Il me semble que Dieu a donné tout ce qu'il fallait à cette espèce : des yeux pour voir, des pieds pour marcher, une bouche pour manger, un œsophage pour avaler, un estomac pour digérer, une cervelle pour raisonner, des organes pour produire leurs semblables.

OSMIN.

Comment donc arrive-t-il que des hommes naissent privés d'une partie de ces choses nécessaires?

SÉLIM.

C'est que les lois générales de la nature ont amené des accidents qui ont fait naître des monstres; mais en général l'homme est pourvu de tout ce qu'il lui faut pour vivre en société.

OSMIN.

Y a-t-il des notions communes à tous les hommes qui servent à les faire vivre en société?

SÉLIM.

Oui. J'ai voyagé avec Paul Lucas, et par-tout

où j'ai passé, j'ai vu qu'on respectait son père et sa mère, qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse, qu'on avait de la pitié pour les innocents opprimés, qu'on détestait la persécution, qu'on regardait la liberté de penser comme un droit de la nature, et les ennemis de cette liberté comme les ennemis du genre humain; ceux qui pensent différemment m'ont paru des créatures mal organisées, des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains.

OSMIN.

Ces choses nécessaires, le sont-elles en tout temps et en tous lieux?

SÉLIM.

Oui; sans cela elles ne seraient pas nécessaires à l'espèce humaine.

OSMIN.

Ainsi une créance qui est nouvelle n'était pas nécessaire à cette espèce. Les hommes pouvaient très bien vivre en société et remplir leurs devoirs envers Dieu, avant de croire que Mahomet ait eu de fréquents entretiens avec l'ange Gabriel.

SÉLIM.

Rien n'est plus évident: il serait ridicule de penser qu'on n'eût pu remplir ses devoirs d'homme avant que Mahomet fût venu au monde; il n'était point du tout nécessaire à l'espèce humaine de croire à l'*Alcoran*: le monde allait avant Mahomet

tout comme il va aujourd'hui. Si le mahométisme avait été nécessaire au monde, il aurait existé en tous lieux; Dieu, qui nous a donné à tous deux yeux pour voir son soleil, nous aurait donné à tous une intelligence pour voir la vérité de la religion musulmane. Cette secte n'est donc que comme les lois positives qui changent selon les temps et selon les lieux, comme les modes, comme les opinions des physiciens qui se succèdent les unes aux autres.

La secte musulmane ne pouvait donc être essentiellement nécessaire à l'homme.

OSMIN.

Mais puisqu'elle existe, Dieu l'a permise?

SÉLIM.

Oui, comme il permet que le monde soit rempli de sottises, d'erreurs, et de calamités; ce n'est pas à dire que les hommes soient tous essentiellement faits pour être sots et malheureux. Il permet que quelques hommes soient mangés par les serpents; mais on ne peut pas dire: Dieu a fait l'homme pour être mangé par des serpents.

OSMIN.

Qu'entendez-vous en disant, Dieu permet? rien peut-il arriver sans ses ordres? permettre, vouloir et faire, n'est-ce pas pour lui la même chose?

SÉLIM.

Il permet le crime, mais il ne le fait pas.

OSMIN.

Faire un crime, c'est agir contre la justice divine, c'est désobéir à Dieu. Or Dieu ne peut désobéir à lui-même, il ne peut commettre de crime; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup : d'où vient cela?

SELIM.

Il y a des gens qui le savent, mais ce n'est pas moi. Tout ce que je sais bien, c'est que l'*Alcoran* est ridicule, quoique de temps en temps il y ait d'assez bonnes choses. Certainement l'*Alcoran* n'était point nécessaire à l'homme; je m'en tiens là : je vois clairement ce qui est faux, et je connais très peu ce qui est vrai.

OSMIN.

Je croyais que vous m'instruiriez, et vous ne m'apprenez rien.

SÉLIM.

N'est-ce pas beaucoup de connaître les gens qui vous trompent, et les erreurs grossières et dangereuses qu'ils vous débitent?

OSMIN.

J'aurais à me plaindre d'un médecin qui me ferait une exposition des plantes nuisibles, et qui ne m'en montrerait pas une salulaire.

SÉLIM.

Je ne suis point médecin, et vous n'êtes point malade; mais il me semble que je vous donnerais

une fort bonne recette si je vous disais : Défiez-vous de toutes les inventions des charlatans; adorez Dieu, soyez honnête homme, et croyez que deux et deux font quatre.

NEWTON ET DESCARTES.

SECTION PREMIÈRE*.

SECTION II.

Newton fut d'abord destiné à l'Église. Il commença par être théologien, et il lui en resta des marques toute sa vie. Il prit sérieusement le parti d'Arius contre Athanase; il alla même un peu plus loin qu'Arius, ainsi que tous les sociniens. Il y a aujourd'hui en Europe beaucoup de savants de cette opinion; je ne dirai pas de cette communion, car ils ne font point de corps; ils sont même partagés, et plusieurs d'entre eux réduisent leur système au pur déisme, accommodé avec la morale du Christ. Newton n'était pas de ces derniers; il ne différait de l'Église anglicane que sur le point de la consubstantialité, et il croyait tout le reste.

Une preuve de sa bonne foi, c'est qu'il a commenté l'*Apocalypse*. Il y trouve clairement que le

* Cette première section est la quatorzième des *Lettres sur les Anglais*.

pape est l'antechrist, et il explique d'ailleurs ce livre comme tous ceux qui s'en sont mêlés. Apparemment qu'il a voulu par ce commentaire consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle.

Bien des gens en lisant le peu de métaphysique que Newton a mis à la fin de ses *Principes mathématiques*, y ont trouvé quelque chose d'aussi obscur que l'*Apocalypse*. Les métaphysiciens et les théologiens ressemblent assez à cette espèce de gladiateurs qu'on faisait combattre les yeux couverts d'un bandeau; mais quand Newton travailla les yeux ouverts à ses mathématiques, sa vue porta aux bornes du monde.

Il a inventé le calcul qu'on appelle de l'*infini*; il a découvert et démontré un principe nouveau qui fait mouvoir toute la nature. On ne connaissait point la lumière avant lui; on n'en avait que des idées confuses et fausses. Il a dit : Que la lumière soit connue, et elle l'a été.

Les télescopes de réflexion ont été inventés par lui. Le premier a été fait de ses mains; et il a fait voir pourquoi on ne peut pas augmenter la force et la portée des télescopes ordinaires. Ce fut à l'occasion de son nouveau télescope qu'un jésuite allemand prit Newton pour un ouvrier, pour un feseur de lunettes, *Artifex quidam nomine Newton*, dit-il dans un petit livre. La postérité l'a bien vengé

depuis. On lui faisait en France plus d'injustice, on le prenait pour un feseur d'expériences qui s'était trompé; et parceque Mariotte se servit de mauvais prismes, on rejeta les découvertes de Newton.

Il fut admiré de ses compatriotes dès qu'il eut écrit et opéré. Il n'a été bien connu en France qu'au bout de quarante années. Mais en récompense nous avons la matière cannulée et la matière rameuse de Descartes, et les petits tourbillons mollasses du révérend père Malebranche, et le système de M. Privat de Molières, qui ne vaut pas pourtant Poquelin de Molière.

De tous ceux qui ont un peu vécu avec monsieur le cardinal de Polignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était péripatéticien, et que ses rayons colorifiques, et sur-tout son attraction, sentaient beaucoup l'athéisme. Le cardinal de Polignac joignait à tous les avantages qu'il avait reçus de la nature une très grande éloquence; il faisait des vers latins avec une facilité heureuse et étonnante; mais il ne savait que la philosophie de Descartes, et il avait retenu par cœur ses raisonnements comme on retient des dates. Il n'était point devenu géomètre, et il n'était pas né philosophe. Il pouvait juger les *Catilinaires* et l'*Énéide*, mais non pas Newton et Locke.

Quand on considère que Newton, Locke, Clarke,

Leibnitz, auraient été persécutés en France, emprisonnés à Rome, brulés à Lisbonne, que faut-il penser de la raison humaine? Elle est née dans ce siècle en Angleterre. Il y avait eu, du temps de la reine Marie, une persécution assez forte sur la manière de prononcer le grec, et les persécuteurs se trompaient. Ceux qui mirent Galilée en pénitence se trompaient encore plus. Tout inquisiteur devrait rougir jusqu'au fond de l'ame en voyant seulement une sphère de Copernic. Cependant si Newton était né en Portugal, et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison inverse du carré des distances, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un *san-benito* dans un *auto-da-fé*.

On a souvent demandé pourquoi ceux que leur ministère engage à être savants et indulgents ont été si souvent ignorants et impitoyables. Ils ont été ignorants parcequ'ils avaient long-temps étudié, et ils ont été cruels parcequ'ils sentaient que leurs mauvaises études étaient l'objet du mépris des sages. Certainement les inquisiteurs qui eurent l'effronterie de condamner le système de Copernic, non seulement comme hérétique, mais comme absurde, n'avaient rien à craindre de ce système. La terre a beau être emportée autour du soleil ainsi que les autres planètes, ils ne perdaient rien de leurs revenus ni de leurs honneurs. Le dogme même est toujours en sûreté, quand il

n'est combattu que par des philosophes : toutes les académies de l'univers ne changeront rien à la croyance du peuple. Quel est donc le principe de cette rage qui a tant de fois animé les Anitus contre les Socrates? c'est que les Anitus disent dans le fond de leur cœur : Les Socrates nous méprisent.

J'avais cru dans ma jeunesse que Newton avait fait sa fortune par son extrême mérite. Je m'étais imaginé que la cour et la ville de Londres l'avaient nommé, par acclamation, grand-maître des monnaies du royaume. Point du tout. Isaac Newton avait une nièce assez aimable nommée madame Conduit; elle plut beaucoup au grand-trésorier Halifax. Le calcul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi de rien sans une jolie nièce.

SECTION III.

De la chronologie réformée par Newton, qui fait le monde moins vieux de cinq cents ans*.

NOEL.

Personne n'ignore que c'est la fête de la naissance de Jésus. La plus ancienne fête qui ait été célébrée dans l'Église après celle de la Pâque et de la Pentecôte, ce fut celle du baptême de Jésus. Il

* Cette troisième section se composait d'une partie de la dix-septième des *Lettres sur les Anglais*.

n'y avait encore que ces trois fêtes quand saint Chrysostôme prononça son homélie sur la Pentecôte. Nous ne parlons pas des fêtes de martyrs, qui étaient d'un ordre fort inférieur. On nomma celle du baptême de Jésus l'Épiphanie, à l'exemple des Grecs, qui donnaient ce nom aux fêtes qu'ils célébraient en mémoire de l'apparition ou de la manifestation des dieux sur la terre, parceque ce ne fut qu'après son baptême que Jésus commença de prêcher l'Évangile.

On ne sait si vers la fin du quatrième siècle on solennisait cette fête dans l'île de Chypre le 6 de novembre; mais saint Épiphane¹ soutenait que Jésus avait été baptisé ce jour-là. Saint Clément d'Alexandrie² nous apprend que les basilidiens faisaient cette fête le 15 de tybi, pendant que d'autres la mettaient au 11 du même mois, c'est-à-dire les uns au 10 de janvier, et les autres au 6: cette dernière opinion est celle que l'on suit encore. A l'égard de sa naissance, comme on n'en savait précisément ni le jour, ni le mois, ni l'année, elle n'était point fêtée.

Suivant les remarques qui sont à la fin des œuvres du même Père, ceux qui avaient recherché le plus curieusement le jour auquel Jésus était né disaient, les uns que c'était le 25 du mois égyptien pachon, c'est-à-dire le 20 de mai, et les autres

¹ Hérésie 51, n. 17 et 19. — ² *Stromates*, livre I, page 340.

le 24 ou le 25 de pharmuthi, jours qui répondent au 19 ou 20 d'avril. Le savant M. de Beausobre¹ croit que ces derniers étaient les valentiniens. Quoi qu'il en soit, l'Orient et l'Égypte faisaient la fête de la nativité de Jésus le 6 de janvier, le même jour que celle de son baptême, sans qu'on puisse savoir, au moins avec certitude, ni quand cette coutume commença, ni quelle en fut la véritable raison.

L'opinion et la pratique des Occidentaux furent toutes différentes de celles de l'Orient. Les Centuriateurs de Magdebourg² rapportent un passage de Théophile de Césarée qui fait parler ainsi les Églises des Gaules : Comme on célèbre la naissance de Jésus-Christ le 25 décembre, quelque jour de la semaine que tombe ce 25, on doit célébrer de même la résurrection de Jésus-Christ le 25 mars, quelque jour que ce soit, parceque le Seigneur est ressuscité ce jour-là.

Si le fait est vrai, il faut avouer que les évêques des Gaules étaient bien prudents et bien raisonnables. Persuadés, comme toute l'antiquité, que Jésus avait été crucifié le 23 mars, et qu'il était ressuscité le 25, ils faisaient la pâque de sa mort le 23, et celle de sa résurrection le 25, sans se mettre en peine d'observer la pleine lune, ce qui

¹ *Histoire du Manichéisme*, tome II, page 692.

² Cent. 2, col. 118.

était au fond une cérémonie judaïque, et sans s'astreindre au dimanche. Si l'Église les avait imités, elle eût évité les disputes longues et scandaleuses qui pensèrent diviser l'Orient et l'Occident, et qui, après avoir duré un siècle et demi, ne furent terminées que par le premier concile de Nicée.

Quelques savants conjecturent que les Romains choisirent le solstice d'hiver pour y mettre la naissance de Jésus, parceque c'est alors que le soleil commence à se rapprocher de notre hémisphère. Dès le temps de Jules César, le solstice civil, politique, fut fixé au 25 décembre. C'était à Rome une fête où l'on célébrait le retour du soleil ; ce jour s'appelait *bruma*, comme le remarque Pline¹, qui le fixe, ainsi que Servius², au 8 des kalendes de janvier. Il se peut que cette pensée eût quelque part au choix du jour, mais elle n'en fut pas l'origine. Un passage de Josèphe, qui est évidemment faux, trois ou quatre erreurs des anciens, et une explication très mystique d'un mot de saint Jean-Baptiste en ont été la cause, comme Joseph Scaliger va nous l'apprendre.

Il plut aux anciens, dit ce savant critique³, de supposer premièrement que Zacharie était souverain sacrificateur lorsque Jésus naquit. Rien n'est plus faux, et il n'y a plus personne qui le

¹ *Histoire naturelle*, liv. XVIII, chap. xxv. — ² Sur le vers 720 du septième livre de l'*Énéide*. — ³ *Can. Isagog.* liv. III, page 305.

croie, au moins parmi ceux qui ont quelques connaissances.

Secondement, les anciens supposèrent ensuite que Zacharie était dans le lieu très saint, et qu'il y offrait le parfum, lorsque l'ange lui apparut et lui annonça la naissance d'un fils.

Troisièmement, comme le souverain sacrificeur n'entrait dans le sanctuaire qu'une fois l'année, le jour des expiations, qui était le 10 du mois judaïque tisri, qui répond en partie à celui de septembre, les anciens supposèrent que ce fut le 27, et ensuite le 23 ou le 24 que Zacharie étant de retour chez lui après la fête, Élisabeth sa femme conçut Jean-Baptiste. C'est ce qui fit mettre la fête de la conception de ce saint à ces jours-là. Comme les femmes portent leurs enfants ordinairement deux cent soixante et dix ou deux cent soixante et quatorze jours, il fallut placer la naissance de saint Jean au 24 juin. Voilà l'origine de la Saint-Jean : voici celle de Noël qui en dépend.

Quatrièmement, on suppose qu'il y eut six mois entiers entre la conception de Jean-Baptiste et celle de Jésus, quoique l'ange dit simplement à Marie¹ que c'était alors le sixième mois de la grossesse d'Élisabeth. On mit donc conséquemment la conception de Jésus au 25 mars, et l'on conclut de ces diverses suppositions que Jésus devait être né

¹ Luc, chap. 1, v. 36.

le 25 décembre, neuf mois précisément après sa conception.

Il y a bien du merveilleux dans ces arrangements. Ce n'est pas un des moindres que les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les deux équinoxes et les deux solstices, tels qu'on les avait placés alors, soient marqués des conceptions et des naissances de Jean-Baptiste et de Jésus. Mais voici un merveilleux bien plus digne d'être remarqué. C'est que le solstice où Jésus naquit est l'époque de l'accroissement des jours, au lieu que celui où Jean-Baptiste vint au monde est l'époque de leur diminution. C'est ce que le saint précurseur avait insinué d'une manière très mystique dans ces mots, où parlant de Jésus¹ : Il faut, dit-il, qu'il croisse et que je diminue.

C'est à quoi Prudence fait allusion dans un hymne sur la nativité du Seigneur. Cependant saint Léon² dit que de son temps il y avait à Rome des gens qui disaient que ce qui rendait la fête vénérable était moins la naissance de Jésus que le retour, et, comme ils s'exprimaient, la nouvelle naissance du soleil. Saint Épiphane³ assure qu'il est constant que Jésus naquit le 6 de janvier ; mais saint Clément d'Alexandrie, bien plus ancien et plus savant que lui, place cette naissance au

¹ *Jean*, chap. III, v. 30. — ² Sermon 21, tome II, page 148. —

³ *Hérésie* 51, n. 29.

18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Cela se déduit, selon la remarque du jésuite Petau sur saint Épiphane, de ces paroles de saint Clément¹ : « Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Commode, il y a en tout cent quatre-vingt-quatorze ans un mois et treize jours. » Or Commode mourut, suivant Petau, le dernier décembre de l'année 192 de l'ère vulgaire; il faut donc que, selon Clément, Jésus soit né un mois et treize jours avant le dernier décembre, et par conséquent le 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Sur quoi il faut observer que saint Clément ne compte les années d'Auguste que depuis la mort d'Antoine et la prise d'Alexandrie, parceque ce fut alors que ce prince resta seul maître de l'empire.

Ainsi l'on n'est pas plus assuré de l'année que du jour et du mois de cette naissance. Quoique saint Luc déclare qu'il² s'est exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, il fait assez voir qu'il ne savait pas exactement l'âge de Jésus quand il dit³ qu'il avait environ trente ans lorsqu'il fut baptisé. En effet, cet évangéliste⁴ fait naître Jésus l'année d'un dénombrement qui fut fait, selon lui, par Cirinus ou Cirinius, gouverneur de Syrie, tandis que ce fut

¹ *Stromates*, liv. I, p. 340. — ² Chap. 1, v. 3. — ³ Chap. III, v. 23.
— ⁴ Chap. II, v. 2.

par Sentius Saturnius, si l'on en croit Tertullien¹. Mais Saturnius avait déjà quitté la province la dernière année d'Hérode, et avait eu pour successeur Quintilius Varus, comme nous l'apprenons de Tacite²; et Publius Sulpitius Quirinus ou Quirinius, dont veut apparemment parler saint Luc, ne succéda à Quintilius Varus qu'environ dix ans après la mort d'Hérode, lorsque Archélaüs, roi de Judée, fut relégué par Auguste, comme le dit Josephé dans ses *Antiquités judaïques*³.

Il est vrai que Tertullien⁴, et avant lui saint Justin⁵, renvoyaient les païens et les hérétiques de leur temps aux archives publiques où se conservaient les registres de ce prétendu dénombrement; mais Tertullien renvoyait également aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion de Jésus, comme nous l'avons dit à l'article ÉCLIPSE, où nous avons observé le peu d'exactitude de ces deux Pères et de leurs pareils en citant les monuments publics, à propos de l'inscription d'une statue que saint Justin, lequel assurait l'avoir vue à Rome, disait être dédiée à Simon le magicien, et qui l'était à un dieu des anciens Sabins.

Au reste, on ne sera point étonné de ces incer-

¹ Liv. IV, chap. XIX, contre Marcion. — ² *Hist.*, liv. V, sect. 9.
— ³ Liv. XVII, chap. XV. — ⁴ Livre IV, chap. VI, contre Marcion.
— ⁵ Seconde Apologie.

titudes, si l'on fait attention que Jésus ne fut connu de ses disciples qu'après qu'il eut reçu le baptême de Jean. C'est expressément à commencer depuis ce baptême que Pierre veut que le successeur de Judas rende témoignage de Jésus; et, selon les *Actes des apôtres*¹, Pierre entend parler de tout le temps que Jésus a vécu avec eux.

NOMBRE.

Euclide avait-il raison de définir le nombre, collection d'unités de même espèce?

Quand Newton dit que le nombre est un rapport abstrait d'une quantité à une autre de même espèce, n'a-t-il pas entendu par-là l'usage des nombres en arithmétique, en géométrie?

Wolf dit : Le nombre est ce qui a le même rapport avec l'unité qu'une ligne droite avec une ligne droite. N'est-ce pas plutôt une propriété attribuée au nombre qu'une définition?

Si j'osais, je définirais simplement le nombre, l'idée de plusieurs unités.

Je vois du blanc; j'ai une sensation, une idée de blanc. Je vois du vert à côté. Il n'importe que ces deux choses soient ou ne soient pas de la même espèce, je puis compter deux idées. Je vois quatre

¹ Chap. 1, v. 22.

hommes et quatre chevaux, j'ai l'idée de huit : de même trois pierres et six arbres me donneront l'idée de neuf.

Que j'additionne, que je multiplie, que je soustraie, que je divise, ce sont des opérations de ma faculté de penser que j'ai reçue du maître de la nature; mais ce ne sont point des propriétés inhérentes au nombre. Je puis carrer 3, le cuber; mais il n'y a certainement dans la nature aucun nombre qui soit carré ou cube.

Je conçois bien ce que c'est qu'un nombre pair ou impair; mais je ne concevrai jamais ce que c'est qu'un nombre parfait ou imparfait.

Les nombres ne peuvent avoir rien par eux-mêmes.

Quelles propriétés, quelle vertu, pourraient avoir dix cailloux, dix arbres, dix idées, seulement en tant qu'ils sont dix? Quelle supériorité aura un nombre divisible en trois pairs sur un autre divisible en deux pairs?

Pythagore est le premier, dit-on, qui ait découvert des vertus divines dans les nombres. Je doute qu'il soit le premier; car il avait voyagé en Égypte, à Babylone et dans l'Inde, et il devait en avoir rapporté bien des connoissances et des rêveries. Les Indiens sur-tout, inventeurs de ce jeu si combiné et si compliqué des échecs, et de ces chiffres si commodes que les Arabes apprirent d'eux, et

qui nous ont été communiqués après tant de siècles; ces Indiens, dis-je, joignaient à leurs sciences d'étranges chimères; les Chaldéens en avaient encore davantage, et les Égyptiens encore plus. On sait assez que la chimère tient à notre nature. Heureux qui peut s'en préserver! heureux qui, après avoir eu quelques accès de cette fièvre d'esprit, peut recouvrer une santé tolérable!

Porphyre, dans la *Vie de Pythagore*, dit que le nombre 2 est funeste. On pourrait dire que c'est au contraire le plus favorable de tous. Malheur à celui qui est toujours seul! malheur à la nature si l'espèce humaine et celle des animaux n'étaient souvent deux à deux!

Si 2 était de mauvais augure, en récompense 3 était admirable; 4 était divin: mais les pythagoriciens et leurs imitateurs oublioient alors que ce chiffre mystérieux 4, si divin, était composé de deux fois deux, nombre diabolique. 6 avait son mérite, parceque les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en six modules; nous avons vu que, selon les Chaldéens, Dieu avait créé le monde en 6 gahambârs. Mais 7 était le nombre le plus merveilleux; car il n'y avait alors que sept planètes; chaque planète avait son ciel, et cela composait sept cieus, sans qu'on sût ce que voulait dire ce mot de *ciel*. Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours. On distin-

guait la vie de l'homme en sept âges. Que de raisons en faveur de ce nombre !

Les Juifs ramassèrent avec le temps quelques balayures de cette philosophie. Elle passa chez les premiers chrétiens d'Alexandrie avec les dogmes de Platon ; elle éclata principalement dans l'*Apocalypse* de Cérinthe, attribuée à Jean le baptiseur.

On en voit un grand exemple dans le nombre de la bête¹.

« On ne peut acheter ni vendre, à moins qu'on
« n'ait le caractère de la bête, ou son nom, ou
« son nombre. C'est ici la science. Que celui qui a
« de l'entendement compte le nombre de la bête ;
« car son nom est d'homme, et son nombre est
« 666* . »

On sait quelle peine tous les grands docteurs ont prise pour deviner le mot de l'énigme. Ce nombre, composé de 3 fois 2 à chaque chiffre, signifiait-il 3 fois funeste à la troisième puissance ? Il y avait deux bêtes ; et l'on ne sait pas encore de laquelle l'auteur a voulu parler. Nous avons vu que l'évêque Bossuet, moins heureux en arithmé-

¹ *Apocalypse*, chap. XIII, v. 17 et 18.

* Ce passage peut servir à trouver le temps où l'*Apocalypse* a été composée. Il est probable que c'est sous l'empire du tyran dont le nom est formé par des lettres telles que la somme de leurs valeurs numériques soit 666. D'après cela on a trouvé qu'elle avait été faite sous le règne de Caligula.

tique qu'en oraisons funébres, a démontré que Dioclétien est la bête, parcequ'on trouve en chiffres romains 666 dans les lettres de son nom, en retranchant les lettres qui gêteroient cette opération. Mais en se servant de chiffres romains, il ne s'est pas souvenu que l'*Apocalypse* est écrite en grec. Un homme éloquent peut tomber dans cette méprise*.

Le pouvoir des nombres fut d'autant plus respecté parmi nous, qu'on n'y comprenait rien.

Vous avez pu, ami lecteur, observer au mot FIGURE quelles fines allégories Augustin, évêque d'Hippone, tira des nombres.

Ce goût subsista si long-temps, qu'il triompha au concile de Trente. On y conserva les mystères, appelés *Sacrements* dans l'Église latine, parceque les dominicains, et Soto à leur tête, alléguèrent qu'il y avait sept choses principales qui contribuaient à la vie, sept planètes, sept vertus, sept péchés mortels, six jours de création et un de repos qui font sept; plus sept plaies d'Égypte; plus sept béatitudes: mais malheureusement les Pères oublièrent que l'*Exode* compte dix plaies, et que les béatitudes sont au nombre de huit dans saint Matthieu, et au nombre de quatre dans saint Luc. Mais des savants ont aplani cette petite difficulté en retranchant de saint Matthieu les quatre béati-

* Voyez l'art. APOCALYPSE, seconde section.

tudes de saint Luc ; reste à six : ajoutez l'unité à ces six, vous aurez sept. Consultez Fra Paolo Sarpi au livre second de son *Histoire du Concile*.

NOUVEAU, NOUVEAUTÉS.

Il semble que les premiers mots des *Métamorphoses* d'Ovide, *In nova fert animus*, soient la devise du genre humain. Personne n'est touché de l'admirable spectacle du soleil qui se lève ou plutôt semble se lever tous les jours ; tout le monde court au moindre petit météore qui paraît un moment dans cet amas de vapeurs qui entourent la terre, et qu'on appelle le ciel.

« Vilia sunt nobis quæcumque prioribus annis
« Vidimus, et sordet quidquid spectavimus olim. »

Un colporteur ne se chargera pas d'un Virgile, d'un Horace, mais d'un livre nouveau, fût-il détestable. Il vous tire à part, et vous dit : Monsieur, voulez-vous des livres de Hollande ?

Les femmes se plaignent depuis le commencement du monde des infidélités qu'on leur fait en faveur du premier objet nouveau qui se présente, et qui n'a souvent que cette nouveauté pour tout mérite. Plusieurs dames (il faut bien l'avouer, malgré le respect infini qu'on a pour elles) ont traité les hommes comme elles se plaignent qu'on

les a traitées ; et l'histoire de Joconde est beaucoup plus ancienne que l'Arioste.

Peut-être ce goût universel pour la nouveauté est-il un bienfait de la nature. On nous crie : Contentez-vous de ce que vous avez, ne desirez rien au-delà de votre état, réprimez votre curiosité, domptez les inquiétudes de votre esprit. Ce sont de très bonnes maximes ; mais si nous les avons toujours suivies, nous mangerions encore du gland, nous coucherions à la belle étoile, et nous n'aurions eu ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni Poussin, ni Le Brun, ni Le Moine, ni Pigalle.

NUDITÉ.

Pourquoi enfermerait-on un homme, une femme, qui marcheraient tout nus dans les rues ? et pourquoi personne n'est-il choqué des statues absolument nues, des peintures de Madeleine et de Jésus qu'on voit dans quelques églises ?

Il est vraisemblable que le genre humain a subsisté long-temps sans être vêtu.

On a trouvé dans plus d'une île, et dans le continent de l'Amérique, des peuples qui ne connaissaient pas les vêtements.

Les plus civilisés cachaient les organes de la génération par des feuilles, par des joncs entrelacés, par des plumes.

D'où vient cette espèce de pudeur? était-ce l'instinct d'allumer des desirs en voilant ce qu'on aimait à découvrir?

Est-il bien vrai que chez des nations un peu plus policées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dépouillant de tous leurs habits? Tels ont été, dit-on, les adamites et les abéliens. Ils s'assembloient tout nus pour chanter les louanges de Dieu: saint Épiphanes et saint Augustin le disent. Il est vrai qu'ils n'étaient pas contemporains, et qu'ils étaient fort loin de leur pays. Mais enfin cette folie est possible; elle n'est pas même plus extraordinaire, plus folie que cent autres folies qui ont fait le tour du monde l'une après l'autre.

Nous avons vu à l'article EMBLÈME qu'aujourd'hui même encore les mahométans ont des saints qui sont fous, et qui vont nus comme des singes. Il se peut très bien que des énergomènes aient cru qu'il vaut mieux se présenter à la Divinité dans l'état où elle nous a formés, que dans le déguisement inventé par les hommes. Il se peut qu'ils aient montré tout par dévotion. Il y a si peu de gens bien faits dans les deux sexes, que la nudité pouvait inspirer la chasteté, ou plutôt le dégoût, au lieu d'augmenter les desirs.

On dit sur-tout que les abéliens renonçaient au

mariage. S'il y avait parmi eux de beaux garçons et de belles filles, ils étaient pour le moins comparables à saint Adhelme et au bienheureux Robert d'Arbrisselle, qui couchaient avec les plus jolies personnes, pour mieux faire triompher leur continence.

J'avoue pourtant qu'il eût été assez plaisant de voir une centaine d'Hélènes et de Pâris chanter des antiennes, et se donner le baiser de paix, et faire les agapes.

Tout cela montre qu'il n'y a point de singularité, point d'extravagance, point de superstition qui n'ait passé par la tête des hommes. Heureux quand ces superstitions ne troublent pas la société et n'en font pas une scène de discorde, de haine, et de fureur ! Il vaut mieux sans doute prier Dieu tout nu, que de souiller de sang humain ses autels et les places publiques.

O.

OCCULTES.

QUALITÉS OCCULTES.

On s'est moqué fort long-temps des qualités occultes ; on doit se moquer de ceux qui n'y croient pas. Répétons cent fois que tout principe, tout premier ressort de quelque œuvre que ce puisse

être du grand Démiourgos, est occulte et caché pour jamais aux mortels.

Qu'est-ce que la force centripète, la force de la gravitation, qui agit sans contact à des distances immenses ?

Quelle puissance fait tordre notre cœur et ses oreillettes soixante fois par minute ? quel autre pouvoir change cette herbe en lait dans les mamelles d'une vache, et ce pain en sang, en chair, en os, dans cet enfant qui croît à mesure qu'il mange, jusqu'au point déterminé qui fixe la hauteur de sa taille, sans qu'aucun art puisse jamais y ajouter une ligne ?

Végétaux, minéraux, animaux, où est votre premier principe ? il est dans la main de celui qui fait tourner le soleil sur son axe, et qui l'a revêtu de lumière.

Ce plomb ne deviendra jamais argent ; cet argent ne sera jamais or, cet or ne sera jamais diamant : de même que cette paille ne deviendra jamais poncire ou ananas.

Quelle physique corpusculaire, quels atomes déterminent ainsi leur nature ? vous n'en savez rien ; la cause sera éternellement occulte pour vous. Tout ce qui vous entoure, tout ce qui est dans vous, est une énigme dont il n'est pas donné à l'homme de deviner le mot.

Cet ignorant fourré croit savoir quelque chose

quand il a dit que les bêtes ont une ame végétative, et une sensitive, et que les hommes ont l'ame végétative, la sensitive, et l'intellectuelle.

Pauvre homme pétri d'orgueil, qui n'as prononcé que des mots, as-tu jamais vu une ame, sais-tu comment cela est fait? Nous avons beaucoup parlé d'ame dans nos *Questions*, et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratifie aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien.

ONAN, ONANISME.

Nous avons promis à l'article AMOUR SOCRATIQUE de parler d'Onan et de l'onanisme, quoique cet onanisme n'ait rien de commun avec l'amour socratique, et qu'il soit plutôt un effet très désordonné de l'amour-propre.

La race d'Onan a de très grandes singularités. Le patriarche Juda son père coucha, comme on sait, avec sa belle-fille Thamar la Phénicienne, dans un grand chemin. Jacob, père de Juda, avait été à-la-fois le mari de deux sœurs filles d'un idolâtre, et il avait trompé son père et son beau-père. Loth, grand-oncle de Jacob, avait couché avec ses deux filles. Salmon, l'un des descendants

de Jacob et de Juda, épousa Rahab, la Cananéenne, prostituée. Booz, fils de Salmon et de Rahab, reçut dans son lit Ruth la Madianite, et fut bisaïeul de David. David enleva Bethsabée au capitaine Uriah son mari, qu'il fit assassiner pour être plus libre dans ses amours. Enfin, dans les deux généalogies de notre Seigneur Jésus-Christ, si différentes en plusieurs points, mais entièrement semblables en ceux-ci, on voit qu'il naquit de cette foule de fornications, d'adultères et d'incestes. Rien n'est plus propre à confondre la prudence humaine, à humilier notre esprit borné, à nous convaincre que les voies de la Providence ne sont pas nos voies.

Le révérend père dom Calmet fait cette réflexion à propos de l'inceste de Juda avec Thamar et du péché d'Onan, chap. xxxviii de la *Genèse* : « L'Écriture, dit-il, nous donne le détail d'une « histoire qui, dans le premier sens qui frappe « l'esprit, ne paraît pas fort propre à édifier ; mais « le sens caché et mystérieux qu'elle renferme est « aussi élevé que celui de la lettre paraît bas aux « yeux de la chair. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que le Saint-Esprit a permis que l'histoire « de Thamar, de Rahab, de Ruth, et de Bethsabée, se trouvât mêlée dans la généalogie de « Jésus-Christ. »

Il eût été à souhaiter que dom Calmet nous eût

développé ces bonnes raisons ; il aurait éclairé les doutes et calmé les scrupules de toutes les âmes honnêtes et timorées, qui voudraient comprendre comment l'Être éternel, le Créateur des mondes, a pu naître dans un village juif d'une race de voleurs et de prostituées. Ce mystère, qui n'est pas le moins inconcevable de tous les mystères, était digne assurément d'être expliqué par un savant commentateur. Tenons-nous-en ici à l'onanisme.

On sait bien quel est le crime du patriarche Juda, ainsi qu'on connaît le crime des patriarches Siméon et Lévi ses frères, commis dans Sichem, et le crime de tous les autres patriarches, commis contre leur frère Joseph ; mais il est difficile de savoir précisément quel était le péché d'Onan. Juda avait marié son fils aîné Her à cette Phénicienne Thamar. Her mourut *pour avoir été méchant*. Le patriarche voulut que son second fils Onan épousât la veuve, selon l'ancienne loi des Égyptiens et des Phéniciens leurs voisins : cela s'appelait *susciter des enfants à son frère*. Le premier-né du second mariage portait le nom du défunt, et c'est ce qu'Onan ne voulait pas. Il haïssait la mémoire de son frère ; et pour ne point faire d'enfant qui portât le nom de *Her*, il est dit qu'il *jetait sa semence à terre*.

Or il reste à savoir si c'était dans la copulation

avec sa femme qu'il trompait ainsi la nature, ou si c'était au moyen de la masturbation qu'il éludait le devoir conjugal; la *Genèse* ne nous apprend point cette particularité. Mais aujourd'hui ce qu'on appelle communément le *péché d'Onan*, c'est l'abus de soi-même avec le secours de la main, vice assez commun aux jeunes garçons et même aux jeunes filles qui ont trop de tempérament.

On a remarqué que l'espèce des hommes et celle des singes sont les seules qui tombent dans ce défaut contraire au vœu de la nature.

Un médecin a écrit en Angleterre contre ce vice un petit volume intitulé *de l'Onanisme*, dont on compte environ quatre-vingts éditions, supposé que ce nombre prodigieux ne soit pas un tour de libraire pour amorcer les lecteurs; ce qui n'est que trop ordinaire.

M. Tissot, fameux médecin de Lausanne, a fait aussi son *Onanisme*, plus approfondi et plus méthodique que celui d'Angleterre. Ces deux ouvrages étalent les suites funestes de cette malheureuse habitude, la perte des forces, l'impuissance, la dépravation de l'estomac et des viscères, les tremblements, les vertiges, l'hébétation, et souvent une mort prématurée. Il y en a des exemples qui font frémir.

M. Tissot a trouvé par l'expérience que le quinquina était le meilleur remède contre ces mala-

dies, pourvu qu'on se défit absolument de cette habitude honteuse et funeste, si commune aux écoliers, aux pages, et aux jeunes moines.

Mais il s'est aperçu qu'il était plus aisé de prendre du quinquina que de vaincre ce qui est devenu une seconde nature.

Joignez les suites de l'onanisme avec la vérole, et vous verrez combien l'espèce humaine est ridicule et malheureuse.

Pour consoler cette espèce, M. Tissot rapporte autant d'exemples de malades de réplétion que de malades d'émission; et ces exemples, il les trouve chez les femmes comme chez les hommes. Il n'y a point de plus fort argument contre les vœux téméraires de chasteté. Que voulez-vous en effet que devienne une liqueur précieuse, formée par la nature pour la propagation du genre humain? Si on la prodigue indiscretement, elle peut vous tuer; si on la retient, elle peut vous tuer de même. On a observé que les pollutions nocturnes sont fréquentes chez les personnes des deux sexes non mariées, mais beaucoup plus chez les jeunes religieux que chez les recluses, parceque le tempérament des hommes est plus dominant. On en a conclu que c'est une énorme folie de se condamner soi-même à ces turpitudes, et que c'est une espèce de sacrilège dans les gens sains de prostituer ainsi le don du Créateur, et de renon-

cer au mariage, ordonné expressément par Dieu même. C'est ainsi que pensent les protestants, les juifs, les musulmans, et tant d'autres peuples; mais les catholiques ont d'autres raisons en faveur des couvents. Je dirai des catholiques ce que le profond Calmet dit du Saint-Esprit : ils ont eu sans doute de bonnes raisons.

OPINION.

Quelle est l'opinion de toutes les nations du nord de l'Amérique, et de celles qui bordent le détroit de la Sonde, sur le meilleur des gouvernements, sur la meilleure des religions, sur le droit public ecclésiastique, sur la manière d'écrire l'histoire, sur la nature de la tragédie, de la comédie, de l'opéra, de l'épique, du poème épique, sur les idées innées, la grace concomitante et les miracles du diacre Paris? Il est clair que tous ces peuples n'ont aucune opinion sur les choses dont ils n'ont point d'idées.

Ils ont un sentiment confus de leurs coutumes, et ne vont pas au-delà de cet instinct. Tels sont les peuples qui habitent les côtes de la mer Glaciale dans l'espace de quinze cents lieues; tels sont les habitants des trois quarts de l'Afrique, et ceux de presque toutes les îles de l'Asie, et vingt hordes de Tartares, et presque tous les

hommes uniquement occupés du soin pénible et toujours renaissant de pourvoir à leur subsistance; tels sont à deux pas de nous la plupart des Morlaques et des Uscoques, beaucoup de Savoyards, et quelques bourgeois de Paris.

Lorsqu'une nation commence à se civiliser, elle a quelques opinions qui toutes sont fausses. Elle croit aux revenants, aux sorciers, à l'enchantement des serpents, à leur immortalité, aux possessions du diable, aux exorcismes, aux aruspices. Elle est persuadée qu'il faut que les grains pourrissent en terre pour germer, et que les quartiers de la lune sont les causes des accès de fièvre.

Un talapoin persuade à ses dévotes que le dieu *Sammonocodom* a séjourné quelque temps à Siam, et qu'il a raccourci tous les arbres d'une forêt qui l'empêchaient de jouer à son aise au cerf-volant, qui était son jeu favori. Cette opinion s'enracine dans les têtes, et à la fin un honnête homme, qui douterait de cette aventure de *Sammonocodom*, courrait risque d'être lapidé. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire.

On la nomme la *reine du monde*; elle l'est si bien, que quand la raison vient la combattre, la raison est condamnée à la mort. Il faut qu'elle renaisse vingt fois de ses cendres pour chasser enfin tout doucement l'usurpatrice.

ORACLES.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis que la secte des pharisiens, chez le peuple juif, eut fait connaissance avec le diable, quelques raisonneurs d'entre eux commencèrent à croire que ce diable et ses compagnons inspiraient chez toutes les autres nations les prêtres et les statues qui rendaient des oracles. Les saducéens n'en croyaient rien, ils n'admettaient ni anges ni démons. Il paraît qu'ils étaient plus philosophes que les pharisiens, par conséquent moins faits pour avoir du crédit sur le peuple.

Le diable faisait tout parmi la populace juive du temps de Gamaliel, de Jean *le baptiseur*, de Jacques Oblia, et de Jésus son frère, qui fut notre sauveur Jésus-Christ. Aussi vous voyez que le diable transporte Jésus tantôt dans le désert, tantôt sur le faite du temple, tantôt sur une colline voisine dont on découvre tous les royaumes de la terre; le diable entre dans le corps des garçons et des filles, et des animaux.

Les chrétiens, quoique ennemis mortels des pharisiens, adoptèrent tout ce que les pharisiens avaient imaginé du diable, ainsi que les Juifs avaient autrefois introduit chez eux les coutumes

et les cérémonies des Égyptiens. Rien n'est si ordinaire que d'imiter ses ennemis, et d'employer leurs armes.

Bientôt les pères de l'Église attribuèrent au diable toutes les religions qui partageaient la terre, tous les prétendus prodiges, tous les grands évènements, les comètes, les pestes, le mal caduc, les écrouelles, etc. Ce pauvre diable, qu'on disait rôti dans un trou sous la terre, fut tout étonné de se trouver le maître du monde. Son pouvoir s'accrut ensuite merveilleusement par l'institution des moines.

La devise de tous ces nouveaux venus était : Donnez-moi de l'argent, et je vous délivrerai du diable. Leur puissance céleste et terrestre reçut enfin un terrible échec de la main de leur confrère Luther, qui, se brouillant avec eux pour un intérêt de besace, découvrit tous les mystères. Hondorff, témoin oculaire, nous rapporte que les réformés, ayant chassé les moines d'un couvent d'Eisenach dans la Thuringe, y trouvèrent une statue de la vierge Marie et de l'enfant Jésus, faite par tel art, que lorsqu'on mettait des offrandes sur l'autel, la vierge et l'enfant baissaient la tête en signe de reconnaissance, et tournaient le dos à ceux qui venaient les mains vides.

Ce fut bien pis en Angleterre : lorsqu'on fit, par ordre de Henri VIII, la visite juridique de

tous les couvents, la moitié des religieuses étaient grosses, et ce n'était point par l'opération du diable. L'évêque Burnet rapporte que dans cent quarante-quatre couvents, les procès-verbaux des commissaires du roi attestèrent des abominations dont n'approchaient pas celles de Sodome et de Gomorrhe. En effet, les moines d'Angleterre devaient être plus débauchés que les Sodomites, puisqu'ils étaient plus riches. Ils possédaient les meilleures terres du royaume. Le terrain de Sodome et de Gomorrhe, au contraire, ne produisant ni blé, ni fruits, ni légumes, et manquant d'eau potable, ne pouvait être qu'un désert affreux, habité par des misérables trop occupés de leurs besoins pour connaître les voluptés.

Enfin, ces superbes asiles de la fainéantise ayant été supprimés par acte du parlement, on étala dans la place publique tous les instruments de leurs fraudes pieuses : le fameux crucifix de Boksley, qui se remuait et qui marchait comme une marionnette; des fioles de liqueur rouge qu'on faisait passer pour du sang que versaient quelquefois des statues des saints, quand ils étaient mécontents de la cour; des moules de fer-blanc dans lesquels on avait soin de mettre continuellement des chandelles allumées, pour faire croire au peuple que c'était la même chandelle qui ne s'éteignait jamais; des sarbacanes, qui passaient de

la sacristie dans la voûte de l'église, par lesquelles des voix célestes se faisaient quelquefois entendre à des dévotes payées pour les écouter; enfin tout ce que la friponnerie inventa jamais pour subjuguier l'imbécillité.

Alors plusieurs savants de l'Europe, bien certains que les moines et non les diables avaient mis en usage tous ces pieux stratagèmes, commencèrent à croire qu'il en avait été de même chez les anciennes religions; que tous les oracles et tous les miracles tant vantés dans l'antiquité n'avaient été que des prestiges de charlatans; que le diable ne s'était jamais mêlé de rien; mais que seulement les prêtres grecs, romains, syriens, égyptiens, avaient été encore plus habiles que nos moines.

Le diable perdit donc beaucoup de son crédit, jusqu'à ce qu'enfin le bon homme Bekker, dont vous pouvez consulter l'article*, écrivit son ennuyeux livre contre le diable, et prouva par cent arguments qu'il n'existait point. Le diable ne lui répondit point; mais les ministres du saint Évangile, comme vous l'avez vu, lui répondirent; ils punirent le bon Bekker d'avoir divulgué leur secret, et lui ôtèrent sa cure; de sorte que Bekker fut la victime de la nullité de Belzébuth.

C'était le sort de la Hollande de produire les

* Voyez l'article BEKKER, tome II de ce *Dictionnaire*.

plus grands ennemis du diable. Le médecin Van-Dale, philosophe humain, savant très profond, citoyen plein de charité, esprit d'autant plus hardi que sa hardiesse était fondée sur la vertu, entreprit enfin d'éclairer les hommes, toujours esclaves des anciennes erreurs, et toujours épaississant le bandeau qui leur couvre les yeux, jusqu'à ce que quelque grand trait de lumière leur découvre un coin de vérité, dont la plupart sont très indignes. Il prouva, dans un livre plein de l'érudition la plus recherchée, que les diables n'avaient jamais rendu aucun oracle, n'avaient opéré aucun prodige, ne s'étaient jamais mêlés de rien, et qu'il n'y avait eu de véritables démons que les fripons qui avaient trompé les hommes. Il ne faut pas que le diable se joue jamais à un savant médecin. Ceux qui connaissent un peu la nature sont fort dangereux pour les feseurs de prestiges. Je conseille au diable de s'adresser toujours aux facultés de théologie, et jamais aux facultés de médecine.

Van-Dale prouva donc par mille monuments que non seulement les oracles des païens n'avaient été que des tours de prêtres, mais que ces friponneries consacrées dans tout l'univers n'avaient point fini du temps de Jean *le baptiseur* et de Jésus-Christ, comme on le croyait pieusement. Rien n'était plus vrai, plus palpable, plus démontré que cette vérité annoncée par le médecin Vau-

Dale; et il n'y a pas aujourd'hui un honnête homme qui la révoque en doute.

Le livre de Van-Dale n'est peut-être pas bien méthodique; mais c'est un des plus curieux qu'on ait jamais faits: car depuis les fourberies grossières du prétendu Hystaspe et des sibylles; depuis l'histoire apocryphe du voyage de Simon Barjone à Rome, et des compliments que Simon le magicien lui envoya faire par son chien; depuis les miracles de saint Grégoire-Thaumaturge, et surtout de la lettre que ce saint écrivit au diable, et qui fut portée à son adresse, jusqu'aux miracles des révérends pères jésuites et des révérends pères capucins, rien n'est oublié. L'empire de l'imposture et de la bêtise est dévoilé dans ce livre aux yeux de tous les hommes qui savent lire, mais ils sont en petit nombre.

Il s'en fallait beaucoup que cet empire fût détruit alors en Italie, en France, en Espagne, dans les états autrichiens, et sur-tout en Pologne, où les jésuites dominaient. Les possessions du diable, les faux miracles, inondaient encore la moitié de l'Europe abrutie. Voici ce que Van-Dale raconte d'un oracle singulier qui fut rendu de son temps à Terni, dans les états du pape, vers l'an 1650, et dont la relation fut imprimée à Venise par ordre de la seigneurie.

Un ermite, nommé Pasquale, ayant ouï dire

que Jacovello, bourgeois de Terni, était fort avare et fort riche, vint faire à Terni ses oraisons dans l'église que fréquentait Jacovello, lia bientôt amitié avec lui, le flatta dans sa passion, et lui persuada que c'était une œuvre très agréable à Dieu de faire valoir son argent, que cela même était expressément recommandé dans l'*Évangile*, puisque le serviteur négligent qui n'a pas fait valoir l'argent de son maître à cinq cents pour cent est jeté dans les ténèbres extérieures.

Dans les conversations que l'ermite avait avec Jacovello, il l'entretint souvent des beaux discours tenus par plusieurs crucifix, et par une quantité de bonnes vierges d'Italie. Jacovello convenait que les statues des saints parlaient quelquefois aux hommes, et lui disait qu'il se croirait prédestiné, si jamais il pouvait entendre parler l'image d'un saint.

Le bon Pasquale lui répondit qu'il espérait lui donner cette satisfaction dans peu de temps; qu'il attendait incessamment de Rome une tête de mort, dont le pape avait fait présent à un ermite son confrère; que cette tête parlait comme les arbres de Dodone, et comme l'ânesse de Balaam. Il lui montra en effet la tête quatre jours après. Il demanda à Jacovello la clef d'une petite cave, et d'une chambre au-dessus, afin que personne ne fût témoin du mystère. L'ermite Pasquale ayant fait passer

de la cave un tuyau qui entraît dans la tête, et ayant tout disposé, se mit en prières avec son ami Jacovello : la tête alors parla en ces mots : « Jaco-
« vello, Dieu veut récompenser ton zèle. Je t'a-
« vertis qu'il y a un trésor de cent mille écus sous
« un if à l'entrée de ton jardin. Tu mourras de
« mort subite, si tu cherches ce trésor avant d'a-
« voir mis devant moi une marmite remplie de dix
« marcs d'or en espèces. »

Jacovello courut vite à son coffre, et apporta devant l'oracle sa marmite et ses dix marcs. Le bon ermite avait eu la précaution de se munir d'une marmite semblable qu'il remplit de sable. Il la substitua prudemment à la marmite de Jacovello quand celui-ci eut le dos tourné, et laissa le bon Jacovello avec une tête de mort de plus, et dix marcs d'or de moins.

C'est à-peu-près ainsi que se rendaient tous les oracles, à commencer par celui de Jupiter-Ammon, et à finir par celui de Trophonius.

Un des secrets des prêtres de l'antiquité, comme des nôtres, était la confession dans les mystères. C'était là qu'ils apprenaient toutes les affaires des familles, et qu'ils se mettaient en état de répondre à la plupart de ceux qui venaient les interroger. C'est à quoi se rapporte ce grand mot que Plutarque a rendu célèbre. Un prêtre voulant confesser un initié, celui-ci lui demanda : A qui me confes-

serai-je? est-ce à toi ou à Dieu? C'est à Dieu, reprit le prêtre. — Sors donc d'ici, homme; et laisse-moi avec Dieu.

Je ne finirais point si je rapportais toutes les choses intéressantes dont Van-Dale a enrichi son livre. Fontenelle ne le traduisit pas; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation qui aime mieux les agréments que la science. Il se fit lire par ceux qu'on appelait en France la bonne compagnie; et Van-Dale, qui avait écrit en latin et en grec, n'avait été lu que par des savants. Le diamant brut de Van-Dale brilla beaucoup quand il fut taillé par Fontenelle; le succès fut si grand que les fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van-Dale, et s'expliquer quelquefois en Normand, il ne fut que trop entendu par les moines, qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons.

Un nommé Baltus, jésuite, né dans le pays Messin, l'un de ces savants qui savent consulter de vieux livres, les falsifier, et les citer mal-à-propos, prit le parti du diable contre Van-Dale et Fontenelle. Le diable ne pouvait choisir un avocat plus ennuyeux: son nom n'est aujourd'hui connu que par l'honneur qu'il eut d'écrire contre deux hommes célèbres qui avaient raison.

Baltus, en qualité de jésuite, cabala auprès de

ses confrères, qui étaient alors autant élevés en crédit qu'ils sont depuis tombés dans l'opprobre. Les jansénistes, de leur côté, plus énergumènes que les jésuites, crièrent encore plus haut qu'eux. Enfin tous les fanatiques furent persuadés que la religion chrétienne était perdue si le diable n'était conservé dans ses droits.

Peu à peu les livres des jansénistes et des jésuites sont tombés dans l'oubli. Le livre de Vandal est resté pour les savants, et celui de Fontenelle pour les gens d'esprit.

A l'égard du diable, il est comme les jésuites et les jansénistes, il perd son crédit de plus en plus.

SECTION II.

Quelques histoires surprenantes d'oracles, qu'on croyait ne pouvoir attribuer qu'à des génies, ont fait penser aux chrétiens qu'ils étaient rendus par les démons, et qu'ils avaient cessé à la venue de Jésus-Christ : on se dispensait par-là d'entrer dans la discussion des faits, qui eût été longue et difficile, et il semblait qu'on confirmât la religion qui nous apprend l'existence des démons, en leur rapportant ces événements.

Cependant les histoires qu'on débitait sur les oracles doivent être fort suspectes¹. Celle de Thamus,

¹ Voyez pour les citations l'ouvrage latin du docte Antoine Vandal, d'où cet extrait est tiré.

à laquelle Eusébe donne sa croyance, et que Plutarque seul rapporte, est suivie dans le même historien d'un autre conte si ridicule qu'il suffirait pour la décréditer; mais de plus elle ne peut recevoir un sens raisonnable. Si ce grand Pan était un démon, les démons ne pouvaient-ils pas se faire savoir sa mort les uns aux autres, sans y employer Thamus? Si ce grand Pan était Jésus-Christ, comment personne ne fut-il désabusé dans le paganisme, et ne vint-il à penser que le grand Pan fût Jésus-Christ mort en Judée, si c'était Dieu lui-même qui forçait les démons à annoncer cette mort aux païens?

L'histoire de Thulis, dont l'oracle est positif sur la Trinité, n'est rapportée que par Suidas. Ce Thulis, roi d'Égypte, n'était pas assurément un des Ptolémées. Que deviendra tout l'oracle de Sérapis, étant certain qu'Hérodote ne parle point de ce dieu, tandis que Tacite conte tout au long comment et pourquoi un des Ptolémées fit venir de Pont le dieu Sérapis, qui n'était alors connu que là?

L'oracle rendu à Auguste sur l'enfant hébreu à qui tous les dieux obéissent n'est point du tout recevable. Cedrenus le cite d'Eusébe, et aujourd'hui il ne s'y trouve plus. Il ne serait pas impossible que Cedrenus citât à faux, ou citât quelque ouvrage faussement attribué à Eusébe; mais com-

ment les premiers apologistes du christianisme ont-ils tous gardé le silence sur un oracle si favorable à leur religion ?

Les oracles qu'Eusèbe rapporte de Porphyre, attaché au paganisme, ne sont pas plus embarrassants que les autres. Il nous les donne dépouillés de tout ce qui les accompagnait dans les écrits de Porphyre. Que savons-nous si ce païen ne les réfutait pas ? selon l'intérêt de sa cause il devait le faire ; et s'il ne l'a pas fait, assurément il avait quelque intention cachée, comme de les présenter aux chrétiens à dessein de se moquer de leur crédulité, s'ils les recevaient pour vrais, et s'ils appuyaient leur religion sur de pareils fondements.

D'ailleurs quelques anciens chrétiens ont reproché aux païens qu'ils étaient joués par leurs prêtres. Voici comme en parle Clément d'Alexandrie : Vante-nous, dit-il, si tu veux, ces oracles pleins de folie et d'impertinence, ceux de Claros, d'Apollon pythien, de Didyme, d'Amphiloclus ; tu peux y ajouter les augures et les interprètes des songes et des prodiges. Fais-nous paraître aussi devant l'Apollon pythien ces gens qui devinent par la farine ou par l'orge, et ceux qui ont été si estimés parcequ'ils parlaient du ventre. Que les secrets des temples des Égyptiens, et que la nécromancie des Étrusques, demeurent dans les té-

nébres; toutes ces choses ne sont certainement que des impostures extravagantes et de pures tromperies pareilles à celles des jeux de dés. Les chèvres qu'on a dressées à la divination, les corbeaux qu'on a instruits à rendre des oracles, ne sont, pour ainsi dire, que les associés des charlatans qui fourbent tous les hommes.

Eusébe étale à son tour d'excellentes raisons pour prouver que les oracles ont pu n'être que des impostures; et s'il les attribue aux démons, c'est par l'effet d'un préjugé pitoyable, et par un respect forcé pour l'opinion commune. Les païens n'avaient garde de consentir que leurs oracles ne fussent qu'un artifice de leurs prêtres; on crut donc, par une mauvaise manière de raisonner, gagner quelque chose dans la dispute, en leur accordant que quand même il y aurait eu du surnaturel dans leurs oracles, cet ouvrage n'était pas celui de la divinité, mais des démons.

Il n'est plus question de deviner les finesses des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins. Un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme sous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Théophile, évêque d'Alexandrie, fit voir à ceux de cette ville les statues creuses

où les prêtres entraient par des chemins cachés pour y rendre les oracles. Lorsque par l'ordre de Constantin on abattit le temple d'Esculape à Égès en Cilicie, on chassa, dit Eusèbe dans la Vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avait si long-temps imposé à la crédulité des peuples. A cela il ajoute en général que dans les simulacres des dieux abattus, on n'y trouvait rien moins que des dieux ou des démons, non pas même quelques malheureux spectres obscurs et ténébreux, mais seulement du foin, de la paille, ou des os de morts.

La plus grande difficulté qui regarde les oracles est surmontée depuis que nous avons reconnu que les démons n'ont point dû y avoir de part. On n'a plus aucun intérêt à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ. Voici d'ailleurs plusieurs preuves que les oracles ont duré plus de quatre cents ans après Jésus-Christ, et qu'ils ne sont devenus tout-à-fait muets que lors de l'entière destruction du paganisme.

Suétone, dans la *Vie de Néron*, dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante et treize ans; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge-là, et ne songea point au vieux Galba qui, étant âgé de soixante et treize ans, lui ôta l'empire.

Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*

qui a vu Domitien , nous apprend qu'Apollonius visita tous les oracles de la Grèce , et celui de Dodone , et celui de Delphes , et celui d'Amphiarais.

Plutarque , qui vivait sous Trajan , nous dit que l'oracle de Delphes était encore sur pied , quoique réduit à une seule prêtresse après en avoir eu deux ou trois.

Sous Adrien , Dion Chrysostôme raconte qu'il consulta l'oracle de Delphes ; et il en rapporta une réponse qui lui parut assez embarrassée , et qui l'est effectivement.

Sous les Antonins , Lucien assure qu'un prêtre de Tyane alla demander à ce faux prophète Alexandre si les oracles qui se rendaient alors à Didyme , à Claros , et à Delphes , étaient véritablement des réponses d'Apollon , ou des impostures. Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien , et répondit au prêtre qu'il n'était pas permis de savoir cela. Mais quand cet habile prêtre demanda ce qu'il serait après sa mort , on lui répondit hardiment : Tu seras chameau , puis cheval , puis philosophe , puis prophète aussi grand qu'Alexandre.

Après les Antonins , trois empereurs se disputèrent l'empire. On consulta Delphes , dit Spartien , pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter. Et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur ; l'Africain est le bon ; le

blanc est le pire. Par le noir on entendait Pescennius Niger : par l'Africain, Severus Septimus qui était d'Afrique; et par le blanc, Claudius Albinus.

Dion, qui ne finit son Histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire l'an 230, rapporte que de son temps Amphilocheus rendait encore des oracles en songe. Il nous apprend aussi qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur un autel.

Sous Aurélien, vers l'an 272, les Palmyréniens révoltés consultèrent un oracle d'Apollon sarpédonien en Cilicie; ils consultèrent encore celui de Vénus aphacite.

Licinius, au rapport de Sozomène, ayant dessein de recommencer la guerre contre Constantin, consulta l'oracle d'Apollon de Didyme, et en eut pour réponse deux vers d'Homère dont le sens est : Malheureux vieillard, ce n'est point à toi à combattre contre les jeunes gens; tu n'as point de force, et ton âge t'accable.

Un dieu assez inconnu nommé Besa, selon Ammien Marcellin, rendait encore des oracles sur des billets à Abyde, dans l'extrémité de la Thébaïde, sous l'empire de Constantius.

Enfin Macrobe, qui vivait sous Arcadius et Honorius, fils de Théodose, parle du dieu d'Héliopolis de Syrie et de son oracle, et des Fortunes

d'Antium, en des termes qui marquent positivement que tout cela subsistait encore de son temps.

Remarquons qu'il n'importe que toutes ces histoires soient vraies, ni que ces oracles aient effectivement rendu les réponses qu'on leur attribue. Il suffit qu'on n'a pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles que l'on savait qui subsistaient encore effectivement; et les histoires que tant d'auteurs en ont débitées prouvent assez qu'ils n'avaient pas cessé, non plus que le paganisme.

Constantin abattit peu de temples; encore n'osa-t-il les abattre qu'en prenant le prétexte des crimes qui s'y commettaient. C'est ainsi qu'il fit renverser celui de Vénus aphacite, et celui d'Esculape qui était à Égès en Cilicie, tous deux temples à oracles; mais il défendit que l'on sacrifiât aux dieux, et commença à rendre par cet édit les temples inutiles.

Il restait encore beaucoup d'oracles lorsque Julien parvint à l'empire; il en rétablit quelques uns qui étaient ruinés, et il voulut même être prophète de celui de Didyme. Jovien son successeur commençait à se porter avec zèle à la destruction du paganisme; mais en sept mois qu'il régna, il ne put faire de grands progrès. Théodose pour y parvenir ordonna de fermer tous les temples des païens. Enfin l'exercice de cette religion fut défendu sous peine de la vie par une constitution

des empereurs Valentinien et Marcien, l'an 451 de l'ère vulgaire, et le paganisme enveloppa nécessairement les oracles dans sa ruine.

Cette manière de finir n'a rien de surprenant, elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parcequ'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parcequ'ils n'obtiennent plus de croyance. Le desir si vif et si inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles ; l'imposture les accrédita, et le fanatisme y mit le sceau : car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de l'établissement et de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à la vicissitude des choses humaines.

On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs ora-

cles avaient été détruits avant cette naissance ; tous les oracles brillants de la Grèce n'existaient plus , ou presque plus , et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler, et les dieux ont obéi.

ORAIISON, PRIÈRE PUBLIQUE, ACTION
DE GRACES, etc.

Il reste très peu de formules de prières publiques des peuples anciens.

Nous n'avons que la belle hymne d'Horace pour les jeux séculaires dès anciens Romains. Cette prière est du rythme et de la mesure que les autres Romains ont imités long-temps après dans l'hymne *Ut queant laxis resonare fibris*.

Le *Pervigilium Veneris* est dans un goût recherché, et n'est pas peut-être digne de la noble simplicité du règne d'Auguste. Il se peut que cette hymne à Vénus ait été chantée dans les fêtes de la déesse ; mais on ne doute pas qu'on n'ait chanté le poème d'Horace avec la plus grande solennité.

Il faut avouer que le poème séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, et que l'hymne *Ut queant laxis* est un des plus plats

ouvrages que nous ayons eus dans les temps barbares de la décadence de la langue latine. L'Église catholique dans ces temps-là cultivait mal l'éloquence et la poésie. On sait bien que Dieu préfère de mauvais vers récités avec un cœur pur, aux plus beaux vers du monde bien chantés par des impies : mais enfin de bons vers n'ont jamais rien gâté, toutes choses étant d'ailleurs égales.

Rien n'approcha jamais parmi nous des jeux séculaires qu'on célébrait de cent dix ans en cent dix ans ; notre jubilé n'en est qu'une bien faible copie. On dressait trois autels magnifiques sur les bords du Tibre ; Rome entière était illuminée pendant trois nuits ; quinze prêtres distribuaient l'eau lustrale et des cierges aux Romains et aux Romaines qui devaient chanter les prières. On sacrifiait d'abord à Jupiter comme au grand dieu, au maître des dieux, et ensuite à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, à Cérès, à Pluton, à Proserpine, aux Parques, comme à des puissances subalternes. Chacune de ces divinités avait son hymne et ses cérémonies. Il y avait deux chœurs, l'un de vingt-sept garçons, l'autre de vingt-sept filles, pour chacun des dieux. Enfin le dernier jour les garçons et les filles couronnés de fleurs chantaient l'ode d'Horace.

Il est vrai que dans les maisons on chantait à table ses autres odes pour le petit Ligurinus, pour

Lyciscus, et pour d'autres petits fripons, lesquels n'inspiraient pas la plus grande dévotion; mais il y a temps pour tout; *pictoribus atque poetis*. Le Carrache, qui dessina les figures de l'Arétin, peignit aussi des saints; et dans tous nos collèges nous avons passé à Horace ce que les maîtres de l'empire romain lui passaient sans difficulté.

Pour des formules de prières, nous n'avons que de très légers fragments de celle qu'on récitait aux mystères d'Isis. Nous l'avons citée ailleurs*, nous la rapporterons encore ici parcequ'elle n'est pas longue et qu'elle est belle :

« Les puissances célestes te servent, les enfers
« te sont soumis, l'univers tourne sous ta main,
« tes pieds foulent le Tartare, les astres répondent
« à ta voix, les saisons reviennent à tes ordres, les
« éléments t'obéissent. »

Nous répèterons aussi la formule qu'on attribue à l'ancien Orphée, laquelle nous paraît encore supérieure à celle d'Isis :

« Marchez dans la voie de la justice, adorez le
« seul maître de l'univers; il est un, il est seul par
« lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence;
« il agit dans eux et par eux; il voit tout,
« et jamais il n'a été vu des yeux mortels. »

Ce qui est fort extraordinaire, c'est que dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome* des Juifs, il n'y a

* Introduction à l'*Essai sur les Mœurs*.

pas une seule prière publique, pas une seule formule. Il semble que les lévites ne fussent occupés qu'à partager les viandes qu'on leur offrait. On ne voit pas même une seule prière instituée pour leurs grandes fêtes de la pâque, de la pentecôte, des trompettes, des tabernacles, de l'expiation générale, et des néoméniés.

Les savants conviennent assez unanimement qu'il n'y eut de prières réglées chez les Juifs, que lorsqu'étant esclaves à Babylone, ils en prirent un peu les mœurs, et qu'ils apprirent quelques sciences de ce peuple si policé et si puissant. Ils empruntèrent tout des Chaldéens-Persans jusqu'à leur langue, leurs caractères, leurs chiffres; et, joignant quelques coutumes nouvelles à leurs anciens rites égyptiaques, ils devinrent un peuple nouveau, qui fut d'autant plus superstitieux, qu'au sortir d'un long esclavage ils furent toujours encore dans la dépendance de leurs voisins.

..... « In rebus acerbis
« Acriùs advertunt animos ad religionem. »

LUCRÈCE, III, 52-53.

Pour les dix autres tribus qui avaient été dispersées auparavant, il est à croire qu'elles n'avaient pas plus de prières publiques que les deux autres, et qu'elles n'avaient pas même encore une religion bien fixe et bien déterminée, puisqu'elles

l'abandonnèrent si facilement, et qu'elles oublièrent jusqu'à leur nom; ce que ne fit pas le petit nombre de pauvres infortunés qui vinrent rebâtir Jérusalem.

C'est donc alors que ces deux tribus, ou plutôt ces deux tribus et demie, semblèrent s'attacher à des rites invariables, qu'ils écrivirent, qu'ils eurent des prières réglées. C'est alors seulement que nous commençons à voir chez eux des formules de prières. Esdras ordonna deux prières par jour, et il en ajouta une troisième pour le jour du sabbat : on dit même qu'il institua dix-huit prières (afin qu'on pût choisir), dont la première commence ainsi :

« Sois béni, Seigneur, Dieu de nos pères, Dieu
« d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le grand Dieu,
« le puissant, le terrible, le haut élevé, le distri-
« buteur libéral des biens, le plasmateur et le pos-
« sesseur du monde, qui te souviens des bonnes
« actions, et qui envoies un libérateur à leurs des-
« cendants pour l'amour de ton nom. O roi, notre
« secours, notre sauveur, notre bouclier, sois
« béni, Seigneur, bouclier d'Abraham. »

On assure que Gamaliel, qui vivait du temps de Jésus-Christ, et qui eut de si grands démêlés avec saint Paul institua une dix-neuvième prière, que voici :

« Accorde la paix, les bienfaits, la bénédiction ,

« la grace, la b nignit  et la pi t    nous et   Is-
« r el ton peuple. B nis-nous,   notre p re! b -
« nis-nous tous ensemble par la lumi re de ta face;
« car par la lumi re de ta face tu nous as donn ,
« Seigneur notre Dieu, la loi de vie, l'amour,
« la b nignit , l' quit , la b n diction, la pi t ,
« la vie, et la paix. Qu'il te plaise de b nir en tout
« temps et   tout moment ton peuple d'Isra l en
« lui accordant la paix. B ni sois-tu, Seigneur, qui
« b nis ton peuple d'Isra l en lui donnant la paix.
« Amen* . »

Il y a une chose assez importante   observer dans plusieurs pri res, c'est que chaque peuple a toujours demand  tout le contraire de ce que demandait son voisin.

Les Juifs priaient Dieu, par exemple, d'exterminer les Syriens, Babyloniens,  gyptiens; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs, aussi le furent-ils, comme les dix tribus qui avaient  t  confondues parmi tant de nations; et ceux-ci furent plus malheureux, car s' tant obstin s   demeurer s par s de tous autres peuples,  tant au milieu des peuples, ils n'ont pu jouir d'aucun avantage de la soci t  humaine.

De nos jours, dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou pour quelques

* Consultez sur cela les premier et second volumes de la *Mishna*, et l'article PRI RES, ci apr s.

villages, les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Welches et les Gavaches¹, lesquels de leur côté suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes² et les Teutons.

En Angleterre, la Rose rouge faisait les plus ardentés prières à saint George, pour obtenir que tous les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer : la Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien saint George devait être embarrassé; et si Henri VII n'était pas venu à son secours, George ne se serait jamais tiré de là.

ORDINATION.

Si un militaire chargé par le roi de France de conférer l'ordre de Saint-Louis à un autre militaire n'avait pas, en lui donnant la croix, l'inten-

¹ Ce sobriquet injurieux (*Gavachos*) vient des habitants du Gévaudan qui allaient en Espagne exercer quelques professions regardées comme viles. Les Espagnols entendent par ce mot des hommes sans cœur et sans fierté : on ne voit pas trop comment un tel nom pouvait s'appliquer aux Français; mais la haine, sur-tout quand elle est ignorante, ne raisonnait guère, à ce qu'il paraît, même dans le pays de l'inquisition. (L. D. B.)

² C'est vraisemblablement comme qui dirait Moresques. Au commencement du XIII^e siècle les Italiens entendaient par le mot latin *Maranus* un perfide, un traître. (L. D. B.)

tion de le faire chevalier, le récipiendaire en serait-il moins chevalier de Saint-Louis? Non, sans doute.

Pourquoi donc plusieurs prêtres se firent-ils réordonner après la mort du fameux Lavardin, évêque du Mans? Ce singulier prélat, qui avait établi l'ordre des Coteaux¹, s'avisa, à l'article de la mort, d'une espièglerie peu commune. Il était connu pour un des plus violents esprits forts du siècle de Louis XIV; et plusieurs de ceux auxquels il avait conféré l'ordre de la prêtrise lui avaient publiquement reproché ses sentiments. Il est naturel qu'aux approches de la mort une ame sensible et timorée rentre dans la religion qu'elle a reçue dans ses premières années. La bienséance seule exigeait que l'évêque édifiât en mourant ses diocésains que sa vie avait scandalisés; mais il était si piqué contre son clergé, qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avait ordonnés n'était prêtre en effet, que tous leurs actes de prêtres

¹ C'était un ordre de gourmets. Les ivrognes étaient alors fort à la mode: l'évêque du Mans était à leur tête¹.

^{1*} Cet ordre prétendu avait, dit-on, été institué par le commandeur de Souvré, le duc de Mortemar, et le marquis de Silléri. Les coteaux dont il s'agissait étaient les plus renommés de la Champagne. Suivant Ménage, l'instituteur de cet ordre était un grave évêque, digne appréciateur des bons vins, Lavardin, évêque du Mans et même cordou-bleu. Saint-Evremont assurait, et c'est des Maiseaux qui le rapporte, que ces coteaux dont parle Boileau dans sa troisième satire étaient ceux d'Aï, d'Auvillé ou Haut-Villiers, et d'Avenai. (L. D. B.)

étaient nuls, et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner aucun sacrement.

C'était, ce me semble, raisonner comme un ivrogne; les prêtres manceaux pouvaient lui répondre : Ce n'est pas votre intention qui est nécessaire, c'est la nôtre. Nous avons une envie bien déterminée d'être prêtres; nous avons fait tout ce qu'il faut pour l'être; nous sommes dans la bonne foi; si vous n'y avez pas été, il ne nous importe guère. La maxime est : *Quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur*, et non pas *ad modum dantis*. Lorsque notre marchand de vin nous a vendu une feuillette, nous la buvons, quand même il aurait l'intention secrète de nous empêcher de la boire; nous serons prêtres malgré votre testament.

Ces raisons étaient fort bonnes; cependant la plupart de ceux qui avaient été ordonnés par l'évêque Lavardin ne se crurent point prêtres, et se firent ordonner une seconde fois. Mascaron, médiocre et célèbre prédicateur, leur persuada par ses discours et par son exemple de réitérer la cérémonie. Ce fut un grand scandale au Mans, à Paris et à Versailles. Il fut bientôt oublié, comme tout s'oublie.

ORGUEIL.

Cicéron, dans une de ses lettres, dit familièrement à son ami : Mandez-moi à qui vous voulez que je fasse donner les Gaules ¹. Dans une autre il se plaint d'être fatigué des lettres de je ne sais quels princes qui le remercient d'avoir fait ériger leurs provinces en royaumes, et il ajoute qu'il ne sait seulement pas où ces royaumes sont situés.

Il se peut que Cicéron, qui d'ailleurs avait souvent vu le peuple romain, le peuple roi, lui applaudir et lui obéir, et qui était remercié par des rois qu'il ne connaissait pas, ait eu quelques mouvements d'orgueil et de vanité.

Quoique ce sentiment ne soit point du tout convenable à un aussi chétif animal que l'homme, cependant on pourrait le pardonner à un Cicéron, à un César, à un Scipion : mais que dans le fond d'une de nos provinces à demi barbares, un homme qui aura acheté une petite charge, et fait imprimer des vers médiocres, s'avise d'être orgueilleux, il y a là de quoi rire long-temps*.

* Il est probable que l'auteur se trompe, et qu'il veut parler d'un fragment de lettre de César à Cicéron, rapporté par celui-ci dans les *Lettres familières*, VII, 5. Le passage que Voltaire traduit ensuite se trouve dans le même recueil, IX, 15. (*Nouv. édit.*)

* Voyez JÉSUITES.

ORIGINEL (PÉCHÉ).

SECTION PREMIÈRE.

C'est ici le prétendu triomphe des sociniens ou unitaires. Ils appellent ce fondement de la religion chrétienne son *péché originel*. C'est outrager Dieu, disent-ils, c'est l'accuser de la barbarie la plus absurde que d'oser dire qu'il forma toutes les générations des hommes pour les tourmenter par des supplices éternels, sous prétexte que leur premier père mangea d'un fruit dans un jardin. Cette sacrilège imputation est d'autant plus inexcusable chez les chrétiens, qu'il n'y a pas un seul mot touchant cette invention du péché originel ni dans le *Pentateuque*, ni dans les *Prophètes*, ni dans les *Évangiles*, soit apocryphes, soit canoniques, ni dans aucun des écrivains qu'on appelle *les premiers pères de l'Église*.

Il n'est pas même conté dans la *Genèse* que Dieu ait condamné Adam à la mort pour avoir avalé une pomme. Il lui dit bien : « Tu mourras « très certainement le jour que tu en mangeras ; » mais cette même *Genèse* fait vivre Adam neuf cent trente ans après ce déjeuner criminel. Les animaux, les plantes, qui n'avaient point mangé de ce fruit, moururent dans le temps prescrit

par la nature. L'homme est né pour mourir, ainsi que tout le reste.

Enfin la punition d'Adam n'entraîna en aucune manière dans la loi juive. Adam n'était pas plus Juif que Persan ou Chaldéen. Les premiers chapitres de la *Genèse* (en quelque temps qu'ils fussent composés) furent regardés par tous les savaus juifs comme une allégorie, et même comme une fable très dangereuse, puisqu'il fut défendu de la lire avant l'âge de vingt-cinq ans.

En un mot, les Juifs ne connurent pas plus le péché originel que les cérémonies chinoises; et quoique les théologiens trouvent tout ce qu'ils veulent dans l'Écriture, ou *totidem verbis*, ou *totidem litteris*, on peut assurer qu'un théologien raisonnable n'y trouvera jamais ce mystère surprenant.

Avouons que saint Augustin accrédita le premier cette étrange idée, digne de la tête chaude et romanesque d'un Africain débauché et repentant, manichéen et chrétien, indulgent et persécuteur, qui passa sa vie à se contredire lui-même.

Quelle horreur, s'écrient les unitaires rigides, que de calomnier l'auteur de la nature jusqu'à lui imputer des miracles continuels pour damner à jamais des hommes qu'il fait naître pour si peu de temps! Ou il a créé les ames de toute éternité, et dans ce système étant infiniment plus anciennes

que le péché d'Adam, elles n'ont aucun rapport avec lui; ou ces ames sont formées à chaque moment qu'un homme couche avec une femme, et en ce cas Dieu est continuellement à l'affût de tous les rendez-vous de l'univers pour créer des esprits qu'il rendra éternellement malheureux; ou Dieu est lui-même l'ame de tous les hommes, et dans ce système il se damne lui-même. Quelle est la plus horrible et la plus folle de ces trois suppositions? Il n'y en a pas une quatrième; car l'opinion que Dieu attend six semaines pour créer une ame damnée dans un fœtus revient à celle qui la fait créer au moment de la copulation: qu'importent six semaines de plus ou de moins?

J'ai rapporté le sentiment des unitaires, et les hommes sont parvenus à un tel point de superstition que j'ai tremblé en le rapportant.

SECTION II.

Il le faut avouer, nous ne connoissons point de père de l'Église, jusqu'à saint Augustin et à saint Jérôme, qui ait enseigné la doctrine du péché originel. Saint Clément d'Alexandrie, cet homme si savant dans l'antiquité, loin de parler en un seul endroit de cette corruption qui a infecté le genre humain, et qui l'a rendu coupable en naissant, dit en propres mots¹: « Quel mal peut faire

¹ *Stromates*, liv. III.

« un enfant qui ne vient que de naître? comment
« a-t-il pu prévariquer? comment celui qui n'a
« encore rien fait a-t-il pu tomber sous la malé-
« diction d'Adam? »

Et remarquez qu'il ne dit point ces paroles pour combattre l'opinion rigoureuse du péché originel, laquelle n'était point encore développée, mais seulement pour montrer que les passions qui peuvent corrompre tous les hommes n'ont pu avoir encore aucune prise sur cet enfant innocent. Il ne dit point: Cette créature d'un jour ne sera pas damnée si elle meurt aujourd'hui; car personne n'avait encore supposé qu'elle serait damnée. Saint Clément ne pouvait combattre un système absolument inconnu.

Le grand Origène est encore plus positif que saint Clément d'Alexandrie. Il avoue bien que le péché est entré dans le monde par Adam, dans son explication de l'Épître de saint Paul aux Romains; mais il tient que c'est la pente au péché qui est entrée, qu'il est très facile de commettre le mal, mais qu'il n'est pas dit pour cela qu'on le commettra toujours, et qu'on sera coupable dès qu'on sera né.

Enfin, le péché originel, sous Origène, ne consistait que dans le malheur de se rendre semblable au premier homme en péchant comme lui.

Le baptême était nécessaire; c'était le sceau du christianisme, il lavait tous les péchés : mais personne n'avait dit encore qu'il lavât les péchés qu'on n'avait point commis; personne n'assurait encore qu'un enfant fût damné et brûlât dans des flammes éternelles pour être mort deux minutes après sa naissance. Et une preuve sans réplique, c'est qu'il se passa beaucoup de temps avant que la coutume de baptiser les enfants prévalût. Tertullien ne voulait point qu'on les baptisât. Or leur refuser ce bain sacré, c'eût été les livrer visiblement à la damnation, si on avait été persuadé que le péché originel (dont ces pauvres innocents ne pouvaient être coupables) opérât leur réprobation, et leur fit souffrir des supplices infinis pendant toute l'éternité, pour un fait dont il était impossible qu'ils eussent la moindre connaissance. Les ames de tous les bourreaux, fondues ensemble, n'auraient pu rien imaginer qui approchât d'une horreur si exécrable. En un mot, il est de fait qu'on ne baptisait pas les enfants; donc il est démontré qu'on était bien loin de les damner.

Il y a bien plus encore; Jésus-Christ n'a jamais dit: L'enfant non baptisé sera damné¹. Il était

¹ Dans *saint Jean*, Jésus dit à Nicodème, chap. III, que le vent, l'esprit souffle où il veut, que personne ne sait où il va, qu'il faut renaître, qu'on ne peut entrer dans le royaume de Dieu si on ne renaît par l'eau et par l'esprit : mais il ne parle point des enfants.

venu au contraire pour expier tous les péchés, pour racheter le genre humain par son sang; donc les petits enfants ne pouvaient être damnés. Les enfants au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés. Notre divin Sauveur ne baptisa jamais personne. Paul circoncit son disciple Timothée, et il n'est point dit qu'il le baptisa.

En un mot, dans les deux premiers siècles, le baptême des enfants ne fut point en usage; donc on ne croyait point que des enfants fussent victimes de la faute d'Adam. Au bout de quatre cents ans on crut leur salut fort en danger, et on fut fort incertain.

Enfin Pélage vint au cinquième siècle; il traita l'opinion du péché originel de monstrueuse. Selon lui, ce dogme n'était fondé que sur une équivoque comme toutes les autres opinions.

Dieu avait dit à Adam dans le jardin: «Le jour que vous mangerez du fruit de l'arbre de la science vous mourrez.» Or il n'en mourut pas, et Dieu lui pardonna. Pourquoi donc n'aurait-il pas épargné sa race à la millième génération? pourquoi livrerait-il à des tourments infinis et éternels les petits-enfants innocents d'un père qu'il avait reçu en grace?

Pélage regardait Dieu non seulement comme un maître absolu, mais comme un père qui, laissant la liberté à ses enfants, les récompensait au-

delà de leurs mérites, et les punissait au-dessous de leurs fautes.

Lui et ses disciples disaient : Si tous les hommes naissent les objets de la colère éternelle de celui qui leur donne la vie ; si avant de penser ils sont coupables ; c'est donc un crime affreux de les mettre au monde, le mariage est donc le plus horrible des forfaits. Le mariage en ce cas n'est donc qu'une émanation du mauvais principe des manichéens ; ce n'est plus adorer Dieu, c'est adorer le diable.

Pélage et les siens débitaient cette doctrine en Afrique, où saint Augustin avait un crédit immense. Il avait été manichéen ; il était obligé de s'élever contre Pélage. Celui-ci ne put résister ni à Augustin ni à Jérôme ; et enfin, de questions en questions, la dispute alla si loin qu'Augustin donna son arrêt de damnation contre tous les enfants nés et à naître dans l'univers, en ces propres termes : « La foi catholique enseigne que tous
« les hommes naissent si coupables, que les en-
« fants même sont certainement damnés quand
« ils meurent sans avoir été régénérés en Jésus. »

C'eût été un bien triste compliment à faire à une reine de la Chine ou du Japon, ou de l'Inde, ou de la Scythie, ou de la Gothie, qui venait de perdre son fils au berceau, que de lui dire : Madame, consolez-vous ; monseigneur le prince

royal est actuellement entre les griffes de cinq cents diables, qui le tournent et le retournent dans une grande fournaise pendant toute l'éternité, tandis que son corps embaumé repose auprès de votre palais.

La reine épouvantée demande pourquoi ces diables rôtissent ainsi son cher fils le prince royal à jamais. On lui répond que c'est parceque son arrière-grand-père mangea autrefois du fruit de la science dans un jardin. Jugez ce que doivent penser le roi, la reine, tout le conseil, et toutes les belles dames.

Cet arrêt ayant paru un peu dur à quelques théologiens (car il y a de bonnes ames par-tout), il fut mitigé par un Pierre Chrysologue, ou Pierre parlant d'or, lequel imagina un faubourg d'enfer nommé les *limbes*, pour placer tous les petits garçons et toutes les petites filles qui seraient morts sans baptême. C'est un lieu où ces innocents végètent sans rien sentir, le séjour de l'apathie; et c'est ce qu'on appelle le *paradis des sots*. Vous trouvez encore cette expression dans Milton, *the paradise of fools*. Il le place vers la lune. Cela est tout-à-fait digne d'un poëme épique.

EXPLICATION DU PÉCHÉ ORIGINEL.

La difficulté pour les limbes est demeurée la même que pour l'enfer. Pourquoi ces pauvres pe-

tits sont-ils dans les limbes? qu'avaient-ils fait? comment leur ame, qu'ils ne possédaient que d'un jour, était-elle coupable d'une gourmandise de six mille ans?

Saint Augustin, qui les damne, dit pour raison que les ames de tous les hommes étant dans celle d'Adam, il est probable qu'elles furent toutes complices. Mais comme l'Église décida depuis que les ames ne sont faites que quand le corps est commencé, ce système tomba malgré le nom de son auteur.

D'autres dirent que le péché originel s'était transmis d'ame en ame par voie d'émanation, et qu'une ame venue d'une autre arrivait dans ce monde avec toute la corruption de l'ame mère. Cette opinion fut condamnée.

Après que les théologiens y eurent jeté leur bonnet, les philosophes s'essayèrent. Leibnitz, en jouant avec ses monades, s'amusa à rassembler dans Adam toutes les monades humaines avec leurs petits corps de monades. C'était moitié plus que saint Augustin. Mais cette idée, digne de Cyrano de Bergerac, n'a pas fait fortune en philosophie.

Malebranche explique la chose par l'influence de l'imagination des mères. Ève eut la cervelle si furieusement ébranlée de l'envie de manger du fruit, que ses enfants eurent la même envie, à-

peu-près comme cette femme qui, ayant vu rouer un homme, accoucha d'un enfant roué.

Nicole réduit la chose à « une certaine inclination, une certaine pente à la concupiscence que nous avons reçue de nos mères. Cette inclination n'est pas un acte; elle le deviendra un jour. » Fort bien, courage, Nicole : mais en attendant pourquoi me damner? Nicole ne touche point du tout à la difficulté; elle consiste à savoir comment nos ames d'aujourd'hui, qui sont formées depuis peu, peuvent répondre de la faute d'une autre ame qui vivait il y a si long-temps.

Mes maîtres, que fallait-il dire sur cette matière? rien. Aussi je ne donne point mon explication, je ne dis mot.

ORTHOGRAPHE.

L'orthographe de la plupart des livres français est ridicule. Presque tous les imprimeurs ignorants impriment Wisigoths, Westphalie, Wirtemberg, Wétéravie, etc.

Ils ne savent pas que le double V allemand, qu'on écrit ainsi W, est notre V consonne, et qu'en Allemagne on prononce Vétéravie, Virtemberg, Vestphalie, Visigoths.

Ils impriment Altona au lieu d'Altena, ne sachant pas qu'en allemand un O surmonté de deux points vaut un E.

Ils ne savent pas qu'en Hollande *æ* fait *ou* ; et ils font toujours des fautes en imprimant cette diphthongue.

Celles bue commettent tous les jours nos traducteurs de livres sont innombrables.

Pour l'orthographe purement française, l'habitude seule peut en supporter l'incongruité. *Emploi-e-roi-ent*, *oc-troi-e-roi-ent*, qu'on prononce octroieraient, emploieraient ; *pa-on* qu'on prononce pan, *fa-on* qu'on prononce fan, *La-on* qu'on prononce Lan, et cent autres barbaries pareilles¹ font dire :

« hodieque manent vestigia ruris. »

HOR. lib. II, ep. 1.

Cela n'empêche pas que Racine, Boileau, et

¹ Il est assez remarquable que notre orthographe soit devenue d'autant plus barbare que nos mœurs et nos lois le devenaient moins. En effet nos pères ont écrit précisément comme ils prononçaient jusqu'à ce qu'il soit venu des pédants qui, Varrons modernes, Ronsards grammaticaux, pour conserver la trace prétendue d'étymologies souvent fort suspectes, ont surchargé l'orthographe de signes inutiles, baroques, et même contradictoires. C'est à ces bonnes gens qu'avec raison Voltaire souhaitait plus d'esprit et moins de consonnes (Lettre à Schouvaloff, 11 juin 1761). Cette fidélité héroïque aux étymologies s'est bornée au grec latinisé et sur-tout au latin, le plus souvent d'une manière tout-à-fait ridicule : ainsi d'*honor* on a fait à-la-fois honneur et honorer ; de *sinus*, sein ; de *viridis*, vert et verdir ; d'*auris*, oreille, etc. Il semblerait que cette superfétation de consonnes introduites, même contre les étymologies les plus évidentes, soit l'ouvrage des grossoyeurs de papier timbré, qui, non moins *timbrés* que leur papier, multiplient

Quinault ne charment l'oreille, et que La Fontaine ne doive plaire à jamais.

Les Anglais sont bien plus inconséquents : ils ont perverti toutes les voyelles ; ils les prononcent autrement que toutes les autres nations. C'est en orthographe qu'on peut dire d'eux avec Virgile (*égl. 1*) :

« Et penitus toto divisos orbe Britannos. »

Cependant ils ont changé leur orthographe depuis cent ans ; ils n'écrivent plus *loveth*, *speaketh*, *maketh*, mais *loves*, *speaks*, *makes*.

les mots, les consonnes, et les barbarismes, pour enfler les chefs-d'œuvre du greffe et de l'étude, et accroître d'autant la taxe des plaideurs.

Enfin, entre autres hommes de bon sens qui ont eu la bonne idée d'enlever cette rouille qui embarrasse tant nos enfants, nos femmes, et les étrangers, et qui expose tant d'hommes même instruits à pécher contre l'orthographe, d'abord Berrain, avocat de Rouen, en 1675, proposa d'écrire le son *ai* comme il se prononçait ; puis un abbé G... (l'abbé Girard, selon le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 2^e éd.) publia en 1716 un livre intitulé : *l'Orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels*. Des utiles réformes qu'il proposa, quelques unes ont prévalu contre la routine, telles que français, anglais, île, Baïeux, etc. Il y a lieu de croire que Voltaire, au bon esprit, duquel n'échappait rien d'utile se rendit à ces bonnes raisons, car il avait adopté l'*ai* pour *oi* en 1736 au plus tard (Lettre à Berger, 5 avril 1736). Quand viendra donc le temps, où cessant d'obéir aux *jurés peseurs de diphthongues*, nous pourrions imiter en sûreté de conscience, et par une sage réforme, les Italiens et les Espagnols qui, littéralement parlant, nous ont devancés en tant de choses ? Quand cesserons-nous tout-à-fait d'être Welches pour devenir Français ? (L. D. B.)

Les Italiens ont supprimé toutes leurs *H*. Ils ont fait plusieurs innovations en faveur de la douceur de leur langue.

L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est.

OSÉE.

En relisant hier, avec édification, l'*Ancien Testament*, je tombai sur ce passage d'Osée, chap. xiv, v. 1 : « Que Samarie périsse, parcequ'elle a tourné « son Dieu à l'amertume ! que les Samaritains « meurent par le glaive ! que leurs petits enfants « soient écrasés, et qu'on fende le ventre aux « femmes grosses ! »

Je trouvai ces paroles un peu dures : j'allai consulter un docteur de l'université de Prague, qui était alors à sa maison de campagne au mont Krapack ; il me dit : Il ne faut pas que cela vous étonne. Les Samaritains étaient des schismatiques qui voulaient sacrifier chez eux, et ne point envoyer leur argent à Jérusalem ; ils méritaient au moins les supplices auxquels le prophète Osée les condamne. La ville de Jéricho, qui fut traitée ainsi, après que ses murs furent tombés au son du cornet, était moins coupable. Les trente et un rois que Josué fit pendre n'étaient point schismatiques. Les quarante mille Éphraïmites massacrés

pour avoir prononcé *sibolet* au lieu de *schibolet* n'étaient point tombés dans l'abyme du schisme. Sachez, mon fils, que le schisme est tout ce qu'il y a de plus exécrationnable. Quand les jésuites firent pendre dans Thorn, en 1724, de jeunes écoliers, c'est que ces pauvres enfants étaient schismatiques. Ne doutez pas que nous autres catholiques, apostoliques, romains, et bohémiens, nous ne soyons tenus de passer au fil de l'épée tous les Russes que nous rencontrerons désarmés, d'écraser leurs enfants sur la pierre, d'éventrer leurs femmes enceintes, et de tirer de leur matrice déchirée et sanglante leurs fœtus à demi formés. Les Russes sont de la religion grecque schismatique; ils ne portent point leur argent à Rome; donc nous devons les exterminer, puisqu'il est démontré que les Jérusolymites devaient exterminer les Samaritains. C'est ainsi que nous traitâmes les hussites qui voulaient aussi garder leur argent. Ainsi a péri ou dû périr, ainsi a été éventrée ou dû être éventrée toute femme ou fille schismatique.

Je pris la liberté de disputer contre lui; il se fâcha; la dispute se prolongea; il fallut souper chez lui; il m'empoisonna; mais je n'en mourus pas.

OVIDE.

Les savants n'ont pas laissé de faire des volumes pour nous apprendre au juste dans quel coin de terre Ovide Nason fut exilé par Octave Cépius surnommé Auguste. Tout ce qu'on en sait, c'est que né à Sulmone, et élevé à Rome, il passa dix ans sur la rive droite du Danube, dans le voisinage de la Mer-Noire. Quoiqu'il appelle cette terre *barbare*, il ne faut pas se figurer que ce fût un pays de sauvages. On y faisait des vers. Cotys, petit roi d'une partie de la Thrace, fit des vers gètes pour Ovide. Le poète latin apprit le gète, et fit aussi des vers dans cette langue. Il semble qu'on aurait dû entendre des vers grecs dans l'ancienne patrie d'Orphée; mais ces pays étaient alors peuplés par des nations du Nord qui parlaient probablement un dialecte tartare, une langue approchante de l'ancien slavons. Ovide ne semblait pas destiné à faire des vers tartares. Le pays des Tomites, où il fut relégué, était une partie de la Mésie, province romaine, entre le mont Hémus et le Danube. Il est situé au quarante-quatrième degré et demi, comme les plus beaux climats de la France; mais les montagnes qui sont au sud, et les vents du nord et de l'est qui soufflent du Pont-Euxin, le froid et l'humidité des forêts et du Danube, rendaient cette contrée

insupportable à un homme né en Italie : aussi Ovide n'y vécut-il pas long-temps ; il y mourut à l'âge de soixante années. Il se plaint dans ses élégies* du climat, et non des habitants :

« Quos ego, cùm loca sim vestra perosus, amo. »

Ces peuples le couronnèrent de laurier, et lui donnèrent des privilèges qui ne l'empêchèrent pas de regretter Rome. C'était un grand exemple de l'esclavage des Romains, et de l'extinction de toutes les lois, qu'un homme né dans une famille équestre, comme Octave, exilât un homme d'une famille équestre, et qu'un citoyen de Rome envoyât d'un mot un autre citoyen chez les Scythes. Avant ce temps il fallait un plébiscite, une loi de la nation, pour priver un Romain de sa patrie. Cicéron, exilé par une cabale, l'avait été du moins avec les formes des lois.

Le crime d'Ovide était incontestablement d'avoir vu quelque chose de honteux dans la famille d'Octave.

« Cur aliquid vidi, cur noxia lumina feci **? »

Les doctes n'ont pas décidé s'il avait vu Auguste avec un jeune garçon plus joli que ce Mannius dont Auguste dit qu'il n'avait point voulu, parce qu'il était trop laid ; ou s'il avait vu quelque écuyer

* *De Ponto*, liv. IV, el. 14. — ** *Tristes* lib. II, ep. 1

entre les bras de l'impératrice Livie, que cet Auguste avait épousée grosse d'un autre; ou s'il avait vu cet empereur Auguste, occupé avec sa fille ou sa petite fille; ou enfin s'il avait vu cet empereur Auguste faisant quelque chose de pis, *torva tuentibus hircis*¹. Il est de la plus grande probabilité qu'Ovide surprit Auguste dans un inceste. Un auteur presque contemporain nommé Minutianus Apuleius, dit: « Pulsum quoque in exilium quod Augusti incestum vidisset. »

Octave Auguste prit le prétexte du livre innocent de l'*Art d'aimer*, livre très décentement écrit, et dans lequel il n'y a pas un mot obscène, pour envoyer un chevalier romain sur la Mer-Noire. Le prétexte était ridicule. Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d'ordures, pouvait-il sérieusement exiler Ovide à Tomes, pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de l'*Art d'aimer*? Comment avait-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps qu'il approuvait les vers où Horace prodigue tous les termes de la plus infame prostitution, et le *futuo*, et le *mentula*, et le *cunnus*? Il y propose indifféremment ou *une fille lascive*, ou *un beau garçon qui renoue sa longue chevelure*, ou *une servante*, ou *un la-*

¹ Virgile dit, *Eglogue III*, vers 8: *Transversa tuentibus hircis.*

(Nouv. édit.)

quais : tout lui est égal. Il ne lui manque que la bestialité. Il y a certainement de l'impudence à blâmer Ovide quand on tolère Horace. Il est clair qu'Octave alléguait une très méchante raison, n'osant parler de la bonne. Une preuve qu'il s'agissait de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète* de la sacrée famille impériale, c'est que le bouc de Caprée, Tibère, immortalisé par les médailles de ses débauches, Tibère, monstre de lasciveté comme de dissimu-

* « Le silence des historiens contemporains (dit M. Villenave dans sa *Vie d'Ovide*, page 91) laissera toujours ignorer à la postérité les vrais motifs de l'exil d'Ovide. » Mais M. Villenave propose lui-même de nouvelles conjectures plus probables qu'aucune de celles qui avaient été hasardées avant lui. « Ovide n'avait-il pas été témoin non de quelque inceste de l'empereur, mais de quelque retour secret pour le légitime héritier de l'empire, ou de quelque scène violente et honteuse entre Tibère, Auguste, et Livia ? » Après avoir développé ses raisons, M. Villenave ajoute : « Ovide n'osa, dans les trois premières années de son exil, nommer aucun de ses amis lorsqu'il leur écrivait ; il craignait de les compromettre... Lorsque Auguste parut vouloir rappeler de l'exil son petit-fils, lorsqu'il fut permis de lui parler des malheurs d'Ovide sans l'offenser, l'amitié plus libre devint moins circonspecte ; et dans les quatre livres des Pontiques, écrits pendant les dernières années d'Ovide, le poète osa nommer et se plut à nommer tous ses amis. » Cette opinion a été adoptée par M. Ginguené, qui, après avoir dans la *Décade* (n° 15 de l'an IX — 1801) donné un extrait de la longue et savante dissertation de Tiraboschi sur les causes de l'exil d'Ovide, et avoir adopté son opinion, n'en connaissant pas alors de meilleure, a dit depuis (*Mercury*, septembre 1809) : « M. Villenave en avance une toute nouvelle dans sa *Vie d'Ovide*, et j'avoue qu'elle me paraît avoir beaucoup de probabilité. »

lation, ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grace à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube.

Si un gentilhomme hollandais, ou polonais, ou suédois, ou anglais, ou vénitien, avait vu par hasard un stathouder, ou un roi de la Grande-Bretagne, ou un roi de Suède, ou un roi de Pologne, ou un doge, commettre quelque gros péché; si ce n'était pas même par hasard qu'il l'eût vu; s'il en avait cherché l'occasion; si enfin il avait l'indiscrétion d'en parler; certainement ce stathouder, ou ce roi, ou ce doge, ne seraient pas en droit de l'exiler.

On peut faire à Ovide un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et qu'à Tibère, c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés, qu'ils exciteraient encore aujourd'hui l'indignation, s'il les eût donnés à des princes légitimes ses bienfaiteurs; mais il les donnait à des tyrans, et à ses tyrans. On pardonne de louer un peu trop un prince qui vous caresse, mais non pas de traiter en dieu un prince qui vous persécute. Il eût mieux valu cent fois s'embarquer sur la Mer-Noire, et se retirer en Perse, par les Palus-Méotides, que de faire ses *Tristes, de Ponto*. Il eût appris le persan aussi aisément que le gète, et aurait pu du moins oublier le maître de Rome, chez

le maître d'Ecbatane. Quelque esprit dur dira qu'il y avait encore un parti à prendre; c'était d'aller secrètement à Rome, s'adresser à quelques parents de Brutus et de Cassius, et de faire une douzième conspiration contre Octave; mais cela n'était pas dans le goût élégiaque.

Chose étrange que les louanges! Il est bien clair qu'Ovide souhaitait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité!

Je ne reproche à Ovide que ses *Tristes*. Bayle lui fait son procès sur sa philosophie du chaos, si bien exposée dans le commencement des *Métamorphoses*:

« Ante mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,
« Unus erat toto naturæ vultus in orbe. »

Bayle traduit ainsi ces premiers vers: « Avant qu'il y eût un ciel, une terre, et une mer, la nature était un tout homogène. » Il y a dans Ovide: « La face de la nature était la même dans tout l'univers. » Cela ne veut pas dire que tout fut homogène, mais que ce tout hétérogène, cet assemblage de choses différentes, paraissait le même; *unus vultus*.

Bayle critique tout le chaos. Ovide, qui n'est dans ses vers que le chantre de l'ancienne philosophie, dit que les choses molles et dures, les lé-

gères et les pesantes, étaient mêlées ensemble :

« Mollia cum duris, sine pondere habentia pondus. »

Ovid. *Met.* l. 1, v. 20.

Et voici comme Bayle raisonne contre lui :

« Il n'y a rien de plus absurde que de supposer
 « un chaos qui a été homogène pendant toute une
 « éternité, quoiqu'il eût les qualités élémentaires,
 « tant celles qu'on nomme *altératrices*, qui sont la
 « chaleur, la froideur, l'humidité, et la sécheresse,
 « que celles qu'on nomme *motrices*, qui sont la lé-
 « gèreté et la pesanteur : celle-là cause du mouve-
 « ment en haut, celle-ci du mouvement en bas. Une
 « matière de cette nature ne peut point être ho-
 « mogène, et doit contenir nécessairement toutes
 « sortes d'hétérogénéités. La chaleur et la froideur,
 « l'humidité et la sécheresse, ne peuvent pas être
 « ensemble sans que leur action et leur réaction les
 « tempère et les convertisse en d'autres qualités qui
 « font la forme des corps mixtes ; et comme ce tem-
 « pérément se peut faire selon les diversités innom-
 « brables de combinaisons, il a fallu que le chaos
 « renfermât une multitude incroyable d'espèces
 « de composés. Le seul moyen de le concevoir ho-
 « mogène serait de dire que les qualités altératrices
 « des éléments se modifièrent au même degré dans
 « toutes les molécules de la matière, de sorte qu'il
 « y avait par-tout précisément la même tiédeur, la

« même mollesse, la même odeur, la même saveur,
« etc. Mais ce serait ruiner d'une main ce que l'on
« bâtit de l'autre, ce serait, par une contradiction
« dans les termes, appeler *chaos* l'ouvrage le plus ré-
« gulier, le plus merveilleux en sa symétrie, le plus
« admirable en matière de proportions qui se puisse
« concevoir. Je conviens que le goût de l'homme
« s'accommode mieux d'un ouvrage diversifié que
« d'un ouvrage uniforme; mais nos idées ne lais-
« sent pas de nous apprendre que l'harmonie des
« qualités contraires, conservée uniformément
« dans tout l'univers, serait une perfection aussi
« merveilleuse que le partage inégal qui a succédé
« au chaos. Quelle science, quelle puissance ne
« demanderait pas cette harmonie uniforme ré-
« pandue dans toute la nature? Il ne suffirait pas
« de faire entrer dans chaque mixte la même quan-
« tité de chacun des quatre ingrédients; il faudrait
« y mettre des uns plus, des autres moins, selon
« que la force des uns est plus grande ou plus pe-
« tite pour agir que pour résister; car on sait que
« les philosophes partagent, dans un degré diffé-
« rent, l'action et la réaction aux qualités élémen-
« taires. Tout bien compté, il se trouverait que la
« cause qui métamorphosa le chaos l'aurait tiré,
« non pas d'un état de confusion et de guerre,
« comme on le suppose, mais d'un état de justesse,
« qui était la chose du monde la plus accomplie,

« et qui , par la réduction à l'équilibre des forces
« contraires , le tenait dans un repos équivalent à
« la paix. Il est donc constant que , si les poètes
« veulent sauver l'homogénéité du chaos , il faut
« qu'ils effacent tout ce qu'ils ajoutent concernant
« cette confusion bizarre des semences contraires,
« et ce mélange indigeste , et ce combat perpétuel
« des principes ennemis.

« Passons-leur cette contradiction , nous trou-
« verons assez de matière pour les combattre par
« d'autres endroits. Re commençons l'attaque de
« l'éternité. Il n'y a rien de plus absurde que d'ad-
« mettre pendant un temps infini le mélange des
« parties insensibles des quatre éléments ; car dès
« que vous supposez dans ces parties l'activité de
« la chaleur , l'action et la réaction des quatre pre-
« mières qualités , et outre cela le mouvement vers
« le centre dans les particules de la terre et de l'eau ,
« et le mouvement vers la circonférence dans celles
« du feu et de l'air , vous établissez un principe qui
« séparera nécessairement les unes des autres ces
« quatre espèces de corps , et qui n'aura besoin
« pour cela que d'un certain temps limité. Consi-
« dérez un peu ce qu'on appelle *la fiole des quatre*
« *éléments*. On y enferme de petites particules mé-
« talliques , et puis trois liqueurs beaucoup plus
« légères les unes que les autres. Brouillez tout
« cela ensemble , vous n'y discernerez plus aucun

« de ces quatre mixtes; les parties de chacun se
« confondent avec les parties des autres : mais lais-
« sez un peu votre fiole en repos, vous trouverez
« que chacun reprend sa situation; toutes les par-
« ticules métalliques se rassemblent au fond de la
« fiole; celles de la liqueur la plus légère se ras-
« semblent au haut; celles de la liqueur moins lé-
« gère que celle-là, et moins pesante que l'autre,
« se rangent au troisième étage; celles de la li-
« queur plus pesante que ces deux-là, mais moins
« pesante que les particules métalliques, se met-
« tent au second étage; et ainsi vous retrouvez
« les situations distinctes que vous aviez confon-
« dues en secouant la fiole : vous n'avez pas besoin
« de patience; un temps fort court vous suffit pour
« revoir l'image de la situation que la nature a
« donnée dans le monde aux quatre éléments. On
« peut conclure, en comparant l'univers à cette
« fiole, que si la terre réduite en poudre avait été
« mêlée avec la matière des astres, et avec celle de
« l'air et de l'eau, en telle sorte que le mélange eût
« été fait jusqu'aux particules insensibles de cha-
« cun de ces éléments, tout aurait d'abord tra-
« vaillé à se dégager, et qu'au bout d'un terme pré-
« fix, les parties de la terre auraient formé une
« masse, celles du feu une autre, et ainsi du reste,
« à proportion de la pesanteur et de la légèreté de
« chaque espèce de corps. »

Je nie à Bayle que l'expérience de la fiole eût pu se faire du temps du chaos. Je lui dis qu'Ovide et les philosophes entendaient par choses pesantes et légères, celles qui le devinrent quand un dieu y eut mis la main. Je lui dis : Vous supposez que la nature eût pu s'arranger toute seule, se donner elle-même la pesanteur. Il faudrait que vous commençassiez par me prouver que la gravité est une qualité essentiellement inhérente à la matière, et c'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Descartes, dans son roman, a prétendu que les corps n'étaient devenus pesants que quand ses tourbillons de matière subtile avaient commencé à les pousser à un centre. Newton dans sa véritable philosophie ne dit point que la gravitation, l'attraction soit une qualité essentielle à la matière. Si Ovide avait pu deviner le livre des *Principes mathématiques* de Newton, il vous dirait : « La matière « n'était ni pesante ni en mouvement dans mon « chaos, il a fallu que Dieu lui imprimât ces deux « qualités : mon chaos ne renfermait pas la force « que vous lui supposez : nec quidquam nisi pondus iners, » ce n'était qu'une masse impuisante; *pondus* ne signifie point ici *poids*, il veut dire *masse*.

Rien ne pouvait peser avant que Dieu eût imprimé à la matière le principe de la gravitation. De quel droit un corps tendrait-il vers le centre d'un

autre, serait-il attiré par un autre, pousserait-il un autre, si l'Artisan suprême ne lui avait communiqué cette vertu inexplicable? Ainsi Ovide se trouverait non seulement un bon philosophe, mais encore un passable théologien.

Vous dites : « Un théologien scolastique avoue-
« rait sans peine que si les quatre éléments avaient
« existé indépendamment de Dieu avec toutes les
« facultés qu'ils ont aujourd'hui, ils auraient formé
« d'eux-mêmes cette machine du monde, et l'en-
« tretiendraient dans l'état où nous la voyons. Il
« doit donc reconnaître deux grands défauts dans la
« doctrine du chaos : l'un et le principal est qu'elle
« ôte à Dieu la création de la matière et la produc-
« tion des qualités propres au feu, à l'air, à la terre,
« et à la mer; l'autre, qu'après lui avoir ôté cela,
« elle le fait venir sans nécessité sur le théâtre du
« monde pour distribuer les places aux quatre élé-
« ments. Nos nouveaux philosophes, qui ont re-
« jeté les qualités et les facultés de la physique pé-
« ripatéticienne, trouveraient les mêmes défauts
« dans la description du chaos d'Ovide; car ce qu'ils
« appellent *lois générales du mouvement, principes de*
« *mécanique, modifications de la matière, figure, situa-*
« *tion et arrangement des corpuscules*, ne comprend
« autre chose que cette vertu active et passive de
« la nature, que les péripatéticiens entendent sous
« les mots de *qualités altératrices et motrices des qua-*

« *tre éléments*. Puis donc que, suivant la doctrine
« de ceux-ci, ces quatre corps situés selon leur lé-
« gèreté et leur pesanteur naturelle, sont un prin-
« cipe qui suffit à toutes les générations, les car-
« tésiens, les gassendistes, et les autres philosophes
« modernes, doivent soutenir que le mouvement,
« la situation, et la figure des parties de la matière
« suffisent à la production de tous les effets natu-
« rels, sans excepter même l'arrangement général
« qui a mis la terre, l'air, l'eau, et les astres où nous
« les voyons. Ainsi la véritable cause du monde et
« des effets qui s'y produisent n'est point différente
« de la cause qui a donné le mouvement aux par-
« ties de la matière, soit qu'en même temps elle
« ait assigné à chaque atome une figure déter-
« minée, comme le veulent les gassendistes, soit
« qu'elle ait seulement donné à des parties toutes
« cubiques une impulsion qui, par la durée du
« mouvement réduit à certaines lois, leur ferait
« prendre dans la suite toutes sortes de figures.
« C'est l'hypothèse des cartésiens. Les uns et les
« autres doivent convenir, par conséquent, que si
« la matière avait été telle avant la génération du
« monde qu'Ovide l'a prétendu, elle aurait été ca-
« pable de se tirer du chaos par ses propres forces
« et de se donner la forme de monde sans l'assis-
« tance de Dieu. Ils doivent donc accuser Ovide
« d'avoir commis deux bévues : l'une est d'avoir

« supposé que la matière avait eu , sans l'aide de
« la Divinité, les semences de tous les mixtes, la
« chaleur, le mouvement, etc. ; l'autre est de dire
« que, sans l'assistance de Dieu, elle ne se serait
« point tirée de l'état de confusion. C'est donner
« trop et trop peu à l'un et à l'autre ; c'est se pas-
« ser de secours au plus grand besoin, et le de-
« mander lorsqu'il n'est pas nécessaire. »

Ovide pourra vous répondre encore : Vous supposez à tort que mes éléments avaient toutes les qualités qu'ils ont aujourd'hui ; ils n'en avaient aucune ; le sujet existait nu, informe, impuissant ; et quand j'ai dit que le chaud était mêlé dans mon chaos avec le froid, le sec avec l'humide, je n'ai pu employer que ces expressions, qui signifient qu'il n'y avait ni froid ni chaud, ni sec ni humide. Ce sont des qualités que Dieu a mises dans nos sensations, et qui ne sont point dans la matière. Je n'ai point fait les bévues dont vous m'accusez. Ce sont vos cartésiens et vos gassendistes qui font des bévues avec leurs atomes et leurs parties cubiques ; et leurs imaginations ne sont pas plus vraies que mes métamorphoses. J'aime mieux Daphné changée en laurier, et Narcisse en fleur, que de la matière subtile changée en soleils, et de la matière rameuse devenue terre et eau. Je vous ai donné des fables pour des fables ; et vos philosophes donnent des fables pour des vérités.

P.

PAPISME.

Le papiste et le trésorier.

LE PAPISTE.

Monseigneur a dans sa principauté des luthériens, des calvinistes, des quakers, des anabaptistes, et même des Juifs; et vous voudriez encore qu'il admît des unitaires!

LE TRÉSORIER.

Si ces unitaires nous apportent de l'industrie et de l'argent, quel mal nous feront-ils? vous n'en serez que mieux payé de vos gages.

LE PAPISTE.

J'avoue que la soustraction de mes gages me serait plus douloureuse que l'admission de ces messieurs; mais enfin ils ne croient pas que Jésus-Christ soit fils de Dieu.

LE TRÉSORIER.

Que vous importe, pourvu qu'il vous soit permis de le croire, et que vous soyez bien nourri, bien vêtu, bien logé? Les Juifs sont bien loin de croire qu'il soit fils de Dieu, et cependant vous êtes fort aise de trouver ici des Juifs sur qui vous placez votre argent à six pour cent. Saint Paul lui-même n'a jamais parlé de la divinité de Jésus-Christ; il l'appelle franchement *un homme*: la

mort, dit-il, est entrée dans le monde par le péché d'un seul homme... le don de Dieu s'est répandu par la grace d'un seul *homme*, qui est Jésus¹. Et ailleurs : Vous êtes à Jésus, et Jésus est à Dieu... Tous vos premiers pères de l'Église ont pensé comme saint Paul : il est évident que pendant trois cents ans Jésus s'est contenté de son humanité; figurez-vous que vous êtes un chrétien des trois premiers siècles.

LE PAPISTE.

Mais, monsieur, ils ne croient point à l'éternité des peines.

LE TRÉSORIER.

Ni moi non plus : soyez damné à jamais si vous voulez; pour moi, je ne compte point du tout l'être.

LE PAPISTE.

Ah! monsieur, il est bien dur de ne pouvoir damner à son plaisir tous les hérétiques de ce monde! mais la rage qu'ont les unitaires de rendre un jour les ames heureuses n'est pas ma seule peine. Vous savez que ces monstres-là ne croient pas plus à la résurrection des corps que les saducéens; ils disent que nous sommes tous anthropophages, que les particules qui composaient votre grand-père et votre bisaïeul, ayant été nécessairement dispersées dans l'atmosphère, sont devenues carottes et asperges, et qu'il est impos-

¹ *Epist. ad Rom.*, chap. v, v. 12 — 15, et jusqu'à la fin.

sible que vous n'ayez mangé quelques petits morceaux de vos ancêtres.

LE TRÉSORIER.

Soit : mes petits-enfants en feront autant de moi, ce ne sera qu'un rendu ; il en arrivera autant aux papistes. Ce n'est pas une raison pour qu'on vous chasse des états de monseigneur, ce n'est pas une raison non plus pour qu'il en chasse les unitaires. Ressuscitez comme vous pourrez ; il m'importe fort peu que les unitaires ressuscitent ou non, pourvu qu'ils nous soient utiles pendant leur vie.

LE PAPISTE.

Et que direz-vous, monsieur, du péché originel qu'ils nient effrontément ? N'êtes-vous pas tout scandalisé quand ils assurent que le *Pentateuque* n'en dit pas un mot ; que l'évêque d'Hippone, saint Augustin, est le premier qui ait enseigné positivement ce dogme, quoiqu'il soit évidemment indiqué par saint Paul ?

LE TRÉSORIER.

Ma foi, si le *Pentateuque* n'en a point parlé, ce n'est pas ma faute ; pourquoi n'ajoutiez-vous pas un petit mot du péché originel dans l'*Ancien Testament*, comme vous y avez, dit-on, ajouté tant d'autres choses ? Je n'entends rien à ces subtilités. Mon métier est de vous payer régulièrement vos gages quand j'ai de l'argent...

PARADIS.

Paradis : il n'y a guère de mot dont la signification se soit plus écartée de son étymologie. On sait assez qu'originellement il signifiait un lieu planté d'arbres fruitiers ; ensuite on donna ce nom à des jardins plantés d'arbres d'ombrage. Tels furent dans l'antiquité les jardins de Saana vers Éden dans l'Arabie-Heureuse, connus si long-temps avant que les hordes des Hébreux eussent envahi une partie de la Palestine.

Ce mot *paradis* n'est célèbre chez les Juifs que dans la *Genèse*. Quelques auteurs juifs canoniques parlent de jardins ; mais aucun n'a jamais dit un mot du jardin nommé *paradis terrestre*. Comment s'est-il pu faire qu'aucun écrivain juif, aucun prophète juif, aucun cantique juif n'ait cité ce paradis terrestre dont nous parlons tous les jours ? cela est presque incompréhensible. C'est ce qui a fait croire à plusieurs savants audacieux que la *Genèse* n'avait été écrite que très tard.

Jamais les Juifs ne prirent ce verger, cette plantation d'arbres, ce jardin, soit d'herbes, soit de fleurs, pour le ciel.

Saint Luc est le premier qui fasse entendre le ciel par ce mot *paradis*, quand Jésus-Christ dit au

bon larron¹ : « Tu seras aujourd'hui avec moi dans « le paradis. »

Les anciens donnèrent le nom de ciel aux nuées : ce nom n'était pas convenable, attendu que les nuées touchent à la terre par les vapeurs dont elles sont formées, et que le ciel est un mot vague qui signifie l'espace immense dans lequel sont tant de soleils, de planètes, et de comètes ; ce qui ne ressemble nullement à un verger.

Saint Thomas dit qu'il y a trois paradis : le terrestre, le céleste, et le spirituel. Je n'entends pas trop la différence qu'il met entre le spirituel et le céleste. Le verger spirituel est, selon lui, la vision béatifique². Mais c'est précisément ce qui constitue le paradis céleste, c'est la jouissance de Dieu même. Je ne prends pas la liberté de disputer contre l'ange de l'école. Je dis seulement : Heureux qui peut toujours être dans un de ces trois paradis !

Quelques savants curieux ont cru que le jardin des Hespérides, gardé par un dragon, était une imitation du jardin d'Éden gardé par un bœuf ailé, ou par un chérubin. D'autres savants plus téméraires ont osé dire que le bœuf était une mauvaise copie du dragon, et que les Juifs n'ont jamais été que de grossiers plagiaires : mais c'est blasphémer, et cette idée n'est pas soutenable.

¹ *Luc*, ch. xxiii, v. 43. — ² I^{re} partie, question cii.

Pourquoi a-t-on donné le nom de paradis à des cours carrées au-devant d'une église?

Pourquoi a-t-on appelé paradis le rang des troisièmes loges à la comédie et à l'opéra? Est-ce parceque ces places étant moins chères que les autres, on a cru qu'elles étaient faites pour les pauvres, et qu'on prétend que dans l'autre paradis il y a beaucoup plus de pauvres que de riches? Est-ce parceque ces loges, étant fort hautes, on leur a donné un nom qui signifie aussi le ciel? il y a pourtant un peu de différence entre monter au ciel et monter aux troisièmes loges.

Que penserait un étranger arrivant à Paris, à qui un Parisien dirait : Voulez-vous que nous allions voir *Pourceaugnac* au paradis?

Que d'incongruités, que d'équivoques dans toutes les langues! Que tout annonce la faiblesse humaine!

Voyez l'article PARADIS¹, dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*; il est assurément meilleur que celui-ci.

Paradis aux bienfesants, disait toujours l'abbé de Saint-Pierre.

¹ Par le chevalier de Jaucourt. (L. D. B.)

PARLEMENT DE FRANCE,

DEPUIS PHILIPPE-LE-BEL JUSQU'À CHARLES VII.

Parlement vient sans doute de parler; et l'on prétend que parler venait du mot celte *paler*, dont les Cantabres et autres Espagnols firent *palabra*. D'autres assurent que c'est de *parabola*, et que de *parabole* on fit parlement. C'est là sans doute une érudition fort utile.

Il y a du moins je ne sais quelle apparence de doctrine plus sérieuse dans ceux qui vous disent que nous n'avons pu encore découvrir de monuments où se trouve le mot barbare *parlamentum*, que vers le temps des premières croisades.

On peut répondre: Le terme *parlamentum* était en usage alors pour signifier les assemblées de la nation: donc il était en usage très long-temps auparavant. On n'inventa jamais un terme nouveau pour les choses ordinaires.

Philippe III, dans la charte de cet établissement à Paris, parle d'anciens parlements. Nous avons des séances de parlement judiciaire depuis 1254; et une preuve qu'on s'était servi souvent du mot général *parlement*, en désignant les assemblées de la nation, c'est que nous donnâmes ce nom à ces assemblées dès que nous avons écrit en langue française; et les Anglais, qui prirent toutes nos

coutumes, appelèrent *parlement* leurs assemblées des pairs.

Ce mot, source de tant d'équivoques, fut affecté à plusieurs autres corps, aux officiers municipaux des villes, à des moines, à des écoles : autre preuve d'un antique usage.

On ne répétera pas ici comment le roi Philippe-le-Bel, qui détruisit et forma tant de choses, forma une chambre de parlement à Paris, pour juger dans cette capitale les grands procès portés auparavant par-tout où se trouvait la cour; comment cette chambre, qui ne siégeait que deux fois l'année, fut salariée par le roi à cinq sous par jour pour chaque conseiller juge. Cette chambre était nécessairement composée de membres amovibles, puisque tous avaient d'autres emplois : de sorte que qui était juge à Paris à la Toussaint allait commander les troupes à la Pentecôte.

Nous ne redirons point comment cette chambre ne jugea de long-temps aucun procès criminel; comment les clercs ou gradués, enquêteurs établis pour rapporter les procès aux seigneurs conseillers juges, et non pour donner leurs voix, furent bientôt mis à la place de ces juges d'épée, qui rarement savaient lire et écrire.

On sait par quelle fatalité étonnante et funeste le premier procès criminel que jugèrent ces nouveaux conseillers gradués fut celui de Charles VII

leur roi, alors dauphin de France, qu'ils déclarèrent, sans le nommer, déchu de son droit à la couronne; et comment, quelques jours après, ces mêmes juges, subjugués par le parti anglais dominant, condamnèrent le dauphin, le descendant de saint Louis, au bannissement perpétuel, le 3 janvier 1420; arrêt aussi incompetent qu'infame, monument éternel de l'opprobre et de la désolation où la France était plongée, et que le président Hénault a tâché en vain de pallier dans son *Abrégé* aussi estimable qu'utile. Mais tout sort de sa sphère dans les temps de trouble. La démence du roi Charles VI, l'assassinat du duc de Bourgogne commis par les amis du dauphin, le traité solennel de Troyes, la défection de tout Paris et des trois quarts de la France, les grandes qualités, les victoires, la gloire, l'esprit, le bonheur de Henri V, solennellement déclaré roi de France, tout semblait excuser le parlement.

Après la mort de Charles VI, en 1422, et dix jours après ses obsèques, tous les membres du parlement de Paris jurèrent sur un missel, dans la grand'chambre, obéissance et fidélité au jeune roi d'Angleterre Henri VI, fils de Henri V; et ce tribunal fit mourir une bourgeoise de Paris qui avait eu le courage d'ameuter plusieurs citoyens pour recevoir leur roi légitime dans sa capitale. Cette respectable bourgeoise fut exécutée avec

tous les citoyens fidèles que le parlement put saisir. Charles VII érigea un autre parlement à Poitiers; il fut peu nombreux, peu puissant et point payé.

Quelques membres du parlement de Paris, dégoûtés des Anglais, s'y réfugièrent. Et enfin, quand Charles eut repris Paris, et donné une amnistie générale, les deux parlements furent réunis.

PARLEMENT. — L'ÉTENDUE DE SES DROITS.

Machiavel, dans ses remarques politiques sur *Tite-Live*, dit que les parlements font la force du roi de France. Il avait très grande raison en un sens. Machiavel Italien voyait le pape comme le plus dangereux monarque de la chrétienté. Tous les rois lui faisaient la cour; tous voulaient l'engager dans leurs querelles; et quand il exigeait trop, quand un roi de France n'osait le refuser en face, ce roi avoit son parlement tout prêt qui déclarait les prétentions du pape contraires aux lois du royaume, tortionnaires, abusives, absurdes. Le roi s'excusait auprès du pape en disant qu'il ne pouvait venir à bout de son parlement.

C'était bien pis encore quand le roi et le pape se querellaient. Alors les arrêts triomphaient de toutes les bulles, et la tiare était renversée par la main de justice. Mais ce corps ne fit jamais la

force des rois quand ils eurent besoin d'argent. Comme c'est avec ce seul ressort qu'on est sûr d'être toujours le maître, les rois en voulaient toujours avoir. Il en fallut demander d'abord aux états-généraux. La cour du parlement de Paris, sédentaire et instituée pour rendre la justice, ne se mêla jamais de finances jusqu'à François I^{er}. La fameuse réponse du premier président Jean de La Vaquerie au duc d'Orléans (depuis Louis XII) en est une preuve assez forte : « Le parlement est « pour rendre justice au peuple; les finances, la « guerre, le gouvernement du roi, ne sont point « de son ressort. »

On ne peut pardonner au président Hénault de n'avoir pas rapporté ce trait, qui servit longtemps de base au droit public en France, supposé que ce pays connût un droit public.

PARLEMENT. — DROIT D'ENREGISTRER.

Enregistrement, mémorial, journal, livre de raison. Cet usage fut de tout temps observé chez les nations policées, et fort négligé par les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. Le clergé de Rome fut plus attentif; il enregistra tout, et toujours à son avantage. Les Visigoths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, et tous les autres sauvages, n'avaient pas seulement de registres pour les mariages, les naissances, et les

morts. Les empereurs firent, à la vérité, écrire leurs traités et leurs ordonnances ; elles étaient conservées tantôt dans un château, tantôt dans un autre ; et quand ce château était pris par quelque brigand, le registre était perdu. Il n'y a guère eu que les anciens actes déposés à la tour de Londres qui aient subsisté. On n'en retrouva ailleurs que chez les moines, qui supplèrent souvent par leur industrie à la disette des monuments publics.

Quelle foi peut-on avoir à ces anciens monuments après l'aventure des fausses décrétales qui ont été respectées pendant cinq cents ans, autant et plus que l'*Évangile* ; après tant de faux martyrologes, de fausses légendes, et de faux actes ? Notre Europe fut trop long-temps composée d'une multitude de brigands qui pillaient tout, d'un petit nombre de faussaires qui trompèrent ces brigands ignorants, et d'une populace aussi abrutié qu'indigente, courbée vers la terre toute l'année pour nourrir tous ces gens-là.

On tient que Philippe-Auguste perdit son chartrier, ses titres ; on ne sait pas trop à quelle occasion, ni comment, ni pourquoi il fesait transporter aux injures de l'air des parchemins qu'il devait soigneusement enfermer sous la clef.

On croit qu'Étienne Boileau, prévôt de Paris du temps de saint Louis, fut le premier qui tint un journal, et qu'il fut imité par Jean de Mont-

luc, greffier du parlement de Paris en 1313, et non en 1256; faute de pure inadvertance dans le grand dictionnaire au mot *Enregistrement*¹.

Peu à peu les rois s'accoutumèrent à faire enregistrer au parlement plusieurs de leurs ordonnances, et sur-tout les lois que le parlement était obligé de maintenir.

C'est une opinion commune que la première ordonnance enregistrée est celle de Philippe de Valois sur ses droits de régale, en 1332, au mois de septembre, laquelle pourtant ne fut enregistrée qu'en 1334. Aucun édit sur les finances ne fut enregistré en cette cour, ni par ce roi, ni par ses successeurs, jusqu'à François I^{er}.

Charles V tint un lit de justice en 1374, pour faire enregistrer la loi qui fixe la majorité des rois à quatorze ans.

Une observation fort singulière est que l'érection de presque tous les parlements du royaume ne fut point présentée au parlement de Paris pour y être enregistrée et vérifiée.

Les traités de paix y furent quelquefois enregistrés: plus souvent on s'en dispensa. Rien n'a été stable et permanent, rien n'a été uniforme. L'on n'enregistra point le traité d'Utrecht, qui termina la funeste guerre de la succession d'Espagne: onregistra les édits qui établirent et qui

¹ * *Dictionnaire encyclopédique*, article signé A. (L. D. B.)

supprimèrent les mouleurs de bois, les essayeurs de beurre, et les mesureurs de charbon.

REMONTRANCES DES PARLEMENTS.

Toute compagnie, tout citoyen a droit de porter ses plaintes au souverain par la loi naturelle qui permet de crier quand on souffre. Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI par l'express commandement de ce roi, qui, étant alors mécontent du pape, voulut que le parlement lui remontrât publiquement les excès de la cour de Rome. Il fut bien obéi; le parlement était dans son centre; il défendait les lois contre les rapines. Il montra que la cour romaine avait extorqué en trente années quatre millions six cent quarante-cinq mille écus de la France. Ces simonies multipliées, ces vols réels commis sous le nom de piété, commençaient à faire horreur. Mais la cour romaine ayant enfin apaisé et séduit Louis XI, il fit taire ceux qu'il avait fait si bien parler. Il n'y eut aucune remontrance sur les finances, du temps de Louis XI, ni de Charles VIII, ni de Louis XII; car il ne faut pas qualifier du nom de *remontrances solennelles* le refus que fit cette compagnie de prêter à Charles VIII cinquante mille francs pour sa malheureuse expédition d'Italie, en 1496. Le roi lui envoya le sire d'Albret, le sire de Rieux, gouverneur

de Paris, le sire de Graille, amiral de France, et le cardinal du Maine, pour la prier de se cotiser pour lui prêter cet argent. Étrange députation ! Les registres portent que le parlement représenta « la nécessité et l'indigence du royaume, et le cas « si piteux, *quod non indiget manu scribentis.* » Garder son argent n'était pas une de ces remontrances publiques au nom de la France.

Il en fit pour la grille d'argent de Saint-Martin que François I^{er} acheta des chanoines, et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur ses domaines. Voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire.

Le seconde fut pour la vente de vingt charges de nouveaux conseillers au parlement de Paris, et de trente dans les provinces. Ce fut le chancelier cardinal Duprat qui prostitua ainsi la justice. Cette honte a duré et s'est étendue sur toute la magistrature de la France depuis 1515 jusqu'à 1771, l'espace de deux cent cinquante-cinq ans, jusqu'à ce qu'un autre chancelier ait commencé à effacer cette tache.

Depuis ce temps le parlement remontra sur toutes sortes d'objets. Il y était autorisé par l'édit paternel de Louis XII, père du peuple : « Qu'on « suive toujours la loi, malgré les ordres contraires « à la loi que l'importunité pourrait arracher au « monarque. »

Après François I^{er} le parlement fut continuellement en querelle avec le ministère, ou du moins en défiance. Les malheureuses guerres de religion augmentèrent son crédit; et plus il fut nécessaire, plus il fut entreprenant. Il se regardait comme le tuteur des rois dès le temps de François II. C'est ce que Charles IX lui reprocha au temps de sa majorité par ces propres mots :

« Je vous ordonne de ne pas agir avec un roi
« majeur comme vous avez fait pendant sa mino-
« rité; ne vous mêlez pas des affaires dont il ne
« vous appartient pas de connaître; souvenez-vous
« que votre compagnie n'a été établie par les rois
« que pour rendre la justice suivant les ordon-
« nances du souverain. Laissez au roi et à son
« conseil les affaires d'état; défaites-vous de l'er-
« reur de vous regarder comme les tuteurs des
« rois, comme les défenseurs du royaume, et
« comme les gardiens de Paris. »

Le malheur des temps l'engagea dans le parti de la Ligue contre Henri III. Il soutint les Guises au point qu'après le meurtre de Henri de Guise et du cardinal son frère, il commença des procédures contre Henri III, et nomma deux conseillers, Pichon et Courtin, pour informer*.

Après la mort de Henri III, il se déclara contre

* L'arrêt ne parle que des meurtriers du duc de Guise et de leurs complices. Il n'était que hardi et non irrégulier.

Henri-le-Grand. La moitié de ce corps était entraînée par la faction d'Espagne, et l'autre par un faux zèle de religion.

Henri IV eut un autre petit parlement auprès de lui ainsi que Charles VII. Il rentra comme lui dans Paris par des négociations secrètes plus que par la force, et il réunit les deux parlements ainsi que Charles VII en avait usé.

Tout le ministère du cardinal de Richelieu fut signalé par des résistances fréquentes de cette compagnie; résistances d'autant plus fermes qu'elles étaient approuvées de la nation.

On connaît assez la guerre de la Fronde, dans laquelle le parlement fut précipité par des factieux. La reine régente le transféra à Pontoise par une déclaration du roi son fils, déjà majeur, datée du 3 juillet 1652. Mais trois présidents seulement et quatorze conseillers obéirent.

Louis XIV, en 1655, après l'amnistie, vint à la grand'chambre, le fouet à la main, défendre les assemblées des chambres. En 1657 il ordonna l'enregistrement de tout édit, et ne permit les remontrances que dans la huitaine après l'enregistrement. Tout fut tranquille sous son règne.

SOUS LOUIS XV.

Le parlement de Paris avait déjà, du temps de la Fronde, établi l'usage de ne plus rendre la jus-

tice lorsqu'il se croyait lésé par le gouvernement. C'était un moyen qui semblait devoir forcer le ministère à plier sous ses volontés, sans qu'on eût une rébellion à lui reprocher comme dans la minorité de Louis XIV.

Il employa cette ressource en 1718, dans la minorité de Louis XV. Le duc d'Orléans, régent, l'exila à Pontoise en 1720.

La malheureuse bulle *Unigenitus* le mit quelquefois aux prises avec le cardinal de Fleuri.

Il cessa encore ses fonctions en 1751, dans les petits troubles excités par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, au sujet des billets de confession et des refus de sacrements.

Nouvelle cessation de service en 1753. Tout le corps fut exilé dans plusieurs villes de son ressort; la grand'chambre le fut à Pontoise. Cet exil dura plus de quinze mois, depuis le 10 mai 1753, jusqu'au 27 août 1754. Le roi dans cet espace de temps fit rendre la justice par des conseillers d'état et des maîtres des requêtes. Très peu de causes furent plaidées devant ce nouveau tribunal. La plupart de ceux qui étaient en procès aimèrent mieux s'accommoder, ou attendre le retour du parlement. Il semblait que la chicane eût été exilée avec ceux qui étaient institués pour la réprimer.

On rappela enfin le parlement à ses fonctions, et il revint aux acclamations de toute la France.

Deux ans après son retour, les esprits étant plus aigris que jamais, le roi vint tenir un lit de justice à Paris, en 1756, le 13 décembre. Il supprima deux chambres du parlement, et fit plusieurs réglemens pour mettre dans ce corps une police nouvelle. A peine fut-il sorti, que tous les conseillers donnèrent leur démission, à la réserve des présidents à mortier, et de dix conseillers de grand'chambre.

La cour ne croyait pas alors pouvoir établir un nouveau tribunal à sa place. On fut de tous les côtés très aigri et très incertain.

L'attentat inconcevable de Damiens parut réconcilier pendant quelque temps le parlement avec la cour. Ce malheureux, non moins insensé que coupable, accusa sept membres du parlement dans une lettre qu'il osa dicter pour le roi même, et qui lui fut portée. Cette accusation absurde n'empêcha pas le roi de remettre au parlement même le jugement de Damiens, qui fut condamné au supplice de Ravillac par ce qui restait de la grand'chambre. Plusieurs pairs et des princes du sang opinèrent.

Après l'exécution terrible du criminel, faite le 28 mars 1757, le ministère, engagé dans une guerre ruineuse et funeste, négocia avec ces

mêmes officiers du parlement qui avaient donné leur démission ; les exilés furent rappelés.

Ce corps, à force d'avoir été humilié par la cour, eut plus d'autorité que jamais.

Il signala cette autorité en abolissant par un arrêt l'ordre des jésuites en France, et en les dépouillant de tous leurs biens (par l'arrêt du 6 août 1762). Rien ne le rendit plus cher à la nation. Il fut en cela parfaitement secondé par tous les parlements du royaume, et par toute la France.

Il s'unissait en effet avec ces autres parlements, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors *classes du parlement* : celui de Paris était la première classe ; chaque classe faisait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelques uns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les commandants de province envoyés à eux de la part du roi pour faire enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps contre ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en aurait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paie les frais de justice ; de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ses officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Le plus singulier de ces arrêts rendus contre les commandants des provinces, et en quelque sorte contre le roi lui-même, fut celui du parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James Berwick, en date du 17 décembre 1763: « Or-
« donne que ledit duc de Fitz-James sera pris,
« saisi et arrêté en quelque endroit du royaume
« qu'il se trouve; » c'est-à-dire que les huissiers toulousains pouvaient saisir au corps le duc de Fitz-James dans la chambre du roi même, ou à sa chapelle de Versailles. La cour dissimula longtemps cet affront: aussi elle en essuya d'autres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister; il fallait ou que la couronne reprît son autorité, ou que les parlements prévalussent.

On avait besoin dans des conjonctures si critiques d'un chancelier aussi hardi que l'Hôpital, on le trouva. Il fallait changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée.

Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris; il le fit venir à un lit de justice qu'il tint à Versailles le 7 décembre 1770, avec les princes, les pairs, et les grands officiers de la couronne. Là il lui défendit de se servir jamais des termes d'*unité*, d'*indivisibilité*, et de *classes*;

D'envoyer aux autres parlements d'autres mé-

moires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances ;

De cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus ;

De donner leur démission en corps ;

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistrements, le tout sous peine d'être cassés.

Le parlement, sur cet édit solennel, ayant encore cessé le service, le roi leur fit porter des lettres de jussion ; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion, nouvelle désobéissance. Enfin, le monarque, poussé à bout, leur envoya pour dernière tentative le 20 janvier 1771, à quatre heures du matin, des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient ou s'ils refuseraient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi : les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires, qu'il fallait un oui ou un non.

Quarante membres signèrent ce *oui*, les autres s'en dispensèrent. Les oui étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades leur demandèrent pardon d'avoir accepté, et signèrent *non* ; tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, comme elle l'avait été en 1753 ; mais ce ne fut que par

provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs, dont l'un était ruineux, l'autre honteux et dispendieux à-la-fois. Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais, qui souvent excédaient le capital. Le second était la vénalité des charges de judicature; vénalité qui avait introduit la forte taxation des épices.

Pour réformer ces deux abus, six parlements nouveaux furent institués le 23 février de la même année, sous le titre de *conseils supérieurs*, avec injonction de rendre *gratis* la justice. Ces conseils furent établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lyon, Poitiers (en suivant l'ordre alphabétique). On y en ajouta d'autres depuis.

Il fallait sur-tout former un nouveau parlement à Paris, lequel serait payé par le roi sans acheter ses places, et sans rien exiger des plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril 1771. L'opprobre de la vénalité dont François I^{er} et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France, fut lavé par Louis XV et par les soins du chancelier de Maupeou, second du nom. On finit par la réforme de tous les parlements, et on espéra

de voir réformer la jurisprudence. On fut trompé : rien ne fut réformé. Louis XVI rétablit avec sagesse les parlements que Louis XV avait cassés avec justice. Le peuple vit leur retour avec des transports de joie.

PARLEMENT D'ANGLETERRE*.

PASSIONS.

LEUR INFLUENCE SUR LE CORPS, ET CELLE DU CORPS SUR ELLES.

Dis-moi, docteur (je n'entends pas un docteur en médecine qui sait quelque chose, qui a longtemps examiné les sinuosités du cervelet, qui a recherché si les nerfs ont un suc circulant, qui a fouillé en vain dans des matrices pour voir comment un être pensant s'y forme, et qui connaît tout ce qu'on peut connaître de notre machine, hélas ! j'entends un docteur en théologie), je t'adjure par la raison au nom de laquelle tu frémis : dis-moi pourquoi, ayant vu faire à ta servante un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche formé par le muscle glutéus et par le vaste externe, sur-le-champ ton imagination s'alluma ; deux muscles érecteurs, qui partent de l'ischion, donnèrent un mouvement de perpendiculaire à ton phallus. Ses corps caverneux se remplirent de sang ; tu introduisis ton *balanus intra vaginam* de ta servante ;

* Cet article se composait de la VIII^e des *Lettres sur les Anglais*.

et ton *balanus* frottant *suum clitorida* lui donna comme à toi un plaisir d'une ou deux secondes, dont ni elle ni toi ne connaîtront jamais la cause, et dont naîtra cependant un être pensant, tout pourri du péché originel. Quel rapport, je te prie, de toute cette action avec un mouvement du muscle glutéus de ta gouvernante? Tu auras beau relire Sanchez et Thomas d'Aquin, et Scot et Bonaventure, tu ne sauras jamais un mot de cette mécanique incompréhensible, par laquelle l'éternel Architecte dirige tes idées, tes desirs, tes actions, et fait naître un petit bâtard de prêtre, prédestiné à la damnation de toute éternité.

Le lendemain matin, après avoir pris ton chocolat, ta mémoire te retrace l'image du plaisir que tu goûtas la veille, et tu recommences. Conçois-tu, mon gros automate, ce que c'est que cette mémoire qui t'est commune avec tous les animaux? Sais-tu quelles fibres rappellent tes idées, et peignent dans ton cerveau les voluptés de la veille par un sentiment continué, qui a dormi avec toi et qui s'est réveillé avec toi? Le docteur me répond, après Thomas d'Aquin, que tout cela est une production de son ame végétative, de son ame sensitive, et de son ame intellectuelle, qui toutes trois composent une ame, laquelle n'étant point étendue agit évidemment sur un corps étendu.

Je vois à son air embarrassé qu'il a balbutié des

mots dont il n'a aucune idée ; et je lui dis enfin : Docteur, si tu conviens malgré toi que tu ne sais ce que c'est qu'une ame, et que tu as parlé toute ta vie sans t'entendre, que ne l'avoues-tu en honnête homme ? que ne conclus-tu ce qu'il faut conclure de la *Prémotion Physique* du docteur Bourcier, et de certains endroits de Malebranche, et sur-tout de ce sage Locke si supérieur à Malebranche ? que ne conclus-tu, dis-je, que ton ame est une faculté que Dieu t'a donnée, sans te dire son secret, ainsi qu'il t'en a donné tant d'autres ? Apprends que plusieurs raisonneurs prétendent qu'à proprement parler il n'y a que le pouvoir inconnu du divin Demiourgos et ses lois inconnues qui opèrent tout en nous ; et qu'à parler encore mieux nous ne saurons jamais de quoi il s'agit.

Mon homme se fâche ; le sang lui monte au visage. Il me battrait s'il était le plus fort, et s'il n'était retenu par les bienséances. Son cœur se gonfle ; la systole et la diastole se font irrégulièrement ; son cervelet est comprimé ; il tombe en apoplexie. Quel rapport y avait-il donc entre ce sang, ce cœur, ce cervelet, et une vieille opinion du docteur qui était contraire à la mienne ? Un esprit pur, intellectuel, tombe-t-il en syncope, quand on n'est pas de son avis ? j'ai proféré des sons ; il a proféré des sons ; et le voilà en apoplexie, le voilà mort.

Je suis à table, moi et mon ame, en Sorbonne, au *prima mensis*, avec cinq ou six docteurs, *socii sorbonici*. On nous donne d'un mauvais vin frelaté : d'abord nos ames sont folles ; une demi-heure après nos ames sont stupides, elles sont nulles ; et le lendemain nos mêmes docteurs donnent un beau décret par lequel l'ame, ne tenant point de place, et étant absolument immatérielle, est logée matériellement dans le corps calleux, pour faire leur cour au chirurgien La Peyronie.

Un convive est à table gaiement. On lui apporte une lettre qui lui inspire l'étonnement, la tristesse, et la crainte. Dans l'instant même les muscles de son ventre se contractent et se relâchent ; le mouvement péristaltique des intestins s'augmente ; le sphincter du rectum s'ouvre avec une petite convulsion ; et mon homme, au lieu d'achever son dîner, fait une copieuse évacuation. Dis-moi donc quelle connexion secrète la nature a mise entre une idée et une selle.

De tous ceux qu'on a trépanés, il y en a toujours plusieurs qui restent imbéciles. On a donc offensé les fibres pensantes de leur cerveau : et où sont ces fibres pensantes ? ô Sanchez ! ô magister de Grillandis, Tamponet, Riballier ! ô Cogé *pecus*, régent de seconde et recteur de l'université, rendez-moi raison nettement de tout cela, si vous pouvez.

Comme j'écrivais ces choses au mont Krapack,

pour mon instruction particulière, on m'a apporté le livre de la *Médecine de l'esprit* du docteur Le Camus, professeur en médecine de l'université de Paris. J'ai espéré d'y voir la solution de toutes mes difficultés. Qu'y ai-je trouvé? rien. Ah, monsieur Le Camus! vous n'avez pas fait avec esprit la *Médecine de l'esprit*¹. C'est lui qui recommande fortement le sang d'ânon, tiré derrière l'oreille, comme un spécifique contre la folie. « Cette vertu « du sang d'âne, dit-il, réintègre l'ame dans ses « fonctions. » Il prétend aussi qu'on guérit les fous en leur donnant la galle. Il assure de plus que pour avoir de la mémoire il faut manger du chapon, du levraut, et des alouettes, et sur-tout se bien garder des oignons et du beurre. Cela fut imprimé en 1769, avec approbation et privilège du roi. Et on mettait sa santé entre les mains de maître Le Camus, professeur en médecine! Pourquoi n'aurait-il pas été premier médecin du roi?

Pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos, qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts, et ensuite nous jette et nous entasse dans la boîte! répétons plus que jamais avec Aristote: *Tout est qualité occulte.*

¹ Par Antoine *Le Camus*, et non pas *Camus*. La *Médecine de l'esprit* parut à Paris en 1753, 2 vol. in-12, et fut réimprimée en 1769, in-4° et in-12. (L. D. B.)

PATRIE.

SECTION PREMIÈRE.

Nous nous bornerons ici, selon notre usage, à proposer quelques questions que nous ne pouvons résoudre.

Un Juif a-t-il une patrie? s'il est né à Coïmbre, c'est au milieu d'une troupe d'ignorants absurdes qui argumenteront contre lui, et auxquels il ferait des réponses absurdes, s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coïmbre? peut-il aimer tendrement Coïmbre? peut-il dire comme dans les *Horaces* de Pierre Corneille (acte I^{er}, scène 1^{re}, et acte II^e, scène III^e):

.....Mon cher pays est mon premier amour....

Mourir pour *la patrie* est un si digne sort

Qu'on briguerait en foule une si belle mort. — Tarare!

Sa patrie est-elle Jérusalem? Il a ouï dire vaguement qu'autrefois ses ancêtres, quels qu'ils fussent, ont habité ce terrain pierreux et stérile, bordé d'un désert abominable; et que les Turcs sont maîtres aujourd'hui de ce petit pays, dont ils ne retirent presque rien. Jérusalem n'est pas sa patrie. Il n'en a point; il n'a pas sur la terre un pied carré qui lui appartienne.

Le Guèbre, plus ancien et cent fois plus respectable que le Juif, esclave des Turcs ou des Persans, ou du Grand-Mogol, peut-il compter pour sa patrie quelques pyrées qu'il élève en secret sur des montagnes?

Le Banian, l'Arménien, qui passent leur vie à courir dans tout l'Orient, et à faire le métier de courtiers, peuvent-ils dire ma chère patrie, ma chère patrie? Ils n'en ont d'autre que leur bourse et leur livre de compte.

Parmi nos nations d'Europe, tous ces meurtriers qui louent leurs services, et qui vendent leur sang au premier roi qui veut les payer, ont-ils une patrie? Ils en ont bien moins qu'un oiseau de proie qui revient tous les soirs dans le creux du rocher où sa mère fit son nid.

Les moines oseraient-ils dire qu'ils ont une patrie? Elle est, disent-ils, dans le ciel; à la bonne heure, mais dans ce monde je ne leur en connais pas.

Ce mot de *patrie* sera-t-il bien convenable dans la bouche d'un Grec, qui ignore s'il y eut jamais un Miltiade, un Agésilas, et qui sait seulement qu'il est l'esclave d'un janissaire, lequel est esclave d'un aga, lequel est esclave d'un bacha, lequel est esclave d'un visir, lequel est esclave d'un padisha, que nous appelons à Paris le *Grand-Turc*?

Qu'est-ce donc que la patrie? ne serait-ce pas

par hasard un bon champ, dont le possesseur, logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire : Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi; j'y vis sous la protection des lois, qu'aucun tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent, comme moi, des champs et des maisons, s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée; je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté: voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est-ce pas quelquefois une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet? On a une patrie sous un bon roi; on n'en a point sous un méchant.

SECTION II.

Un jeune garçon pâtissier qui avait été au collège, et qui savait encore quelques phrases de Cicéron, se donnait un jour les airs d'aimer sa patrie. Qu'entends-tu par ta patrie? lui dit un voisin; est-ce ton four? est-ce le village où tu es né, et que tu n'as jamais revu? est-ce la rue où demeuraient ton père et ta mère, qui se sont ruinés, et qui t'ont réduit à enfourner des petits pâtés pour vivre? est-ce l'Hôtel-de-Ville, où tu ne seras jamais clerc d'un quartinier? est-ce l'église de Notre-Dame, où tu n'as pu parvenir à être enfant de chœur, tandis

qu'un homme absurde est archevêque et duc avec vingt mille louis d'or de rente?

Le garçon pâtissier ne sut que répondre. Un penseur, qui écoutait cette conversation, conclut que dans une patrie un peu étendue il y avait souvent plusieurs millions d'hommes qui n'avaient point de patrie.

Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche; qui ne connais que ta maison vernie de la ville, ta jolie maison de campagne, et ta loge à cet Opéra où le reste de l'Europe s'obstine à s'ennuyer; qui parles assez agréablement ta langue parceque tu n'en sais point d'autre, tu aimes tout cela, et tu aimes encore les filles que tu entretiens, le vin de Champagne qui t'arrive de Reims, tes rentes que l'Hôtel-de-Ville te paie tous les six mois, et tu dis que tu aimes ta patrie!

En conscience, un financier aime-t-il cordialement sa patrie?

L'officier et le soldat qui dévasteront leur quartier d'hiver, si on les laisse faire, ont-ils un amour bien tendre pour les paysans qu'ils ruinent?

Où était la patrie du duc de Guise le balafré? était-ce à Nanci, à Paris, à Madrid, à Rome?

Quelle patrie aviez-vous, cardinaux de La Balue, Duprat, Lorraine, Mazarin?

Où fut la patrie d'Attila et de cent héros de ce genre, qui en courant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin ?

Je voudrais bien qu'on me dit quelle était la patrie d'Abraham.

Le premier qui a écrit que la patrie est par-tout où l'on se trouve bien, est, je crois, Euripide dans son *Phaéthon*¹ :

Ὡς πανταχοῦ γέ πατρις ἡ βόσκουσα γῆ.

Mais le premier homme qui sortit du lieu de sa naissance pour chercher ailleurs son bien-être l'avait dit avant lui.

SECTION III².

Une patrie est un composé de plusieurs familles; et comme on soutient communément sa famille par amour-propre, lorsqu'on n'a pas un intérêt contraire, on soutient par le même amour-propre sa ville ou son village, qu'on appelle sa patrie.

¹ * On pourrait citer aussi les réponses de Socrate et de Diogène, et sur-tout celle de Teucer, rapportée par Cicéron dans le cinquième livre des *Tusculanes* : *Patria est ubicumque est bene*. Voltaire lui-même a imité cette pensée dans un vers de *Mahomet*, acte I, sc. II :

La patrie est aux lieux où l'ame est enchainée.

(L. D. B.)

² * Cette section composait tout l'article PATRIE dans le *Dictionnaire Philosophique portatif*. (L. D. B.)

Plus cette patrie devient grande, moins on l'aime ; car l'amour partagé s'affaiblit. Il est impossible d'aimer tendrement une famille trop nombreuse qu'on connaît à peine.

Celui qui brûle de l'ambition d'être édile, tribun, préteur, consul, dictateur, crie qu'il aime sa patrie, et il n'aime que lui-même. Chacun veut être sûr de pouvoir coucher chez soi, sans qu'un autre homme s'arroge le pouvoir de l'envoyer coucher ailleurs ; chacun veut être sûr de sa fortune et de sa vie. Tous formant ainsi les mêmes souhaits, il se trouve que l'intérêt particulier devient l'intérêt général : on fait des vœux pour la république, quand on n'en fait que pour soi-même.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre un état qui ne se soit gouverné d'abord en république ; c'est la marche naturelle de la nature humaine. Quelques familles s'assemblent d'abord contre les ours et contre les loups ; celle qui a des grains en fournit en échange à celle qui n'a que du bois.

Quand nous avons découvert l'Amérique, nous avons trouvé toutes les peuplades divisées en républiques ; il n'y avait que deux royaumes dans toute cette partie du monde. De mille nations nous n'en trouvâmes que deux subjuguées.

Il en était ainsi de l'ancien monde ; tout était république en Europe, avant les roitelets d'Étrurie et de Rome. On voit encore aujourd'hui des

républiques en Afrique. Tripoli, Tunis, Alger, vers son septentrion, sont des républiques de brigands. Les Hottentots, vers le midi, vivent encore comme on dit qu'on vivait dans les premiers âges du monde, libres, égaux entre eux, sans maîtres, sans sujets, sans argent, et presque sans besoins. La chair de leurs moutons les nourrit, leur peau les habille, des huttes de bois et de terre sont leurs retraites : ils sont les plus puants de tous les hommes, mais ils ne le sentent pas ; ils vivent et ils meurent plus doucement que nous.

Il reste dans notre Europe huit républiques sans monarques, Venise, la Hollande, la Suisse, Gênes, Lucques, Raguse, Genève, et Saint-Marin¹. On peut regarder la Pologne, la Suède, l'Angleterre, comme des républiques sous un roi, mais la Pologne est la seule qui en prenne le nom.

Or, maintenant, lequel vaut mieux que votre patrie soit un état monarchique, ou un état républicain ? Il y a quatre mille ans qu'on agite cette question. Demandez la solution aux riches, ils aiment tous mieux l'aristocratie ; interrogez le peuple, il veut la démocratie : il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté*. Comment donc est-il

¹ Ceci est écrit en 1764.

* Il n'y a qu'un esclave qui puisse dire qu'il préfère la royauté à une république bien constituée, où les hommes seraient vraiment

possible que presque toute la terre soit gouvernée par des monarques ? demandez-le aux rats qui proposèrent de pendre

« une sonnette au cou du chat ¹. »

Mais en vérité, la véritable raison est, comme on l'a dit, que les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

Il est triste que souvent pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes. L'ancien

libres, et où, jouissant sous de bonnes lois, de tous les droits qu'ils tiennent de la nature, ils seraient encore à l'abri de toute oppression étrangère ; mais cette république n'existe point, et n'a jamais existé. On ne peut choisir qu'entre la monarchie, l'aristocratie, et l'anarchie ; et, dans ce cas, un homme sage peut très bien donner la préférence à la monarchie, sur-tout s'il se défie d'un sentiment naturel, qui le porte à préférer la constitution républicaine, non parceque tous les hommes y sont libres, mais parcequ'il se croit fait pour y devenir un de leurs maîtres. Ajoutons que sur les objets les plus importants pour les hommes, la sûreté, la liberté civile, la propriété, la répartition des impôts, la liberté du commerce et de l'industrie, les lois doivent être les mêmes dans les monarchies ou dans les républiques ; que, sur ces objets, l'intérêt du monarque se confond avec l'intérêt général, au moins autant que celui d'un corps législatif. Les principes qui doivent dicter les lois sur tous ces objets, puisés dans la nature des hommes, fondés sur la raison, sont indépendants des différentes formes de constitution politique. Il est malheureux que le célèbre Montesquieu, non seulement ait méconnu cette vérité, mais qu'il ait fondé presque tout son ouvrage sur le préjugé contraire, que l'autorité de son nom soutient encore parmi un grand nombre de ses admirateurs.

¹ * LA FONTAINE, liv. II, fab. II. Ce sujet avait été traité par Abo-temius et par Faerne. (L. D. B)

Caton, ce bon citoyen, disait toujours en opinant au sénat : Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage. Être bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce, et soit puissante par les armes. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde, et qu'il ne peut vaincre sans faire des malheureux.

Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers*.

PAUL.

SECTION PREMIÈRE.

Questions sur Paul.

Paul était-il citoyen romain, comme il s'en vante? S'il était de Tarsis en Cilicie, Tarsis ne fut colonie romaine que cent ans après lui; tous les antiquaires en sont d'accord. S'il était de la petite ville ou bourgade de Giscale, comme saint Jérôme l'a

* Un pays peut augmenter sa richesse réelle, sans diminuer et même en augmentant celle de ses voisins. Il en est de même du bonheur public : celui d'une nation ne se fait point aux dépens du bonheur d'une autre. Il n'en est pas ainsi de la puissance; mais aussi aucune nation n'est intéressée à augmenter la sienne au-delà de ce qui est nécessaire à sa sûreté.

cru, cette ville était dans la Galilée; et certainement les Galiléens n'étaient pas citoyens romains.

Est-il vrai que Paul n'entra dans la société naissante des chrétiens, qui étaient alors demi-juifs, que parceque Gamaliel, dont il avait été le disciple, lui refusa sa fille en mariage? Il me semble que cette accusation ne se trouve que dans les *Actes des apôtres* reçus par les ébionites, actes rapportés et réfutés par l'évêque Épiphane dans son xxx^e chapitre.

Est-il vrai que sainte Thècle vint trouver saint Paul déguisée en homme? et les *Actes de sainte Thècle* sont-ils recevables? Tertullien, dans son livre du Baptême, chapitre xvii, tient que cette histoire fut écrite par un prêtre attaché à Paul. Jérôme, Cyprien, en réfutant la fable du lion baptisé par sainte Thècle, affirment la vérité de ces Actes. C'est là que se trouve un portrait de saint Paul qui est assez singulier: « Il était gros, court, « large d'épaules; ses sourcils noirs se joignaient « sur son nez aquilin; ses jambes étaient crochues, « sa tête chauve, et il était rempli de la grace du « Seigneur. »

C'est à-peu-près ainsi qu'il est dépeint dans le *Philopatriis* de Lucien, à la grace du Seigneur près, dont Lucien n'avait malheureusement aucune connaissance.

Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui

judaisait, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le temple de Jérusalem?

Lorsque Paul fut traduit devant le gouverneur de Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le temple, fit-il bien de dire à ce gouverneur que c'était « pour la résurrection des « morts qu'on lui faisait son procès, » tandis qu'il ne s'agissait point de la résurrection des morts¹?

Paul fit-il bien de circoncrire son disciple Timothée, après avoir écrit aux Galates : « Si vous « vous faites circoncrire, Jésus ne vous servira de « rien? »

Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens, chapitre IX : « N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens « et de mener avec nous une femme? etc. » Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens dans sa seconde épître : « Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui « ont péché, ni aux autres? » Que penserait-on aujourd'hui d'un homme qui prétendrait vivre à nos dépens lui et sa femme, nous juger, nous punir, et confondre le coupable et l'innocent?

Qu'entend-on par le ravissement de Paul au troisième ciel? Qu'est-ce qu'un troisième ciel?

Quel est enfin le plus vraisemblable (humainement parlant), ou que Paul se soit fait chrétien pour avoir été renversé de son cheval par une grande lumière en plein midi, et qu'une voix cé-

¹ Actes, chap. xxiv.

leste lui ait crié: « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » ou bien que Paul ait été irrité contre les pharisiens, soit pour le refus de Gamaliel de lui donner sa fille, soit par quelque autre cause?

Dans toute autre histoire le refus de Gamaliel ne semblerait-il pas plus naturel qu'une voix céleste, si d'ailleurs nous n'étions pas obligés de croire ce miracle?

Je ne fais aucune de ces questions que pour m'instruire; et j'exige de quiconque voudra m'instruire qu'il parle raisonnablement.

SECTION II.

Les Épîtres de saint Paul sont si sublimes, qu'il est souvent difficile d'y atteindre.

Plusieurs jeunes bacheliers demandent ce que signifient précisément ces paroles¹: « Tout homme qui prie et qui prophétise avec un voile sur sa tête souille sa tête. »

Que veulent dire celles-ci²: « J'ai appris du Seigneur que la nuit même qu'il fut saisi il prit du pain? »

Comment peut-il avoir appris cela de Jésus-Christ, auquel il n'avait jamais parlé, et dont il avait été le plus cruel ennemi sans l'avoir jamais vu? Est-ce par inspiration? est-ce par le récit de

¹ I^{re} épître aux Corinthiens, chap. xi, v. 4. — ² V, 23.

ses disciples? est-ce lorsqu'une lumière céleste le fit tomber de cheval? Il ne nous en instruit pas.

Et celles-ci encore¹ : « La femme sera sauvée si elle fait des enfants? »

C'est assurément encourager la population ; il ne paraît pas que Paul ait fondé des couvents de filles.

Il traite d'impies², d'imposteurs, de diaboliques, de consciences gangrenées, ceux qui prêchent le célibat et l'abstinence des viandes.

Ceci est bien plus fort. Il semble qu'il proscrive moines, nonnes, jours de jeûne. Expliquez-moi cela, tirez-moi d'embarras.

Que dire sur les passages où il recommande aux évêques de n'avoir qu'une femme³? *Unius uxoris virum.*

Cela est positif. Jamais il n'a permis qu'un évêque eût deux femmes, lorsque les grands-pontifes juifs pouvaient en avoir plusieurs.

Il dit positivement « que le jugement dernier se fera de son temps, que Jésus descendra dans les nuées comme il est annoncé dans saint Luc⁴, que lui Paul montera dans l'air pour aller au-devant de lui avec les habitants de Thessalonique. »

La chose est-elle arrivée? est-ce une allégorie,

¹ I. *Timothée*, chap. II. — ² *Ibid.*, chap. IV. — ³ *Ibid.*, chap. III ; et à *Tite*, ch. I. — ⁴ I. *Thessal.*, chap. IV.

une figure? croyait-il en effet qu'il ferait ce voyage? croyait-il avoir fait celui du troisième ciel? qu'est-ce que ce troisième ciel? comment ira-t-il dans l'air? y a-t-il été?

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ¹,
« le père de gloire, vous donne l'esprit de sa-
« gesse. »

Est-ce là reconnaître Jésus pour le même Dieu que le père?

« Il a opéré sa puissance sur Jésus en le ressus-
« citant et le mettant à sa droite. »

Est-ce là constater la divinité de Jésus?

« Vous avez rendu Jésus de peu inférieur aux
« anges en le couronnant de gloire². »

S'il est inférieur aux anges, est-il Dieu?

« Si par le délit d'un seul plusieurs sont morts³,
« la grace et le don de Dieu ont plus abondé par
« la grace d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. »

Pourquoi l'appeler toujours homme, et jamais Dieu?

« Si à cause du péché d'un seul homme la mort
« a régné, l'abondance de grace régnera bien da-
« vantage par un seul homme, qui est Jésus-
« Christ. »

Toujours homme, jamais Dieu, excepté un

¹ Aux *Ephésiens*, chap. i. — ² Aux *Hébreux*, chap. ii. — ³ Aux *Romains*, chap. v.

seul endroit contesté par Érasme, par Grotius, par Leclerc, etc.

« Nous sommes enfants de Dieu ¹, et cohéritiers
« de Jésus-Christ. »

N'est-ce pas toujours regarder Jésus comme l'un de nous, quoique supérieur à nous par les graces de Dieu ?

« A Dieu seul sage, honneur et gloire par Jésus-
« Christ. »

Ce mot *Dieu seul* ne semble-t-il pas exclure Jésus de la divinité ?

Comment entendre tous ces passages à la lettre sans craindre d'offenser Jésus-Christ ? comment les entendre dans un sens plus relevé sans craindre d'offenser Dieu le père ?

Il y en a plusieurs de cette espèce qui ont exercé l'esprit des savants. Les commentateurs se sont combattus ; et nous ne prétendons pas porter la lumière où ils ont laissé l'obscurité. Nous nous soumettons toujours de cœur et de bouche à la décision de l'Église.

Nous avons eu aussi quelque peine à bien pénétrer les passages suivants :

« Votre circoncision profite si vous observez la
« loi juive ² ; mais si vous êtes prévaricateurs de la
« loi, votre circoncision devient prépuce.

¹ Aux *Romains*, chap. VIII, v. 17. — ² Épître aux *Juifs de Rome*, appelés les *Romains*, chap. II

« Or nous savons que tout ce que la loi dit à
« ceux qui sont dans la loi, elle le dit afin que
« toute bouche soit obstruée¹, et que tout le
« monde soit soumis à Dieu, parceque toute chair
« ne sera pas justifiée devant lui par les œuvres
« de la loi, car par la loi vient la connaissance du
« péché. Car un seul Dieu justifie la circoncision
« par la foi, et le prépuce par la foi. Détruisons-
« nous donc la loi par la foi? à Dieu ne plaise!

« Car si Abraham a été justifié par ses œuvres,
« il en a gloire, mais non chez Dieu². »

Nous osons dire que l'ingénieux et profond
dom Calmet lui-même ne nous a pas donné, sur
ces endroits un peu obscurs, une lumière qui dis-
sipât toutes nos ténèbres. C'est sans doute notre
faute de n'avoir pas entendu les commentateurs,
et d'avoir été privés de l'intelligence entière du
texte, qui n'est donnée qu'aux ames privilégiées;
mais dès que l'explication viendra de la chaire de
vérité, nous entendrons tout parfaitement.

SECTION III.

Ajoutons ce petit supplément à l'article Paul.
Il vaut mieux s'édifier dans les lettres de cet apô-
tre que de dessécher sa piété à calculer le temps
où elles furent écrites. Les savants recherchent
en vain l'an et le jour auxquels saint Paul servit

¹ Chap. III. — ² Chap. IV.

à lapider saint Étienne, et à garder les manteaux des bourreaux.

Ils disputent sur l'année où il fut renversé de cheval par une lumière éclatante en plein midi, et sur l'époque de son ravissement au troisième ciel.

Ils ne conviennent ni de l'année où il fut conduit prisonnier à Rome, ni de celle où il mourut.

On ne connaît la date d'aucune de ses lettres.

On croit que l'épître aux Hébreux n'est point de lui. On rejette celle aux Laodicéens, quoique cette épître ait été reçue sur les mêmes fondements que les autres.

On ne sait pourquoi il changea son nom de Saul en celui de Paul, ni ce que signifiait ce nom.

Saint Jérôme, dans son commentaire sur l'épître à Philémon, dit que Paul signifiait l'embouchure d'une flûte.

Les lettres de saint Paul à Sénèque, et de Sénèque à Paul, passèrent, dans la primitive Église, pour aussi authentiques que tous les autres écrits chrétiens. Saint Jérôme l'assure, et cite des passages de ces lettres dans son catalogue¹. Saint Augustin n'en doute pas dans sa cent cinquante-troisième lettre à Macédonius². Nous avons treize let-

¹ * *Livre des Hommes illustres, ou Catalogue des Écrivains ecclésiastiques.* (L. D. B.)

² Édition des Bénédict., et dans *la Cité de Dieu*, l. VI.

tres de ces deux grands hommes, Paul et Sénèque, qu'on prétend avoir été liés d'une étroite amitié à la cour de Néron. La septième lettre de Sénèque à Paul est très curieuse. Il lui dit que les Juifs et les chrétiens sont souvent condamnés au supplice comme incendiaires de Rome. « *Christiani et Judæi, tanquam machinatores incendii, supplicio affici solent.* » Il est vraisemblable en effet que les Juifs et les chrétiens, qui se haïssaient avec fureur, s'accusèrent réciproquement d'avoir mis le feu à la ville; et que le mépris et l'horreur qu'on avait pour les Juifs, dont on ne distinguait point les chrétiens, les livrèrent également les uns et les autres à la vengeance publique.

Nous sommes forcés d'avouer que le commerce épistolaire de Sénèque et de Paul est dans un latin ridicule et barbare; que les sujets de ces lettres paroissent aussi impertinents que le style; qu'on les regarde aujourd'hui comme des actes de faussaires. Mais aussi comment ose-t-on contredire le témoignage de saint Jérôme et de saint Augustin? Si ces monuments attestés par eux ne sont que de viles impostures, quelle sûreté aurons-nous pour les autres écrits plus respectables? C'est la grande objection de plusieurs savants personnages. Si on nous a trompés indignement, disent-ils, sur les lettres de Paul et de Sénèque, sur

les Constitutions apostoliques, et sur les Actes de saint Pierre, pourquoi ne nous aura-t-on pas trompés de même sur les Actes des apôtres? Le jugement de l'Église et la foi sont les réponses péremptoires à toutes ces recherches de la science, et à tous les raisonnements de l'esprit.

On ne sait pas sur quel fondement Abdias, premier évêque de Babylone, dit dans son Histoire des apôtres que saint Paul fit lapider saint Jacques-le-Mineur par le peuple. Mais avant qu'il se fût converti, il se peut très facilement qu'il eût persécuté saint Jacques aussi bien que saint Étienne. Il était très violent; il est dit dans les Actes des apôtres¹ qu'il respirait le sang et le carnage. Aussi Abdias a soin d'observer « que l'auteur de la sédition dans laquelle saint Jacques fut si cruellement traité était ce même Paul que Dieu appela depuis au ministère de l'apostat². »

Ce livre attribué à l'évêque Abdias n'est point admis dans le canon; cependant Jules Africain, qui l'a traduit en latin, le croit authentique. Dès que l'Église ne l'a pas reçu, il ne faut pas le recevoir. Bornons-nous à bénir la Providence, et à souhaiter que tous les persécuteurs soient changés en apôtres charitables et compatissants.

¹ Chap. ix, v. 1. — ² *Apostolica Historia*, livre VI, pages 595 et 596, *Fabric. codex*.

PÈRES, MÈRES, ENFANTS.

LEURS DEVOIRS.

On a beaucoup crié en France contre l'*Encyclopédie*, parcequ'elle avait été faite en France, et qu'elle lui faisait honneur; on n'a point crié dans les autres pays; au contraire on s'est empressé de la contrefaire ou de la gêter, par la raison qu'il y avait à gagner quelque argent.

Pour nous qui ne travaillons point pour la gloire comme les encyclopédistes de Paris; nous qui ne sommes point exposés comme eux à l'envie; nous dont la petite société est cachée dans la Hesse, dans le Virtemberg, dans la Suisse, chez les Grisons, au mont Krapack, et qui ne craignons point d'avoir à disputer contre le docteur de la Comédie italienne ou contre un docteur de Sorbonne; nous qui ne vendons point nos feuilles à un libraire; nous qui sommes des êtres libres, et qui ne mettons du noir sur du blanc qu'après avoir examiné, autant qu'il est en nous, si ce noir pourra être utile au genre humain; nous enfin qui aimons la vertu, nous exposerons hardiment notre pensée.

Honore ton père et ta mère, si tu veux vivre long-temps¹.

¹ C'est le précepte du *Décalogue*: « Honora patrem tuum et ma-

J'oserais dire : Honore ton père et ta mère, dusses-tu mourir demain.

Aime tendrement, sers avec joie la mère qui t'a porté dans son sein et qui t'a nourri de son lait, et qui a supporté tous les dégoûts de ta première enfance. Remplis ces mêmes devoirs envers ton père qui t'a élevé.

Siècles à venir, jugez un Franc nommé Louis XIII, qui à l'âge de seize ans commença par faire murer la porte de l'appartement de sa mère, et l'envoya en exil sans en donner la moindre raison, mais seulement parce que son favori le voulait.

— Mais, monsieur, je suis obligé de vous confier que mon père est un ivrogne, qui me fit un jour par hasard, sans songer à moi, qui ne m'a donné aucune éducation que celle de me battre tous les jours quand il revenait ivre au logis. Ma mère était une coquette qui n'était occupée que de faire l'amour. Sans ma nourrice qui s'était prise d'amitié pour moi, et qui après la mort de son fils m'a reçu chez elle par charité, je serais mort de misère.

— Eh bien, aime ta nourrice, salue ton père et ta mère quand tu les rencontreras. Il est dit

« trem tuam, ut sis longævus super terram quam Dominus Deus tuus
« dabit tibi. » *Exode*, ch. xx, v. 12. (L. D. B.)

dans la Vulgate : « *Honora patrem tuum et matrem tuam* ¹, » et non pas *dilige*.

— Fort bien, monsieur, j'aimerai mon père et ma mère s'ils me font du bien ; je les honorerai s'ils me font du mal : j'ai toujours pensé ainsi depuis que je pense, et vous me confirmez dans mes maximes.

— Adieu, mon enfant ; je vois que tu prospèreras, car tu as un grain de philosophie dans la tête.

— Encore un mot, monsieur ; si mon père s'appelait Abraham, et moi Isaac, et si mon père me disait : Mon fils, tu es grand et fort, porte ces fagots au haut de cette montagne pour te servir de bûcher quand je t'aurai coupé la tête, car c'est Dieu qui me l'a ordonné ce matin quand il m'est venu voir ; que me conseilleriez-vous de faire dans cette occasion chatouilleuse ?

— Assez chatouilleuse en effet. Mais toi, que ferais-tu ? car tu me parais une assez bonne tête.

— Je vous avoue, monsieur, que je lui demanderais son ordre par écrit, et cela par amitié pour lui. Je lui dirais : Mon père, vous êtes chez des étrangers qui ne permettent pas qu'on assassine son fils sans une permission expresse de Dieu,

¹ * *Exode*, xx, 12 ; *Deutéronome*, v, 16 ; *Évang. de saint Matthieu*, xv, 4, etc. (*Nouv. édit.*)

dûment légalisée et contrôlée. Voyez ce qui est arrivé à ce pauvre Calas dans la ville moitié française, moitié espagnole de Toulouse. On l'a roué; et le procureur-général Riquet a conclu à faire brûler madame Calas la mère, le tout sur le simple soupçon très mal conçu qu'ils avaient pendu leur fils Marc-Antoine Calas pour l'amour de Dieu. Je craindrais qu'il ne donnât ses conclusions contre vous et contre votre sœur ou votre nièce madame Sara ma mère. Montrez-moi, encore un coup, une lettre de cachet pour me couper le cou, signée de la main de Dieu, et plus bas Raphael, ou Michel, ou Belzébuth, sans quoi, serviteur; je m'en vais chez Pharaon égyptiaque, ou chez le roi du désert de Gérare, qui ont été tous deux amoureux de ma mère, et qui certainement auront de la bonté pour moi. Coupez, si vous voulez, le cou de mon frère Ismael, mais pour le mien je vous répons que vous n'en viendrez pas à bout.

— Comment! c'est raisonner en vrai sage. Le Dictionnaire encyclopédique ne dirait pas mieux. Tu iras loin, te dis-je, je t'admire de n'avoir pas dit la moindre injure à ton père Abraham, et de n'avoir point été tenté de le battre. Et dis-moi, si tu étais ce Chram que son père Clotaire, roi franc, fit brûler dans une grange, ou don Carlos fils de ce renard Philippe II, ou bien ce pauvre Alexis fils de ce czar Pierre, moitié héros et moitié tigre?

— Ah ! monsieur, ne me parlez plus de ces horreurs ; vous me feriez détester la nature humaine.

PERSÉCUTION.

Ce n'est pas Dioclétien que j'appellerai persécuteur, car il fut dix-huit ans entiers le protecteur des chrétiens ; et si dans les derniers temps de son empire il ne les sauva pas des ressentiments de Galérius, il ne fut en cela qu'un prince séduit et entraîné par la cabale au-delà de son caractère, comme tant d'autres.

Je donnerai encore moins le nom de persécuteurs aux Trajan, aux Antonin ; je croirais prononcer un blasphème.

Quel est le persécuteur ? c'est celui dont l'orgueil blessé et le fanatisme en fureur irritent le prince ou les magistrats contre des hommes innocents, qui n'ont d'autre crime que de n'être pas de son avis. Impudent, tu adores un Dieu, tu prêches la vertu, et tu la pratiques ; tu as servi les hommes, et tu les as consolés ; tu as établi l'orpheline, tu as secouru le pauvre, tu as changé les déserts, où quelques esclaves traînaient une vie misérable, en campagnes fertiles peuplées de familles heureuses : mais j'ai découvert que tu me méprises, et que tu n'as jamais lu mon livre de controverse ; tu sais que je suis un fripon, que j'ai contrefait l'écriture de G***, que j'ai volé

des ****; tu pourrais bien le dire, il faut que je te prévienne. J'irai donc chez le confesseur du premier ministre, ou chez le podestat; je leur remontrerais, en penchant le cou et en tordant la bouche, que tu as une opinion erronée sur les cellules où furent renfermés les Septante; que tu parlas même il y a dix ans d'une manière peu respectueuse du chien de Tobie, lequel tu soutenais être un barbet, tandis que je prouvais que c'était un lévrier: je te dénoncerai comme l'ennemi de Dieu et des hommes. Tel est le langage du persécuteur; et si ces paroles ne sortent pas précisément de sa bouche, elles sont gravées dans son cœur avec le burin du fanatisme trempé dans le fiel de l'envie*.

C'est ainsi que le jésuite Le Tellier osa persécuter le cardinal de Noailles, et que Jurieu persécuta Bayle.

Lorsqu'on commença à persécuter les protestants en France, ce ne fut ni François I^{er}, ni Henri II, ni François II, qui éprièrent ces infortunés, qui s'armèrent contre eux d'une fureur réfléchie, et qui les livrèrent aux flammes pour exercer sur eux leurs vengeances. François I^{er} était trop occupé avec la duchesse d'Étampes, Henri II avec sa vieille Diane, et François II était trop en-

* Ce paragraphe était relatif à la délation de Biord, évêque d'Anagni, contre l'auteur. Il en a été parlé ailleurs au mot FANATISME.

fant. Par qui la persécution commença-t-elle? Par des prêtres jaloux, qui armèrent les préjugés des magistrats et la politique des ministres.

Si les rois n'avaient pas été trompés, s'ils avaient prévu que la persécution produirait cinquante ans de guerres civiles, et que la moitié de la nation serait exterminée mutuellement par l'autre, ils auraient éteint dans leurs larmes les premiers bûchers qu'ils laissèrent allumer.

O Dieu de miséricorde! si quelque homme peut ressembler à cet être malfesant qu'on nous peint occupé sans cesse à détruire tes ouvrages, n'est-ce pas le persécuteur?

PÉTRONE*.

PHILOSOPHE.

SECTION PREMIÈRE.

Philosophe, *amateur de la sagesse, c'est-à-dire de la vérité.* Tous les philosophes ont eu ce double caractère, il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait donné des exemples de vertu aux hommes, et des leçons de vérités morales. Ils ont pu se tromper tous sur la physique; mais elle est si peu nécessaire à la conduite de la vie, que les philosophes

* L'article admis sous ce mot dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, forme le xiv^e chapitre du *Pyrrhonisme de l'histoire.*

n'avaient pas besoin d'elle. Il a fallu des siècles pour connaître une partie des lois de la nature. Un jour suffit à un sage pour connaître les devoirs de l'homme.

Le philosophe n'est point enthousiaste, il ne s'érige point en prophète, il ne se dit point inspiré des dieux; ainsi je ne mettrai au rang des philosophes, ni l'ancien Zoroastre, ni Hermès, ni l'ancien Orphée, ni aucun de ces législateurs dont se vantaient les nations de la Chaldée, de la Perse, de la Syrie, de l'Égypte, et de la Grèce. Ceux qui se dirent enfants des dieux étaient les pères de l'imposture; et s'ils se servirent du mensonge pour enseigner des vérités, ils étaient indignes de les enseigner; ils n'étaient pas philosophes: ils étaient tout au plus de très prudents menteurs.

Par quelle fatalité, honteuse peut-être pour les peuples occidentaux, faut-il aller au bout de l'Orient pour trouver un sage simple, sans faste, sans imposture, qui enseignait aux hommes à vivre heureux six cents ans avant notre ère vulgaire, dans un temps où tout le Septentrion ignorait l'usage des lettres, et où les Grecs commençaient à peine à se distinguer par la sagesse? Ce sage est Confucius, qui étant législateur ne voulut jamais tromper les hommes. Quelle plus belle règle de conduite a-t-on jamais donnée depuis lui dans la terre entière? « Réglez un état comme vous ré-

« glez une famille ; on ne peut bien gouverner sa
« famille qu'en lui donnant l'exemple.

« La vertu doit être commune au laboureur et
« au monarque.

« Occupe-toi du soin de prévenir les crimes
« pour diminuer le soin de les punir.

« Sous les bons rois Yao et Xu les Chinois fu-
« rent bons ; sous les mauvais rois Kie et Chu ils
« furent méchants.

« Fais à autrui comme à toi-même.

« Aime les hommes en général ; mais chéris les
« gens de bien. Oublie les injures , et jamais les
« bienfaits.

« J'ai vu des hommes incapables de sciences ,
« je n'en ai jamais vu incapables de vertus. »

Avouons qu'il n'est point de législateur qui ait
annoncé des vérités plus utiles au genre humain.

Une foule de philosophes grecs enseigna depuis
une morale aussi pure. S'ils s'étaient bornés à leurs
vains systèmes de physique , on ne prononcerait
aujourd'hui leur nom que pour se moquer d'eux.
Si on les respecte encore , c'est qu'ils furent justes
et qu'ils apprirent aux hommes à l'être.

On ne peut lire certains endroits de Platon , et
sur-tout l'admirable exorde des lois de Zaleucus ,
sans éprouver dans son cœur l'amour des actions
honnêtes et généreuses. Les Romains ont leur Ci-
céron , qui seul vaut peut-être tous les philoso-

phes de la Grèce. Après lui viennent des hommes encore plus respectables, mais qu'on désespère presque d'imiter; c'est Épictète dans l'esclavage, ce sont les Antonin et les Julien sur le trône.

Quel est le citoyen parmi nous qui se priverait, comme Julien, Antonin et Marc-Aurèle, de toutes les délicatesses de notre vie molle et efféminée? qui dormirait comme eux sur la dure? qui voudrait s'imposer leur frugalité? qui marcherait comme eux à pied et tête nue à la tête des armées, exposé tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt aux frimas? qui commanderait comme eux à toutes ses passions? Il y a parmi nous des dévots; mais où sont les sages? où sont les âmes inébranlables, justes, et tolérantes?

Il y a eu des philosophes de cabinet en France; et tous, excepté Montaigne, ont été persécutés. C'est, ce me semble, le dernier degré de la malignité de notre nature, de vouloir opprimer ces mêmes philosophes qui la veulent corriger.

Je conçois bien que des fanatiques d'une secte égorgent les enthousiastes d'une autre secte, que les franciscains haïssent les dominicains, et qu'un mauvais artiste cabale pour perdre celui qui le surpasse; mais que le sage Charron ait été menacé de perdre la vie, que le savant et généreux Ramus ait été assassiné, que Descartes ait été obligé de fuir en Hollande pour se soustraire à la rage

des ignorants, que Gassendi ait été forcé plusieurs fois de se retirer à Digne, loin des calomnies de Paris; c'est là l'opprobre éternel d'une nation.

Un des philosophes les plus persécutés fut l'immortel Bayle, l'honneur de la nature humaine. On me dira que le nom de Jurieu son calomniateur et son persécuteur est devenu exécration, je l'avoue; celui du jésuite Le Tellier l'est devenu aussi; mais de grands hommes qu'il opprimait en ont-ils moins fini leurs jours dans l'exil et dans la disette?

Un des prétextes dont on se servit pour accabler Bayle et pour le réduire à la pauvreté, fut son article de *David* dans son utile dictionnaire. On lui reprochait de n'avoir point donné de louanges à des actions qui en elles-mêmes sont injustes, sanguinaires, atroces, ou contraires à la bonne foi, ou qui font rougir la pudeur.

Bayle, à la vérité, ne loua point David pour avoir ramassé, selon les livres hébreux, six cents vagabonds perdus de dettes et de crimes; pour avoir pillé ses compatriotes à la tête de ces bandits; pour être venu dans le dessein d'égorger Nabal et toute sa famille, parcequ'il n'avait pas voulu payer les contributions; pour avoir été vendre ses services au roi Achis, ennemi de sa nation; pour avoir trahi ce roi Achis, son bienfaiteur; pour avoir saccagé les villages alliés de ce roi Achis; pour

avoir massacré dans ces villages jusqu'aux enfants à la mamelle, de peur qu'il ne se trouvât un jour une personne qui pût faire connaître ses déprédations, comme si un enfant à la mamelle aurait pu révéler son crime; pour avoir fait périr tous les habitants de quelques autres villages sous des scies, sous des herbes de fer, sous des cognées de fer, et dans des fours à briques; pour avoir ravi le trône à Isboeth, fils de Saül, par une perfidie; pour avoir dépouillé et fait périr Miphiboseth, petit-fils de Saül et fils de son ami, de son protecteur Jonathas; pour avoir livré aux Gabaonites deux autres enfants de Saül, et cinq de ses petits-enfants qui moururent à la potence.

Je ne parle pas de la prodigieuse incontinence de David, de ses concubines, de son adultère avec Bethsabée, et du meurtre d'Urie.

Quoi donc! les ennemis de Bayle auraient-ils voulu que Bayle eût fait l'éloge de toutes ces cruautés et de tous ces crimes? faudrait-il qu'il eût dit: « Princes de la terre, imitez l'homme selon le cœur de Dieu; massacrez sans pitié les alliés de votre bienfaiteur; égorgez ou faites égorgé toute la famille de votre roi; couchez avec toutes les femmes en faisant répandre le sang des hommes, et vous serez un modèle de vertu, quand on dira que vous avez fait des psaumes? »

Bayle n'avait-il pas grande raison de dire que si

David fut selon le cœur de Dieu , ce fut par sa pénitence et non par ses forfaits? Bayle ne rendait-il pas service au genre humain , en disant que Dieu, qui a sans doute dicté toute l'histoire juive, n'a pas canonisé tous les crimes rapportés dans cette histoire?

Cependant Bayle fut persécuté; et par qui? par des hommes persécutés ailleurs, par des fugitifs qu'on aurait livrés aux flammes dans leur patrie; et ces fugitifs étaient combattus par d'autres fugitifs appelés jansénistes , chassés de leur pays par les jésuites, qui ont enfin été chassés à leur tour.

Ainsi tous les persécuteurs se sont déclaré une guerre mortelle, tandis que le philosophe, opprimé par eux tous, s'est contenté de les plaindre.

On ne sait pas assez que Fontenelle, en 1713, fut sur le point de perdre ses pensions, sa place, et sa liberté, pour avoir rédigé en France, vingt ans auparavant, le *Traité des oracles* du savant Van-Dale, dont il avait retranché avec précaution tout ce qui pouvait alarmer le fanatisme. Un jésuite avait écrit contre Fontenelle, il n'avait pas daigné répondre; et c'en fut assez pour que le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, accusât auprès du roi Fontenelle d'athéisme.

Sans M. d'Argenson, il arrivait que le digne fils d'un faussaire, procureur de Vire, et reconnu

faussaire lui-même , proscrivait la vieillesse du neveu de Corneille.

Il est si aisé de séduire son pénitent, que nous devons bénir Dieu que ce Le Tellier n'ait pas fait plus de mal. Il y a deux gîtes dans le monde où l'on ne peut tenir contre la séduction et la calomnie ; ce sont le lit et le confessionnal.

Nous avons toujours vu les philosophes persécutés par des fanatiques ; mais est-il possible que les gens de lettres s'en mêlent aussi, et qu'eux-mêmes ils aiguisent souvent contre leurs frères les armes dont on les perce tous l'un après l'autre ?

Malheureux gens de lettres ! est-ce à vous d'être délateurs ? Voyez si jamais chez les Romains il y eut des Garasse, des Chaumeix, des Hayer, qui accusassent les Lucrèce, les Posidonius, les Varron, et les Plin.

Être hypocrite, quelle bassesse ! mais être hypocrite et méchant, quelle horreur ! il n'y eut jamais d'hypocrites dans l'ancienne Rome, qui nous comptait pour une petite partie de ses sujets. Il y avait des fourbes, je l'avoue, mais non des hypocrites de religion, qui sont l'espèce la plus lâche et la plus cruelle de toutes. Pourquoi n'en voit-on point en Angleterre, et d'où vient y en a-t-il encore en France ? Philosophes, il vous sera aisé de résoudre ce problème.

SECTION II.

Ce beau nom a été tantôt honoré, tantôt flétri, comme celui de poète, de mathématicien, de moine, de prêtre, et de tout ce qui dépend de l'opinion.

Domitien chassa les philosophes ; Lucien se moqua d'eux. Mais quels philosophes, quels mathématiciens furent exilés par ce monstre de Domitien ? Ce furent des joueurs de gobelets, des tireurs d'horoscopes, des diseurs de bonne aventure, de misérables juifs qui composaient des philtres amoureux et des talismans ; des gens de cette espèce qui avaient un pouvoir spécial sur les esprits malins, qui les évoquaient, qui les faisaient entrer dans le corps des filles avec des paroles ou avec des signes, et qui les en délogeaient par d'autres signes et d'autres paroles.

Quels étaient les philosophes que Lucien livrait à la risée publique ? c'était la lie du genre humain. C'étaient des gueux incapables d'une profession utile, des gens ressemblants parfaitement au *Pauvre diable*, dont on nous a fait une description aussi vraie que comique ; qui ne savent s'ils porteront la livrée ou s'ils feront l'almanach de l'Année merveilleuse¹ ; s'ils travailleront à un journal ou aux grands chemins, s'ils se feront soldats ou pré-

¹ Opuscule d'un abbé d'Étrée, du village d'Étrée.

tres; et qui, en attendant, vont dans les cafés dire leur avis sur la pièce nouvelle, sur Dieu, sur l'être en général, et sur les modes de l'être, puis vous empruntent de l'argent, et vont faire un libelle contre vous avec l'avocat Marchand, ou le nommé Chaudon, ou le nommé Bonneval¹.

Ce n'est pas d'une pareille école que sortirent les Cicéron, les Atticus, les Épictète, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc-Aurèle, Julien.

Ce n'est pas là que s'est formé ce roi de Prusse qui a composé autant de livres philosophiques qu'il a gagné de batailles, et qui a terrassé autant de préjugés que d'ennemis.

Une impératrice victorieuse, qui fait trembler les Ottomans, et qui gouverne avec tant de gloire un empire plus vaste que l'empire romain, n'a été une grande législatrice que parcequ'elle a été philosophe. Tous les princes du Nord le sont; et le Nord fait honte au Midi. Si les confédérés de Pologne avaient un peu de philosophie, ils ne mettraient pas leur patrie, leurs terres, leurs maisons,

¹ L'avocat Marchand, auteur du *Testament politique d'un académicien*, libelle odieux*.

* L'avocat Marchand (mort en 1785) est auteur du *Testament politique de M. de V**** (Voltaire), 1770, in-8° de 68 pages. Huit ans auparavant avait paru un *Testament de M. de Voltaire, trouvé parmi ses papiers après sa mort*, 1762, in-12 de 34 pages. D'après une phrase de la *Correspondance de Grimm* (tome VII, page 406), on serait porté à croire que les deux ouvrages sont de Marchand. Le *Testament* de 1762 est cependant peut-être moins plat que celui de 1770.

au pillage; ils n'ensanglanteraient pas leur pays, ils ne se rendraient pas les plus malheureux des hommes; ils écouterait la voix de leur roi philosophe, qui leur a donné de si vains exemples et de si vaines leçons de modération et de prudence.

Le grand Julien était philosophe quand il écrivait à ses ministres et à ses pontifes ces belles lettres, remplies de clémence et de sagesse, que tous les véritables gens de bien admirent encore aujourd'hui en condamnant ses erreurs.

Constantin n'était pas philosophe quand il assassinait ses proches, son fils et sa femme, et que, dégouttant du sang de sa famille, il jurait que Dieu lui avait envoyé le *Labarum* dans les nues.

C'est un terrible saut d'aller de Constantin à Charles IX et à Henri III, rois d'une des cinquante grandes provinces de l'empire romain. Mais si ces rois avaient été philosophes, l'un n'aurait pas été coupable de la Saint-Barthélemi; l'autre n'aurait pas fait des processions scandaleuses avec ses gîtons, ne se serait pas réduit à la nécessité d'assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère, et n'aurait pas été assassiné lui-même par un jeune jacobin, pour l'amour de Dieu et de la sainte Église.

Si Louis-le-Juste, treizième du nom, avait été philosophe, il n'aurait pas laissé traîner à l'échafaud le vertueux de Thou, et l'innocent maréchal

de Marillac; il n'aurait pas laissé mourir de faim sa mère à Cologne; son règne n'aurait pas été une suite continuelle de discordes et de calamités intestines.

Comparez à tant de princes ignorants, superstitieux, cruels, gouvernés par leurs propres passions ou par celles de leurs ministres, un homme tel que Montaigne ou Charron, ou le chancelier de L'Hôpital, ou l'historien de Thou, ou La Motte-le-Vayer, un Locke, un Shaftesbury, un Sydney, un Herbert; et voyez si vous aimeriez mieux être gouvernés par ces rois ou par ces sages.

Quand je parle des philosophes, ce n'est pas des polissons qui veulent être les singes des Diogène, mais de ceux qui imitent Platon et Cicéron.

Voluptueux courtisans, et vous petits hommes revêtus d'un petit emploi qui vous donne une petite autorité dans un petit pays, vous criez contre la philosophie; allez, vous êtes des *Nomentanus* qui vous déchaînez contre Horace, et des Cotins qui voulez qu'on méprise Boileau.

SECTION III.

L'empesé luthérien, le sauvage calviniste, l'orgueilleux anglican, le fanatique janséniste, le jésuite qui croit toujours régenter, même dans l'exil et sous la potence, le sorboniste qui pense

être père d'un concile, et quelques sottes que tous ces gens-là dirigent, se déchaînent tous contre le philosophe. Ce sont des chiens de différente espèce qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent, et pour lesquelles ils se battent entre eux.

Ils font tous les jours imprimer des fatras de théologie philosophique, des dictionnaires philosopho-théologiques; et leurs vieux arguments, traînés dans les rues, ils les appellent *démonstrations*; et leurs sottises rebattues, ils les nomment *lemmes* et *corollaires*, comme les faux-monnayeurs appliquent une feuille d'argent sur un écu de plomb.

Ils se sentent méprisés par tous les hommes qui pensent, et se voient réduits à tromper quelques vieilles imbéciles. Cet état est plus humiliant que d'avoir été chassés de France, d'Espagne, et de Naples. On digère tout hors le mépris. On dit que quand le diable fut vaincu par Raphael (comme il est prouvé), cet esprit-corps si superbe se consola très aisément, parcequ'il savait que les armes sont journalières; mais, quand il sut que Raphael se moquait de lui, il jura de ne lui pardonner jamais. Ainsi les jésuites ne pardonnèrent

jamais à Pascal ; ainsi Jurieu calomnia Bayle jusqu'au tombeau ; ainsi tous les tartufes se déchaînèrent contre Molière jusqu'à sa mort.

Dans leur rage ils prodiguent les impostures , comme dans leur ineptie ils débitent leurs arguments.

Un des plus raides calomniateurs, comme un des plus pauvres argumentants que nous ayons, est un ex-jésuite nommé Paulian, qui a fait imprimer de la théologo-philosopho-rapsodie en la ville d'Avignon jadis papale, et peut-être un jour papale*. Cet homme accuse les auteurs de l'*Encyclopédie* d'avoir dit :

« Que l'homme n'étant par sa naissance sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs par conséquent sont l'unique objet de ses desirs ;

« Qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juste, ni injuste ;

« Que les plaisirs des sens produisent toutes les vertus ;

« Que pour être heureux il faut étouffer les remords, etc. »

En quels endroits de l'*Encyclopédie*, dont on a commencé cinq éditions nouvelles, a-t-il donc vu ces horribles turpitudes ? il fallait citer. As-tu porté l'insolence de ton orgueil et la démence de ton

* Cet article a été imprimé dans le temps où le roi de France était en possession de la ville d'Avignon. Voyez AVIGNON.

caractère jusqu'à penser qu'on t'en croirait sur ta parole? Ces sottises peuvent se trouver chez tes casuistes, ou dans *le Portier des Chartreux*; mais certes elles ne se trouvent pas dans les articles de l'*Encyclopédie* faits par M. Diderot, par M. d'Alembert, par M. le chevalier de Jaucourt, par M. de Voltaire. Tu ne les a vues ni dans les articles de M. le comte de Tressan, ni dans ceux de MM. Blondel, Boucher-d'Argis, Marmontel, Venelle, Tronchin, d'Aubenton, d'Argenville, et de tant d'autres qui se sont dévoués généreusement à enrichir le *Dictionnaire Encyclopédique*, et qui ont rendu un service éternel à l'Europe. Nul d'eux n'est assurément coupable des horreurs dont tu les accuses. Il n'y avait que toi et le vinaigrier Abraham Chaumeix le convulsionnaire crucifié, qui fussent capables d'une si infame calomnie.

Tu mêles l'erreur et la vérité, parceque tu ne sais les distinguer; tu veux faire regarder comme impie cette maxime adoptée par tous les publicistes: *Que tout homme est libre de se choisir une patrie.*

Quoi! vil prédicateur de l'esclavage, il n'était pas permis à la reine Christine de voyager en France, et de vivre à Rome? Casimir et Stanislas ne pouvaient finir leurs jours parmi nous? il fallait qu'ils mourussent en Pologne, parcequ'ils étaient Polonais? Goldoni, Vanloo, Cassini, ont offensé Dieu en s'établissant à Paris? tous les Irlandais qui ont

fait quelque fortune en France ont commis en cela un péché mortel?

Et tu as la bêtise d'imprimer une telle extravagance, et Riballier, celle de t'approuver! et tu mets dans la même classe Bayle, Montesquieu, et le fou de La Métrie! et tu as senti que notre nation est assez douce, assez indulgente pour ne t'abandonner qu'au mépris!

Quoi! tu oses calomnier ta patrie (si un jésuite en a une)! tu oses dire « qu'on n'entend en France « que des philosophes attribuer au hasard l'union « et la désunion des atomes qui composent l'ame « de l'homme! » *Mentiris impudentissimè*; je te défie de produire un seul livre fait depuis trente ans où l'on attribue quelque chose au hasard, qui n'est qu'un mot vide de sens.

Tu oses accuser le sage Locke d'avoir dit « qu'il « se peut que l'ame soit un esprit, mais qu'il n'est « pas sûr qu'elle le soit, et que nous ne pouvons « pas décider ce qu'elle peut et ne peut pas ac- « quérir! »

Mentiris impudentissimè. Locke, le respectable Locke dit expressément dans sa réponse au chicaneur Stillingfleet: « Je suis fortement persuadé « qu'encore qu'on ne puisse pas montrer (par la « seule raison) que l'ame est immatérielle, cela ne « diminue nullement l'évidence de son immor- « talité, parceque la fidélité de Dieu est une dé-

« monstration de la vérité de tout ce qu'il a révélé¹, et le manque d'une autre démonstration « ne rend pas douteux ce qui est déjà démontré. »

Voyez d'ailleurs, à l'article AME, comme Locke s'exprime sur les bornes de nos connaissances, et sur l'immensité du pouvoir de l'Être suprême.

Le grand philosophe lord Bolingbroke déclare que l'opinion contraire à celle de Locke est un blasphème.

Tous les pères des trois premiers siècles de l'Église regardaient l'ame comme une matière légère, et ne la croyaient pas moins immortelle. Et nous avons aujourd'hui des cuistres de collège qui appellent *athées* ceux qui pensent avec les pères de l'Église que Dieu peut donner, conserver l'immortalité à l'ame, de quelque substance qu'elle puisse être !

Tu pousses ton audace jusqu'à trouver de l'athéisme dans ces paroles : « Qui fait le mouvement « dans la nature ? c'est Dieu. Qui fait végéter toutes « les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement « dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée « dans l'homme ? c'est Dieu. »

On ne peut pas dire ici : *Mentiris impudentissimè*, Tu mens impudemment ; mais on doit dire : Tu blasphèmes la vérité impudemment.

Finissons par remarquer que le héros de l'ex-jé-

¹ Traduction de Coste.

suite Paulian est l'ex-jésuite Patouillet, auteur d'un mandement d'évêque dans lequel tous les parlements du royaume sont insultés. Ce mandement fut brûlé par la main du bourreau. Il ne restait plus à cet ex-jésuite Paulian qu'à traiter l'ex-jésuite Nonnotte de père de l'Église, et à canoniser le jésuite Malagrida, le jésuite Guignard, le jésuite Garnet, le jésuite Oldecorne, et tous les jésuites à qui Dieu a fait la grace d'être pendus ou écartelés : c'étaient tous de grands métaphysiciens, de grands philosopho-théologiens.

SECTION IV.

Les gens non pensants demandent souvent aux gens pensants à quoi a servi la philosophie. Les gens pensants leur répondront : A détruire en Angleterre la rage religieuse qui fit périr le roi Charles I^{er} sur un échafaud ; à mettre en Suède un archevêque dans l'impuissance de faire couler le sang de la noblesse, une bulle du pape à la main ; à maintenir dans l'Allemagne la paix de la religion, en rendant toutes les disputes théologiques ridicules ; à éteindre enfin dans l'Espagne les abominables bûchers de l'inquisition.

Welches, malheureux Welches, elle empêche que des temps orageux ne produisent une seconde Fronde, et un second Damiens.

Prêtres de Rome, elle vous force à supprimer

votre bulle *In cœnâ Domini*, ce monument d'impudence et de folie.

Peuples , elle adoucit vos mœurs. Rois , elle vous instruit.

SECTION V.

Le philosophe est l'amateur de la sagesse et de la vérité : être sage , c'est éviter les fous et les méchants. Le philosophe ne doit donc vivre qu'avec des philosophes.

Je suppose qu'il y ait quelques sages parmi les Juifs ; si l'un de ces sages mange avec quelques rabbins , s'il se fait servir un plat d'anguilles ou de lièvre , s'il ne peut s'empêcher de rire de quelques discours superstitieux de ses convives , le voilà perdu dans la synagogue ; il en faut dire autant d'un musulman , d'un guébre , d'un banian.

Je sais qu'on prétend que le sage ne doit jamais laisser entrevoir aux profanes ses opinions , qu'il doit être fou avec les fous , imbécile avec les imbéciles ; mais on n'a pas encore osé dire qu'il doit être fripon avec les fripons. Or si on exige que le sage soit toujours de l'avis de ceux qui trompent les hommes , n'est-ce pas demander évidemment que le sage ne soit pas un homme de bien ? exigera-t-on d'un médecin qu'il soit toujours de l'avis des charlatans ?

Le sage est un médecin des ames ; il doit donner

ses remèdes à ceux qui lui en demandent, et fuir la société des charlatans qui le persécuteront infailliblement. Si donc un fou de l'Asie-Mineure ou un fou de l'Inde, dit au sage : Mon ami, tu as bien la mine de ne pas croire à la jument Borac, ou aux métamorphoses de Vistnou ; je te dénoncerai, je t'empêcherai d'être bostangi, je te décrirai, je te persécuterai ; le sage doit le plaindre et se taire.

Si des ignorants, nés avec un bon esprit et voulant sincèrement s'instruire, interrogent le sage, et lui disent : Dois-je croire qu'il y a cinq cents lieues de la lune à Vénus, autant de Mercure à Vénus, et de Mercure au soleil, comme l'assurent tous les premiers Pères musulmans, malgré tous les astronomes ? le sage doit leur répondre que les Pères peuvent se tromper. Le sage doit en tout temps les avertir que cent dogmes ne valent pas une bonne action, et qu'il vaut mieux secourir un infortuné que de connaître à fond l'abolissant et l'aboli.

Quand un manant voit un serpent prêt à l'assaillir, il doit le tuer : quand un sage voit un superstitieux et un fanatique, que fera-t-il ? il les empêchera de mordre.

PHILOSOPHIE.

SECTION PREMIÈRE.

Ecrivez *filosofie* ou *philosophie*, comme il vous plaira ; mais convenez que dès qu'elle paraît elle est persécutée. Les chiens à qui vous présentez un aliment pour lequel ils n'ont pas de goût vous mordent.

Vous direz que je répète ; mais il faut remettre cent fois devant les yeux du genre humain que la sacrée congrégation condamna Galilée, et que les cuistres qui déclarèrent excommuniés tous les bons citoyens qui se soumettraient au grand Henri IV, furent les mêmes qui condamnèrent les seules vérités qu'on pouvait trouver dans les ouvrages de Descartes.

Tous les barbets de la fange théologique, aboyant les uns contre les autres, aboyèrent tous contre de Thou, contre La Mothe-le-Vayer, contre Bayle. Que de sottises ont été écrites par de petits écoliers welches contre le sage Locke !

Ces Welches disent que César, Cicéron, Sénèque, Pline, Marc-Aurèle, pouvaient être philosophes, mais que cela n'est pas permis chez les Welches. On leur répond que cela est très permis et très utile chez les Français ; que rien n'a fait plus

de bien aux Anglais, et qu'il est temps d'exterminer la barbarie.

Vous me répliquez qu'on n'en viendra pas à bout. Non, chez le peuple et chez les imbéciles ; mais chez tous les honnêtes gens votre affaire est faite.

SECTION II.

Un des grands malheurs, comme un des grands ridicules du genre humain, c'est que dans tous les pays qu'on appelle policés, excepté peut-être à la Chine, les prêtres se chargèrent de ce qui n'appartenait qu'aux philosophes. Ces prêtres se mêlèrent de régler l'année : c'était, disaient-ils, leurs droits ; car il était nécessaire que les peuples connussent leurs jours de fêtes. Ainsi les prêtres chaldéens, égyptiens, grecs, romains, se crurent mathématiciens et astronomes : mais quelle mathématique et quelle astronomie ! Ils étaient trop occupés de leurs sacrifices, de leurs oracles, de leurs divinations, de leurs augures, pour étudier sérieusement. Quiconque s'est fait un métier de la charlatanerie ne peut avoir l'esprit juste et éclairé. Ils furent astrologues et jamais astronomes*.

Les prêtres grecs eux-mêmes ne firent d'abord l'année que de trois cent soixante jours. Il fallut

* Voyez ASTROLOGIE.

que les géomètres leur apprissent qu'ils s'étaient trompés de cinq jours et plus. Ils réformèrent donc leur année. D'autres géomètres leur montrèrent encore qu'ils s'étaient trompés de six heures. Iphitus les obligea de changer leur almanach grec. Ils ajoutèrent un jour de quatre ans en quatre ans à leur année fautive ; et Iphitus célébra ce changement par l'institution des olympiades.

On fut enfin obligé de recourir au philosophe Méthon, qui, en combinant l'année de la lune avec celle du soleil, composa son cycle de dix-neuf années, au bout desquelles le soleil et la lune revenaient au même point à une heure et demie près. Ce cycle fut gravé en or dans la place publique d'Athènes ; et c'est ce fameux *nombre d'or* dont on se sert encore aujourd'hui avec les corrections nécessaires.

On sait assez quelle confusion ridicule les prêtres romains avaient introduite dans le comput de l'année.

Leurs bévues avaient été si grandes que leurs fêtes de l'été arrivaient en hiver. César, l'universel César, fut obligé de faire venir d'Alexandrie le philosophe Sosigène pour réparer les énormes fautes des pontifes.

Lorsqu'il fut encore nécessaire de réformer le calendrier de Jules-César, sous le pontificat de

Grégoire XIII, à qui s'adressa-t-on? fut-ce à quelque inquisiteur? Ce fut à un philosophe, à un médecin nommé Lilio.

Que l'on donne le livre de la *Connaissance des temps* à faire au professeur Cogé, recteur de l'université, il ne saura pas seulement de quoi il est question. Il faudra bien en revenir à M. de Lalande de l'académie des sciences, chargé de ce très pénible travail trop mal récompensé.

Le rhéteur Cogé a donc fait une étrange bévue, quand il a proposé pour les prix de l'université ce sujet si singulièrement énoncé: *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.* « Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des « rois. » Il voulait dire *moins* ennemie. Il a pris *magis* pour *minus*. Et le pauvre homme devait savoir que nos académies ne sont ennemies du roi ni de Dieu ¹.

SECTION III.

Si la philosophie a fait tant d'honneur à la France dans l'*Encyclopédie*, il faut avouer aussi que l'ignorance et l'envie, qui ont osé condamner cet ouvrage, auraient couvert la France d'opprobre, si douze ou quinze convulsionnaires, qui for-

¹ Voyez, Philosophie, t. IV, le *Discours de M^e Bellequier* sur ce sujet; il est assez curieux.

mèrent une cabale, pouvaient être regardés comme les organes de la France, eux qui n'étaient en effet que les ministres du fanatisme et de la sédition, eux qui ont forcé le roi à casser le corps qu'ils avaient séduit. Leurs manœuvres ne furent pas si violentes que du temps de la Fronde, mais ne furent pas moins ridicules. Leur fanatique crédulité pour les convulsions et pour les misérables prestiges de Saint-Médard était si forte, qu'ils obligèrent un magistrat, d'ailleurs sage et respectable, de dire en plein parlement « que les miracles de l'Église catholique subsistaient toujours. » On ne peut entendre par ces miracles que ceux des convulsions. Assurément il ne s'en fait pas d'autres, à moins qu'on ne croie aux petits enfants ressuscités par saint Ovide. Le temps des miracles est passé; l'Église triomphante n'en a plus besoin. De bonne foi, y avait-il un seul des persécuteurs de l'*Encyclopédie* qui entendît un mot des articles d'astronomie, de dynamique, de géométrie, de métaphysique, de botanique, de médecine, d'anatomie, dont ce livre, devenu si nécessaire, est chargé à chaque tome¹? Quelle foule

¹ On sait bien que tout n'est pas égal dans cet ouvrage immense, et qu'il n'est pas possible que tout le soit. Les articles des Cahusac et d'autres semblables intrus ne peuvent égaler ceux des Diderot, des d'Alembert, des Jaucourt, des Boucher-d'Argis, des Venelle, des Dumarsais, et de tant d'autres vrais philosophes : mais, à tout

d'imputations absurdes et de calomnies grossières n'accumula-t-on pas contre ce trésor de toutes les sciences! il suffirait de les réimprimer à la suite de l'*Encyclopédie* pour éterniser leur honte. Voilà ce que c'est que d'avoir voulu juger un ouvrage qu'on n'était pas même en état d'étudier. Les lâches! ils ont crié que la philosophie ruinait la catholicité. Quoi donc! sur vingt millions d'hommes s'en est-il trouvé un seul qui ait vexé le moindre habitué de paroisse? un seul a-t-il jamais manqué de respect dans les églises? un seul a-t-il proféré publiquement contre nos cérémonies une seule parole qui approchât de la virulence avec laquelle on s'exprimait alors contre l'autorité royale?

Répétons que jamais la philosophie n'a fait de mal à l'état, et que le fanatisme, joint à l'esprit de corps, lui en a fait beaucoup dans tous les temps.

SECTION IV.

Précis de la philosophie ancienne.

J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde

prendre, l'ouvrage est un service éternel rendu au genre humain; la preuve en est qu'on le réimprime par-tout. On ne fait pas le même honneur à ses détracteurs. Ont-ils existé? on ne le sait que par la mention que nous fesons d'eux.

à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la *vérité*. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Épicure et Augustin, Platon et Malebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or ; mais tout le reste est têtumorte, fange insipide, dont rien ne peut naître.

Il me semble que les Grecs nos maîtres écrivaient bien plus pour montrer leur esprit qu'ils ne se servaient de leur esprit pour s'instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence.

Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les systèmes de Platon, du précepteur d'Alexandre, de Pythagore, et des Orientaux, voici à-peu-près ce que j'en ai pu tirer.

Le hasard est un mot vide de sens ; rien ne peut exister sans cause. Le monde est arrangé suivant des lois mathématiques ; donc il est arrangé par une Intelligence.

Ce n'est pas un être intelligent tel que je le suis qui a présidé à la formation de ce monde, car je ne puis former un ciron ; donc ce monde est l'ouvrage d'une Intelligence prodigieusement supérieure.

Cet Être, qui possède l'intelligence et la puissance dans un si haut degré, existe-t-il nécessairement ? Il le faut bien, car il faut, ou qu'il ait reçu l'être

par un autre, ou qu'il soit par sa propre nature. S'il a reçu l'être par un autre, ce qui est très difficile à concevoir, il faut donc que je recoure à cet autre, et cet autre sera le premier moteur. De quelque côté que je me tourne, il faut donc que j'admette un premier moteur puissant et intelligent, qui est tel nécessairement par sa propre nature.

Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien? cela ne se conçoit pas; créer de rien, c'est changer le néant en quelque chose. Je ne dois point admettre une telle production, à moins que je ne trouve des raisons invincibles qui me forcent d'admettre ce que mon esprit ne peut jamais comprendre.

Tout ce qui existe paraît exister nécessairement, puisqu'il existe. Car s'il y a aujourd'hui une raison de l'existence des choses, il y en a eu une hier, il y en a eu une dans tous les temps; et cette cause doit toujours avoir eu son effet, sans quoi elle aurait été pendant l'éternité une cause inutile.

Mais comment les choses auront-elles toujours existé, étant visiblement sous la main du premier moteur? Il faut donc que cette puissance ait toujours agi; de même à-peu-près qu'il n'y a point de soleil sans lumière, de même qu'il n'y a point de mouvement sans un être qui passe d'un point de l'espace dans un autre point.

Il y a donc un être puissant et intelligent qui a toujours agi ; et si cet être n'avait point agi, à quoi lui aurait servi son existence ?

Toutes les choses sont donc des émanations éternelles de ce premier moteur.

Mais comment imaginer que de la pierre et de la fange soient des émanations de l'Être éternel, intelligent et puissant ?

Il faut de deux choses l'une, ou que la matière de cette pierre et cette fange existent nécessairement par elles-mêmes, ou qu'elles existent nécessairement par ce premier moteur ; il n'y a pas de milieu.

Ainsi donc il n'y a que deux partis à prendre, ou d'admettre la matière éternelle par elle-même, ou la matière sortant éternellement de l'Être puissant, intelligent, éternel.

Mais, ou subsistante par sa propre nature, ou émanée de l'Être producteur, elle existe de toute éternité, puisqu'elle existe, et qu'il n'y a aucune raison pour laquelle elle n'aurait pas existé auparavant.

Si la matière est éternellement nécessaire, il est donc impossible, il est donc contradictoire qu'elle ne soit pas ; mais quel homme peut assurer qu'il est impossible, qu'il est contradictoire que ce caillou et cette mouche n'aient pas l'existence ? On est pourtant forcé de dévorer cette difficulté

qui étonne plus l'imagination qu'elle ne contredit les principes du raisonnement.

En effet, dès que vous avez conçu que tout est émané de l'Être suprême et intelligent, que rien n'en est émané sans raison, que cet Être existant toujours a dû toujours agir, que par conséquent toutes les choses ont dû éternellement sortir du sein de son existence, vous ne devez pas être plus rebuté de croire la matière dont sont formés ce caillou et cette mouche une production éternelle, que vous n'êtes rebuté de concevoir la lumière comme une émanation éternelle de l'Être tout puissant.

Puisque je suis un être étendu et pensant, mon étendue et ma pensée sont donc des productions nécessaires de cet Être. Il m'est évident que je ne puis me donner ni l'étendue ni la pensée : j'ai donc reçu l'un et l'autre de cet Être nécessaire.

Peut-il m'avoir donné ce qu'il n'a pas ? J'ai l'intelligence, et je suis dans l'espace ; donc il est intelligent, et il est dans l'espace.

Dire que cet Être éternel, ce Dieu tout puissant, a de tout temps rempli nécessairement l'univers de ses productions, ce n'est pas lui ôter sa liberté ; au contraire, car la liberté n'est que le pouvoir d'agir. Dieu a toujours pleinement agi ; donc Dieu a toujours usé de la plénitude de sa liberté.

La liberté qu'on nomme d'*indifférence* est un

mot sans idée, une absurdité ; car ce serait se déterminer sans raison, ce serait un effet sans cause. Donc Dieu ne peut avoir cette liberté prétendue qui est une contradiction dans les termes. Il a donc toujours agi par cette même nécessité qui fait son existence.

Il est donc impossible que le monde soit sans Dieu, il est impossible que Dieu soit sans le monde.

Ce monde est rempli d'êtres qui se succèdent ; donc Dieu a toujours produit des êtres qui se sont succédé.

Ces assertions préliminaires sont la base de l'ancienne philosophie orientale et de celle des Grecs. Il faut excepter Démocrite et Épicure, dont la philosophie corpusculaire a combattu ces dogmes. Mais remarquons que les épicuriens se fondaient sur une physique entièrement erronée, et que le système métaphysique de tous les autres philosophes subsiste avec tous les systèmes physiques. Toute la nature, excepté le vide, contredit Épicure ; et aucun phénomène ne contredit la philosophie que je viens d'expliquer. Or une philosophie qui est d'accord avec tout ce qui se passe dans la nature, et qui contente les esprits les plus attentifs, n'est-elle pas supérieure à tout autre système non révélé ?

Après les assertions des anciens philosophes,

que j'ai rapprochées autant qu'il m'a été possible, que nous reste-t-il? un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué à la fin de sa vie qu'il avait perdu son temps. Il faut avouer que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des syllogismes; celui qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées.

PIERRE (SAINT)*.

En italien, *Piero* ou *Pietro*; en espagnol, *Pedro*; en latin, *Petrus*; en grec, Πέτρος; en hébreu, *Cepha*.

Pourquoi les successeurs de saint Pierre ont-ils eu tant de pouvoir en Occident, et aucun en Orient? C'est demander pourquoi les évêques de Vurtzbourg et de Salzbourg se sont attribué les droits régaliens dans des temps d'anarchie, tandis que les évêques grecs sont toujours restés sujets. Le temps, l'occasion, l'ambition des uns et la faiblesse des autres, ont fait et feront tout dans ce monde. Nous faisons toujours abstraction de ce qui est divin.

A cette anarchie l'opinion s'est jointe, et l'opinion est la reine des hommes. Ce n'est pas qu'en

* Voyez aussi VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME.

effet ils aient une opinion bien déterminée; mais des mots leur en tiennent lieu.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les partisans outrés de l'évêque de Rome soutinrent, vers le onzième siècle, que qui donne le plus donne le moins; que les cieux entouraient la terre; et que Pierre ayant les clefs du contenant, il avait aussi les clefs du contenu. Si on entend par les cieux toutes les étoiles et toutes les planètes, il est évident, selon Tomasius, que les clefs données à Simon Barjone, surnommé Pierre, étaient un passe-partout. Si on entend par les cieux les nuées, l'atmosphère, l'éther, l'espace dans lequel roulent les planètes, il n'y a guère de serruriers, selon Meursius, qui puissent faire une clef pour ces portes-là. Mais les railleries ne sont pas des raisons.

Les clefs en Palestine étaient une cheville de bois qu'on liait avec une courroie. Jésus dit à Barjone : « Ce que tu auras lié sur la terre sera lié « dans le ciel. » Les théologiens du pape en ont conclu que les papes avaient reçu le droit de lier et de délier les peuples du serment de fidélité fait à leurs rois, et de disposer à leur gré de tous les royaumes. C'est conclure magnifiquement. Les communes, dans les états-généraux de France en 1302, disent, dans leur requête au roi, que « Boniface VIII était un b**** qui croyait que Dieu

« liait et emprisonnait au ciel ce que ce Boniface « liait sur terre. » Un fameux luthérien d'Allemagne (c'était Mélanchton) ne pouvait souffrir que Jésus eût dit à Simon Barjone, Cepha ou Cephas : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon « assemblée, mon Église. » Il ne pouvait concevoir que Dieu eût employé un pareil jeu de mots, une pointe si extraordinaire, et que la puissance du pape fût fondée sur un quolibet. Cette pensée n'est permise qu'à un protestant.

Pierre a passé pour avoir été évêque de Rome ; mais on sait assez qu'en ce temps-là, et long-temps après, il n'y eut aucun évêché particulier. La société chrétienne ne prit une forme que vers le milieu du second siècle. Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome ; il se peut même qu'il fût mis en croix la tête en bas, quoique ce ne fût pas l'usage ; mais on n'a aucune preuve de tout cela. Nous avons une lettre sous son nom, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone : des canonistes judicieux ont prétendu que par Babylone on devait entendre Rome. Ainsi, supposé qu'il eût daté de Rome, on aurait pu conclure que la lettre avait été écrite à Babylone. On a tiré long-temps de pareilles conséquences, et c'est ainsi que le monde a été gouverné.

Il y avait un saint homme à qui on avait fait payer bien chèrement un bénéfice à Rome, ce qui

s'appelle une simonie; on lui demandait s'il croyait que Simon Pierre eût été au pays; il répondit: Je ne vois pas que Pierre y ait été, mais je suis sûr de Simon*.

Quant à la personne de saint Pierre, il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite; on lui a souvent résisté en face, à lui et à ses successeurs. Saint Paul lui reprochait aigrement de manger des viandes défendues, c'est-à-dire du porc, du boudin, du lièvre, des anguilles, de l'ixion, et du griffon; Pierre se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert vers la sixième heure, et une grande nappe qui descendait des quatre coins du ciel, laquelle était toute remplie d'anguilles, de quadrupèdes, et d'oiseaux, et que la voix d'un ange avait crié: « Tuez et mangez. » C'est apparemment cette même voix qui a crié à tant de pontifes: « Tuez tout, et mangez la substance du peuple, » dit Wollaston; mais ce reproche est beaucoup trop fort.

Casaubon ne peut approuver la manière dont Pierre traita Anania et Saphira sa femme. De quel droit, dit Casaubon, un Juif esclave des Romains ordonnait-il ou souffrait-il que tous ceux qui croiraient en Jésus vendissent leurs héritages et

* C'est ce que dit Owen, liv. V, épigramme 8 :

« An Petrus fuerit Romæ, sub iudice lis est :
« Simonem vero nemo fuisse negat. »

en apportassent le prix à ses pieds? Si quelque anabaptiste à Londres faisait apporter à ses pieds tout l'argent de ses frères, ne serait-il pas arrêté comme un séducteur séditieux, comme un larron qu'on ne manquerait pas d'envoyer à Tyburn? N'est-il pas horrible de faire mourir Anania, parcequ'ayant vendu son fonds et en ayant donné l'argent à Pierre, il avait retenu pour lui et pour sa femme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités, sans le dire? A peine Anania est-il mort, que sa femme arrive. Pierre, au lieu de l'avertir charitablement qu'il vient de faire mourir son mari d'apoplexie pour avoir gardé quelques oboles, et de lui dire de bien prendre garde à elle, la fait tomber dans le piège. Il lui demande si son mari a donné tout son argent aux saints. La bonne femme répond oui, et elle meurt sur-le-champ. Cela est dur.

Conringius demande pourquoi Pierre, qui tuait ainsi ceux qui lui avaient fait l'aumône, n'allait pas tuer plutôt tous les docteurs qui avaient fait mourir Jésus-Christ, et qui le firent fouetter lui-même plus d'une fois. O Pierre! dit Conringius, vous faites mourir deux chrétiens qui vous ont fait l'aumône, et vous laissez vivre ceux qui ont crucifié votre Dieu!

Nous avons eu, du temps de Henri IV et de Louis XIII, un avocat-général du parlement de

Provence, homme de qualité, nommé Doraison de Torame, qui, dans un livre de l'*Église militante* dédié à Henri IV, a fait un chapitre entier des arrêts rendus par saint Pierre en matière criminelle. Il dit que l'arrêt prononcé par Pierre contre Anania et Saphira fut exécuté par Dieu même, *aux termes et cas de la juridiction spirituelle*. Tout son livre est dans ce goût. Conringius, comme on voit, ne pense pas comme notre avocat provençal. Apparemment que Conringius n'était pas en pays d'inquisition quand il faisait ses questions hardies.

Érasme, à propos de Pierre, remarquait une chose fort singulière; c'est que le chef de la religion chrétienne commença son apostolat par renier Jésus-Christ, et que le premier pontife des Juifs avait commencé son ministère par faire un veau d'or et par l'adorer.

Quoi qu'il en soit, Pierre nous est dépeint comme un pauvre qui catéchisait des pauvres. Il ressemble à ces fondateurs d'ordres, qui vivaient dans l'indigence, et dont les successeurs sont devenus grands seigneurs.

Le pape, successeur de Pierre, a tantôt gagné, tantôt perdu; mais il lui reste encore environ cinquante millions d'hommes sur la terre, soumis en plusieurs points à ses lois, outre ses sujets immédiats.

Se donner un maître à trois ou quatre cents

lieues de chez soi ; attendre pour penser que cet homme ait paru penser ; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques uns de ses concitoyens que par des commissaires nommés par cet étranger ; n'oser se mettre en possession des champs et des vignes qu'on a obtenus de son propre roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger ; violer les lois de son pays qui défendent d'épouser sa nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger une somme encore plus considérable ; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel de son autorité privée ; c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un pape ; ce sont là les libertés de l'Église gallicane, si nous en croyons Dumarsais.

Il y a quelques autres peuples qui portent plus loin leur soumission. Nous avons vu de nos jours un souverain demander au pape la permission de faire juger par son tribunal royal des moines accusés de parricide, ne pouvoir obtenir cette permission, et n'oser les juger*.

On sait assez qu'autrefois les droits des papes allaient plus loin ; ils étaient fort au-dessus des dieux de l'antiquité ; car ces dieux passaient seu-

* Le roi de Portugal.

lement pour disposer des empires, et les papes en disposaient en effet.

Sturbinus dit qu'on peut pardonner à ceux qui doutent de la divinité et de l'infailibilité du pape, quand on fait réflexion

Que quarante schismes ont profané la chaire de saint Pierre, et que vingt-sept l'ont ensanglantée;

Qu'Étienne VII, fils d'un prêtre, déterra le corps de Formose son prédécesseur, et fit trancher la tête à ce cadavre;

Que Sergius III, convaincu d'assassinats, eut un fils de Marozie, lequel hérita de la papauté;

Que Jean X, amant de Théodora, fut étranglé dans son lit;

Que Jean XI, fils de Sergius III, ne fut connu que par sa crapule;

Que Jean XII fut assassiné chez sa maîtresse;

Que Benoît IX acheta et revendit le pontificat;

Que Grégoire VII fut l'auteur de cinq cents ans de guerres civiles soutenues par ses successeurs;

Qu'enfin parmi tant de papes ambitieux, sanguinaires et débauchés, il y eut un Alexandre VI, dont le nom n'est prononcé qu'avec la même horreur que ceux des Néron et des Caligula.

C'est une preuve, dit-on, de la divinité de leur caractère, qu'elle ait subsisté avec tant de crimes; mais si les califes avaient eu une conduite encore

plus affreuse, ils auraient donc été encore plus divins. C'est ainsi que raisonne Dermius; on lui a répondu. Mais la meilleure réponse est dans la puissance mitigée que les évêques de Rome exercent aujourd'hui avec sagesse; dans la longue possession où les empereurs les laissent jouir, parcequ'ils ne peuvent les en dépouiller; dans le système d'un équilibre général, qui est l'esprit de toutes les cours.

On a prétendu depuis peu qu'il n'y avait que deux peuples qui pussent envahir l'Italie et écraser Rome. Ce sont les Turcs et les Russes; mais ils sont nécessairement ennemis, et de plus...

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

RACINE, *Andromaque*, acte I, scène II.

PIERRE-LE-GRAND ET J. J. ROUSSEAU.

SECTION PREMIÈRE.

« Le czar Pierre.... n'avait pas le vrai génie, ce-
 « lui qui crée et fait tout de rien. Quelques unes
 « des choses qu'il fit étaient bien, la plupart
 « étaient déplacées. Il a vu que son peuple était
 « barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr
 « pour la police; il l'a voulu civiliser quand il ne
 « fallait que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des
 « Allemands, des Anglais, quand il fallait com-
 « mencer par faire des Russes; il a empêché ses

« sujets de devenir jamais ce qu'ils pourraient
 « être, en leur persuadant qu'ils étaient ce qu'ils
 « ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur fran-
 « çais forme son élève pour briller un moment
 « dans son enfance, et puis n'être jamais rien.
 « L'empire de Russie voudra subjuguier l'Europe,
 « et sera subjugué lui-même. Les Tartares ses su-
 « jets ou ses voisins deviendront ses maîtres et
 « les nôtres : cette révolution me paraît infaillible ;
 « tous les rois de l'Europe travaillent de concert
 « à l'accélérer* . » (*Du Contrat social*, livre II, cha-
 pitre VIII.)

* Pour juger un prince, il faut se transporter au temps où il a vécu. Si Rousseau, en disant que Pierre I^{er} n'a pas eu *le vrai génie*, a voulu dire que ce prince n'a point créé les principes de la législation et de l'administration publique, principes absolument ignorés alors en Europe, un tel reproche ne nuit point à sa gloire. Le czar vit que ses soldats étaient sans discipline, et il leur donna celle des nations de l'Europe les plus belliqueuses. Ses peuples ignoraient la marine, et en peu d'années il créa une flotte formidable. Il adopta pour le commerce les principes des peuples qui alors passaient pour les plus éclairés de l'Europe. Il sentit que les Russes ne différaient des autres Européens que par trois causes : la première était l'excessif pouvoir de la superstition sur les esprits, et l'influence des prêtres sur le gouvernement et sur les sujets. Le czar attaqua la superstition dans sa source, en détruisant les moines par le moyen le plus doux, celui de ne permettre les vœux qu'à un âge où tout homme qui a la fantaisie de les faire est à coup sûr un citoyen inutile.

Il soumit les prêtres à la loi, et ne leur laissa qu'une autorité subordonnée à la sienne pour les objets de l'ordre civil, que l'ignorance de nos ancêtres a soumis au pouvoir ecclésiastique.

Ces paroles sont tirées d'une brochure intitulée *le Contrat social, ou insocial, du peu sociable Jean-*

La seconde cause qui s'opposait à la civilisation de la Russie était l'esclavage presque général des paysans, soit artisans, soit cultivateurs. Pierre n'osa directement détruire la servitude; mais il en prépara la destruction, en formant une armée qui le rendait indépendant des seigneurs de terres, et le mettait en état de ne les plus craindre, et en créant dans sa nouvelle capitale, au moyen des étrangers appelés dans son empire, un peuple commerçant, industrieux, et jouissant de la liberté civile.

La troisième cause de la barbarie des Russes était l'ignorance. Il sentit qu'il ne pouvait rendre sa nation puissante qu'en l'éclairant, et ce fut le principal objet de ses travaux; c'est en cela sur-tout qu'il a montré un véritable génie. On ne peut assez s'étonner de voir Rousseau lui reprocher de ne s'être pas borné à aguerrir sa nation; et il faut avouer que le Russe qui, en 1700, devina l'influence des lumières sur l'état politique des empires, et sut apercevoir que le plus grand bien qu'on puisse faire aux hommes est de substituer des idées justes aux préjugés qui les gouvernent, a eu plus de génie que le Gênois qui, en 1750, a voulu nous prouver les grands avantages de l'ignorance.

Lorsque Pierre monta sur le trône, la Russie était à-peu-près au même état que la France, l'Allemagne et l'Angleterre au onzième siècle. Les Russes ont fait en quatre-vingts ans, que les vues de Pierre ont été suivies, plus de progrès que nous n'en avons fait en quatre siècles: n'est-ce pas une preuve que ces vues n'étaient pas celles d'un homme ordinaire?

Quant à la prophétie sur les conquêtes futures des Tartares, Rousseau aurait dû observer que les barbares n'ont jamais battu les peuples civilisés que lorsque ceux-ci ont négligé la tactique, et que les peuples nomades sont toujours trop peu nombreux pour être redoutables à de grandes nations qui ont des armées. Il est différent de détrôner un despote pour se mettre à sa place, de lui imposer un tribut après l'avoir vaincu, ou de subjuguier un peuple. Les Romains conquièrent la Gaule, et l'Espagne; les chefs des Goths et des Francs ne firent que chasser les Romains et leur succéder.

Jacques Rousseau. Il n'est pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Venise, il ait fait des prophéties sur Moscou; mais comme il sait bien que le bon temps des miracles et des prophéties est passé, il doit croire que sa prédiction contre la Russie n'est pas aussi infaillible qu'elle lui a paru dans son premier accès. Il est doux d'annoncer la chute des grands empires, cela nous console de notre petitesse. Ce sera un beau gain pour la philosophie, quand nous verrons incessamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre jusqu'à douze mille hommes en campagne, venir subjuguier la Russie, l'Allemagne, l'Italie, et la France. Mais je me flatte que l'empereur de la Chine ne le souffrira pas; il a déjà accédé à la paix perpétuelle, et, comme il n'a plus de jésuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. Jean-Jacques qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que Pierre-le-Grand ne l'avait pas.

Un seigneur russe, homme de beaucoup d'esprit, qui s'amuse quelquefois à lire des brochures, se souvint, en lisant celle-ci, de quelques vers de Molière, et les cita fort à propos :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà en l'état d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes.

MOLIÈRE, *Femmes savantes*, acte IV, scène III.

Les Russes, dit Jean-Jacques, ne seront jamais policés. J'en ai vu du moins de très polis, et qui avaient l'esprit juste, fin, agréable, cultivé, et même conséquent, ce que Jean-Jacques trouvera fort extraordinaire.

Comme il est très galant, il ne manquera pas de dire qu'ils se sont formés à la cour de l'impératrice Catherine, que son exemple a influé sur eux, mais que cela n'empêche pas qu'il n'ait raison, et que bientôt cet empire sera détruit.

Ce petit bon homme nous assure, dans un de ses modestes ouvrages, qu'on doit lui dresser une statue. Ce ne sera probablement ni à Moscou ni à Pétersbourg qu'on s'empressera de sculpter Jean-Jacques.

Je voudrais, en général, que lorsqu'on juge les nations du haut de son grenier, on fût plus honnête et plus circonspect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains, et des anciens Perses. Il peut se tromper impunément sur les tribunats, sur les comices, sur la dictature. Il peut gouverner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il est incapable de gouverner sa servante. Il peut dans un roman recevoir un baiser âcre de sa Julie, et conseiller à un prince d'épouser la fille d'un bourreau. Il y a des sottises sans conséquence; il y en a d'autres qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Les fous de cour étaient fort sensés; ils n'insultaient par leurs bouffonneries que les faibles, et respectaient les puissants : les fous de village sont aujourd'hui plus hardis.

On répondra que Diogène et l'Arétin ont été tolérés; d'accord : mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle qui, en volant, emportait des toiles d'araignées, en voulut faire autant; elle y fut prise.

SECTION II.

Ne peut-on pas dire de ces législateurs qui gouvernent l'univers à deux sous la feuille, et qui de leurs galetas donnent des ordres à tous les rois, ce qu'Homère dit de Calchas?

Ὅς ἤδη τά τ' ἔοντα, τά τ' ἐσσόμενα, πρό τῶν ὄντων.

Iliad. I, 70.

Il connaît le passé, le présent, l'avenir.

C'est dommage que l'auteur du petit paragraphe que nous venons de citer n'ait connu aucun des trois temps dont parle Homère.

Pierre-le-Grand, dit-il, « n'avait pas le génie qui « fait tout de rien. » Vraiment, Jean-Jacques, je le crois sans peine, car on prétend que Dieu seul a cette prérogative.

« Il n'a pas vu que son peuple n'était pas mûr « pour la police; » en ce cas, le czar est admirable

de l'avoir fait mûrir. Il me semble que c'est Jean-Jacques qui n'a pas vu qu'il fallait se servir d'abord des Allemands et des Anglais pour faire des Russes.

« Il a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, etc. »

Cependant ces mêmes Russes sont devenus les vainqueurs des Turcs et des Tartares, les conquérants et les législateurs de la Crimée et de vingt peuples différents; leur souverain a donné des lois à des nations dont le nom même était ignoré en Europe.

Quant à la prophétie de Jean-Jacques, il se peut qu'il ait exalté son ame jusqu'à lire dans l'avenir; il a tout ce qu'il faut pour être prophète: mais pour le passé et pour le présent, on avouera qu'il n'y entend rien. Je doute que l'antiquité ait rien de comparable à la hardiesse d'envoyer quatre escadres du fond de la mer Baltique dans les mers de la Grèce, de dominer à-la-fois sur la mer Égée et sur le Pont-Euxin, de porter la terreur dans la Colchide et aux Dardanelles, de subjuguier la Tauride, et de forcer le visir Azem à s'enfuir des bords du Danube jusqu'aux portes d'Andrinople.

Si Jean-Jacques compte pour rien tant de grandes actions qui étonnent la terre attentive, il doit du moins avouer qu'il y a quelque générosité

dans un comte d'Orloff, qui, après avoir pris un vaisseau qui portait toute la famille et tous les trésors d'un bacha, lui renvoya sa famille et ses trésors.

Si les Russes n'étaient pas mûrs pour la police du temps de Pierre-le-Grand, convenons qu'ils sont mûrs aujourd'hui pour la grandeur d'ame, et que Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait mûr pour la vérité et pour le raisonnement.

A l'égard de l'avenir, nous le saurons quand nous aurons des Ézéchiels, des Isaïes, des Habacucs, des Michées. Mais le temps en est passé; et, si on ose le dire, il est à craindre qu'il ne revienne plus.

J'avoue que ces *mensonges imprimés* sur le temps présent m'étonnent toujours. Si on se donne ces libertés dans un siècle où mille volumes, mille gazettes, mille journaux peuvent continuellement vous démentir, quelle foi pourrons-nous avoir en ces historiens des anciens temps qui recueillaient tous les bruits vagues, qui ne consultaient aucunes archives, qui mettaient par écrit ce qu'ils avaient entendu dire à leurs grand'mères dans leur enfance, bien sûrs qu'aucun critique ne relèverait leurs fautes?

Nous eûmes long-temps neuf muses, la saine critique est la dixième, qui est venue bien tard. Elle n'existait point du temps de Cécrops, du pre-

mier Bacchus, de Sanchoniathon, de Thaut, de Brama, etc., etc. On écrivait alors impunément tout ce qu'on voulait : il faut être aujourd'hui un peu plus avisé.

PLAGIAT.

On dit qu'originellement ce mot vient du latin *plaga*, et qu'il signifiait la condamnation au fouet de ceux qui avaient vendu des hommes libres pour des esclaves. Cela n'a rien de commun avec le plagiat des auteurs, lesquels ne vendent point d'hommes, soit esclaves, soit libres. Ils se vendent seulement eux-mêmes quelquefois pour un peu d'argent.

Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes, ce larcin s'appelle *plagiat*. On pourrait appeler *plagiaires* tous les compilateurs, tous les feseurs de dictionnaires, qui ne font que répéter à tort et à travers les opinions, les erreurs, les impostures, les vérités déjà imprimées dans des dictionnaires précédents ; mais ce sont du moins des plagiaires de bonne foi ; ils ne s'arrogent point le mérite de l'invention. Ils ne prétendent pas même à celui d'avoir déterré chez les anciens les matériaux qu'ils ont assemblés ; ils n'ont fait que copier les laborieux compilateurs du seizième siècle. Ils vous vendent en in-quarto ce que vous aviez déjà en in-folio. Appelez-les, si vous voulez,

libraires, et non pas auteurs. Rangez-les plutôt dans la classe des fripiers que dans celle des plagiaires.

Le véritable plagiat est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changements. Mais le lecteur éclairé, voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur maladroit.

Ramsay, qui après avoir été presbytérien dans son village d'Écosse, ensuite anglican à Londres, puis quaker, et qui persuada enfin au célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, qu'il était catholique, et même qu'il avait beaucoup de penchant pour l'amour pur; Ramsay, dis-je, fit les *Voyages de Cyrus*, parceque son maître avait fait voyager Télémaque. Il n'y a jusque-là que de l'imitation. Dans ses voyages il copie les phrases, les raisonnements d'un ancien auteur anglais qui introduit un jeune solitaire disséquant sa chèvre morte, et remontant à Dieu par sa chèvre. Cela ressemble fort à un plagiat. Mais en conduisant Cyrus en Égypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans toutes les formes. Un de mes amis le lui reprochait un jour; Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer, et qu'il n'était pas étonnant

qu'il pensât comme Fénelon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. Cela s'appelle *être fier comme un Écossais*.

Le plus singulier de tous les plagiats est peut-être celui du père Barre, auteur d'une grande histoire d'Allemagne, en dix volumes. On venait d'imprimer l'*Histoire de Charles XII*, et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit.

Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois.

Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas.

Valdemar, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc., etc.

Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre ces deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de l'*Histoire de Charles XII*, qui avait pourtant écrit vingt ans avant le père Barre.

C'est sur-tout en poésie qu'on se permet souvent le plagiat, et c'est assurément de tous les larcins le moins dangereux pour la société.

PLATON.

SECTION PREMIÈRE.

Du *Timée* de Platon, et de quelques autres choses.

Les pères de l'Église des quatre premiers siècles furent tous grecs et platoniciens; vous ne trouvez pas un Romain qui ait écrit pour le christianisme, et qui ait eu la plus légère teinture de philosophie. J'observerai ici en passant qu'il est assez étrange que cette Église de Rome, qui ne contribua en rien à ce grand établissement, en ait seule recueilli tout l'avantage. Il en a été de cette révolution comme de toutes celles qui sont nées des guerres civiles: les premiers qui troublent un état travaillent toujours sans le savoir pour d'autres que pour eux.

L'école d'Alexandrie, fondée par un nommé Marc auquel succédèrent Athénagoras, Clément, Origène, fut le centre de la philosophie chrétienne. Platon était regardé par tous les Grecs d'Alexandrie comme le maître de la sagesse, comme l'interprète de la Divinité. Si les premiers chrétiens n'avaient pas embrassé les dogmes de Platon, ils n'auraient jamais eu aucun philosophe, aucun homme d'esprit dans leur parti. Je mets à part l'inspiration et la grace qui sont au-dessus de

toute philosophie, et je ne parle que du train ordinaire des choses humaines.

Ce fut, dit-on, dans le *Timée* de Platon principalement que les Pères grecs s'instruisirent. Ce *Timée* passe pour l'ouvrage le plus sublime de toute la philosophie ancienne. C'est presque le seul que Dacier n'ait point traduit ; et je pense que la raison en est qu'il ne l'entendait point, et qu'il craignit de montrer à des lecteurs clairvoyants le visage de cette divinité grecque qu'on n'adore que parcequ'elle est voilée.

Platon, dans ce beau dialogue, commence par introduire un prêtre égyptien qui apprend à Solon l'ancienne histoire de la ville d'Athènes, qui était fidèlement conservée depuis neuf mille ans dans les archives de l'Égypte.

Athènes, dit le prêtre, était alors la plus belle ville de la Grèce, et la plus renommée dans le monde pour les arts de la guerre et de la paix ; elle résista seule aux guerriers de cette fameuse île Atlantide, qui vinrent sur des vaisseaux innombrables subjuguier une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Athènes eut la gloire d'affranchir tant de peuples vaincus, et de préserver l'Égypte de la servitude qui nous menaçait : mais après cette illustre victoire et ce service rendu au genre humain, un tremblement de terre épouvantable engloutit en vingt-quatre heures et le territoire

d'Athènes et toute la grande île Atlantide. Cette île n'est aujourd'hui qu'une vaste mer que les débris de cet ancien monde, et le limon mêlé à ses eaux, rendent innavigable.

Voilà ce que ce prêtre conte à Solon ; voilà comment Platon débute pour nous expliquer ensuite la formation de l'ame, les opérations du Verbe, et sa trinité. Il n'est pas physiquement impossible qu'il y eût eu une île Atlantide qui n'existait plus depuis neuf mille ans, et qui périt par un tremblement de terre, comme il est arrivé à Herculanium, et à tant d'autres villes : mais notre prêtre, en ajoutant que la mer qui baigne le mont Atlas est inaccessible aux vaisseaux, rend l'histoire un peu suspecte.

Il se peut faire, après tout, que depuis Solon, c'est-à-dire depuis trois mille ans, les flots aient nettoyé le limon de l'ancienne île Atlantide, et rendu la mer navigable ; mais enfin il est toujours surprenant qu'on débute par cette île pour parler du Verbe.

Peut-être, en faisant ce conte de prêtre ou de vieille, Platon n'a-t-il voulu insinuer autre chose que les vicissitudes qui ont changé tant de fois la face du globe. Peut-être a-t-il voulu dire seulement ce que Pythagore et Timée de Locres avaient dit si long-temps avant lui, et ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renou-

velle dans la nature. L'histoire de Deucalion et de Pyrrha, la chute de Phaéton, sont des fables; mais des inondations et des embrasements sont des vérités.

Platon part de son île imaginaire pour dire des choses que les meilleurs philosophes de nos jours ne désavoueraient pas: « Ce qui est produit a nécessairement une cause, un auteur. Il est difficile de trouver l'auteur de ce monde; et, quand on l'a trouvé, il est dangereux de le dire au peuple. »

Rien n'est plus vrai encore aujourd'hui. Qu'un sage en passant par Notre-Dame de Lorète s'avise de dire à un sage son ami que Notre-Dame de Lorète, avec son petit visage noir, ne gouverne pas l'univers entier: si une bonne femme entend ces paroles, et si elle les redit à d'autres bonnes femmes de la Marche d'Ancône, le sage sera lapidé comme Orphée. Voilà précisément le cas où croyaient être les premiers chrétiens qui ne disaient pas du bien de Cybèle et de Diane. Cela seul devait les attacher à Platon; les choses inintelligibles qu'il débite ensuite ne durent pas les dégoûter de lui.

Je ne reprocherai point à Platon d'avoir dit dans son *Timée* que *le monde est un animal*; car il entend sans doute que les éléments en mouvement animent le monde, et il n'entend pas par *animal* un chien et un homme qui marchent, qui

sentent, qui mangent, qui dorment, et qui engendrent. Il faut toujours expliquer un auteur dans le sens le plus favorable; et ce n'est que lorsqu'on accuse les gens d'hérésie, ou quand on dénonce leurs livres, qu'il est de droit d'en interpréter malignement toutes les paroles, et de les empoisonner : ce n'est pas ainsi que j'en userai avec Platon.

Il y a d'abord chez lui une espèce de trinité qui est l'ame de la matière; voici ses paroles : « De la substance indivisible, toujours semblable à elle-même, et de la substance divisible, il composa une troisième substance qui tient de la même et de l'autre. »

Ensuite viennent des nombres à la pythagoricienne, qui rendent la chose encore plus intelligible, et par conséquent plus respectable. Quelle provision pour des gens qui commençaient une guerre de plume!

Ami lecteur, un peu de patience, s'il vous plaît, et un peu d'attention. « Quand Dieu eut formé l'ame du monde de ces trois substances, cette ame s'élança du milieu de l'univers aux extrémités de l'être, se répandant par-tout au-dehors, et se repliant sur elle-même; elle forma ainsi dans tous les temps une origine divine de la sagesse éternelle. »

Et quelques lignes après :

« Ainsi la nature de cet animal immense qu'on « nomme le monde est éternelle. »

Platon, à l'exemple de ses prédécesseurs, introduit donc l'Être suprême, artisan du monde, formant ce monde avant les temps; de sorte que Dieu ne pouvait être sans le monde, ni le monde sans Dieu, comme le soleil ne peut exister sans répandre la lumière dans l'espace, ni cette lumière voler dans l'espace sans le soleil.

Je passe sous silence beaucoup d'idées à la grecque, ou plutôt à l'orientale; comme par exemple, qu'il y a quatre sortes d'animaux, les dieux célestes, les oiseaux de l'air, les poissons, et les animaux terrestres dont nous avons l'honneur d'être.

Je me hâte de venir à une seconde trinité : « L'être engendré, l'être qui engendre, et l'être « qui ressemble à l'engendré et à l'engendreur. » Cette trinité est assez formelle; et les Pères ont pu y trouver leur compte.

Cette trinité est suivie d'une théorie un peu singulière des quatre éléments. La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle. Après quoi il prouve démonstrativement qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parcequ'il n'y a que cinq corps solides réguliers, et que cependant il n'y a qu'un monde, qui est rond.

J'avoue qu'il n'y a point de philosophe aux petites-maisons qui ait jamais si puissamment raisonné. Vous vous attendez, ami lecteur, à m'entendre parler de cette autre fameuse trinité de Platon, que ses commentateurs ont tant vantée : c'est l'Être éternel, formateur éternel du monde ; son Verbe, ou son intelligence, ou son idée ; et le bon qui en résulte. Je vous assure que je l'ai bien cherchée dans ce *Timée*, je ne l'y ai jamais trouvée ; elle peut y être *totidem litteris*, mais elle n'y est pas *totidem verbis*, ou je suis fort trompé.

Après avoir lu tout Platon, à mon grand regret, j'ai aperçu quelque ombre de la trinité dont on lui fait honneur. C'est dans le livre sixième de sa *République* chimérique, lorsqu'il dit : « Parlons « du fils, production merveilleuse du bon, et sa « parfaite image. » Mais malheureusement il se trouve que cette parfaite image de Dieu, c'est le soleil. On en conclut que c'était le soleil intelligible, lequel, avec le Verbe et le Père, composait la trinité platonique.

Il y a dans l'*Épinomis* de Platon¹ des galimatias fort curieux ; en voici un que je traduis aussi raisonnablement que je le puis, pour la commodité du lecteur :

¹ L'*Épinomis* n'est point de Platon, mais de Philippe d'Oponthe, un de ses disciples, comme nous l'apprend Diogène Laërce, III, 37. Voy. Suidas, au mot *Φιλόσοφος*, et les notes de Kuster. (*Nouv. édit.*)

« Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel ; je les
« ai observées, ce qui est facile à tout le monde.
« Le soleil est une de ces vertus, la lune une autre,
« la troisième est l'assemblage des étoiles ; et les
« cinq planètes font avec ces trois vertus le nom-
« bre de huit. Gardez-vous de penser que ces ver-
« tus, ou ceux qui sont dans elles et qui les ani-
« ment, soit qu'ils marchent d'eux-mêmes, soit
« qu'ils soient portés dans des véhicules ; gardez-
« vous, dis-je, de croire que les uns soient des
« dieux, et que les autres ne le soient pas ; que les
« uns soient adorables, et qu'il y en ait d'autres
« qu'on ne doive ni adorer, ni invoquer. Ils sont
« tous frères, chacun a son partage, nous leur de-
« vons à tous les mêmes honneurs, ils remplissent
« tous l'emploi que le Verbe leur assigna quand il
« forma l'univers visible. »

Voilà déjà le Verbe trouvé, il faut maintenant trouver les trois personnes. Elles sont dans la seconde lettre de Platon à Denis. Ces lettres ne sont pas assurément supposées. Le style est le même que celui de ses *Dialogues*. Il dit souvent à Denis et à Dion des choses assez difficiles à comprendre, et qu'on croirait écrites en chiffres ; mais aussi il en dit de fort claires, et qui se sont trouvées vraies long-temps après lui. Par exemple, voici comme il s'exprime dans sa septième lettre à Dion :

« J'ai été convaincu que tous les états sont
« assez mal gouvernés; il n'y a guère ni bonne
« institution, ni bonne administration. On y vit,
« pour ainsi dire, au jour la journée, et tout va
« au gré de la fortune, plutôt qu'au gré de la
« sagesse. »

Après cette courte digression sur les affaires temporelles, revenons aux spirituelles, à la trinité. Platon dit à Denis :

« Le Roi de l'univers est environné de ses ou-
« vrages, tout est l'effet de sa grace. Les plus
« belles des choses ont en lui leur cause première ;
« les secondes en perfection ont en lui une se-
« conde cause; et il est encore la troisième cause
« des ouvrages du troisième degré. »

On pourrait ne pas reconnaître dans cette lettre la trinité telle que nous l'admettons ; mais c'était beaucoup d'avoir, dans un auteur grec, un garant des dogmes de l'Église naissante. Toute l'Église grecque fut donc platonicienne, comme toute l'Église latine fut péripatéticienne depuis le commencement du treizième siècle. Ainsi deux Grecs qu'on n'a jamais entendus ont été nos maîtres à penser, jusqu'au temps où les hommes se sont mis, au bout de deux mille ans, à penser par eux-mêmes.

Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles.

Platon, en disant aux Grecs ce que tant de philosophes des autres nations avaient dit avant lui, en assurant qu'il y a une Intelligence suprême qui arrangea l'univers, pensait-il que cette Intelligence suprême résidait en un seul lieu, comme un roi de l'Orient dans son sérail? ou bien croyait-il que cette puissante Intelligence se répand partout comme la lumière, ou comme un être encore plus fin, plus prompt, plus actif, plus pénétrant que la lumière? Le Dieu de Platon, en un mot, est-il dans la matière? en est-il séparé? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songe-creux cachés dans quelques galetas de l'Europe, si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre.

L'île barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui que Platon était au-dessus de ceux de ses contemporains qui ne raisonnaient pas.

Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort, de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême.

Lorsqu'il eut donné au public son excellent livre, il se trouva un jeune gentilhomme de la province de Gloucester qui lui fit avec candeur des objections aussi fortes que ses démonstrations. On peut les voir à la fin du premier volume de Clarke; ce n'était pas sur l'existence nécessaire de l'Être suprême qu'il disputait, c'était sur son infinité et sur son immensité.

Il ne paraît pas en effet que Clarke ait prouvé qu'il y ait un être qui pénètre intimement tout ce qui existe, et que cet être, dont on ne peut concevoir les propriétés, ait la propriété de s'étendre au-delà de toute borne imaginable.

Le grand Newton a démontré qu'il y a du vide dans la nature; mais quel philosophe pourra me démontrer que Dieu est dans ce vide, qu'il touche à ce vide, qu'il remplit ce vide? Comment, étant aussi bornés que nous le sommes, pouvons-nous connaître ces profondeurs? Ne nous suffit-il pas qu'il nous soit prouvé qu'il existe un Maître suprême? Il ne nous est pas donné de savoir ce qu'il est, ni comment il est.

Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible. Locke a ouvert tous les appartements où l'on peut entrer; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de l'édifice?

Comment un philosophe tel que Samuel Clarke,

après un si admirable ouvrage sur l'existence de Dieu, en a-t-il pu faire ensuite un si pitoyable sur des choses de fait?

Comment Benoît Spinosa, qui avait autant de profondeur dans l'esprit que Samuel Clarke, après s'être élevé à la métaphysique la plus sublime, peut-il ne pas s'apercevoir qu'une Intelligence suprême préside à des ouvrages visiblement arrangés avec une suprême intelligence (s'il est vrai, après tout, que ce soit là le système de Spinosa)?

Comment Newton, le plus grand des hommes, a-t-il pu commenter l'*Apocalypse*, ainsi qu'on l'a déjà remarqué.

Comment Locke, après avoir si bien développé l'entendement humain, a-t-il pu dégrader son entendement dans un autre ouvrage?

Je crois voir des aigles qui, s'étant élancés dans la nue, vont se reposer sur un fumier.

POÈTES.

Un jeune homme, au sortir du collège, délibère s'il se fera avocat, médecin, théologien, ou poète; s'il prendra soin de notre fortune, de notre santé, de notre ame, ou de nos plaisirs. Nous avons déjà parlé des avocats et des médecins*; nous parlerons de la fortune prodigieuse que fait quelquefois un théologien.

* Aux mots AVOCATS et MÉDECINS du présent *Dictionnaire*.

Le théologien devenu pape a non seulement ses valets théologiens , cuisiniers , échantons , porte-coton , médecins , chirurgiens , balayeurs , feseurs d'*Agnus Dei* , confituriers , prédicateurs ; il a aussi son poète. Je ne sais quel fou était le poète de Léon X , comme David fut quelque temps le poète de Saül.

C'est assurément , de tous les emplois qu'on peut avoir dans une grande maison , l'emploi le plus inutile. Les rois d'Angleterre , qui ont conservé dans leur ile beaucoup d'anciens usages perdus dans le continent , ont , comme on sait , leur poète en titre d'office. Il est obligé de faire tous les ans une ode à la louange de sainte Cécile , qui jouait autrefois si merveilleusement du clavecin ou du psaltérion , qu'un ange descendit du neuvième ciel pour l'écouter de plus près , attendu que l'harmonie du psaltérion n'arrive d'ici-bas au pays des anges qu'en sourdine.

Moïse est le premier poète que nous connaissons. Il est à croire que long-temps avant lui les Égyptiens , les Chaldéens , les Syriens , les Indiens , connaissaient la poésie , puisqu'ils avaient de la musique. Mais enfin son beau cantique , qu'il chanta avec sa sœur Maria en sortant du fond de la Mer-Rouge , est le premier monument poétique en vers hexamètres que nous ayons. Je ne suis pas du sentiment de ces belitres ignorants et impies , Newton ,

Leclerc, et d'autres, qui prouvent que tout cela ne fut écrit qu'environ huit cents ans après l'événement, et qui disent avec insolence que Moïse ne put écrire en hébreu, puisque la langue hébraïque n'est qu'un dialecte nouveau du phénicien, et que Moïse ne pouvait savoir le phénicien. Je n'examine point avec le savant Huet comment Moïse put chanter, lui qui était bègue et qui ne pouvait parler.

A entendre plusieurs de ces messieurs, Moïse serait bien moins ancien qu'Orphée, Musée, Homère, Hésiode. On voit au premier coup d'œil combien cette opinion est absurde. Le moyen qu'un Grec puisse être aussi ancien qu'un Juif?

Je ne répondrai pas non plus à ces autres impertinents qui soupçonnent que Moïse n'est qu'un personnage imaginaire, une fabuleuse imitation de la fable de l'ancien Bacchus, et qu'on chantait dans les orgies tous les prodiges de Bacchus attribués depuis à Moïse, avant qu'on sût qu'il y eût des Juifs au monde. Une telle idée se réfute d'elle-même. Le bon sens nous fait voir qu'il est impossible qu'il y ait eu un Bacchus avant un Moïse.

Nous avons encore un excellent poète juif, très réellement antérieur à Horace, c'est le roi David; et nous savons bien que le *Miserere* est infiniment au-dessus du *Justum ac tenacem propositi virum*.

Mais ce qui étonne c'est que des législateurs

et des rois aient été nos premiers poètes. Il se trouve aujourd'hui des gens assez bons pour se faire les poètes des rois. Virgile, à la vérité, n'avait pas la charge de poète d'Auguste, ni Lucain celle de poète de Néron; mais j'avoue qu'ils avilirent un peu la profession en donnant du dieu à l'un et à l'autre.

On demande comment la poésie étant si peu nécessaire au monde elle occupe un si haut rang parmi les beaux-arts. On peut faire la même question sur la musique. La poésie est la musique de l'ame, et sur-tout des ames grandes et sensibles.

Un mérite de la poésie dont bien des gens ne se doutent pas, c'est qu'elle dit plus que la prose, et en moins de paroles que la prose.

Qui pourra jamais traduire ce vers latin avec autant de brièveté qu'il est sorti du cerveau du poète?

« Vive memor lethi, fugit hora, hoc quod loquor indè est. »

PERSE, sat. v.

Je ne parle pas des autres charmes de la poésie, on les connaît assez; mais j'insisterai sur le grand précepte d'Horace, *sapere est et principium et fons*. Point de vraie poésie sans une grande sagesse. Mais comment accorder cette sagesse avec l'enthousiasme? Comme César, qui formait un plan

de bataille avec prudence, et combattait avec fureur.

Il y a eu des poètes un peu fous; oui, et c'est parcequ'ils étaient de très mauvais poètes. Un homme qui n'a que des dactyles et des spondées ou des rimes dans la tête est rarement un homme de bon sens; mais Virgile est doué d'une raison supérieure.

Lucrèce était un misérable physicien, et il avait cela de commun avec toute l'antiquité. La physique ne s'apprend pas avec de l'esprit; c'est un art que l'on ne peut exercer qu'avec des instruments, et les instruments n'avaient pas encore été inventés. Il faut des lunettes, des microscopes, des machines pneumatiques, des baromètres, etc., pour avoir quelque idée commencée des opérations de la nature.

Descartes n'en savait guère plus que Lucrèce, lorsque ces clefs ouvrirent le sanctuaire; et on a fait cent fois plus de chemin depuis Galilée, meilleur physicien que Descartes, jusqu'à nos jours, que depuis le premier Hermès jusqu'à Lucrèce, et depuis Lucrèce jusqu'à Galilée.

Toute la physique ancienne est d'un écolier absurde. Il n'en est pas ainsi de la philosophie de l'ame et de ce bon sens qui, aidé du courage de l'esprit, fait peser avec justesse les doutes et les vraisemblances. C'est là le grand mérite de Lu-

crèce; son troisième chant est un chef-d'œuvre de raisonnement; il disserte comme Cicéron, il s'exprime quelquefois comme Virgile; et il faut avouer que quand notre illustre Polignac réfute ce troisième chant, il ne le réfute qu'en cardinal.

Quand je dis que le poète Lucrèce raisonne en métaphysicien excellent dans ce troisième chant, je ne dis pas qu'il ait raison; on peut argumenter avec un jugement vigoureux, et se tromper, si on n'est pas instruit par la révélation. Lucrèce n'était point Juif; et les Juifs, comme on sait, étaient les seuls hommes sur la terre qui eussent raison du temps de Cicéron, de Posidonius, de César et de Caton. Ensuite sous Tibère, les Juifs n'eurent plus raison, et il n'y eut que les chrétiens qui eurent le sens commun.

Ainsi il était impossible que Lucrèce, Cicéron et César ne fussent pas des imbéciles en comparaison des Juifs et de nous; mais il faut convenir qu'aux yeux du reste du genre humain ils étaient de très grands hommes.

J'avoue que Lucrèce se tua, Caton aussi, Cassius et Brutus aussi; mais on peut fort bien se tuer, et avoir raisonné en homme d'esprit pendant sa vie.

Distinguons dans tout auteur l'homme et ses ouvrages. Racine écrit comme Virgile, mais il devient janséniste par faiblesse, et il meurt de cha-

grin par une faiblesse non moins grande, parcequ'un autre homme, en passant dans une galerie, ne l'a pas regardé ; j'en suis fâché, mais le rôle de Phèdre n'en est pas moins admirable.

POLICE DES SPECTACLES.

On excommuniait autrefois les rois de France, et, depuis Philippe I^{er} jusqu'à Louis VIII, tous l'ont été solennellement, de même que tous les empereurs depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière inclusivement. Les rois d'Angleterre ont eu aussi une part très honnête à ces présents de la cour de Rome. C'était la folie du temps, et cette folie coûta la vie à cinq ou six cent mille hommes. Actuellement on se contente d'excommunier les représentants des monarques : ce n'est pas les ambassadeurs que je veux dire, mais les comédiens, qui son trois et empereurs trois ou quatre fois par semaine, et qui gouvernent l'univers pour gagner leur vie.

Je ne connais guère que leur profession et celle des sorciers à qui on fasse aujourd'hui cet honneur. Mais comme il n'y a plus de sorciers depuis environ soixante à quatre-vingts ans que la bonne philosophie a été connue des hommes, il ne reste plus pour victimes qu'Alexandre, César, Athalie, Polyeucte, Andromaque, Brutus, Zaire, et Arlequin.

La grande raison qu'on en apporte c'est que ces messieurs et ces dames représentent des passions. Mais si la peinture du cœur humain mérite une si horrible flétrissure, on devrait donc user d'une plus grande rigueur avec les peintres et les statuaires. Il y a beaucoup de tableaux licencieux qu'on vend publiquement, au lieu qu'on ne représente pas un seul poëme dramatique qui ne soit dans la plus exacte bienséance. La Vénus du Titien et celle du Corrège sont toutes nues, et sont dangereuses en tout temps pour notre jeunesse modeste ; mais les comédiens ne récitent les vers admirables de *Cinna* que pendant environ deux heures, et avec l'approbation du magistrat, sous l'autorité royale. Pourquoi donc ces personnages vivants sur le théâtre sont-ils plus condamnés que ces comédiens muets sur la toile ? *Ut pictura poesis erit.* Qu'auraient dit les Sophocle et les Euripide, s'ils avaient pu prévoir qu'un peuple qui n'a cessé d'être barbare qu'en les imitant imprimerait un jour cette tache au théâtre, qui reçut de leur temps une si haute gloire ?

Esopus et Roscius n'étaient pas des sénateurs romains, il est vrai ; mais le flamen ne les déclarait point infames, et on ne se doutait pas que l'art de Térence fût un art semblable à celui de Locuste. Le grand pape, le grand prince Léon X, à qui on doit la renaissance de la bonne tragédie

et de la bonne comédie en Europe, et qui fit représenter tant de pièces de théâtre dans son palais avec tant de magnificence, ne devinait pas qu'un jour, dans une partie de la Gaule, des descendants des Celtes et des Goths se croiraient en droit de flétrir ce qu'il honorait. Si le cardinal de Richelieu eût vécu, lui qui a fait bâtir la salle du Palais-Royal, lui à qui la France doit le théâtre, il n'eût pas souffert plus long-temps que l'on osât couvrir d'ignominie ceux qu'il employait à réciter ses propres ouvrages.

Ce sont les hérétiques, il le faut avouer, qui ont commencé à se déchaîner contre le plus beau de tous les arts. Léon X ressuscitait la scène tragique; il n'en fallait pas davantage aux prétendus réformateurs pour crier à l'œuvre de Satan. Aussi la ville de Genève et plusieurs illustres bourgades de Suisse ont été cent cinquante ans sans souffrir chez elles un violon. Les jansénistes, qui dansent aujourd'hui sur le tombeau de saint Pâris, à la grande édification du prochain, défendirent le siècle passé à une princesse de Conti, qu'ils gouvernaient, de faire apprendre à danser à son fils, attendu que la danse est trop profane. Cependant il fallait avoir bonne grace, et savoir le menuet; on ne voulait point de violon, et le directeur eut beaucoup de peine à souffrir, par accommodement, qu'on montrât à danser au prince de Conti avec

des castagnettes. Quelques catholiques un peu visigoths de deçà les monts craignirent donc les reproches des réformateurs, et crièrent aussi haut qu'eux ; ainsi peu à peu s'établit dans notre France la mode de diffamer César et Pompée, et de refuser certaines cérémonies à certaines personnes gagées par le roi, et travaillant sous les yeux du magistrat. On ne s'avisa point de réclamer contre cet abus ; car qui aurait voulu se brouiller avec des hommes puissants, et des hommes du temps présent, pour Phèdre et pour les héros des siècles passés ?

On se contenta donc de trouver cette rigueur absurde, et d'admirer toujours à bon compte les chefs-d'œuvre de notre scène.

Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme, n'en use point comme nous ; elle a su toujours tempérer les lois selon les temps et selon les besoins ; elle a su distinguer les bateleurs effrontés, qu'on censurait autrefois avec raison, d'avec les pièces de théâtre du Trissin et de plusieurs évêques et cardinaux qui ont aidé à ressusciter la tragédie. Aujourd'hui même on représente à Rome publiquement des comédies dans des maisons religieuses. Les dames y vont sans scandale ; on ne croit point que des dialogues récités sur des planches soient une infamie diabolique. On a vu jusqu'à la pièce de *George Dandin* exécutée à

Rome par des religieuses, en présence d'une foule d'ecclésiastiques et de dames. Les sages Romains se gardent bien sur-tout d'excommunier ces messieurs qui chantent le dessus dans les opéra italiens ; car en vérité c'est bien assez d'être châtré dans ce monde, sans être encore damné dans l'autre.

Dans le bon temps de Louis XIV il y avait toujours aux spectacles qu'il donnait un banc qu'on nommait *le banc des évêques*. J'ai été témoin que dans la minorité de Louis XV le cardinal de Fleuri, alors évêque de Fréjus, fut très pressé de faire revivre cette coutume. D'autres temps, d'autres mœurs ; nous sommes apparemment bien plus sages que dans les temps où l'Europe entière venait admirer nos fêtes, où Richelieu fit revivre la scène en France, où Léon X fit renaître en Italie le siècle d'Auguste. Mais un temps viendra où nos neveux, en voyant l'impertinent ouvrage du père Le Brun contre l'art des Sophocles, et les œuvres de nos grands hommes, imprimés dans le même temps, s'écrieront : Est-il possible que les Français aient pu ainsi se contredire, et que la plus absurde barbarie ait levé si orgueilleusement la tête contre les plus belles productions de l'esprit humain ?

Saint Thomas d'Aquin, dont les mœurs valaient bien celles de Calvin et du père Quénel ;

saint Thomas, qui n'avait jamais vu de bonne comédie, et qui ne connaissait que de malheureux histrions, devine pourtant que le théâtre peut être utile. Il eut assez de bon sens et assez de justice pour sentir le mérite de cet art, tout informe qu'il était; il le permit, il l'approuva. Saint Charles Borromée examinait lui-même les pièces qu'on jouait à Milan; il les munissait de son approbation et de son seing.

Qui seront après cela les visigoths qui voudront traiter d'empoisonneurs Rodrigue et Chimène? Plût au ciel que ces barbares, ennemis du plus beau des arts, eussent la piété de Polyeucte, la clémence d'Auguste, la vertu de Burrhus, et qu'ils finissent comme le mari d'Alzire!

POLITIQUE.

La politique de l'homme consiste d'abord à tâcher d'égaliser les animaux à qui la nature a donné la nourriture, le vêtement, et le couvert.

Ces commencements sont longs et difficiles.

Comment se procurer le bien-être et se mettre à l'abri du mal? C'est là tout l'homme.

Ce mal est par-tout. Les quatre éléments conspirent à le former. La stérilité d'un quart du globe, les maladies, la multitude d'animaux ennemis, tout nous oblige de travailler sans cesse à écarter le mal.

Nul homme ne peut seul se garantir du mal , et se procurer le bien ; il faut des secours. La société est donc aussi ancienne que le monde.

Cette société est tantôt trop nombreuse , tantôt trop rare. Les révolutions de ce globe ont détruit souvent des races entières d'hommes et d'autres animaux dans plusieurs pays , et les ont multipliées dans d'autres.

Pour multiplier une espèce , il faut un climat et un terrain tolérables ; et avec ces avantages on peut encore être réduit à marcher tout nu , à souffrir la faim , à manquer de tout , à périr de misère.

Les hommes ne sont pas comme les castors , les abeilles , les vers à soie : ils n'ont pas un instinct sûr qui leur procure le nécessaire.

Sur cent mâles il s'en trouve à peine un qui ait du génie ; sur cinq cents femelles à peine une.

Ce n'est qu'avec du génie qu'on invente les arts qui procurent à la longue un peu de ce bien-être , unique objet de toute politique.

Pour essayer ces arts , il faut des secours , des mains qui vous aident , des entendements assez ouverts pour vous comprendre , et assez dociles pour vous obéir. Avant de trouver et d'assembler tout cela , des milliers de siècles s'écoulent dans l'ignorance et dans la barbarie ; des milliers de tentatives avortent. Enfin un art est ébauché , et

il faut encore des milliers de siècles pour le perfectionner.

POLITIQUE DU DEHORS.

Quand la métallurgie est trouvée par une nation, il est indubitable qu'elle battra ses voisins, et en fera des esclaves.

Vous avez des flèches et des sabres, et vous êtes nés dans un climat qui vous a rendus robustes. Nous sommes faibles, nous n'avons que des masues et des pierres, vous nous tuez; et si vous nous laissez la vie, c'est pour labourer vos champs, pour bâtir vos maisons; nous vous chantons quelques airs grossiers quand vous vous ennuyez, si nous avons de la voix, ou nous soufflons dans quelques tuyaux pour obtenir de vous des vêtements et du pain. Nos femmes et nos filles sont-elles jolies, vous les prenez pour vous. Monseigneur votre fils profite de cette politique établie; il ajoute de nouvelles découvertes à cet art naissant. Ses serviteurs coupent les testicules à mes enfants; il les honore de la garde de ses épouses et de ses maîtresses. Telle a été et telle est encore la politique, le grand art de faire servir les hommes à son bien-être, dans la plus grande partie de l'Asie.

Quelques peuplades ayant ainsi asservi plusieurs autres peuplades, les victorieuses se battent avec le fer pour le partage des dépouilles.

Chaque petite nation nourrit et soudoie des soldats. Pour encourager ces soldats et pour les contenir, chacune a ses dieux, ses oracles, ses prédictions; chacune nourrit et soudoie des devins et des sacrificateurs bouchers. Ces devins commencent par deviner en faveur des chefs de nation, ensuite ils devinent pour eux-mêmes et partagent le gouvernement. Le plus fort et le plus habile subjugue à la fin les autres après des siècles de carnages qui font frémir, et de friponneries qui font rire : c'est là le complément de la politique.

Pendant que ces scènes de brigandages et de fraudes se passent dans une partie du globe, d'autres peuplades, retirées dans les cavernes des montagnes, ou dans des cantons entourés de marais inaccessibles, ou dans quelques petites contrées habitables au milieu des déserts de sable, ou des presqu'îles, ou des îles, se défendent contre les tyrans du continent. Tous les hommes enfin ayant à-peu-près les mêmes armes, le sang coule d'un bout du monde à l'autre.

On ne peut pas toujours tuer; on fait la paix avec son voisin, jusqu'à ce qu'on se croie assez fort pour recommencer la guerre. Ceux qui savent écrire rédigent ces traités de paix. Les chefs de chaque peuple, pour mieux tromper leurs ennemis, attestent les dieux qu'ils se sont faits; on invente les serments; l'un vous promet au nom de

Sammonocodom, l'autre au nom de *Jupiter*, de vivre toujours avec vous en bonne harmonie, et à la première occasion ils vous égorgent au nom de *Jupiter* et de *Sammonocodom*.

Dans les temps les plus raffinés, le lion d'Ésope fait un traité avec trois animaux ses voisins. Il s'agit de partager une proie en quatre parts égales. Le lion, pour de bonnes raisons qu'il déduira en temps et lieu, prend d'abord trois parts pour lui seul, et menace d'étrangler quiconque osera toucher à la quatrième. C'est là le sublime de la politique.

POLITIQUE DU DEDANS.

Il s'agit d'avoir dans votre pays le plus de pouvoir, le plus d'honneurs, et le plus de plaisirs que vous pourrez. Pour y parvenir il faut beaucoup d'argent.

Cela est très difficile dans une démocratie; chaque citoyen est votre rival. Une démocratie ne peut subsister que dans un petit coin de terre. Vous aurez beau être riche par votre commerce secret, ou par celui de votre grand-père, votre fortune vous fera des jaloux et très peu de créatures. Si dans quelque démocratie une maison riche gouverne, ce ne sera pas pour long-temps.

Dans une aristocratie on peut plus aisément se procurer honneurs, plaisirs, pouvoir, et argent;

mais il y faut une grande discrétion. Si on abuse trop, les révolutions sont à craindre.

Ainsi dans la démocratie tous les citoyens sont égaux. Ce gouvernement est aujourd'hui rare et chétif, quoique naturel et sage.

Dans l'aristocratie l'inégalité, la supériorité se fait sentir; mais moins elle est arrogante, plus elle assure son bien-être.

Reste la monarchie : c'est là que tous les hommes sont faits pour un seul. Il accumule tous les honneurs dont il veut se décorer, goûte tous les plaisirs dont il veut jouir, exerce un pouvoir absolu; et tout cela, pourvu qu'il ait beaucoup d'argent. S'il en manque il sera malheureux au-dedans comme au-dehors; il perdra bientôt pouvoir, plaisirs, honneurs, et peut-être la vie.

Tant que cet homme a de l'argent, non seulement il jouit, mais ses parents, ses principaux serviteurs jouissent aussi; et une foule de mercenaires travaillent toute l'année pour eux dans la vaine espérance de goûter un jour dans leurs chaudières le repos que leur sultan et leurs bachas semblent goûter dans leurs sérails. Mais voici à-peu-près ce qui arrive.

Un gros et gras cultivateur possédait autrefois un vaste terrain de champs, prés, vignes, vergers, forêts. Cent manœuvres cultivaient pour lui; il dînait avec sa famille, buvait et s'endormait. Ses

principaux domestiques, qui le volaient, dînaient après lui, et mangeaient presque tout. Les manœuvres venaient et faisaient très maigre chère. Ils murmurèrent, ils se plaignirent, ils perdirent patience; enfin ils mangèrent le dîner du maître, et le chassèrent de sa maison. Le maître dit que ces coquins-là étaient des enfants rebelles qui battaient leur père. Les manœuvres dirent qu'ils avaient suivi la loi sacrée de la nature que l'autre avait violée. On s'en rapporta enfin à un devin du voisinage qui passait pour un homme inspiré. Ce saint homme prend la métairie pour lui, et fait mourir de faim les domestiques et l'ancien maître, jusqu'à ce qu'il soit chassé à son tour. C'est la politique du dedans.

C'est ce qu'on a vu plus d'une fois; et quelques effets de cette politique subsistent encore dans toute leur force. Il faut espérer que dans dix ou douze mille siècles, quand les hommes seront plus éclairés, les grands possesseurs des terres, devenus plus politiques, traiteront mieux leurs manœuvres, et ne se laisseront pas subjugués par des devins et des sorciers.

POLYPES.

En qualité de douteur, il y a long-temps que j'ai rempli ma vocation. J'ai douté, quand on m'a

voulu persuader que les glossopétres que j'ai vus se former dans ma campagne étaient originairement des langues de chiens marins ; que la chaux employée à ma grange n'était composée que de coquillages ; que les coraux étaient le produit des excréments de certains petits poissons ; que la mer par ses courants a formé le mont Cenis et le mont Taurus , et que Niobé fut autrefois changée en marbre.

Ce n'est pas que je n'aime l'extraordinaire, le merveilleux autant qu'aucun voyageur, et qu'aucun homme à système ; mais pour croire fermement, je veux voir par mes yeux, toucher par mes mains, et à plusieurs reprises. Ce n'est pas même assez ; je veux encore être aidé par les yeux et par les mains des autres.

Deux de mes compagnons, qui font comme moi des questions sur l'*Encyclopédie*, se sont longtemps amusés à considérer avec moi en tous sens plusieurs de ces petites tiges qui croissent dans des borbiers à côté des lentilles d'eau. Ces herbes légères, qu'on appelle *polypes d'eau douce*, ont plusieurs racines, et de là vient qu'on leur a donné le nom de *polypes*. Ces petites plantes parasites ne furent que des plantes jusqu'au commencement du siècle où nous sommes. Leuwenhoek s'avisa de les faire monter au rang d'animal. Nous ne savons pas s'ils y ont beaucoup gagné.

Nous pensons que pour être réputé animal il faut être doué de la sensation. Que l'on commence donc par nous faire voir que ces polypes d'eau douce ont du sentiment, afin que nous leur donnions parmi nous droit de bourgeoisie.

Nous n'avons pas osé accorder cette dignité à la sensitive, quoiqu'elle parût y avoir les plus grandes prétentions : pourquoi la donnerions-nous à une espèce de petit jonc ? Est-ce parcequ'il revient de bouture ? mais cette propriété est commune à tous les arbres qui croissent au bord de l'eau, aux saules, aux peupliers, aux trembles, etc. C'est cela même qui démontre que le polype est un végétal. Il est si léger qu'il change de place au moindre mouvement de la goutte d'eau qui le porte ; de là on a conclu qu'il marchait. On pouvait supposer de même que les petites îles flottantes des marais de Saint-Omer sont des animaux, car elles changent souvent de place.

On a dit, ses racines sont ses pieds, sa tige est son corps, ses branches sont des bras ; le tuyau qui compose sa tige est percé en haut, c'est sa bouche. Il y a dans ce tuyau une légère moelle blanche, dont quelques animalcules presque imperceptibles sont très avides ; ils entrent dans le creux de ce petit jonc en le faisant courber, et mangent cette pâte légère ; c'est le polype qui prend ces animaux avec son museau et qui s'en

nourrit, quoiqu'il n'y ait pas la moindre apparence de tête, de bouche, d'estomac.

Nous avons examiné ce jeu de la nature avec toute l'attention dont nous sommes capables. Il nous a paru que cette production appelée *polype* ressemblait à un animal beaucoup moins qu'une carotte ou une asperge. En vain nous avons opposé à nos yeux tous les raisonnements que nous avons lus autrefois; le témoignage de nos yeux l'a emporté.

Il est triste de perdre une illusion. Nous savons combien il serait doux d'avoir un animal qui se reproduirait de lui-même et par bouture, et qui, ayant toutes les apparences d'une plante, joindrait le règne animal au végétal.

Il serait bien plus naturel de donner le rang d'animal à la plante nouvellement découverte dans l'Amérique anglaise, à laquelle on a donné le plaisant nom de *Vénus gobe-mouches*. C'est une espèce de sensitive épineuse dont les feuilles se replient. Les mouches sont prises dans ces feuilles, et y périssent plus sûrement que dans une toile d'araignée. Si quelqu'un de nos physiciens veut appeler animal cette plante, il ne tient qu'à lui; il aura des partisans.

Mais si vous voulez quelque chose de plus extraordinaire, quelque chose de plus digne de l'observation des philosophes, regardez le coli-

maçon qui marche un mois, deux mois entiers, après qu'on lui a coupé la tête, et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première. Cette vérité, dont tous les enfants peuvent être témoins, vaut bien l'illusion des polypes d'eau douce. Que devient son sensorium, sa mémoire, son magasin d'idées, son ame, quand on lui a coupé la tête? Comment tout cela revient-il? une ame qui renaît est un phénomène bien curieux! non cela n'est pas plus étrange qu'une ame produite, une ame qui dort et qui se réveille, une ame détruite*.

POLYTHÉISME.

La pluralité des dieux est le grand reproche dont on accable aujourd'hui les Romains et les Grecs: mais qu'on me montre dans toutes leurs histoires un seul fait, et dans tous leurs livres un seul mot, dont on puisse inférer qu'ils avaient

* Phèdre a dit : *Periculosum est credere et non credere*. M. de Voltaire porte ici le doute trop loin. Il est difficile de ne pas regarder le polype comme un véritable animal, après avoir lu avec attention les belles expériences de M. Trembley. Au reste M. de Voltaire ne nie point les faits, mais seulement que les polypes soient des animaux; et il croit que leur analogie plus forte avec les plantes doit les faire reléguer dans le règne végétal. Voilà ce qu'auraient dû observer ceux qui lui ont reproché cette opinion avec tant d'humeur, et qui avaient eux-mêmes besoin d'indulgence pour des opinions bien moins excusables. Voyez le chap. III des *Singularités de la nature*, dans le second volume de Physique.

plusieurs dieux suprêmes ; et si on ne trouve ni ce fait ni ce mot, si au contraire tout est plein de monuments et de passages qui attestent un Dieu souverain, supérieur à tous les autres dieux, avouons que nous avons jugé les anciens aussi témérairement que nous jugeons souvent nos contemporains.

On lit en mille endroits que $\text{z\epsilon\delta\varsigma}$, Jupiter, est le maître des dieux et des hommes. *Jovis omnia plena*¹. Et saint Paul rend aux anciens ce témoignage : *In ipso vivimus, movemur et sumus, ut quidam vestrorum poetarum dixit*². Nous avons en Dieu la vie, le mouvement et l'être, comme l'a dit un de vos poètes. Après cet aveu, oserons-nous accuser nos maîtres de n'avoir pas reconnu un Dieu suprême ?

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il y avait eu autrefois un Jupiter roi de Crète, si on en avait fait un dieu ; si les Égyptiens avaient douze grands dieux, ou huit, du nombre desquels était celui que les Latins ont nommé Jupiter. Le nœud de la question est uniquement ici de savoir si les Grecs et les Romains reconnaissaient un Être céleste, maître des autres êtres célestes. Ils le disent sans cesse, il faut donc les croire.

Voyez l'admirable lettre du philosophe Maxime

¹ * VIRGILE, *Églogue III*, v. 60. (*Nouv. édit.*)

² * *Actes des apôtres*, chap. XVII, v. 28. (*Nouv. édit.*)

de Madaure à saint Augustin : « Il y a un Dieu
« sans commencement, père commun de tout,
« et qui n'a jamais rien engendré de semblable à
« lui ; quel homme est assez stupide et assez gros-
« sier pour en douter ? » Ce païen du quatrième
siècle dépose ainsi pour toute l'antiquité.

Si je voulais lever le voile des mystères d'Égypte, je trouverais le Knef, qui a tout produit, et qui préside à toutes les autres divinités ; je trouverais Mithra chez les Perses, Brama chez les Indiens, et peut-être je ferais voir que toute nation policée admettait un Être suprême avec des divinités dépendantes. Je ne parle pas des Chinois dont le gouvernement, le plus respectable de tous, n'a jamais reconnu qu'un Dieu unique depuis plus de quatre mille ans. Mais tenons-nous-en aux Grecs et aux Romains, qui sont ici l'objet de mes recherches : ils eurent mille superstitions ; qui en doute ? ils adoptèrent des fables ridicules ; on le sait bien ; et j'ajoute qu'ils s'en moquaient eux-mêmes : mais le fond de leur mythologie était très raisonnable.

Premièrement, que les Grecs aient placé dans le ciel des héros pour prix de leurs vertus, c'est l'acte de religion le plus sage et le plus utile. Quelle plus belle récompense pouvait-on leur donner ? et quelle plus belle espérance pouvait-on proposer ? est-ce à nous de le trouver mauvais ? à

nous qui, éclairés par la vérité, avons saintement consacré cet usage que les anciens imaginèrent? Nous avons cent fois plus de bienheureux, à l'honneur de qui nous avons élevé des temples, que les Grecs et les Romains n'ont eu de héros et de demi-dieux : la différence est qu'ils accordaient l'apothéose aux actions les plus éclatantes, et nous aux vertus les plus modestes. Mais leurs héros divinisés ne partageaient point le trône de Zeus, du Démoniourgos, du Maître éternel ; ils étaient admis dans sa cour, ils jouissaient de ses faveurs. Qu'y a-t-il à cela de déraisonnable? n'est-ce pas une ombre faible de notre hiérarchie céleste? Rien n'est d'une morale plus salutaire, et la chose n'est pas physiquement impossible par elle-même ; il n'y a pas là de quoi se moquer des nations de qui nous tenons notre alphabet.

Le second objet de nos reproches est la multitude des dieux admis au gouvernement du monde ; c'est Neptune qui préside à la mer, Junon à l'air, Éole aux vents, Pluton ou Vesta à la terre, Mars aux armées. Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes ; passons condamnation sur toutes leurs aventures dignes des *Mille et une Nuits*, aventures qui jamais ne firent le fond de la religion grecque et romaine : en bonne foi, où sera la bêtise d'avoir adopté des

êtres du second ordre, lesquels ont quelque pouvoir sur nous autres qui sommes peut-être du cent-millième ordre? Y a-t-il là une mauvaise philosophie, une mauvaise physique? n'avons-nous pas neuf chœurs d'esprits célestes plus anciens que l'homme? ces neuf chœurs n'ont-ils pas chacun un nom différent! les Juifs n'ont-ils pas pris la plupart de ces noms chez les Persans? plusieurs anges n'ont-ils pas leurs fonctions assignées? Il y avait un ange exterminateur qui combattait pour les Juifs; l'ange des voyageurs qui conduisait Tobie. Michael était l'ange particulier des Hébreux; selon Daniel il combat l'ange des Perses, il parle à l'ange des Grecs. Un ange d'un ordre inférieur rend compte à Michael, dans le livre de Zacharie, de l'état où il avait trouvé la terre. Chaque nation avait son ange. La version des Septante dit dans le *Deutéronome* que le Seigneur fit le partage des nations suivant le nombre des anges. Saint Paul, dans les *Actes des Apôtres*, parle à l'ange de la Macédoine. Ces esprits célestes sont souvent appelés *dieux* dans l'Écriture, *Eloïm*. Car chez tous les peuples le mot qui répond à celui de θεός, *deus*, *dieu*, ne signifie pas toujours le maître absolu du ciel et de la terre; il signifie souvent être céleste, être supérieur à l'homme, mais dépendant du Souverain de la nature: il est même donné quelquefois à des princes, à des juges.

Puis donc qu'il est vrai, puisqu'il est réel pour nous qu'il y a des substances célestes chargées du soin des hommes et des empires, les peuples qui ont admis cette vérité sans révélation sont bien plus dignes d'estime que de mépris.

Ce n'est donc pas dans le polythéisme qu'est le ridicule; c'est dans l'abus qu'on en fit, c'est dans les fables populaires, c'est dans la multitude de divinités impertinentes que chacun se forgeait à son gré.

La déesse des tétons, *dea Rumilia*; la déesse de l'action du mariage, *dea Pertunda*; le dieu de la chaise percée, *deus Stercutius*; le dieu Pet, *deus Crepitus*, ne sont pas assurément bien vénérables. Ces puérités, l'amusement des vieilles et des enfants de Rome, servent seulement à prouver que le mot *deus* avait des acceptions bien différentes. Il est sûr que *deus Crepitus*, le dieu Pet, ne donnait pas la même idée que *deus divûm et hominum sator*, la source des dieux et des hommes. Les pontifes romains n'admettaient point ces petits magots dont les bonnes femmes remplissaient leurs cabinets. La religion romaine était au fond très sérieuse, très sévère. Les serments étaient inviolables. On ne pouvait commencer la guerre sans que le collège des *Féciales* l'eût déclarée juste. Une vestale convaincue d'avoir violé son vœu de virginité était condamnée à mort. Tout cela nous

annonce un peuple austère plutôt qu'un peuple ridicule.

Je me borne ici à prouver que le sénat ne raisonnait point en imbécile, en adoptant le polythéisme. L'on demande comment ce sénat, dont deux ou trois députés nous ont donné des fers et des lois, pouvait souffrir tant d'extravagances dans le peuple, et autoriser tant de fables chez les pontifes. Il ne serait pas difficile de répondre à cette question. Les sages de tout temps se sont servis des fous. On laisse volontiers au peuple ses lupercales, ses saturnales, pourvu qu'il obéisse; on ne met point à la broche les poulets sacrés qui ont promis la victoire aux armées. Ne soyons jamais surpris que les gouvernements les plus éclairés aient permis les coutumes, les fables les plus insensées. Ces coutumes, ces fables existaient avant que le gouvernement se fût formé; on ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau.

Comment se peut-il faire, dit-on, qu'on ait vu d'un côté tant de philosophie, tant de science, et de l'autre tant de fanatisme? C'est que la science, la philosophie, n'étaient nées qu'un peu avant Cicéron, et que le fanatisme occupait la place depuis des siècles. La politique dit alors à la philosophie et au fanatisme : Vivons tous trois ensemble comme nous pourrons.

POPE *.

POPULATION.

SECTION PREMIÈRE.

Il n'y eut que fort peu de chenilles dans mon canton l'année passée. Nous les tuâmes presque toutes ; Dieu nous en a donné plus que de feuilles cette année.

N'en est-il pas ainsi à-peu-près des autres animaux, et sur-tout de l'espèce humaine ? La famine, la peste, et la guerre, les deux sœurs venues de l'Arabie et de l'Amérique, détruisent les hommes dans un canton ; on est tout étonné de le trouver peuplé cent ans après.

J'avoue que c'est un devoir sacré de peupler ce monde, et que tous les animaux sont forcés par le plaisir à remplir cette vue du grand *Demiourgos*.

Pourquoi ces peuplades sur la terre ? et à quoi bon former tant d'êtres destinés à se dévorer tous, et l'animal homme, qui semble né pour égorger son semblable d'un bout de la terre à l'autre ? On m'assure que je saurai un jour ce secret ; je le souhaite en qualité de curieux.

Il est clair que nous devons peupler tant que nous pouvons ; car que ferions-nous de notre

* Dans l'édition de Kehl, cet article était formé de la seconde partie de la xxii^e des *Lettres sur les Anglais*.

matière séminale? ou sa surabondance nous rendrait malades, ou son émission nous rendrait coupables; et l'alternative est triste.

Les sages Arabes, voleurs du désert, dans les traités qu'ils font avec tous les voyageurs, stipulent toujours qu'on leur donnera des filles. Quand ils conquièrent l'Espagne, ils imposèrent un tribut de filles. Le pays de Médée paie les Turcs en filles. Les flibustiers firent venir des filles de Paris dans la petite île dont ils s'étaient emparés: et on conte que Romulus, dans un beau spectacle qu'il donna aux Sabins, leur vola trois cents filles.

Je ne conçois pas pourquoi les Juifs, que d'ailleurs je révère, tuèrent tout dans Jéricho, jusqu'aux filles, et pourquoi ils disent dans leurs psaumes qu'il sera doux d'écraser *les enfants à la mamelle*, sans en excepter nommément les filles.

Tous les autres peuples, soit Tartares, soit Cannibales, soit Teutons ou Welches, ont eu toujours les filles en grande recommandation.

Avec cet heureux instinct, il semble que la terre devrait être couverte d'animaux de notre espèce. Nous avons vu que le père Pétau en comptait près de sept cents milliards en deux cent quatre-vingts ans, après l'aventure du déluge. Et ce n'est pourtant pas à la suite des *Mille et une Nuits* qu'il a fait imprimer ce beau dénombrement.

Je compte aujourd'hui sur notre globule envi-

ron neuf cents millions de mes confrères, tant mâles que femelles. Wallace leur en accorde mille millions. Je me trompe ou lui; et peut-être nous trompons-nous tous deux : mais c'est peu de chose qu'un dixième; et dans toute l'arithmétique des historiens, on se trompe bien davantage.

Je suis un peu surpris que notre arithméticien Wallace, qui pousse le nombre de nos concitoyens jusqu'à un milliard, prétende dans la même page que, l'an 966 de la création, nos pères étaient au nombre de 1610 millions.

Premièrement, je voudrais qu'on m'établît bien nettement l'époque de la création; et comme nous avons dans notre Occident près de quatre-vingts systèmes sur cet événement, il est difficile de rencontrer juste.

En second lieu, les Égyptiens, les Chaldéens, les Persans, les Indiens, les Chinois, ayant tous des calculs encore plus différents, il est encore plus malaisé de s'accorder avec eux.

Troisièmement, pourquoi en neufcentsoixante-six années le monde aurait-il été plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours.

Pour sauver cette absurdité, on nous dit qu'il n'en allait pas autrefois comme de notre temps; que l'espèce était bien plus vigoureuse; qu'on digérait mieux; que par conséquent on était bien plus prolifique, et qu'on vivait plus long-temps. Que

n'ajoutait-on que le soleil était plus chaud et la lune plus belle?

On nous allègue que du temps de César, quoique les hommes commençassent fort à dégénérer, cependant le monde était alors une fourmilière de nos bipèdes, mais qu'à présent c'est un désert. Montesquieu, qui a toujours exagéré et qui a tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit, ose croire, ou veut faire accroire dans ses *Lettres persanes*, que le monde était trente fois plus peuplé du temps de César qu'aujourd'hui.

Wallace avoue que ce calcul, fait au hasard, est beaucoup trop fort : mais savez-vous quelle raison il en donne? c'est qu'avant César, le monde avait eu plus d'habitants qu'aux jours les plus brillants de la république romaine. Il remonte au temps de Sémiramis; et il exagère encore plus que Montesquieu, s'il est possible.

Ensuite, se prévalant du goût qu'on a toujours attribué au Saint-Esprit pour l'hyperbole, il ne manque pas d'apporter en preuve les onze cent soixante mille hommes d'élite qui marchaient si fièrement sous les étendards du grand roi Josaphat ou Jeozaphat, roi de la province de Juda. Serrez, serrez, M. Wallace; le Saint-Esprit ne peut se tromper; mais ses ayants-cause et ses copistes ont mal calculé et mal chiffré. Toute votre Écosse ne pourrait pas fournir onze cent soixante mille ames

pour assister à vos prêches ; et le royaume de Juda n'était pas la vingtième partie de l'Écosse. Voyez encore une fois ce que dit saint Jérôme de cette pauvre Terre-Sainte, dans laquelle il demeura si long-temps. Avez-vous bien calculé ce qu'il aurait fallu d'argent au grand roi Josaphat pour payer, nourrir, habiller, armer onze cent soixante mille soldats d'élite ?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

(*Charlot, acte I, sc. VII.*)

M. Wallace revient de Josaphat à César, et conclut que depuis ce dictateur de courte durée la terre s'est dépeuplée visiblement. Voyez, dit-il, les Suisses ; ils étaient, au rapport de César, au nombre de trois cent soixante-huit mille, quand ils quittèrent sagement leur pays pour aller chercher fortune, à l'exemple des Cimbres.

Je ne veux que cet exemple pour faire rentrer en eux-mêmes les partisans un peu outrés du talent d'engendrer dont ils gratifient les anciens aux dépens des modernes. Le canton de Berne, par un dénombrement exact, possède seul le nombre des habitants qui désertèrent l'Helvétie entière du temps de César. L'espèce humaine est donc plus que doublée dans l'Helvétie depuis cette aventure.

Je crois de même l'Allemagne, la France, l'An-

gleterre, bien plus peuplées qu'elles ne l'étaient alors. Ma raison est la prodigieuse extirpation des forêts et le nombre des grandes villes bâties et accrues depuis huit cents ans, et le nombre des arts augmenté en proportion. Voilà, je pense, une réponse précise à toutes les déclamations vagues qu'on répète tous les jours dans des livres où l'on néglige la vérité en faveur des saillies, et qui deviennent très inutiles à force d'esprit.

*L'Ami des hommes*¹ suppose que du temps de César on comptait cinquante-deux millions d'hommes en Espagne; Strabon dit qu'elle a toujours été mal peuplée, parceque le milieu des terres manque d'eau. Strabon paraît avoir raison, et *L'Ami des hommes* paraît se tromper.

Mais on nous effraie en nous demandant ce que sont devenues ces multitudes prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales, de Lombards, qui se répandirent comme des torrents sur l'Europe au cinquième siècle.

Je me défie de ces multitudes; j'ose soupçonner qu'il suffisait de trente ou quarante mille bêtes féroces tout au plus pour venir jeter l'épouvante dans l'empire romain, gouverné par une Pulché-

¹ Par le marquis de Mirabeau (père du célèbre orateur de l'Assemblée constituante) et Quesnay. Avignon (Paris, Hérisant), 1756, 6 parties, 3 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12. (L. D. B.)

rie, par des eunuques et par des moines. C'était assez que dix mille barbares eussent passé le Danube, pour que dans chaque paroisse on dit au prône qu'il y en avait plus que de sauterelles dans les plaies d'Égypte; que c'était un fléau de Dieu; qu'il fallait faire pénitence et donner son argent aux couvents. La peur saisissait tous les habitants, ils fuyaient en foule. Voyez seulement quel effroi un loup jeta dans le Gévaudan en 1766.

Mandrin, suivi de cinquante gueux, met une ville entière à contribution. Dès qu'il est entré par une porte, on dit à l'autre qu'il vient avec quatre mille combattants et du canon.

Si Attila fut jamais à la tête de cinquante mille assassins affamés, ramassés de province en province, on lui en donnait cinq cent mille.

Les millions d'hommes qui suivaient les Xerxès, les Cyrus, les Tomyris, les trente ou trente-quatre millions d'Égyptiens, et la Thèbes aux cent portes,

“..... et quidquid Græcia mendax

“ Audet in historiâ ;”

JUVÉNAL, sat. X, v. 174 et 175.

ressemblent assez aux cinq cent mille hommes d'Attila. Cette compagnie de voyageurs aurait été difficile à nourrir sur la route.

Ces Huns venaient de la Sibérie, soit; de là je conclus qu'ils venaient en très petit nombre. La

Sibérie n'était certainement pas plus fertile que de nos jours. Je doute que sous le règne de Tomyris il y eût une ville telle que Tobolsk, et que ces déserts affreux pussent nourrir un grand nombre d'habitants.

Les Indes, la Chine, la Perse, l'Asie-Mineure, étaient très peuplées; je le crois sans peine: et peut-être ne le sont-elles pas moins de nos jours, malgré la rage destructive des invasions et des guerres. Par-tout où la nature a mis des pâturages, le taureau se marie à la génisse, le belier à la brebis, et l'homme à la femme.

Les déserts de Barca, de l'Arabie, d'Horeb, de Sinaï, de Jérusalem, de Cobi, etc., ne furent jamais peuplés, ne le sont point, et ne le seront jamais, à moins qu'il n'arrive quelque révolution qui change en bonne terre labourable ces horribles plaines de sable et de cailloux.

Le terrain de la France est assez bon, et il est suffisamment couvert de consommateurs, puisque en tout genre il y a plus de postulants que de places, puisqu'il y a deux cent mille fainéants qui gueusent d'un bout du pays à l'autre, et qui soutiennent leur détestable vie aux dépens des riches; enfin puisque la France nourrit près de quatre-vingt mille moines, dont aucun n'a fait servir ses mains à produire un épi de froment.

SECTION II.

Réfutation d'un article de l'Encyclopédie.

Vous lisez dans le grand *Dictionnaire Encyclopédique*, à l'article *Population*, ces paroles dans lesquelles il n'y a pas un mot de vrai :

« La France s'est accrue de plusieurs grandes
« provinces très peuplées; et cependant ses habi-
« tants sont moins nombreux d'un cinquième
« qu'ils ne l'étaient avant ces réunions: et ses bel-
« les provinces, que la nature semble avoir desti-
« nées à fournir des subsistances à toute l'Europe,
« sont incultes * . »

1^o Comment des provinces très peuplées étant incorporées à un royaume, ce royaume serait-il moins peuplé d'un cinquième? a-t-il été ravagé par la peste? S'il a perdu ce cinquième, le roi doit avoir perdu un cinquième de ses revenus. Cependant le revenu annuel de la couronne est porté à près de trois cent quarante millions de li-

* Cette opinion s'est établie d'après d'anciens dénombrements vraisemblablement très exagérés. Jamais la France n'a été mieux cultivée, et par conséquent plus peuplée que depuis la paix de 1763; mais on doit dire en même temps qu'elle n'est peut-être pas encore parvenue à la moitié de la population et de la richesse que son sol peut lui promettre, et desquelles l'exécution du plan dont on a vu quelques essais en 1776 l'aurait fait approcher dans l'espace de trois ou quatre générations .

vres , année commune , à quarante-neuf livres et demie le marc. Cette somme retourne aux citoyens par le paiement des rentes et des dépenses , et ne peut encore y suffire.

2° Comment l'auteur peut-il avancer que la France a perdu le cinquième de ses habitants en hommes et en femmes , depuis l'acquisition de Strasbourg , quand il est prouvé , par les recherches de trois intendants , que la population est augmentée depuis vingt ans dans leurs généralités ?

Les guerres , qui sont le plus horrible fléau du genre humain , laissent en vie l'espèce femelle qui le répare. De là vient que les bons pays sont toujours à-peu-près également peuplés.

Les émigrations des familles entières sont plus funestes. La révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades ont fait à la France une plaie cruelle : mais cette blessure est refermée , et le Languedoc , qui est la province dont il est le plus sorti de réformés , est aujourd'hui la province de France la plus peuplée , après l'Île-de-France et la Normandie.

3° Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes ? en vérité c'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire. Mais sans entrer ici dans un long détail , considérons Lyon ,

qui contient environ cent trente mille habitants, c'est-à-dire autant que Rome, et non pas deux cent mille, comme dit l'abbé de Caveyrac dans son Apologie de la dragonnade et de la Saint-Barthélemi¹. Il n'y a point de ville où l'on fasse meilleure chère. D'où vient cette affluence de nourritures excellentes, si ce n'est des campagnes voisines? Ces campagnes sont donc très bien cultivées, elles sont donc riches. J'en dirai autant de toutes les villes de France. L'étranger est étonné de l'abondance qu'il y trouve, et d'être servi en vaisselle d'argent dans plus d'une maison.

Il y a des terrains indomptables, comme les landes de Bordeaux, la partie de la Champagne nommée *pouilleuse*. Ce n'est pas assurément la mauvaise administration qui a frappé de stérilité ces malheureux pays : ils n'étaient pas meilleurs du temps des druides.

C'est un grand plaisir de se plaindre et de censurer, je l'avoue. Il est doux, après avoir mangé d'un mouton de Pré-Salé², d'un veau de rivière,

¹ Caveyrac a copié cette exagération de Pluche, sans lui en faire honneur. Pluche, dans sa *Concorde* (ou *discordie*) de la géographie, page 152, donne libéralement un million d'habitants à Paris, deux cent mille à Lyon, deux cent mille à Lille, qui n'en a pas la moitié; cent mille à Nantes, à Marseille, à Toulouse. Il vous débite ces mensonges imprimés avec la même confiance qu'il parle du lac Sirbon et qu'il démontre le déluge. Et on nourrit l'esprit de la jeunesse de ces extravagances.

² Pré-Salé, près d'Avranches. Le veau de rivière est ainsi appe-

d'un caneton de Rouen, d'un pluvier de Dauphiné, d'une gelinote ou d'un coq de bruyère de Franche-Comté; après avoir bu du vin de Chambertin, de Silleri, d'Ai, de Frontignan; il est doux, dis-je, de plaindre dans une digestion un peu laborieuse le sort des campagnes qui ont fourni très chèrement toutes ces délicatesses. Voyagez, messieurs, et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris, mieux abreuvés, mieux logés, mieux habillés, et mieux voiturés.

Je crois l'Angleterre, l'Allemagne protestante, la Hollande, plus peuplées à proportion. La raison en est évidente: il n'y a point dans ces pays-là de moines qui jurent à Dieu d'être inutiles aux hommes. Les prêtres, n'ayant que très peu de chose à faire, s'occupent à étudier et à propager. Ils font des enfants robustes, et leur donnent une meilleure éducation que n'en ont les enfants des marquis français et italiens.

Rome, au contraire, serait déserte sans les cardinaux, les ambassadeurs, et les voyageurs. Elle ne serait, comme le temple de Jupiter-Ammon, qu'un monument illustre. On comptait, du temps des premiers Césars, des millions d'hommes dans ce territoire stérile, que les esclaves et le fumier rendaient fécond. C'était une exception à cette loi

lé, parceque c'est principalement par la rivière de Seine qu'on le transporte à Paris. (L. D. B.)

générale, que la population est d'ordinaire en raison de la bonté du sol.

La victoire avait fertilisé et peuplé cette terre ingrate. Une espèce de gouvernement la plus étrange, la plus contradictoire qui ait jamais étonné les hommes, a rendu au territoire de Romulus sa première nature. Tout le pays est dépeuplé d'Orviète à Terracine. Rome réduite à ses citoyens ne serait pas à Londres comme un est à douze; et en fait d'argent et de commerce, elle ne serait pas aux villes d'Amsterdam et de Londres comme un est à mille.

Ce que Rome a perdu, non seulement l'Europe l'a regagné, mais la population a triplé presque par-tout depuis Charlemagne.

Je dis triplé, et c'est beaucoup; car on ne propage point en progression géométrique. Tous les calculs qu'on a faits sur cette prétendue multiplication sont des chimères absurdes.

Si une famille d'hommes ou de singes multipliait en cette façon, la terre au bout de deux cents ans n'aurait pas de quoi les nourrir.

La nature a pourvu à conserver et à restreindre les espèces. Elle ressemble aux parcs qui filaient et coupaient toujours. Elle n'est occupée que de naissances et de destructions.

Si elle a donné à l'animal homme plus d'idées, plus de mémoire qu'aux autres; si elle l'a rendu

capable de généraliser ses idées et de les combiner ; si elle l'a avanta^{gé} du don de la parole , elle ne lui a pas accordé celui de la multiplication comme aux insectes. Il y a plus de fourmis dans telle lieue carrée de bruyères, qu'il n'y a jamais eu d'hommes sur le globe.

Quand un pays possède un grand nombre de fainéants, soyez sûr qu'il est assez peuplé, puisque ces fainéants sont logés, nourris, vêtus, amusés, respectés, par ceux qui travaillent.

S'il y a trop d'habitants, si toutes les places sont prises, on va travailler et mourir à Saint-Domin^{gue}, à la Martinique, à Philadelphie, à Boston.

Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible.

Remercions la nature de nous avoir donné l'être dans la zone tempérée, peuplée presque par-tout d'un nombre plus que suffisant d'habitants qui cultivent tous les arts ; et tâchons de ne pas gâter notre bonheur par nos sottises.

SECTION III.

Fragment sur la population.

Dans une nouvelle histoire de France, on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France du temps de Philippe de Valois : or on entend par feu une famille, et l'auteur entend, par le mot de

France, ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitants; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux et au-delà.

L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de Philippe de Valois, trente-six millions d'habitants.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753 sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante et dix-sept mille deux cents habitants, à quoi il faudra ajouter sept cent mille âmes au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle Histoire de France les feux à trois, à quatre, à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitants est diminué de plus de la moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait; ainsi, dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitants; et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps de Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation, et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit; il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois, quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste j'ai toujours pensé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitants, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de *la Dîme*, attribuée au maréchal de Vauban, et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendants à la fin du dernier siècle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions, et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner, dans sa Géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitants; il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitants; mais par le dernier dénombrement rap-

porté par le père Duhalde, on compte ces soixante et douze millions, sans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-dessous de vingt ans; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard; tout le monde se conduit ainsi; nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses; l'à-peu-près est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, et nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet, quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre 285 ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère Petau, jésuite, que la famille de Noé avait produit un milliard deux cent vingt-quatre millions sept cent dix-sept mille habitants en trois cents ans. Le bon prêtre Petau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfants et de les élever; comme il y va*!

Selon Cumberland, la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions, en trois cent quarante ans; et selon Whilston, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que

* Il paraît que le calcul du P. Petau est encore plus fort, comme on le voit dans la première section de cet article (p. 399) et ailleurs.

soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitants.

Il est difficile d'accorder ces comptes, et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'*Histoire universelle d'Angleterre* disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a « à présent environ quatre mille millions d'habitants sur la terre¹. » Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si, au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à-peu-

¹ * D'après les calculs les plus exacts, la surface de la terre est de vingt-six millions de lieues carrées, dont cinq millions seulement sont habitables. On a évalué diversement le nombre des habitants de la terre, tantôt à 640 millions, tantôt à 437 seulement : ce dernier calcul est de Volney. Busching portait l'Amérique à 160 millions ; M. le baron de Humboldt la réduit à 22 seulement.

près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur la surface; je dirais: La surface du globe est de vingt-sept millions de lieues carrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité; ce calcul est très modéré, et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieue carrée, l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitants; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'*Histoire universelle* vous donnent si libéralement; et puis qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit la moins malheureuse qu'il est possible.

SECTION IV.

De la population de l'Amérique.

La découverte de l'Amérique, cet objet de tant d'avarice, de tant d'ambition, est devenue aussi un objet de la philosophie. Un nombre prodigieux d'écrivains s'est efforcé de prouver que les Américains étaient une colonie de l'ancien monde. Quelques métaphysiciens modestes ont dit que le même pouvoir qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique y a pu mettre aussi des hommes; mais ce système nu et simple n'a pas été écouté.

Quand le grand Colombo soupçonna l'existence de ce nouvel univers, on lui soutint que la chose était impossible; on prit Colombo pour un visionnaire. Quand il en eut fait la découverte, on dit que ce nouveau monde était connu long-temps auparavant.

On a prétendu que Martin Beheim¹, natif de

¹ * Martin Beheim partit en 1480 d'Anvers pour le Portugal, où il s'embarqua en 1484 sur la flotte de Diego Can, qui fit quelques découvertes, mais non celle de l'Amérique, comme l'a dit mal-à-propos Stuvénus (*de vero novi orbis inventore*), qui a pris, sur le globe de Beheim, Cipangu (le Japon) pour l'Amérique elle-même. De Murr a donné une histoire très curieuse de ce navigateur: elle fut traduite de l'allemand par M. Janssen, et publiée avec la partie la plus importante du globe terrestre qu'au retour de ses voyages

Nuremberg, était parti de Flandre vers l'an 1460, pour chercher ce monde inconnu, et qu'il poussa jusqu'au détroit de Magellan, dont il laissa des cartes incognito; mais comme Martin Beheim n'avait pas peuplé l'Amérique, et qu'il fallait absolument qu'un des arrière-petits-fils de Noé eût pris cette peine, on chercha dans l'antiquité tout ce qui pouvait avoir rapport à quelque long voyage, et on l'appliqua à la découverte de cette quatrième partie de notre globe. On fit aller les vaisseaux de Salomon au Mexique, et c'est de là qu'on tira l'or d'Ophir pour ce prince qui était obligé d'en emprunter du roi Hiram. On trouva l'Amérique dans Platon. On en fit honneur aux Carthaginois; et on cita sur cette anecdote un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé.

Hornius prétendit trouver quelque conformité entre la langue des Hébreux et celle des Caraïbes. Le père Lafitau, jésuite, n'a pas manqué de suivre une si belle ouverture. Les Mexicains dans leurs grandes afflictions déchiraient leurs vêtements; quelques peuples de l'Asie en usaient autrefois ainsi, donc ils sont les ancêtres des Mexi-

Beheim composa en 1492 à Nuremberg, où il passa un an avant de s'en retourner à Lisbonne où il mourut le 29 juillet 1506. Ce fut dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492 que Colomb découvrit réellement l'Amérique, au moment peut-être où Beheim traçait le globe qui ne l'indique nullement. (L. D. B.)

cains. On pouvait ajouter qu'on danse beaucoup en Languedoc, que les Hurons dansent aussi dans leurs réjouissances, et qu'ainsi les Languedociens viennent des Hurons, ou les Hurons des Languedociens.

Les auteurs d'une terrible *Histoire universelle* prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares. Ils assurent que c'est l'opinion la plus généralement reçue parmi les savants; mais ils ne disent pas que ce soit parmi les savants qui pensent. Selon eux, quelque descendant de Noé n'eut rien de plus pressé que d'aller s'établir dans le délicieux pays de Kamstchatka, au nord de la Sibérie. Sa famille n'ayant rien à faire alla visiter le Canada, soit en équipant des flottes, soit en marchant par plaisir au milieu des glaces, soit par quelque langue de terre qui ne s'est pas retrouvée jusqu'à nos jours. On se mit ensuite à faire des enfants dans le Canada, et bientôt ce beau pays ne pouvant plus nourrir la multitude prodigieuse de ses habitants, ils allèrent peupler le Mexique, le Pérou, le Chili; et leurs arrière-petites-filles accouchèrent de géants vers le détroit de Magellan.

Comme on trouve des animaux féroces dans quelques pays chauds de l'Amérique, ces auteurs supposent que les Christophes Colomb de Kamstchatka les avaient amenés en Canada pour leur

divertissement, et avaient eu la précaution de prendre tous les individus de ces espèces qui ne se trouvent plus dans notre continent.

Mais les Kamstchatkatiens n'ont pas seuls servi à peupler le Nouveau-Monde; ils ont été charitablement aidés par les Tartares-Mantchoux, par les Huns, par les Chinois, par les Japonais.

Les Tartares-Mantchoux sont incontestablement les ancêtres des Péruviens, car Mango-Capak est le premier inca du Pérou. Mango ressemble à Manco, Manco à Mancu, Mancu à Mantchu, et de là à Mantchou il n'y a pas loin. Rien n'est mieux démontré.

Pour les Huns, ils ont bâti en Hongrie une ville qu'on appelait Cunadi; or, en changeant *cu* en *ca*, on trouve Canadi, d'où le Canada a manifestement tiré son nom.

Une plante ressemblante au ginseng des Chinois croît en Canada; donc les Chinois l'y ont portée, avant même qu'ils fussent maîtres de la partie de la Tartarie chinoise où croît leur ginseng: et d'ailleurs les Chinois sont de si grands navigateurs qu'ils ont envoyé autrefois des flottes en Amérique, sans jamais conserver avec leurs colonies la moindre correspondance.

A l'égard des Japonais, comme ils sont les plus voisins de l'Amérique, dont ils ne sont guère éloignés que de douze cents lieues, ils y ont sans

doute été autrefois ; mais ils ont depuis négligé ce voyage.

Voilà pourtant ce qu'on ose écrire de nos jours. Que répondre à ces systèmes et à tant d'autres ? rien.

POSSÉDÉS.

De tous ceux qui se vantent d'avoir des liaisons avec le diable, il n'y a que les possédés à qui on n'a jamais rien de bon à répliquer. Qu'un homme vous dise : Je suis possédé, il faut l'en croire sur sa parole. Ceux-là ne sont pas obligés de faire des choses bien extraordinaires ; et quand ils les font, ce n'est que pour surabondance de droit. Que répondre à un homme qui roule les yeux, qui tord la bouche, et qui dit qu'il a le diable au corps ? Chacun sent ce qu'il sent. Il y a eu autrefois tout plein de possédés, il peut donc s'en rencontrer encore. S'ils s'avisent de battre le monde, on le leur rend bien, et alors ils deviennent fort modérés. Mais pour un pauvre possédé qui se contente de quelques convulsions, et qui ne fait de mal à personne, on n'est pas en droit de lui en faire. Si vous disputez contre lui, vous aurez infailliblement le dessous ; il vous dira : Le diable est entré hier chez moi sous une telle forme ; j'ai depuis ce temps-là une colique surnaturelle, que tous les apothicaires du monde ne peuvent soula-

ger. Il n'y a certainement d'autre parti à prendre avec cet homme que celui de l'exorciser, ou de l'abandonner au diable.

C'est grand dommage qu'il n'y ait plus aujourd'hui ni possédés, ni magiciens, ni astrologues, ni génies. On ne peut concevoir de quelle ressource étaient il y a cent ans tous ces mystères. Toute la noblesse vivait alors dans ses châteaux. Les soirs d'hiver sont longs; on serait mort d'ennui sans ces nobles amusements. Il n'y avait guère de château où il ne revînt une fée à certains jours marqués, comme la fée Merlusine au château de Lusignan. Le grand-veneur, homme sec et noir, chassait avec une meute de chiens noirs dans la forêt de Fontainebleau. Le diable tordait le cou au maréchal Fabert. Chaque village avait son sorcier ou sa sorcière; chaque prince avait son astrologue; toutes les dames se fesaient dire leur bonne aventure; les possédés couraient les champs; c'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait; tout cela était un sujet de conversations inépuisables, qui tenait les esprits en haleine. A présent on joue insipidement aux cartes, et on a perdu à être détrompé.

POSTE.

Autrefois, si vous aviez eu un ami à Constantinople et un autre à Moscou, vous auriez été

obligé d'attendre leur retour pour apprendre de leurs nouvelles. Aujourd'hui, sans qu'ils sortent de leur chambre ni vous de la vôtre, vous conversez familièrement avec eux par le moyen d'une feuille de papier. Vous pouvez même leur envoyer par la poste un sachet de l'apothicaire Arnoult contre l'apoplexie, et il est reçu plus infailliblement qu'il ne les guérit.

Si l'un de vos amis a besoin de faire toucher de l'argent à Pétersbourg et l'autre à Smyrne, la poste fait votre affaire.

Votre maîtresse est-elle à Bordeaux, et vous devant Prague avec votre régiment, elle vous assure régulièrement de sa tendresse; vous savez par elle toutes les nouvelles de la ville, excepté les infidélités qu'elle vous fait.

Enfin la poste est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations; les absents deviennent par elle présents; elle est la consolation de la vie.

La France', où cette belle invention fut renouvelée dans nos temps barbares, a rendu ce service à toute l'Europe. Aussi n'a-t-elle jamais corrompu ce bienfait, et jamais le ministère qui a eu le département des postes n'a ouvert les lettres d'au-

' * Louis XI, le compère de Tristan, rétablit les *veredarii* ou anciens courriers de Rome et de Charlemagne sous une meilleure forme. Voyez Philippe de Commines, liv. V, chap. x, et de Jaucourt, *Dict. Encyclop.*, au mot POSTE. (L. D. B.)

cun particulier, excepté quand il a eu besoin de savoir ce qu'elles contenaient. Il n'en est pas ainsi, dit-on, dans d'autres pays. On a prétendu qu'en Allemagne vos lettres, en passant par cinq ou six dominations différentes, étaient lues cinq ou six fois, et qu'à la fin le cachet était si rompu, qu'on était obligé d'en remettre un autre.

M. Craigs, secrétaire d'état en Angleterre, ne voulut jamais qu'on ouvrît les lettres dans ses bureaux; il disait que c'était violer la foi publique, qu'il n'est pas permis de s'emparer d'un secret qui ne nous est pas confié, qu'il est souvent plus criminel de prendre à un homme ses pensées que son argent, que cette trahison est d'autant plus malhonnête qu'on peut la faire sans risque, et sans en pouvoir être convaincu.

Pour dérouter l'empressement des curieux, on imagina d'abord d'écrire une partie de ses dépêches en chiffres; mais la partie en caractères ordinaires servait quelquefois à faire découvrir l'autre. Cet inconvénient fit perfectionner l'art des chiffres, qu'on appelle *sténographie* ¹.

On opposa à ces énigmes l'art de les déchiffrer;

¹ * MM. Taylor, Bertin, et quelques autres, ont perfectionné cet art d'écrire aussi vite que la parole, qui fut connu des anciens, ainsi que, entre autres autorités, l'attestent ces deux vers de Martial :

Currant verba licet, manus est velocior illis:

Nondùm lingua suam, dextra peregit opus.

(L. D. B.)

mais cet art fut très fautif et très vain. On ne réussit qu'à faire accroire à des gens peu instruits qu'on avait déchiffré leurs lettres, et on n'eut que le plaisir de leur donner des inquiétudes. Telle est la loi des probabilités, que dans un chiffre bien fait il y a deux cents, trois cents, quatre cents à parier contre un que dans chaque numéro vous ne devinerez pas la syllabe dont il est représentatif.

Le nombre des hasards augmente avec la combinaison de ces numéros; et le déchiffrement devient totalement impossible quand le chiffre est fait avec un peu d'art.

Ceux qui se vantent de déchiffrer une lettre sans être instruits des affaires qu'on y traite, et sans avoir des secours préliminaires, sont de plus grands charlatans que ceux qui se vanteraient d'entendre une langue qu'ils n'ont point apprise.

Quant à ceux qui vous envoient familièrement par la poste une tragédie en grand papier et en gros caractère, avec des feuilles blanches pour y mettre vos observations, ou qui vous régalent d'un premier tome de métaphysique en attendant le second, on peut leur dire qu'ils n'ont pas toute la discrétion requise, et qu'il y a même des pays où ils risqueraient de faire connaître au ministère qu'ils sont de mauvais poètes et de mauvais métaphysiciens.

POURQUOI (LES).

Pourquoi ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire?

Il est clair que si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées, et la mer, avait employé à l'amélioration et à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, et la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'état aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? pourquoi préférer une guerre que l'Europe regardait comme injuste aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable et l'utile?

Pourquoi Louis XIV, qui avait tant de goût pour les grands monuments, pour les fondations, pour les beaux-arts, perdit-il huit cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers et sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam, à soulever contre lui presque toute l'Europe? que n'aurait-il point fait avec ses huit cents millions!

Pourquoi, lorsqu'il réforma la jurisprudence, ne fut-elle réformée qu'à moitié? tant d'anciens usages fondés sur les décrétales et sur le droit canon devaient-ils subsister encore? Était-il nécessaire que, de tant de causes qu'on appelle *ecclésiastiques*

tiques, et qui au fond sont civiles, on appelât à son évêque, de son évêque au métropolitain, du métropolitain au primate, du primate à Rome *ad apostolos*, comme si les apôtres avaient été autrefois les juges des Gaules en dernier ressort?

Pourquoi, lorsque Louis XIV fut outragé par le pape Alexandre VII, Chigi, s'amusa-t-il à faire venir un légat en France pour lui faire de frivoles excuses, et à dresser dans Rome une pyramide dont les inscriptions ne regardaient que les archers du guet de Rome; pyramide qu'il fit démolir bientôt après? Ne valait-il pas mieux abolir pour jamais la simonie, par laquelle tout évêque des Gaules et tout abbé paie à la chambre apostolique italienne la moitié de son revenu?

Pourquoi le même monarque, bien plus outragé par Innocent XI, Odescalchi, qui prenait contre lui le parti du prince d'Orange, se contenta-t-il de faire soutenir quatre propositions dans ses universités, et se refusa-t-il aux vœux de toute la magistrature qui sollicitait une rupture éternelle avec la cour romaine?

Pourquoi, en faisant des lois, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume sous une loi uniforme, et laissa-t-on subsister cent quarante coutumes, cent quarante-quatre mesures différentes?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-

elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre ; de sorte que les marchandises de Normandie, transportées par terre en Bretagne, paient des droits comme si elles venaient d'Angleterre ?

Pourquoi n'était-il pas permis de vendre en Picardie le blé recueilli en Champagne, sans une permission expresse, comme on obtient à Rome pour trois jules la permission de lire des livres défendus ?

Pourquoi laissait-on si long-temps la France souillée de l'opprobre de la vénalité ? Il semblait réservé à Louis XV d'abolir cet usage d'acheter le droit de juger les hommes, comme on achète une maison de campagne, et de faire payer des épices à un plaideur, comme on fait payer des billets de comédie à la porte.

Pourquoi instituer dans un royaume les charges et dignités* de

Conseillers du roi... Inspecteurs des boissons,
Inspecteurs des boucheries,
Greffiers des inventaires,
Contrôleurs des amendes,
Inspecteurs des cochons,

* Le contrôleur-général Pontchartrain, depuis chancelier, est un des ministres qui ont le plus employé ce moyen d'obtenir des secours momentanés : c'est lui qui disait : *La Providence veille sur ce royaume ; à peine le roi a-t-il créé une charge, que Dieu crée sur-le-champ un sot pour l'acheter.*

Conseillers du roi... Péréquateurs des tailles,
 Mouleurs de bois à brûler,
 Aides à mouleurs,
 Empileurs de bois,
 Déchargeurs de bois neuf,
 Contrôleurs des bois de char-
 pente,
 Marqueurs de bois de char-
 pente,
 Mesureurs de charbon,
 Cribleurs de grains,
 Inspecteurs des veaux,
 Contrôleurs de volailles,
 Jaugeurs de tonneaux,
 Essayeurs d'eaux-de-vie,
 Essayeurs de bière,
 Rouleurs de tonneaux,
 Débardeurs de foin,
 Planchéieurs-débâcheurs,
 Auneurs de toile,
 Inspecteurs des perruques*?

Ces offices, qui font sans doute la prospérité et la splendeur d'un empire, formaient des communautés nombreuses, qui avaient chacune leur syndic. Tout cela fut supprimé en 1719, mais pour faire place à d'autres de pareille espèce dans la suite des temps.

* Voyez *Siècle de Louis XIV*, chap. xxx.

Ne vaudrait-il pas mieux retrancher tout le faste et tout le luxe de la grandeur que de les soutenir misérablement par des moyens si bas et si honteux?

Pourquoi un royaume réduit souvent aux extrémités et à quelque avilissement s'est-il pourtant soutenu, quelques efforts que l'on ait faits pour l'écraser? c'est que la nation est active et industrieuse. Elle ressemble aux abeilles; on leur prend leur cire et leur miel, et le moment d'après elles travaillent à en faire d'autre.

Pourquoi dans la moitié de l'Europe les filles prient-elles Dieu en latin, qu'elles n'entendent pas?

Pourquoi presque tous les papes et tous les évêques, au seizième siècle, ayant publiquement tant de bâtards, s'obstinèrent-ils à proscrire le mariage des prêtres, tandis que l'Église grecque a continué d'ordonner que ses curés eussent des femmes?

Pourquoi dans l'antiquité n'y eut-il jamais de querelle théologique, et ne distingua-t-on jamais aucun peuple par un nom de secte? les Égyptiens n'étaient point appelés Isiaques, Osiriaques; les peuples de Syrie n'avaient point le nom de Cybéliens. Les Crétois avaient une dévotion particulière à Jupiter, et ne s'intitulèrent jamais Jupitériens. Les anciens Latins étaient fort attachés à

Saturne; il n'y eut pas un village du Latium qu'on appelât Saturnien. Au contraire, les disciples du Dieu de vérité, prenant le titre de leur maître même, et s'appelant *oints* comme lui, déclarèrent, dès qu'ils le purent, une guerre éternelle à tous les peuples qui n'étaient pas oints, et se firent pendant plus de quatorze cents ans la guerre entre eux, en prenant les noms d'*ariens*, de *manichéens*, de *donatistes*, de *hussites*, de *papistes*, de *luthériens*, de *calvinistes*. Et même, en dernier lieu, les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortification plus cuisante que de n'avoir pu s'égorger en bataille rangée. D'où vient cela?

Pourquoi un marchand libraire vous vend-il publiquement le cours d'athéisme du grand poète Lucrèce, imprimé à l'usage du dauphin, fils unique de Louis XIV, par les ordres et sous les yeux du sage duc de Montausier, et de l'éloquent Bossuet, évêque de Meaux, et du savant Huet, évêque d'Avranches? C'est là que vous trouvez ces sublimes impiétés, ces vers admirables contre la Providence et contre l'immortalité de l'âme, qui passent de bouche en bouche à tous les siècles à venir :

« De nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti. »

PERS. sat. III, v. 84.

Rien ne vient du néant, rien ne s'anéantit.

« Tangere enim ac tangi nisi corpus nulla potest res. »

LUCR., lib. I, v. 305.

Le corps seul peut toucher et gouverner le corps.

« Nec bene promeritis capitur, nec tangitur ira (Deus). »

LUCR., I, 62.

Rien ne peut flatter Dieu, rien ne peut l'irriter.

« Tantum religio potuit suadere malorum ! »

Id., I, 102.

C'est la religion qui produit tous les maux.

« Mortale æterno jungere, et unà

« Consentire putare et jungi mutua posse,

« Desipere est. »

Id., III, 801-3.

Il faut être insensé pour oser joindre ensemble

Ce qui dure à jamais et ce qui doit périr.

« Nil igitur mors est, ad nos neque pertinet hilum. »

Id., III, 842.

Cesser d'être n'est rien ; tout meurt avec le corps.

« Mortalem tamen esse animam fateare necesse est. »

Id., III, 542.

Non, il n'est point d'enfer, et notre ame est mortelle.

« Hinc Acherusia fit stultorum deniquè vita. »

Id., III, 1036.

Les vieux fous sont en proie aux superstitions.

et cent autres vers qui sont le charme de toutes les nations ; productions immortelles d'un esprit qui se crut mortel.

Non seulement on vous vend ces vers latins dans la rue Saint-Jacques et sur le quai des Augustins ; mais vous achetez hardiment les traductions faites dans tous les patois dérivés de la langue latine, traductions ornées de notes savantes qui éclaircissent la doctrine du matérialisme, qui rassemblent toutes les preuves contre la Divinité, et qui

l'anéantiraient si elle pouvait être détruite. Vous trouvez ce livre relié en maroquin dans la belle bibliothèque d'un grand prince dévot, d'un cardinal, d'un chancelier, d'un archevêque, d'un président à mortier; mais on condamna les dix-huit premiers livres de l'histoire du sage de Thou, dès qu'ils parurent. Un pauvre philosophe welche ose-t-il imprimer, en son propre et privé nom, que si les hommes étaient nés sans doigts ils n'auraient jamais pu travailler en tapisserie, aussitôt un autre Welche, revêtu pour son argent d'un office de robe, requiert qu'on brûle le livre et l'auteur.

Pourquoi les spectacles sont-ils anathématisés par certaines gens qui se disent du premier ordre de l'état, tandis que les spectacles sont nécessaires à tous les ordres de l'état, tandis qu'ils sont payés par le souverain de l'état, qu'ils contribuent à la gloire de l'état, et que les lois de l'état les maintiennent avec autant de splendeur que de régularité?

Pourquoi abandonne-t-on au mépris, à l'avi-lissement, à l'oppression, à la rapine, le grand nombre de ces hommes laborieux et innocents qui cultivent la terre tous les jours de l'année pour vous en faire manger tous les fruits; et qu'au contraire on respecte, on ménage, on courtise l'homme inutile et souvent très méchant qui ne

vit que de leur travail, et qui n'est riche que de leur misère?

Pourquoi, pendant tant de siècles, parmi tant d'hommes qui font croître le blé dont nous sommes nourris, ne s'en trouva-t-il aucun qui découvrit cette erreur ridicule, laquelle enseigne que le blé doit pourrir pour germer, et mourir pour renaître; erreur qui a produit tant d'assertions impertinentes, tant de fausses comparaisons, tant d'opinions ridicules?

Pourquoi, les fruits de la terre étant si nécessaires pour la conservation des hommes et des animaux, voit-on cependant tant d'années et tant de contrées où ces fruits manquent absolument?

Pourquoi la terre est-elle couverte de poisons dans la moitié de l'Afrique et de l'Amérique?

Pourquoi n'est-il aucun territoire où il n'y ait beaucoup plus d'insectes que d'hommes?

Pourquoi un peu de sécrétion blanchâtre et puante forme-t-elle un être qui aura des os durs, des desirs et des pensées? et pourquoi ces êtres-là se persécuteront-ils toujours les uns les autres?

Pourquoi existe-t-il tant de mal, tout étant formé par un Dieu que tous les théistes se sont accordés à nommer *bon*?

Pourquoi, nous plaignant sans cesse de nos maux, nous occupons-nous toujours à les redoubler?

Pourquoi, étant si misérables, a-t-on imaginé que n'être plus est un grand mal, lorsqu'il est clair que ce n'était pas un mal de n'être point avant sa naissance?

Pourquoi pleut-il tous les jours dans la mer, tandis que tant de déserts demandent de la pluie, et sont toujours arides?

Pourquoi et comment a-t-on des rêves dans le sommeil, si on n'a point d'ame; et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérents, si extravagants, si on en a une?

Pourquoi les astres circulent-ils d'occident en orient plutôt qu'au contraire?

Pourquoi existons-nous? pourquoi y a-t-il quelque chose?

PRÉJUGÉS.

Le préjugé est une opinion sans jugement. Ainsi dans toute la terre on inspire aux enfants toutes les opinions qu'on veut, avant qu'ils puissent juger.

Il y a des préjugés universels, nécessaires, et qui font la vertu même. Par tout pays on apprend aux enfants à reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur; à respecter, à aimer leur père et leur mère; à regarder le larcin comme un crime, le mensonge intéressé comme un vice, avant qu'ils puissent deviner ce que c'est qu'un vice et une vertu.

Il y a donc de très bons préjugés ; ce sont ceux que le jugement ratifie quand on raisonne.

Sentiment n'est pas simple préjugé ; c'est quelque chose de bien plus fort. Une mère n'aime pas son fils parcequ'on lui dit qu'il le faut aimer ; elle le chérit heureusement malgré elle. Ce n'est point par préjugé que vous courez au secours d'un enfant inconnu prêt à tomber dans un précipice, ou à être dévoré par une bête.

Mais c'est par préjugé que vous respecterez un homme revêtu de certains habits, marchant gravement, parlant de même. Vos parents vous ont dit que vous deviez vous incliner devant cet homme ; vous le respectez avant de savoir s'il mérite vos respects : vous croissez en âge et en connaissances ; vous vous apercevez que cet homme est un charlatan pétri d'orgueil, d'intérêt et d'artifice ; vous méprisez ce que vous révériez, et le préjugé cède au jugement. Vous avez cru par préjugé les fables dont on a bercé votre enfance ; on vous a dit que les Titans firent la guerre aux dieux, et que Vénus fut amoureuse d'Adonis ; vous prenez à douze ans ces fables pour des vérités ; vous les regardez à vingt ans comme des allégories ingénieuses.

Examinons en peu de mots les différentes sortes de préjugés, afin de mettre de l'ordre dans nos affaires. Nous serons peut-être comme ceux qui,

du temps du système de Law, s'aperçurent qu'ils avaient calculé des richesses imaginaires.

PRÉJUGÉS DES SENS.

N'est-ce pas une chose plaisante que nos yeux nous trompent toujours, lors même que nous voyons très bien, et qu'au contraire nos oreilles ne nous trompent pas? Que votre oreille bien conformée entende : *Vous êtes belle, je vous aime*; il est bien sûr qu'on ne vous a pas dit : *Je vous hais, vous êtes laide* : mais vous voyez un miroir uni; il est démontré que vous vous trompez, c'est une surface très raboteuse. Vous voyez le soleil d'environ deux pieds de diamètre; il est démontré qu'il est un million de fois plus gros que la terre.

Il semble que Dieu ait mis la vérité dans vos oreilles, et l'erreur dans vos yeux; mais étudiez l'optique, et vous verrez que Dieu ne vous a pas trompé, et qu'il est impossible que les objets vous paraissent autrement que vous les voyez dans l'état présent des choses.

PRÉJUGÉS PHYSIQUES.

Le soleil se lève, la lune aussi, la terre est immobile : ce sont là des préjugés physiques naturels. Mais que les écrevisses soient bonnes pour le sang, parcequ'étant cuites elles sont rouges comme lui; que les anguilles guérissent la paralysie, parce-

qu'elles frétilent; que la lune influe sur nos maladies, parcequ'un jour on observa qu'un malade avait eu un redoublement de fièvre pendant le décours de la lune; ces idées et mille autres ont été des erreurs d'anciens charlatans, qui jugèrent sans raisonner, et qui, étant trompés, trompèrent les autres.

PRÉJUGÉS HISTORIQUES.

La plupart des histoires ont été crues sans examen, et cette créance est un préjugé. Fabius Pictor raconte que, plusieurs siècles avant lui, une vestale de la ville d'Albe, allant puiser de l'eau dans sa cruche, fut violée, qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus, qu'ils furent nourris par une louve, etc. Le peuple romain crut cette fable; il n'examina point si dans ce temps-là il y avait des vestales dans le Latium, s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortit de son couvent avec sa cruche, s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfants au lieu de les manger; le préjugé s'établit.

Un moine écrit que Clovis, étant dans un grand danger à la bataille de Tolbiac, fit vœu de se faire chrétien s'il en réchappait; mais est-il naturel qu'on s'adresse à un dieu étranger dans une telle occasion! n'est-ce pas alors que la religion dans laquelle on est né agit le plus puissamment? Quel est

le chrétien qui, dans une bataille contre les Turcs, ne s'adressera pas plutôt à la sainte Vierge qu'à Mahomet? On ajoute qu'un pigeon apporta la sainte ampoule dans son bec pour oindre Clovis, et qu'un ange apporta l'oriflamme pour le conduire; le préjugé crut toutes les historiettes de ce genre. Ceux qui connaissent la nature humaine savent bien que l'usurpateur Clovis, et l'usurpateur Rolon ou Rol, se firent chrétiens pour gouverner plus sûrement des chrétiens, comme les usurpateurs turcs se firent musulmans pour gouverner plus sûrement les musulmans.

PRÉJUGÉS RELIGIEUX.

Si votre nourrice vous a dit que Cérès préside aux blés, ou que Vistnou et Xaca se sont faits hommes plusieurs fois, ou que Sammonocodom est venu couper une forêt, ou qu'Odin vous attend dans sa salle vers le Jutland, ou que Mahomet ou quelque autre a fait un voyage dans le ciel; enfin si votre précepteur vient ensuite enfoncez dans votre cervelle ce que votre nourrice y a gravé, vous en tenez pour votre vie. Votre jugement veut-il s'élever contre ces préjugés, vos voisins et sur-tout vos voisines crient à l'impie, et vous effraient; votre derviche, craignant de voir diminuer son revenu, vous accuse auprès du cadi, et ce cadi vous fait empaler s'il le peut, parcequ'il

veut commander à des sots, et qu'il croit que les sots obéissent mieux que les autres : et cela durera jusqu'à ce que vos voisins, et le derviche, et le cadi, commencent à comprendre que la sottise n'est bonne à rien, et que la persécution est abominable.

PRÉPUCE*.

Il est toujours question de prépuce dans le livre des Juifs. Le passage le plus embarrassant, touchant le prépuce, est celui du premier chapitre des *Machabées*. L'auteur parle de plusieurs Juifs qui demandèrent permission au roi Antiochus de vivre à la grecque, permission qu'on leur accorda très facilement. Ils étaient honteux, dans les bains publics et dans les exercices où il fallait paraître nus, de montrer aux Grecs les marques de leur circoncision. Le texte dit qu'ils se firent des prépuces, et qu'ils violèrent le saint *Testament*. *Fecerunt sibi præputia, et recesserunt à Testamento sancto.*

Comment se fait-on un prépuce ? il ne revient point comme les ongles. Ce n'est à la vérité qu'un très petit bord du capuchon du gland qu'on a coupé ; mais ce bout de chair ne renaît pas plus que le bout du nez.

* Cet article a été copié sur l'original écrit de la main de Waguière.

Les rabbins ont prétendu qu'il y a une manière de faire rétablir ce prépuce, mais ils ont raisonné en rabbins. En vain le médecin Bartholin a voulu soutenir cette opinion ridicule. Il y a seulement une manière assez aisée de déguiser un peu l'amputation du prépuce; c'est de le lier un peu par le bout avec un fil, quand la verge n'est pas dans son intumescence: mais un tel palliatif ne pourrait se prolonger long-temps. Au reste on coupe si peu de chair aux Hébreux et aux Musulmans, qu'il faut de bons yeux pour s'apercevoir de ce qui manque.

On n'a pas eu moins de peine à expliquer un passage de Jérémie assez singulier.

« Je visiterai quiconque a le prépuce coupé,
« l'Égypte, Juda, Édom, les enfants d'Ammon et
« de Moab, et tous ceux qui ont les cheveux
« courts et qui habitent le désert, car toutes ces
« nations ont leur prépuce; mais les Israélites
« sont incirconcis de cœur. »

On a cru que le prophète Jérémie se contredisait, puisqu'il est clair que la plupart des peuples dont il parle étaient circoncis; aussi les opinions sont-elles fort partagées sur le sens de ce passage.

Dans les premiers temps du christianisme, c'était une question très délicate s'il fallait abolir ou conserver la circoncision. Jésus-Christ avait été

circoncis. Les frères reprochèrent à saint Pierre d'avoir communiqué avec ceux qui possédaient leur prépuce : *Quare introisti ad viros præputium habentes?* (*Act. Apost.*, cap. II.) Saint Paul dit : La circoncision est utile si tu as accompli la loi ; mais si tu prévariques, la circoncision devient prépuce. (*Epist. ad Rom.*, cap. I.) Et ces paroles sont encore un sujet de dispute. Saint Paul et ses compagnons à l'apostolat avaient des disciples circoncis, et d'autres qui ne l'étaient pas. Les chrétiens ont, depuis long-temps, la circoncision en horreur ; cependant les catholiques se vantent de posséder le prépuce de notre Sauveur ; il est à Rome dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, la première qu'on ait bâtie dans cette capitale ; il est aussi à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne ; dans Anvers ; dans l'abbaye de Saint-Corneille à Compiègne ; à Notre-Dame-de-la-Colombe, dans le diocèse de Chartres ; dans la cathédrale du Pui-en-Velay ; et dans plusieurs autres lieux. Il y a peut-être un peu de superstition dans cette piété mal entendue.

PRESBYTÉRIENS*.

PRÉTENTIONS.

Il n'y a pas dans notre Europe un seul prince qui ne s'intitule *souverain* d'un pays possédé par

* Cet article de l'édition de Kehl forme dans celle-ci la sixième des *Lettres sur les Anglais*.

son voisin. Cette manie politique est inconnue dans le reste du monde : jamais le roi de Boutan ne s'est dit *empereur de la Chine* ; jamais le conteish tartare ne prit le titre de *roi d'Égypte*.

Les plus belles prétentions ont toujours été celles des papes : deux clefs en sautoir les mettaient visiblement en possession du royaume des cieux ; ils liaient et ils déliaient tout sur la terre, cette ligature les rendait maîtres du continent ; et les filets de saint Pierre leur donnaient le domaine des mers.

Plusieurs savants théologiens ont cru que ces dieux diminuèrent eux-mêmes quelques articles de leurs prétentions, lorsqu'ils furent vivement attaqués par les titans nommés *luthériens, anglicans, calvinistes*, etc. Il est très vrai que plusieurs d'entre eux devinrent plus modestes, que leur cour céleste eut plus de décence ; cependant leurs prétentions se sont renouvelées dans toutes les occasions. Je n'en veux pour preuve que la conduite d'Aldobrandin, Clément VIII, envers le grand Henri IV, quand il fallut lui donner une absolution dont il n'avait que faire, puisqu'il était absous par les évêques de son royaume, et qu'il était victorieux.

Aldobrandin résista d'abord pendant une année entière, et ne voulut pas reconnaître le duc de Nevers pour ambassadeur de France. A la fin il

consentit à ouvrir la porte du royaume des cieux à Henri, aux conditions suivantes :

1° Que Henri demanderait pardon de s'être fait ouvrir la porte par des sous-portiers tels que des évêques, au lieu de s'adresser au grand portier.

2° Qu'il s'avouerait déchu du trône de France jusqu'à ce qu'Aldobrandin le réhabilitât par la plénitude de sa puissance.

3° Qu'il se ferait sacrer et couronner une seconde fois, la première étant nulle, puisqu'elle avait été faite sans l'ordre exprès d'Aldobrandin.

4° Qu'il chasserait tous les protestants de son royaume, ce qui n'était ni honnête ni possible. La chose n'était pas honnête, parceque les protestants avaient prodigué leur sang pour le faire roi de France; elle n'était pas possible, parceque ces dissidents étaient au nombre de deux millions.

5° Qu'il ferait au plus vite la guerre au Grand-Turc, ce qui n'était ni plus honnête ni plus possible, puisque le Grand-Turc l'avait reconnu roi dans le temps que Rome ne le reconnaissait pas, et que Henri n'avait ni troupes, ni argent, ni vaisseaux, pour aller faire la guerre comme un fou à ce Grand-Turc son allié.

6° Qu'il recevrait, couché sur le ventre tout de son long, l'absolution de monsieur le légat, selon la forme ordinaire; c'est-à-dire qu'il serait fustigé par monsieur le légat.

7° Qu'il rappellerait les jésuites chassés de son royaume par le parlement, pour l'assassinat commis sur sa personne par Jean Châtel leur écolier.

J'omets plusieurs autres petites prétentions. Henri en fit modérer plusieurs. Il obtint sur-tout, avec bien de la peine, qu'il ne serait fouetté que par procureur, et de la propre main d'Aldobrandin.

Vous me direz que sa sainteté était forcée à exiger des conditions si extravagantes par le vieux démon du midi Philippe II, qui avait dans Rome plus de pouvoir que le pape. Vous comparerez Aldobrandin à un soldat poltron, que son colonel conduit à la tranchée à coups de bâton.

Je vous répondrai qu'en effet Clément VIII craignait Philippe II, mais qu'il n'était pas moins attaché aux droits de sa tiare; que c'était un si grand plaisir pour le petit-fils d'un banquier de donner le fouet à un roi de France, que pour rien au monde Aldobrandin n'eût voulu s'en départir.

Vous me répliquerez que si un pape voulait réclamer aujourd'hui de telles prétentions, s'il voulait donner le fouet au roi de France, au roi d'Espagne, ou au roi de Naples, ou au duc de Parme, pour avoir chassé les révérends pères jésuites, il risquerait d'être traité comme Clément VII le fut par Charles-Quint, et d'essuyer des humiliations

beaucoup plus grandes ; qu'il faut sacrifier ses prétentions à son utilité ; qu'on doit céder au temps ; que le shérif de la Mecque doit proclamer Alibeg roi d'Égypte, s'il est victorieux et affermi. Je vous répondrai que vous avez raison.

PRÉTENTIONS DE L'EMPIRE, TIRÉES DE GLAFÉY
ET DE SCHWEDER.

Sur Rome (nulle). Charles-Quint, même après avoir pris Rome, ne réclama point le droit de domaine utile.

Sur le patrimoine de saint Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Civita-Castellana, terres de la comtesse Mathilde, mais cédées solennellement par Rodolphe de Habsbourg.

Sur Parme et Plaisance, domaine suprême comme partie de la Lombardie ; envahies par Jules II, données par Paul III à son bâtard Farnèse ; hommage toujours fait depuis ce temps au pape ; suzeraineté toujours réclamée par les seigneurs de Lombardie ; le droit de suzeraineté entièrement rendu à l'empereur aux traités de Cambrai, de Londres, à la paix de 1737.

Sur la Toscane, droit de suzeraineté exercé par Charles-Quint ; état de l'Empire appartenant aujourd'hui au frère de l'empereur.

Sur la république de Lucques, érigée en duché par Louis de Bavière en 1328 ; les sénateurs dé-

clarés depuis vicaires de l'Empire par Charles IV. L'empereur Charles VI, dans la guerre de 1701, y exerça pourtant son droit de souveraineté, en lui faisant payer beaucoup d'argent.

Sur le duché de Milan, cédé par l'empereur Venceslas à Galéas Visconti, mais regardé comme un fief de l'empire.

Sur le duché de la Mirandole, réuni à la maison d'Autriche en 1711 par Joseph I^{er}.

Sur le duché de Mantoue, érigé en duché par Charles-Quint; réuni de même en 1708.

Sur Guastalla, Novellaria, Bozzolo, Castiglione, aussi fiefs de l'Empire, détachés du duché de Mantoue.

Sur tout le Montferrat, dont le duc de Savoie reçut l'investiture à Vienne en 1708.

Sur le Piémont, dont l'empereur Sigismond donna l'investiture au duc de Savoie Amédée VIII.

Sur le comté d'Asti, donné par Charles-Quint à la maison de Savoie : les ducs de Savoie toujours vicaires en Italie depuis l'empereur Sigismond.

Sur Gênes, autrefois du domaine des rois lombards : Frédéric Barberousse lui donna en fief le rivage, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere; elle est libre sous Charles-Quint en 1529; mais l'acte porte : *in civitate nostrâ Genuâ, et salvis romani imperii juribus.*

Sur les fiefs de Langues, dont les ducs de Savoie ont le domaine direct.

Sur Padoue, Vicence et Vérone, droits devenus caducs.

Sur Naples et Sicile, droits plus caducs encore. Presque tous les états d'Italie sont ou ont été vassaux de l'Empire.

Sur la Poméranie et le Mecklenbourg, dont Frédéric Barberousse donna les fiefs.

Sur le Danemarck, autrefois fief de l'Empire : Othon I^{er} en donna l'investiture.

Sur la Pologne, pour les terres auprès de la Vistule.

Sur la Bohême et la Silésie, unies à l'Empire par Charles IV en 1355.

Sur la Prusse, du temps de Henri VII : le grand-maître de Prusse reconnu membre de l'Empire en 1500.

Sur la Livonie, du temps des chevaliers de l'épée.

Sur la Hongrie, dès le temps de Henri II.

Sur la Lorraine, par le traité de 1542 : reconnue état de l'Empire, payant taxe pour la guerre du Turc.

Sur le duché de Bar, jusqu'à l'an 1311 que Philippe-le-Bel vainqueur se fit prêter hommage.

Sur le duché de Bourgogne, en vertu des droits de Marie de Bourgogne.

Sur le royaume d'Arles et la Bourgogne trans-

jurane, que Conrad le salique posséda du chef de sa femme.

Sur le Dauphiné, comme partie du royaume d'Arles; l'empereur Charles IV s'étant fait couronner à Arles en 1365, et ayant créé le dauphin de France son vicaire.

Sur la Provence, comme membre du royaume d'Arles, dont Charles d'Anjou fit hommage à l'Empire.

Sur la principauté d'Orange, comme arrière-fief de l'Empire.

Sur Avignon, par la même raison.

Sur la Sardaigne que Frédéric II érigea en royaume.

Sur la Suisse, comme membre des royaumes d'Arles et de Bourgogne.

Sur la Dalmatie, dont une grande partie appartient aujourd'hui entièrement aux Vénitiens, et l'autre à la Hongrie.

PRÊTRES.

Les prêtres sont dans un état à-peu-près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens, faits pour enseigner, prier, donner l'exemple; ils ne peuvent avoir aucune autorité sur les maîtres de la maison, à moins qu'on ne prouve que celui qui donne des gages doit obéir à celui qui les reçoit. De toutes les religions, celle qui exclut le

plus positivement les prêtres de toute autorité civile, c'est sans contredit celle de Jésus : *Rendez à César ce qui est à César. — Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier. — Mon royaume n'est pas de ce monde.*

Les querelles de l'empire et du sacerdoce, qui ont ensanglanté l'Europe pendant plus de six siècles, n'ont donc été de la part des prêtres que des rébellions contre Dieu et les hommes, et un péché continuel contre le Saint-Esprit.

Depuis Calchas, qui assassina la fille d'Agamemnon, jusqu'à Grégoire XII et Sixte V, deux évêques de Rome qui voulurent priver le grand Henri IV du royaume de France, la puissance sacerdotale a été fatale au monde.

Prière n'est pas domination ; exhortation n'est pas despotisme. Un bon prêtre doit être le médecin des âmes. Si Hippocrate avait ordonné à ses malades de prendre de l'ellébore sous peine d'être pendus, Hippocrate aurait été plus fou et plus barbare que Phalaris, et il aurait eu peu de pratiques. Quand un prêtre dit : Adorez Dieu, soyez juste, indulgent, compatissant, c'est alors un très bon médecin ; quand il dit : Croyez-moi, ou vous serez brûlé, c'est un assassin.

Le magistrat doit soutenir et contenir le prêtre, comme le père de famille doit donner de la considération au précepteur de ses enfants et empêcher

qu'il n'en abuse. *L'accord du sacerdoce et de l'empire* est le système le plus monstrueux ; car dès qu'on cherche cet accord, on suppose nécessairement la division ; il faut dire : *la protection donnée par l'empire au sacerdoce.*

Mais dans les pays où le sacerdoce a obtenu l'empire, comme dans Salem où Melchisédech était prêtre et roi, comme dans le Japon où le daïri a été si long-temps empereur, comment faut-il faire ? Je réponds que les successeurs de Melchisédech et des daïri ont été dépossédés.

Les Turcs sont sages en ce point. Ils font à la vérité le voyage de la Mecque ; mais ils ne permettent pas au shérif de la Mecque d'excommunier le sultan. Ils ne vont point acheter à la Mecque la permission de ne pas observer le ramadan, et celle d'épouser leurs cousines ou leurs nièces ; ils ne sont point jugés par des imans que le shérif délègue ; ils ne paient point la première année de leur revenu au shérif. Que de choses à dire sur tout cela ! Lecteur, c'est à vous de les dire vous-même.

PRÊTRES DES PAIENS.

Dom Navarrète, dans une de ses lettres à don Juan d'Autriche, rapporte ce discours du dalaï-lama à son conseil privé.

« Mes vénérables frères, vous et moi nous savons très bien que je ne suis pas immortel ; mais

« il est bon que les peuples le croient. Les Tar-
« tares du grand et du petit Thibet sont un peuple
« de col raide et de lumières courtes, qui ont be-
« soin d'un joug pesant et de grosses erreurs. Per-
« suadez-leur bien mon immortalité, dont la gloire
« rejaillit sur vous, et qui vous procure honneurs
« et richesses.

« Quand le temps viendra où les Tartares seront
« plus éclairés, on pourra leur avouer alors que les
« grands-lamas ne sont point immortels, mais que
« leurs prédécesseurs l'ont été; et que ce qui était
« nécessaire pour la fondation de ce divin édifice
« ne l'est plus quand l'édifice est affermi sur un
« fondement inébranlable.

« J'ai eu d'abord quelque peine à faire distri-
« buer aux vassaux de mon empire les agréments
« de ma chaise percée, proprement enchâssés dans
« des cristaux ornés de cuivre doré; mais ces mo-
« numents ont été reçus avec tant de respect qu'il
« a fallu continuer cet usage, lequel, après tout,
« ne répugne en rien aux bonnes mœurs, et qui
« fait entrer beaucoup d'argent dans notre trésor
« sacré.

« Si jamais quelque raisonneur impie persuade
« au peuple que notre derrière n'est pas aussi di-
« vin que notre tête; si on se révolte contre nos re-
« liques, vous en soutiendrez la valeur autant que
« vous le pourrez. Et si vous êtes forcés enfin 'ad-

« bandonner la sainteté de notre cul, vous conser-
« verez toujours dans l'esprit des raisonneurs le
« profond respect qu'on doit à notre cervelle, ainsi
« que dans un traité avec les Mongules nous avons
« cédé une mauvaise province pour être posses-
« seurs paisibles des autres.

« Tant que nos Tartares du grand et du petit
« Thibet ne sauront ni lire ni écrire, tant qu'ils se-
« ront grossiers et dévots, vous pourrez prendre
« hardiment leur argent, coucher avec leurs fem-
« mes et avec leurs filles, et les menacer de la co-
« lère du dieu Fo s'ils osent se plaindre.

« Lorsque le temps de raisonner sera arrivé (car
« enfin il faut bien qu'un jour les hommes raison-
« nent), vous prendrez alors une conduite tout
« opposée, et vous direz le contraire de ce que vos
« prédécesseurs ont dit; car vous devez changer de
« bride à mesure que les chevaux deviennent plus
« difficiles à gouverner. Il faudra que votre exté-
« rieur soit plus grave, vos intrigues plus mysté-
« rieuses, vos secrets mieux gardés, vos sophismes
« plus éblouissants, votre politique plus fine. Vous
« êtes alors les pilotes d'un vaisseau qui fait eau de
« tous côtés. Ayez sous vous des subalternes qui
« soient continuellement occupés à pomper, à cal-
« fater, à boucher tous les trous. Vous voguerez
« avec plus de peine; mais enfin vous voguerez,
« et vous jetterez dans l'eau ou dans le feu, selon

« qu'il conviendra le mieux, tous ceux qui vou-
« dront examiner si vous avez bien radoubé le
« vaisseau.

« Si les incrédules sont, ou le prince des Kalkas,
« ou le conteish des Calmouks, ou un prince de Ca-
« san, ou tel autre grand seigneur qui ait malheu-
« reusement trop d'esprit, gardez-vous bien de
« prendre querelle avec eux. Respectez-les, dites-
« leur toujours que vous espérez qu'ils rentreront
« dans la bonne voie. Mais pour les simples ci-
« toyens, ne les épargnez jamais; plus ils seront
« gens de bien, plus vous devrez travailler à les
« exterminer; car ce sont les gens d'honneur qui
« sont les plus dangereux pour vous.

« Vous aurez la simplicité de la colombe, la
« prudence du serpent, et la griffe du lion, selon
« les lieux et selon les temps. »

Le dalai-lama avait à peine prononcé ces paro-
les, que la terre trembla, les éclairs coururent
d'un pôle à l'autre, le tonnerre gronda, une voix
céleste se fit entendre : ADOREZ DIEU ET NON LE
GRAND-LAMA.

Tous les petits lamas soutinrent que la voix
avait dit : « Adorez Dieu et le grand-lama. » On le
crut long-temps dans le royaume du Thibet; et
maintenant on ne le croit plus.

PRIÈRES.

Nous ne connaissons aucune religion sans prières; les Juifs même en avaient, quoiqu'il n'y eût point chez eux de formule publique, jusqu'au temps où ils chantèrent leurs cantiques dans leurs synagogues, ce qui n'arriva que très tard.

Tous les hommes, dans leurs desirs et dans leurs craintes, invoquèrent le secours d'une divinité. Des philosophes, plus respectueux envers l'Être suprême, et moins condescendants à la faiblesse humaine, ne voulurent, pour toute prière, que la résignation. C'est en effet tout ce qui semble convenir entre la créature et le créateur. Mais la philosophie n'est pas faite pour gouverner le monde; elle s'élève trop au-dessus du vulgaire; elle parle un langage qu'il ne peut entendre. Ce serait proposer aux marchandes de poissons frais d'étudier les sections coniques.

Parmi les philosophes même, je ne crois pas qu'aucun autre que Maxime de Tyr ait traité cette matière; voici la substance des idées de ce Maxime.

L'Éternel a ses desseins de toute éternité. Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, in-

constant ; c'est croire qu'il soit tel, c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste ; en ce cas il la doit, et elle se fera sans qu'on l'en prie ; c'est même se défier de lui que lui faire instance : ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grace que vous implorez : si digne, il le sait mieux que vous ; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas.

En un mot, nous ne faisons des prières à Dieu que parceque nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha, comme un sultan qu'on peut irriter et apaiser.

Enfin toutes les nations prient Dieu : les sages se résignent et lui obéissent.

Prions avec le peuple, et résignons-nous avec les sages.

Nous avons déjà parlé des prières publiques de plusieurs nations, et de celles des Juifs. Ce peuple en a une depuis un temps immémorial, laquelle mérite toute notre attention par sa conformité avec notre prière enseignée par Jésus-Christ même. Cette oraison juive s'appelle le Kadish ; elle commence par ces mots : « O Dieu ! que votre
« nom soit magnifié et sanctifié ; faites régner votre
« règne ; que la rédemption fleurisse, et que le
« Messie vienne promptement ! »

Ce Kadish, qu'on récite en chaldéen, a fait

croire qu'il était aussi ancien que la captivité, et que ce fut alors qu'ils commencèrent à espérer un messie, un libérateur, qu'ils ont demandé depuis dans les temps de leurs calamités.

Ce mot de messie, qui se trouve dans cette ancienne prière, a fourni beaucoup de disputes sur l'histoire de ce peuple. Si cette prière est du temps de la transmigration à Babylone, il est clair qu'alors les Juifs devaient souhaiter et attendre un libérateur. Mais d'où vient que, dans des temps plus funestes encore, après la destruction de Jérusalem par Titus, ni Josèphe ni Philon ne parlèrent jamais de l'attente d'un messie? Il y a des obscurités dans l'histoire de tous les peuples; mais celle des Juifs est un chaos perpétuel. Il est triste pour les gens qui veulent s'instruire que les Chaldéens et les Égyptiens aient perdu leurs archives, tandis que les Juifs ont conservé les leurs.

* Voici sur la prière une anecdote assez curieuse, et qui ne paraîtra pas déplacée à la suite de ce qu'on vient de rapporter dans cet article. Il s'agit d'un acte juridique, dont une copie, que l'on assure très fidèle, est parvenue en nos mains depuis peu. Il fut dressé par ordre d'un bon seigneur picard, qui probablement n'avait jamais

* Ce qui suit n'est pas dans les éditions de Kehl; M. B. l'a copié sur un écrit de la main de Wagnière.

lu les écrits de Maxime de Tyr, mais dont les idées ne laissent pas d'avoir une grande analogie avec celles de ce philosophe grec. C'est au lecteur à les apprécier : contentons-nous de transcrire le texte de cet acte.

« Du 30 septembre mil sept cent soixante-trois ,
« à la requête de M. le comte de Créqui-Canaple ,
« surnommé Hugues au baptême, seigneur de
« Quatrequine, de la châtellenie d'Orville, etc., etc.,
« demeurant ci-devant à Port, et de présent à sa
« terre d'Orville, soit signifié et dueiment fait sa-
« voir au sieur Jean-Baptiste-Laurent Vichery,
« prêtre, curé de la paroisse d'Orville, y demeu-
« rant, qu'il ait à se déporter, en ce qui le con-
« cerne, de l'usage de nommer le seigneur d'Or-
« ville aux prières publiques de l'Église, parceque
« Dieu étant juste accorde infailliblement ce qui
« est juste, sans en exiger la demande, et refuse
« pareillement tout ce qui est injuste, quand même
« on le lui demanderait. Et parceque, d'ailleurs,
« il est manifeste que la prière procède du vouloir
« être obéi, et par conséquent s'offense du refus de
« l'obéissance, ce qui est précisément le déni du
« vrai culte; car le vouloir de l'homme doit se con-
« former au vouloir divin, et non le vouloir divin
« au vouloir de l'homme; d'où il résulte que la
« prière est un acte de rébellion contre la Divinité,
« puisqu'elle tend à conformer le vouloir divin au

« vouloir de l'homme. En conséquence ledit sei-
 « gneur de Créqui-Canaple, sans s'arrêter à l'usage
 « de l'Europe entière et même de toutes les nations
 « sur la prière, déclare audit sieur curé d'Orville
 « qu'il ne consent point que personne prie pour
 « lui, ni de prier lui-même pour les vivants ni
 « pour les morts, se reposant entièrement sur la
 « toute-science, la toute-sagesse, et la toute-puis-
 « sance de la Divinité en ses jugements; pareille-
 « ment, qu'il ne consent pas que ledit sieur curé
 « d'Orville le nomme aux prières publiques, et s'y
 « oppose formellement; à ce qu'il n'en prétende
 « cause d'ignorance, dont acte. Signé, etc.; signi-
 « fié, etc.; contrôlé, etc., etc. »

PRIOR (DE);

DU POÈME SINGULIER D'HUDIBRAS, ET DU DOYEN SWIFT*.

PRIVILÈGES, CAS PRIVILÉGIÉS.

L'usage, qui prévaut presque toujours contre la raison, a voulu qu'on appelât privilégiés les délits des ecclésiastiques et des moines contre l'ordre civil, ce qui est pourtant très commun; et qu'on nommât délits communs ceux qui ne regardent que la discipline ecclésiastique, cas dont la police civile ne s'embarrasse pas, et qui sont abandonnés à la hiérarchie sacerdotale.

* Cet article de l'édition de Kehl forme dans celle-ci partie de la xxii^e Lettre sur les Anglais, avec des changements et additions.

L'Église n'ayant de juridiction que celle que les souverains lui ont accordée, et les juges de l'Église n'étant ainsi que des juges privilégiés par le souverain, on devrait appeler cas privilégiés ceux qui sont de leur compétence, et délits communs ceux qui doivent être punis par les officiers du prince. Mais les canonistes, qui sont très rarement exacts dans leurs expressions, sur-tout lorsqu'il s'agit de la juridiction royale, ayant regardé un prêtre nommé official comme étant de droit le seul juge des clercs, ils ont qualifié de privilège ce qui appartient de droit commun aux tribunaux laïques, et les ordonnances des rois ont adopté cette expression en France.

S'il faut se conformer à cet usage, le juge d'Église connaît seul du délit commun; mais il ne connaît des cas privilégiés que concurremment avec le juge royal. Celui-ci se rend au tribunal de l'officialité, mais il n'y est que l'assesseur du juge d'Église. Tous les deux sont assistés de leur greffier; chacun rédige séparément, mais en présence l'un de l'autre, les actes de la procédure. L'official, qui préside, interroge seul l'accusé; et si le juge royal a des questions à lui faire, il doit requérir le juge d'Église de les proposer. L'instruction conjointe étant achevée, chaque juge rend séparément son jugement.

Cette procédure est hérissée de formalités, et

elle entraîne d'ailleurs des longueurs qui ne devraient pas être admises dans la jurisprudence criminelle. Les juges d'Église, qui n'ont pas fait une étude des lois et des formalités, n'instruisent guère de procédures criminelles sans donner lieu à des appels comme d'abus, qui ruinent en frais le prévenu, le font languir dans les fers, ou retardent sa punition s'il est coupable.

D'ailleurs les Français n'ont aucune loi précise qui ait déterminé quels sont les cas privilégiés. Un malheureux gémit souvent une année entière dans les cachots avant de savoir quels seront ses juges.

Les prêtres et les moines sont dans l'état et sujets de l'état : il est bien étrange que lorsqu'ils ont troublé la société, ils ne soient pas jugés comme les autres citoyens, par les seuls officiers du souverain.

Chez les Juifs, les grands-prêtres même n'avaient pas ce privilège, que nos lois ont accordé à de simples habitués de paroisse. Salomon déposa le grand-pontife Abiathar, sans le renvoyer à la synagogue pour lui faire son procès¹. Jésus-Christ, accusé devant un juge séculier et païen, ne récusait pas sa juridiction. Saint Paul, traduit au tribunal de Félix et de Festus, ne le déclina point.

¹ III^e liv. des *Rois*, ch. 11, v. 26 et 27.

L'empereur Constantin accorda d'abord ce privilège aux évêques ; Honorius et Théodose le jeune l'étendirent à tous les clercs , et Justinien le confirma.

En rédigeant l'ordonnance criminelle de 1670, le conseiller d'état Pussort et le président de Novion étaient d'avis¹ d'abolir la procédure conjointe , et de rendre aux juges royaux le droit de juger seuls les clercs accusés de cas privilégiés ; mais cet avis raisonnable fut combattu par le premier président de Lamoignon et par l'avocat-général Talon ; et une loi qui était faite pour réformer nos abus confirma le plus ridicule de tous.

Une déclaration du roi du 26 avril 1657 défend au parlement de Paris de continuer la procédure commencée contre le cardinal de Retz , accusé du crime de lèse-majesté. La même déclaration veut que les procès des cardinaux , archevêques , et évêques du royaume , accusés du crime de lèse-majesté , soient instruits et jugés par les juges ecclésiastiques, comme il est ordonné par les canons.

Mais cette déclaration , contraire aux usages du royaume , n'a été enregistrée dans aucun parlement, et ne serait pas suivie. Nos livres rapportent plusieurs arrêts qui ont décrété de prise de corps, déposé, confisqué les biens, et condamné à l'a-

¹ Procès-verbal de l'ordonnance, pages 43 et 44.

mende et à d'autres peines des cardinaux, des archevêques, et des évêques. Ces peines ont été prononcées contre l'évêque de Nantes, par arrêt du 25 juin 1455;

Contre Jean de La Balue, cardinal et évêque d'Angers, par arrêt du 29 juillet 1469;

Contre Jean Hébert, évêque de Constance, en 1480;

Contre Louis de Rochechouart, évêque de Nantes, en 1481;

Contre Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, et George d'Amboise, évêque de Montauban, en 1488;

Contre Geoffroi Dintiville, évêque d'Auxerre, en 1531;

Contre Bernard Lordat, évêque de Pamiers, en 1537;

Contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, le 19 mars 1569;

Contre Geoffroi de la Martonie, évêque d'Amiens, le 9 juillet 1594;

Contre Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, le 26 janvier 1596;

Contre Guillaume Rose, évêque de Senlis, le 5 septembre 1598;

Contre le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le 17 novembre 1615.

Le parlement de Paris décréta de prise de corps

le cardinal de Bouillon, et fit saisir ses biens par arrêt du 20 juin 1710.

Le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, fit en 1717 un mandement tendant à détruire la paix ecclésiastique établie par le gouvernement : le bourreau brûla publiquement le mandement par arrêt du parlement.

Le sieur Languet, évêque de Soissons, ayant soutenu qu'il ne pouvait être jugé par la justice du roi, même pour crime de lèse-majesté, il fut condamné à dix mille livres d'amende.

Dans les troubles honteux excités par les refus de sacrements, le simple présidial de Nantes condamna l'évêque de cette ville à six mille francs d'amende, pour avoir refusé la communion à ceux qui la demandaient.

En 1764, l'archevêque d'Auch, du nom de Montillet, fut condamné à une amende ; et son mandement, regardé comme un libelle diffamatoire, fut brûlé par le bourreau à Bordeaux.

Ces exemples ont été très fréquents. La maxime que les ecclésiastiques sont entièrement soumis à la justice du roi comme les autres citoyens a prévalu dans tout le royaume. Il n'y a point de loi expresse qui l'ordonne ; mais l'opinion de tous les jurisconsultes, le cri unanime de la nation, et le bien de l'état, sont une loi.

PROPHÈTES.

Le prophète Jurieu fut sifflé, les prophètes des Cévénes furent pendus ou roués, les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori; les prophètes anabaptistes furent condamnés à divers supplices; le prophète Savonarola fut cuit à Florence. Et s'il est permis de joindre à tous ceux-là les véritables prophètes juifs, on verra que leur destinée n'a pas été moins malheureuse; le plus grand de leurs prophètes, saint Jean-Baptiste, eut le cou coupé.

On prétend que Zacharie fut assassiné; mais heureusement cela n'est pas prouvé. Le prophète Jeddo ou Addo qui fut envoyé à Béthel, à condition qu'il ne mangerait ni ne boirait, ayant malheureusement mangé un morceau de pain, fut mangé à son tour par un lion, et on trouva ses os sur le grand chemin, entre ce lion et son âne. Jonas fut avalé par un poisson; il est vrai qu'il ne resta dans son ventre que trois jours et trois nuits; mais c'est toujours passer soixante et douze heures fort mal à son aise.

Habacuc fut transporté en l'air par les cheveux à Babylone. Ce n'est pas un grand malheur à la vérité; mais c'est une voiture fort incommode. On doit beaucoup souffrir quand on est suspendu par les cheveux l'espace de trois cents milles.

J'aurais mieux aimé une paire d'ailes, la jument Borac, ou l'Hippogriffe.

Michée, fils de Jemilla, ayant vu le Seigneur assis sur son trône avec l'armée du ciel à droite et à gauche, et le Seigneur ayant demandé quelqu'un pour aller tromper le roi Achab; le diable s'étant présenté au Seigneur, et s'étant chargé de la commission, Michée rendit compte de la part du Seigneur au roi Achab de cette aventure céleste. Il est vrai que pour récompense il ne reçut qu'un énorme soufflet de la main du prophète Sédékia; il est vrai qu'il ne fut mis dans un cachot que pour quelques jours: mais enfin il est désagréable pour un homme inspiré, d'être souffleté et fourré dans un cul de basse-fosse.

On croit que le roi Amasias fit arracher les dents au prophète Amos pour l'empêcher de parler. Ce n'est pas qu'on ne puisse absolument parler sans dents; on a vu de vieilles édentées très bavardes: mais il faut prononcer distinctement une prophétie, et un prophète édenté n'est pas écouté avec le respect qu'on lui doit.

Baruch essuya bien des persécutions. Ezéchiel fut lapidé par les compagnons de son esclavage. On ne sait si Jérémie fut lapidé, ou s'il fut scié en deux.

Pour Isaïe, il passe pour constant qu'il fut scié par ordre de Manassé, roitelet de Juda.

Il faut convenir que c'est un méchant métier que celui de prophète. Pour un seul qui, comme Elie, va se promener de planètes en planètes dans un beau carrosse de lumière, traîné par quatre chevaux blancs, il y en a cent qui vont à pied, et qui sont obligés d'aller demander leur dîner de porte en porte. Ils ressemblent assez à Homère, qui fut obligé, dit-on, de mendier dans les sept villes qui se disputèrent depuis l'honneur de l'avoir vu naître. Ses commentateurs lui ont attribué une infinité d'allégories auxquelles il n'avait jamais pensé. On a fait souvent le même honneur aux prophètes. Je ne disconviens pas qu'il n'y eût ailleurs des gens instruits de l'avenir. Il n'y a qu'à donner à son ame un certain degré d'exaltation, comme l'a très bien imaginé un brave philosophe ou fou de nos jours, qui voulait percer un trou jusqu'aux antipodes, et enduire les malades de poix résine¹.

Les Juifs exaltèrent si bien leur ame, qu'ils virent très clairement toutes les choses futures : mais il est difficile de deviner au juste si par Jérusalem les prophètes entendent toujours la vie éternelle ; si Babylone signifie Londres ou Paris ; si quand ils parlent d'un grand dîner on doit l'expliquer par un jeûne ; si du vin rouge signifie du sang ; si un manteau rouge signifie la foi, et

¹ Maupertuis. Voyez la *Diatribes du docteur Akakia* (*Facéties*).

un manteau blanc la charité. L'intelligence des prophètes est l'effort de l'esprit humain.

Il y a encore une grande difficulté à l'égard des prophètes juifs ; c'est que plusieurs d'entre eux étaient hérétiques samaritains. Osée était de la tribu d'Issachar, territoire samaritain; Élie et Élisée eux-mêmes en étaient : mais il est aisé de répondre à cette objection. On sait assez que l'esprit souffle où il veut, et que la grace tombe sur le sol le plus aride comme sur le plus fertile.

PROPHÉTIES.

SECTION PREMIÈRE.

Ce mot, dans son acception ordinaire, signifie prédiction de l'avenir. C'est en ce sens que Jésus¹ disait à ses disciples : Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes, soit accompli. Alors, ajoute l'évangéliste, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures.

On sentira la nécessité indispensable d'avoir l'esprit ouvert pour comprendre les prophéties, si l'on fait attention que les Juifs, qui en étaient les dépositaires, n'ont jamais pu reconnaître Jésus pour le messie, et qu'il y a dix-huit siècles que nos théologiens disputent avec eux pour fixer le sens

¹ Luc., ch. xxiv, v. 44 et 45.

de quelques unes qu'ils tâchent d'appliquer à Jésus. Telles sont, celle de Jacob¹ : Le sceptre ne sera point ôté de Juda, et le chef de sa cuisse, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. Celle de Moïse² : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez. Celle d'Isaïe³ : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. Celle de Daniel⁴ : Soixante et dix semaines ont été abrégées en faveur de votre peuple, etc. Notre objet n'est point d'entrer ici dans ce détail théologique.

Observons seulement qu'il est dit dans les *Actes des apôtres*⁵, qu'en donnant un successeur à Judas, et dans d'autres occasions, ils se proposaient expressément d'accomplir les prophéties; mais les apôtres même en citaient quelquefois qui ne se trouvent point dans l'écriture des Juifs; telle est celle-ci alléguée par saint Matthieu⁶ : Jésus vint demeurer dans une ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen.

Saint Jude, dans son Épître, cite aussi une prophétie du livre d'Hénoch qui est apocryphe; et

¹ Genèse, chap. xlix, v. 10. — ² Deuter., chap. xviii, v. 15. —
³ Chap. vii, v. 14. — ⁴ Chap. ix, v. 24. — ⁵ Chap. i, v. 16; et
chap. xiii, v. 47. — ⁶ Chap. ii, v. 23.

l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, parlant de l'étoile vue en Orient par les mages, s'exprime en ces termes : On m'a raconté, dit-il, sur le témoignage de je ne sais quelle écriture, qui n'est pas à la vérité authentique, mais qui réjouit la foi bien loin de la détruire, qu'il y a aux bords de l'Océan oriental une nation qui possédait un livre qui porte le nom de *Seth*, et dans lequel il est parlé de l'étoile qui devait apparaître aux mages, et des présents que les mages devaient offrir au fils de Dieu. Cette nation, instruite par ce livre, choisit douze personnes des plus religieuses d'entre elle, et les chargea du soin d'observer quand l'étoile apparaîtrait. Lorsque quelqu'un d'eux venait à mourir, on lui substituait un de ses fils ou de ses proches. Ils s'appelaient mages dans leur langue, parcequ'ils servaient Dieu dans le silence et à voix basse.

Ces mages allaient donc tous les ans, après la récolte des blés, sur une montagne qui est dans leur pays, qu'ils nomment le mont de la Victoire, et qui est très agréable, à cause des fontaines qui l'arrosent et des arbres qui le couvrent. Il y a aussi un antre creusé dans le roc, et c'est là qu'après s'être lavés et purifiés, ils offraient des sacrifices, et priaient Dieu en silence pendant trois jours.

Ils n'avaient point discontinué cette pieuse pra-

tique, depuis un grand nombre de générations, lorsque enfin l'heureuse étoile vint descendre sur leur montagne. On voyait en elle la figure d'un petit enfant, sur lequel il y avait celle d'une croix. Elle leur parla, et leur dit d'aller en Judée. Ils partirent à l'instant, l'étoile marchant toujours devant eux, et ils furent deux années en chemin.

Cette prophétie du livre de Seth ressemble à celle de Zorodascht ou Zoroastre, excepté que la figure que l'on devait voir dans l'étoile était celle d'une jeune fille vierge; aussi Zoroastre ne dit pas qu'elle aurait une croix sur elle. Cette prophétie, citée dans l'*Évangile de l'enfance*¹, est rapportée ainsi par Abulpharage²: Zoroastre, le maître des Maguscéens, instruisit les Perses de la manifestation future de notre Seigneur Jésus-Christ, et leur commanda de lui offrir des présents lorsqu'il serait né. Il les avertit que dans les derniers temps une vierge concevrait sans l'opération d'aucun homme; et que lorsqu'elle mettrait au monde son fils, il apparaîtrait une étoile qui luirait en plein jour, au milieu de laquelle ils verraient la figure d'une jeune fille vierge. Ce sera vous, mes enfants, ajouta Zoroastre, qui l'apercevrez avant toutes les nations. Lors donc que vous verrez paraître cette étoile, allez où elle vous conduira.

¹ Art. 7. — ² *Dinast.*, page 82.

Adorez cet enfant naissant ; offrez-lui vos présents : car c'est le Verbe qui a créé le ciel.

L'accomplissement de cette prophétie est rapporté dans l'*Histoire naturelle* de Pline¹ ; mais outre que l'apparition de l'étoile aurait précédé la naissance de Jésus d'environ quarante ans, ce passage semble fort suspect aux savants ; et ce ne serait pas le premier ni le seul qui aurait été interpolé en faveur du christianisme. En voici le précis : « Il parut à Rome, pendant sept jours, une comète « si brillante, qu'à peine en pouvait-on supporter « la vue ; on apercevait au milieu d'elle un dieu « sous la forme humaine ; on la prit pour l'ame de « Jules-César qui venait de mourir, et on l'adora « dans un temple particulier. »

M. Assemani, dans sa *Bibliothèque orientale*², parle aussi d'un livre de Salomon, métropolitain de Bassora, intitulé l'*Abeille*, dans lequel il y a un chapitre sur cette prédiction de Zoroastre. Hornius, qui ne doutait pas de son authenticité, a prétendu que Zoroastre était Balaam, et cela vraisemblablement parceque Origène, dans son premier Livre contre Celse, dit³ que les mages avaient sans doute les prophéties de Balaam, dont on trouve ces paroles dans les *Nombres*⁴ : Une étoile se leva de Jacob et un homme sortira d'Israël.

¹ Liv. II, chap. xxv. — ² Tome III, 1^{re} partie, page 316. —

³ Chap. XII. — ⁴ Ch. xxiv, v. 17

Mais Balaam n'était pas plus Juif que Zoroastre, puisqu'il dit lui-même qu'il était venu d'Aram, des montagnes d'Orient¹.

D'ailleurs saint Paul parle expressément à Tite² d'un prophète crétois; et saint Clément d'Alexandrie³ reconnaît que comme Dieu voulant sauver les Juifs leur donna des prophètes, il suscita de même les plus excellents hommes d'entre les Grecs, ceux qui étaient le plus propres à recevoir ses graces; il les sépara des hommes du vulgaire, afin d'être les prophètes des Grecs, et de les instruire dans leur propre langue. Platon, dit-il encore⁴, n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second Livre de la *République*, il a imité cette parole de l'Écriture⁵: Défaisons-nous du juste, car il nous incommode, et s'est exprimé en ces termes: Le juste sera battu de verges; il sera tourmenté; on lui crévera les yeux; et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera enfin crucifié.

Saint Clément aurait pu ajouter, que si l'on ne creva pas les yeux à Jésus, malgré cette prophétie de Platon, on ne lui brisa pas non plus les os, quoiqu'il soit dit dans un psaume⁶: Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persé-

¹ *Nombres*, chap. xxiii, v. 7. — ² Chap. i, v. 12. — ³ *Stromates*, liv. vi, page 638. — ⁴ *Ibid.*, liv. v, page 601. — ⁵ *La Sagesse*, ch. ii, v. 12. — ⁶ Ps. 42, v. 11.

cutent, m'accablent par leurs reproches. Au contraire, saint Jean ¹ dit positivement que les soldats rompirent les jambes aux deux autres qui étaient crucifiés avec lui, mais qu'ils ne rompirent point celles de Jésus, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie ² : Vous ne briserez aucun de ses os.

Cette écriture, citée par saint Jean, s'entendait à la lettre de l'agneau pascal que devaient manger les Israélites; mais Jean-Baptiste ayant appelé ³ Jésus l'agneau de Dieu, non seulement on lui en fit depuis l'application, mais on prétendit même que sa mort avait été prédite par Confucius. Spizeli cite l'*Histoire de la Chine* par Martini, dans laquelle il est rapporté que l'an 39 du règne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare que les Chinois appellent *kilin*, c'est-à-dire agneau de Dieu. A cette nouvelle Confucius frappa sa poitrine, jeta de profonds soupirs, et s'écria plus d'une fois : Kilin, qui est-ce qui a dit que vous étiez venu? Il ajouta : Ma doctrine tend à sa fin, elle ne sera plus d'aucun usage dès que vous paraîtrez.

On trouve encore une autre prophétie du même Confucius dans son second Livre, laquelle on applique également à Jésus, quoiqu'il n'y soit pas désigné sous le nom d'agneau de Dieu. La

¹ Ch. XIX, v. 32 et 36. — ² *Exod.*, ch. XII, v. 46; et *N.* ch. IX, v. 12. — ³ *Jean*, ch. I, v. 29 et 36.

voici : On ne doit pas craindre que lorsque le Saint, l'attendu des nations sera venu, on ne rende pas à sa vertu tout l'honneur qui lui est dû. Ses œuvres seront conformes aux lois du ciel et de la terre.

Ces prophéties contradictoires, prises dans les livres des Juifs, semblent excuser leur obstination, et peuvent rendre raison de l'embarras de nos théologiens dans leur controverse avec eux. De plus, celles que nous venons de rapporter des autres peuples, prouvent que l'auteur des *Nombres*, les apôtres, et les Pères, reconnaissent des prophètes chez toutes les nations. C'est ce que prétendent aussi les Arabes¹, qui comptent cent vingt-quatre mille prophètes depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, et croient que chacun d'eux a été envoyé à une nation particulière.

Nous parlerons des prophétesses à l'article *Sibylles*.

SECTION II.

Il est encore des prophètes : nous en avons deux à Bicêtre en 1723 ; l'un et l'autre se disaient Élie. On les fouetta, et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévènes, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Sei-

¹ *Histoire des Arabes*, ch. xx, par Abraham Echellensis.

gneur en 1704, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu, qui publia l'*Accomplissement des prophéties*. Mais que la Hollande n'en soit pas trop fière. Il était né en France dans une petite ville appelée Mer, de la généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'à Rotterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l'*Apocalypse*, que le pape était la bête¹; qu'elle tenait *poculum aureum plenum abominationum*, la coupe d'or pleine d'abominations; que les quatre premières lettres de ces quatre mots latins formaient le mot *papa*; que par conséquent son règne allait finir; que les Juifs rentreraient dans Jérusalem; qu'ils domineraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'antechrist; puis Jésus assis sur une nuée jugerait les vivants et les morts.

Jurieu prophétise expressément² que le temps de la grande révolution et de la chute entière du papisme « tombera justement sur l'an 1689, que « j'estime, dit-il, être le temps de la vendange apocalyptique; car les deux témoins ressusciteront « en ce temps-là. Après quoi la France doit rompre avec le pape avant la fin du siècle, ou au commencement de l'autre, et le reste de l'empire antichrétien s'abolira par-tout. »

¹ Tome I, page 187. — ² Tome II, pages 133 et 134.

Cette particule disjonctive *ou*, ce signe du doute n'était pas d'un homme adroit. Il ne faut pas qu'un prophète hésite. Il peut être obscur, mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit, il fit faire au plus vite une nouvelle édition où il assura que c'était pour 1690. Et ce qui est étonnant, c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup que le *Dictionnaire* de Bayle ait eu une pareille vogue; mais l'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la *Bibliothèque bleue* avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'*Apocalypse*, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'antechrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Cocceius, de Coterus, de Drabicius, de Comenius, grands prophètes précédents, et de la prophétesse Christine. Les deux champions se bornèrent à écrire; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets, comme Sédékia en appliqua un à Michée, en lui disant: « Devine comment l'esprit divin a passé de ma main sur ta joue. » Mot à mot, « comment l'esprit a-t-il passé de moi à

« toi*? » Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

SECTION III.

Il n'appartient qu'à l'Église infallible de fixer le véritable sens des prophéties; car les Juifs ont toujours soutenu avec leur opiniâtreté ordinaire qu'aucune prophétie ne pouvait regarder Jésus-Christ; et les pères de l'Église ne pouvaient disputer contre eux avec avantage, puisque, hors saint Éphrem, le grand Origène, et saint Jérôme, il n'y eut jamais aucun père de l'Église qui sût un mot d'hébreu.

Ce ne fut qu'au neuvième siècle que Raban le maure, depuis évêque de Mayence, apprit la langue juive. Son exemple fut suivi de quelques autres, et alors on commença à disputer avec les rabbins sur le sens des prophéties.

Raban fut étonné des blasphèmes qu'ils prononçaient contre notre Sauveur, l'appelant *bâtard, impie, fils de Panther*, et disant qu'il n'est pas permis de prier Dieu sans le maudire¹: « Quòd
« nulla oratio posset apud Deum accepta esse nisi
« in eâ Dominum nostrum Jesum Christum ma-
« ledicant. Confitentes eum esse impium et filium

* La Vulgate porte : *Mene ergo dimisit spiritus Domini, et locutus est tibi?* III. Rois, ch. xxii, v. 24.

¹ *Wagenselius in proœmio*, page 53.

« impii, id est, nescio cujus æthnici quem nominant Panthera, à quo dicunt matrem Domini adulteratam. »

Ces horribles profanations se trouvent en plusieurs endroits dans le *Tabnud*, dans les livres du Nizzachon, dans la dispute de Rittangel, dans celles de Jechiel et de Nachmanides, intitulées *le Rempart de la Foi*, et sur-tout dans l'abominable ouvrage du *Toldos Jeschut*.

C'est particulièrement dans le prétendu *Rempart de la Foi* du rabbin Isaac, que l'on interprète toutes les prophéties qui annoncent Jésus-Christ en les appliquant à d'autres personnes.

C'est là qu'on assure que la Trinité n'est figurée dans aucun livre hébreu, et qu'on n'y trouve pas la plus légère trace de notre sainte religion. Au contraire, ils allèguent cent endroits qui, selon eux, disent que la loi mosaïque doit durer éternellement.

Le fameux passage qui doit confondre les Juifs et faire triompher la religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : « Voici; une vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel; il mangera du beurre et du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.... Et avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, la terre que tu as en détestation sera aban-

« donnée de ses deux rois.... Et l'Éternel sifflera
 « aux mouches des ruisseaux d'Égypte, et aux
 « abeilles qui sont au pays d'Assur.... Et en ce jour-
 « là le Seigneur rasera avec un rasoir de louage
 « le roi d'Assur, la tête et le poil des génitoires, et
 « il achèvera aussi la barbe.... Et l'Éternel me dit :
 « Prends un grand rouleau et y écris avec une
 « touche en gros caractère, qu'on se dépêche de
 « butiner, prenez vite les dépouilles.... Donc je
 « pris avec moi de fidèles témoins, savoir Urie le
 « sacrificateur, et Zacharie, fils de Jeberecia.... Et
 « je couchai avec la prophétesse; elle conçut et
 « enfanta un enfant mâle; et l'Éternel me dit : Ap-
 « pelle l'enfant Maher-salal-has-bas. Car avant
 « que l'enfant sache crier mon père et ma mère,
 « on enlèvera la puissance de Damas, et le butin
 « de Samarie devant le roi d'Assur. »

Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres docteurs de sa loi, que le mot hébreu *alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée; que Ruth est appelée *alma* lorsqu'elle était mère; qu'une femme adultère est quelquefois même nommée *alma*; qu'il ne s'agit ici que de la femme du prophète Isaïe; que son fils ne s'appelle point *Emmanuel*, mais *Maher-salal-has-bas*; que quand ce fils mangera du beurre et du miel, les deux rois qui assiègent Jérusalem seront chassés du pays, etc.

Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion et de leur propre langue, combattent contre l'Église, et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

On a mille fois réfuté leur explication dans nos langues modernes. On a employé la force, les gibets, les roues, les flammes; cependant ils ne se rendent pas encore.

« Il a porté nos maladies, et il a soutenu nos douleurs, et nous l'avons cru affligé de plaies, « frappé de Dieu et affligé. »

Quelque frappante que cette prédiction puisse nous paraître, ces Juifs obstinés disent qu'elle n'a nul rapport avec Jésus-Christ, et qu'elle ne peut regarder que les prophètes qui étaient persécutés pour les péchés du peuple.

« Et voilà que mon serviteur prospérera, sera « honoré, et élevé très haut. »

Ils disent encore que cela ne regarde pas Jésus-Christ, mais David; que ce roi en effet prospéra, mais que Jésus, qu'ils méconnurent, ne prospéra pas.

« Voici que je ferai un nouveau pacte avec la « maison d'Israël et avec la maison de Juda. »

Ils disent que ce passage ne signifie, selon la lettre et selon le sens, autre chose sinon, je renouvellerai mon pacte avec Juda et avec Israël. Cepen-

dant leur pacte n'a pas été renouvelé; on ne peut faire un plus mauvais marché que celui qu'ils ont fait. N'importe, ils sont obstinés.

« Et toi, Bethléem d'Éphrata, qui es petite dans
« les milliers de Juda, il sortira pour toi un domi-
« nateur en Israël, et sa sortie est depuis le com-
« mencement jusqu'au jour d'à jamais. »

Ils osent nier encore que cette prophétie soit pour Jésus-Christ. Ils disent qu'il est évident que Michée parle de quelque capitaine natif de Bethléem, qui remportera quelque avantage à la guerre contre les Babyloniens; car il parle le moment d'après de l'histoire de Babylone et des sept capitaines qui élurent Darius. Et si on démontre qu'il s'agit du Messie, ils n'en veulent pas convenir.

Ces Juifs se trompent grossièrement sur Juda qui devait être comme un lion, et qui n'a été que comme un âne sous les Perses, sous Alexandre, sous les Séleucides, sous les Ptolémées, sous les Romains, sous les Arabes, et sous les Turcs.

Ils ne savent ce qu'ils entendent par le Shilo, et par la *verge*, et par la *cuisse de Juda*. La verge n'a été dans Juda qu'un temps très court; ils disent des pauvretés; mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se pro-

pose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage?

Tout cela est donc peine perdue; et quand l'abbé François ferait encore un livre plus gros, quand il le joindrait aux cinq ou six mille volumes que nous avons sur cette matière, nous en serions plus fatigués sans avoir avancé d'un seul pas.

On se trouve donc plongé dans un chaos qu'il est impossible à la faiblesse de l'esprit humain de débrouiller jamais. On a besoin, encore une fois, d'une Église infallible qui juge sans appel. Car enfin, si un Chinois, un Tartare, un Africain, réduit au malheur de n'avoir que du bon sens, lisait toutes ces prophéties, il lui serait impossible d'en faire l'application, ni à Jésus-Christ, ni aux Juifs, ni à personne. Il serait dans l'étonnement, dans l'incertitude, ne concevrait rien, n'aurait pas une seule idée distincte. Il ne pourrait pas faire un pas dans cet abyme; il lui faut un guide. Prenons donc l'Église pour notre guide, c'est le moyen de cheminer. On arrive avec ce guide, non seulement au sanctuaire de la vérité, mais à de bons canonicats, à de grosses commanderies, à de très opulentes abbayes crossées et mitrées dont l'abbé est appelé *monseigneur* par ses moines et par ses paysans, à des évêchés qui vous donnent le titre de *prince*; on jouit de la terre, et on est sûr de posséder le ciel en propre.

PROPRIÉTÉ.

Liberty and property, c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *saint George et mon droit*, *saint Denis* et *Mont-joie* : c'est le cri de la nature.

De la Suisse à la Chine les paysans possèdent des terres en propre. Le droit seul de conquête a pu dans quelques pays dépouiller les hommes d'un droit si naturel.

L'avantage général d'une nation est celui du souverain, du magistrat, et du peuple, pendant la paix et pendant la guerre. Cette possession des terres accordées aux paysans est-elle également utile au trône et aux sujets dans tous les temps? Pour qu'elle le soit au trône, il faut qu'elle puisse produire un revenu plus considérable et plus de soldats.

Il faut donc voir si le commerce et la population augmenteront. Il est certain que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. L'esclave, qui est dans la puissance d'un autre, a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son ame abrutie; et ses forces ne s'exercent jamais

dans toute leur élasticité. Le possesseur, au contraire, desire une femme qui partage son bonheur, et des enfants qui l'aident dans son travail. Son épouse et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera augmenté; le trésor du prince en profitera; la campagne fournira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage du prince. La Pologne serait trois fois plus peuplée et plus riche si le paysan n'était pas esclave.

Ce n'en est pas moins l'avantage des seigneurs. Qu'un seigneur possède dix mille arpents de terre cultivés par des serfs, dix mille arpents ne lui procureront qu'un revenu très faible, souvent absorbé par les réparations, et réduit à rien par l'intempérie des saisons. Que sera-ce si la terre est d'une plus vaste étendue, et si le terrain est ingrat? il ne sera que le maître d'une vaste solitude. Il ne sera réellement riche qu'autant que ses vassaux le seront. Son bonheur dépend du leur. Si ce bonheur s'étend jusqu'à rendre sa terre trop peuplée, si le terrain manque à tant de mains laborieuses (au lieu qu'auparavant les mains manquaient au terrain), alors l'excédant des cultivateurs nécessaires se répand dans les villes, dans les ports de mer, dans les ateliers des artistes, dans

les armées. La population aura produit ce grand bien ; et la possession des terres accordées aux cultivateurs, sous la redevance qui enrichit les seigneurs, aura produit cette population.

Il y a une autre espèce de propriété non moins utile ; c'est celle qui est affranchie de toute redevance, et qui ne paie que les tributs généraux imposés par le souverain, pour le bien et le maintien de l'état. C'est cette propriété qui a contribué sur-tout à la richesse de l'Angleterre, de la France, et des villes libres d'Allemagne. Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés leurs domaines en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises ; et ils en retirent aujourd'hui un bien plus grand, sur-tout en Angleterre et en France, par les progrès de l'industrie et du commerce.

L'Angleterre donna un grand exemple au seizième siècle, lorsqu'on affranchit les terres dépendantes de l'Église et des moines. C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un état, de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté, devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service, faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvris-

saient le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche.

Dans tout le reste de l'Europe, le commerce n'a fleuri, les arts n'ont été en honneur, les villes ne se sont accrues et embellies, que quand les serfs de la couronne et de l'Église ont eu des terres en propriété. Et ce qu'on doit soigneusement remarquer, c'est que si l'Église y a perdu des droits qui ne lui appartenaient pas, la couronne y a gagné l'extension de ses droits légitimes : car l'Église, dont la première institution est d'imiter son législateur humble et pauvre, n'est point faite originairement pour s'engraisser du fruit des travaux des hommes; et le souverain, qui représente l'état, doit économiser le fruit de ces mêmes travaux pour le bien de l'état même et pour la splendeur du trône. Par-tout où le peuple travaille pour l'Église, l'état est pauvre : par-tout où le peuple travaille pour lui et pour le souverain, l'état est riche.

C'est alors que le commerce étend par-tout ses branches. La marine marchande devient l'école de la marine militaire. De grandes compagnies de commerce se forment. Le souverain trouve, dans les temps difficiles, des ressources auparavant inconnues. Ainsi dans les états autrichiens, en Angleterre, en France, vous voyez le prince emprunter facilement de ses sujets cent fois plus

qu'il n'en pouvait arracher par la force quand les peuples croupissaient dans la servitude.

Tous les paysans ne seront pas riches ; et il ne faut pas qu'ils le soient. On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté. Mais ces hommes mêmes, qui semblent le rebut de la fortune, participeront au bonheur des autres. Ils seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer. Cette liberté leur tiendra lieu de propriété. L'espérance certaine d'un juste salaire les soutiendra. Ils élèveront avec gaieté leur famille dans leurs métiers laborieux et utiles. C'est sur-tout cette classe d'hommes si méprisables aux yeux des puissants qui fait la pépinière des soldats. Ainsi, depuis le sceptre jusqu'à la faux et à la houlette, tout s'anime, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort.

Après avoir vu s'il est avantageux à un état que les cultivateurs soient propriétaires, il reste à voir jusqu'où cette concession peut s'étendre. Il est arrivé dans plus d'un royaume que le serf affranchi, étant devenu riche par son industrie, s'est mis à la place de ses anciens maîtres appauvris par leur luxe. Il a acheté leurs terres, il a pris leurs noms. L'ancienne noblesse a été avilie, et la nouvelle n'a été qu'enviée et méprisée. Tout a été confondu. Les peuples qui ont souffert ces usurpations ont

été le jouet des nations qui se sont préservées de ce fléau.

Les erreurs d'un gouvernement peuvent être une leçon pour les autres. Ils profitent du bien qu'il a fait ; ils évitent le mal où il est tombé.

Il est si aisé d'opposer le frein des lois à la cupidité et à l'orgueil des nouveaux parvenus, de fixer l'étendue des terrains roturiers qu'ils peuvent acheter, de leur interdire l'acquisition des grandes terres seigneuriales*, que jamais un gouvernement ferme et sage ne pourra se repentir d'avoir affranchi la servitude et d'avoir enrichi l'indigence. Un bien ne produit jamais un mal que lorsque ce bien est poussé à un excès vicieux, et alors il cesse d'être bien. Les exemples des autres nations avertissent ; et c'est ce qui fait que les peuples qui sont policés les derniers surpassent souvent les maîtres dont ils ont pris les leçons.

PROVIDENCE.

J'étais à la grille lorsque sœur Fessue disait à sœur Confite : La Providence prend un soin visi-

* Ces deux dernières lois seroient injustes. Mais si on voulait s'opposer à la trop grande inégalité des richesses, et qu'on n'eût ni assez de courage, ni une politique assez éclairée pour abolir absolument les substitutions et les droits d'aînesse, on pourrait restreindre ce privilège aux fiefs possédés par la noblesse ancienne ou titrée. Ce serait du moins agir conséquemment, d'après un principe vicieux à la vérité, celui de favoriser les distinctions entre les états.

ble de moi ; vous savez comme j'aime mon moineau ; il était mort, si je n'avais pas dit neuf *Ave Maria* pour obtenir sa guérison. Dieu a rendu mon moineau à la vie ; remercions la sainte Vierge.

Un métaphysicien lui dit : Ma sœur, il n'y a rien de si bon que des *Ave Maria*, sur-tout quand une fille les récite en latin dans un faubourg de Paris ; mais je ne crois pas que Dieu s'occupe beaucoup de votre moineau, tout joli qu'il est ; songez, je vous prie, qu'il a d'autres affaires. Il faut qu'il dirige continuellement le cours de seize planètes et de l'anneau de Saturne, au centre desquels il a placé le soleil, qui est aussi gros qu'un million de nos terres. Il a des milliards de milliards d'autres soleils, de planètes, et de comètes à gouverner. Ses lois immuables et son concours éternel font mouvoir la nature entière : tout est lié à son trône par une chaîne infinie dont aucun anneau ne peut jamais être hors de sa place. Si des *Ave Maria* avaient fait vivre le moineau de sœur Fessue un instant de plus qu'il ne devait vivre, ces *Ave Maria* auraient violé toutes les lois posées de toute éternité par le grand Être ; vous auriez dérangé l'univers ; il vous aurait fallu un nouveau monde, un nouveau Dieu, un nouvel ordre de choses.

SOEUR FESSUE.

Quoi ! vous croyez que Dieu fasse si peu de cas de sœur Fessue ?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je suis fâché de vous dire que vous n'êtes, comme moi, qu'un petit chaînon imperceptible de la chaîne infinie; que vos organes, ceux de votre moineau, et les miens, sont destinés à subsister un nombre déterminé de minutes dans ce faubourg de Paris.

SOEUR FESSUE.

S'il est ainsi, j'étais prédestinée à dire un nombre déterminé d'*Ave Maria*.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Oui; mais ils n'ont pas forcé Dieu à prolonger la vie de votre moineau au-delà de son terme. La constitution du monde portait que dans ce couvent, à une certaine heure, vous prononceriez comme un perroquet certaines paroles dans une certaine langue que vous n'entendez point; que cet oiseau, né comme vous par l'action irrésistible des lois générales, ayant été malade, se porterait mieux; que vous vous imaginerez l'avoir guéri avec des paroles, et que nous aurions ensemble cette conversation.

SOEUR FESSUE.

Monsieur, ce discours sent l'hérésie. Mon confesseur, le révérend père de Menou, en inférera que vous ne croyez pas à la Providence.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je crois la Providence générale, ma chère sœur,

celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose, comme la lumière jaillit du soleil; mais je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau ou pour votre chat.

SOEUR FESSUE.

Mais pourtant, si mon confesseur vous dit, comme il me l'a dit à moi, que Dieu change tous les jours ses volontés en faveur des ames dévotes?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Il me dira la plus plate bêtise qu'un confesseur de filles puisse dire à un homme qui pense.

SOEUR FESSUE.

Mon confesseur une bête! sainte Vierge Marie!

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je ne dis pas cela; je dis qu'il ne pourrait justifier que par une bêtise énorme les faux principes qu'il vous a insinués, peut-être fort adroitement, pour vous gouverner.

SOEUR FESSUE.

Ouais! j'y penserai; cela mérite réflexion.

PUISSANCE,

Toute-Puissance.

Je suppose que celui qui lira cet article est convaincu que ce monde est formé avec intelligence, et qu'un peu d'astronomie et d'anatomie suffisent

pour faire admirer cette intelligence universelle et suprême.

Encore une fois, *Mens agit at molem.* (Virg. *Æn.* VI.)

Peut-il savoir par lui-même si cette intelligence est toute-puissante, c'est-à-dire infiniment puissante? A-t-il la moindre notion de l'infini, pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie?

Le célèbre historien philosophe David Hume dit : « Un poids de dix onces est enlevé dans la « balance par un autre poids; donc cet autre poids « est de plus de dix onces; mais on ne peut ap- « porter de raison pourquoi il doit être de cent. »

On peut dire de même : Tu reconnais une intelligence suprême assez forte pour te former, pour te conserver un temps limité, pour te récompenser, pour te punir. En sais-tu assez pour te démontrer qu'elle peut davantage?

Comment peux-tu te prouver par ta raison que cet Être peut plus qu'il n'a fait?

La vie de tous les animaux est courte. Pouvait-il la faire plus longue?

Tous les animaux sont la pâture les uns des autres sans exception : tout naît pour être dévoré. Pouvait-il former sans détruire?

Tu ignores quelle est sa nature. Tu ne peux

* *Particular providence*, page 359.

donc savoir si sa nature ne l'a pas forcé de ne faire que les choses qu'il a faites.

Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Ou le grand Être a pu en faire une demeure éternelle de délices pour tous les êtres sensibles, ou il ne l'a pas pu. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, crains de le regarder comme mal-fessant; mais s'il ne l'a pas pu, ne crains point de le regarder comme une puissance très grande, circonscrite par sa nature dans ses limites.

Qu'elle soit infinie ou non, cela ne t'importe. Il est indifférent à un sujet que son maître possède cinq cents lieues de terrain ou cinq mille; il n'en est ni plus ni moins sujet.

Lequel serait le plus injurieux à cet Être inflexible de dire: Il a fait des malheureux sans pouvoir s'en dispenser, ou: Il les a faits pour son plaisir?

Plusieurs sectes le représentent comme cruel; d'autres, de peur d'admettre un Dieu méchant, ont l'audace de nier son existence. Ne vaut-il pas mieux dire que probablement la nécessité de sa nature et celle des choses ont tout déterminé?

Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique; on ne le sent que trop; et le *Tout est bien* de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie.

Les deux principes de Zoroastre et de Manès,

tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Ce sont, comme on l'a déjà observé, les deux médecins de Molière, dont l'un dit à l'autre : Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde; et voilà pourquoi il a eu un si grand parti.

J'avoue que je n'ai point été éclairé par tout ce que dit Bayle sur les manichéens et sur les pauliciens. C'est de la controverse; j'aurais voulu de la pure philosophie. Pourquoi parler de nos mystères à Zoroastre? Dès que vous osez traiter nos mystères, qui ne veulent que la foi et non du raisonnement, vous vous ouvrez des précipices.

Le fatras de notre théologie scolastique n'a rien à faire avec le fatras des rêveries de Zoroastre.

Pourquoi discuter avec Zoroastre le péché originel? il n'en a jamais été question que du temps de saint Augustin. Zoroastre, ni aucun législateur de l'antiquité, n'en avait entendu parler.

Si vous disputez avec Zoroastre, mettez sous la clef l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, qu'il ne connaissait pas, et qu'il faut révéler sans vouloir les expliquer.

Qu'aurais-je donc dit à Zoroastre? Ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent, cela n'est bon que dans un poëme ou Minerve se querelle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand Être, dont l'essence était

de faire et qui a fait tout ce que sa nature lui a permis, qu'elle n'est satisfaite de deux grands Etres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane n'a pu déranger une seule des lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de la terre?

Si j'avais été Arimane, j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village.

Il y a beaucoup de mal dans ce village: mais d'où savons-nous que ce mal n'était pas inévitable?

Vous êtes forcé d'admettre une intelligence répandue dans l'univers; mais 1° savez-vous, par exemple, si cette puissance s'étend jusqu'à prévoir l'avenir? Vous l'avez assuré mille fois; mais vous n'avez jamais pu ni le prouver, ni le comprendre. vous ne pouvez savoir comment un être quelconque voit ce qui n'est pas. Or l'avenir n'est pas; donc nul être ne peut le voir. Vous vous réduisez à dire qu'il prévoit; mais prévoir c'est conjecturer¹.

Or un Dieu qui, selon vous, conjecture peut

¹ C'est le sentiment des sociniens.

se tromper. Il s'est réellement trompé dans votre système; car s'il avait prévu que son ennemi empoisonnerait ici-bas toutes ses œuvres, il ne les aurait pas produites; il ne se serait pas préparé lui-même la honte d'être continuellement vaincu.

2° Ne lui fais-je pas bien plus d'honneur en disant qu'il a fait tout par la nécessité de sa nature, que vous ne lui en faites en lui suscitant un ennemi qui défigure, qui souille, qui détruit ici-bas toutes ses œuvres?

3° Ce n'est point avoir de Dieu une idée indigne que de dire qu'ayant formé des milliards de mondes où la mort et le mal n'habitent point, il a fallu que le mal et la mort habitassent dans celui-ci.

4° Ce n'est point rabaisser Dieu que de dire qu'il ne pouvait former l'homme sans lui donner de l'amour-propre; que cet amour-propre ne pouvait le conduire sans l'égarer presque toujours; que ses passions sont nécessaires, mais quelles sont funestes; que la propagation ne peut s'exécuter sans desirs; que ces desirs ne peuvent animer l'homme sans querelles; que ces querelles amènent nécessairement des guerres, etc.

5° En voyant une partie des combinaisons du règne végétal, animal et minéral, et ce globe percé par-tout comme un crible, d'où tant d'exhalaisons s'échappent en foule, quel sera le philosophe assez hardi ou le scolastique assez imbécile pour voir

clairement que la nature pouvait arrêter les effets des volcans, les intempéries de l'atmosphère, la violence des vents, les pestes, et tous les fléaux destructeurs?

6° Il faut être bien puissant, bien fort, bien industriel, pour avoir formé des lions qui dévorent des taureaux, et produit des hommes qui inventent des armes pour tuer d'un seul coup, non seulement les taureaux et les lions, mais encore pour se tuer les uns les autres. Il faut être très puissant pour avoir fait naître des araignées qui tendent des filets pour prendre des mouches; mais ce n'est pas être tout-puissant, infiniment puissant.

7° Si le grand Être avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu.

8° Toutes les sectes des philosophes ont échoué contre l'écueil du mal physique et moral. Il ne reste que d'avouer que Dieu ayant agi pour le mieux n'a pu agir mieux.

9° Cette nécessité tranche toutes les difficultés et finit toutes les disputes. Nous n'avons pas le front de dire : *tout est bien*; nous disons: tout est le moins mal qu'il se pouvait.

10° Pourquoi un enfant meurt-il souvent dans le sein de sa mère? pourquoi un autre, ayant eu le malheur de naître, est-il réservé à des tour-

ments aussi longs que sa vie, terminés par une mort affreuse?

Pourquoi la source de la vie a-t-elle été empoisonnée dans toute la terre depuis la découverte de l'Amérique? pourquoi, depuis le septième siècle de notre ère vulgaire, la petite-vérole emporte-t-elle la huitième partie du genre humain? pourquoi de tout temps les vessies ont-elles été sujettes à être des carrières de pierres? pourquoi la peste, la guerre, la famine et l'inquisition? Tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autre solution sinon que tout a été nécessaire.

Je parle ici aux seuls philosophes et non pas aux théologiens. Nous savons bien que la foi est le fil du labyrinthe. Nous savons que la chute d'Adam et d'Ève, le péché originel, la puissance immense donnée aux diables, la prédilection accordée par le grand Être au peuple juif, et le baptême substitué à l'amputation du prépuce, sont les réponses qui éclaircissent tout. Nous n'avons argumenté que contre Zoroastre et non contre l'université de Conimbre ou Coimbre, à laquelle nous nous soumettons tous dans nos articles. (Voyez les *Lettres de Memmius à Cicéron**, et répondez-y, si vous pouvez.)

* *Philosophie*, tome IV, pag. 253, et suiv.

PUISSANCE.

Les deux Puissances.

SECTION PREMIÈRE.

Quiconque tient le sceptre et l'encensoir a les deux mains fort occupées. On peut le regarder comme un homme fort habile, s'il commande à des peuples qui ont le sens commun ; mais s'il n'a affaire qu'à des imbéciles, à des espèces de sauvages, on peut le comparer au cocher de Bernier, que son maître rencontra un jour dans un carrefour de Delhi, haranguant la populace et lui vendant de l'orviétan. Quoi ! Lapierre, lui dit Bernier, tu es devenu médecin ? Oui, monsieur, lui répondit le cocher ; tel peuple, tel charlatan.

Le daïri des Japonais, le dalaï-lama du Thibet, auraient pu en dire autant. Numa Pompilius même, avec son Égérie, aurait fait la même réponse à Bernier. Melchisédech était probablement dans le cas, aussi bien que cet Anius dont parle Virgile au troisième chant de *l'Énéide* :

« Rex Anius, rex idem hominum Phœbique sacerdos,

« Vittis et sacrâ redimitus tempora lauro. »

V. 80, 81.

Je ne sais quel translateur du seizième siècle a traduit ainsi ces vers de Virgile :

Anius , qui fut roi tout ainsi qu'il fut prêtre,
Mange à deux râteliers , et doublement est maître.

Ce charlatan Anius n'était roi que de l'île de Délos, très chétif royaume, qui, après celui de Melchisédech et d'Ivetot, était un des moins considérables de la terre; mais le culte d'Apollon lui avait donné une grande réputation : il suffit d'un saint pour mettre tout un pays en crédit.

Trois électeurs allemands sont plus puissants qu'Anius, et ont comme lui le droit de mitre et de couronne, quoique subordonnés, du moins en apparence, à l'empereur romain, qui n'est que l'empereur d'Allemagne. Mais de tous les pays où la plénitude du sacerdoce et la plénitude de la royauté constituent la puissance la plus pleine qu'on puisse imaginer, c'est Rome moderne.

Le pape est regardé, dans la partie de l'Europe catholique, comme le premier des rois et le premier des prêtres. Il en fut de même dans la Rome qu'on appelle *païenne*; Jules-César était à-la-fois grand-pontife, dictateur, guerrier, vainqueur, très éloquent, très galant, en tout le premier des hommes, et à qui nul moderne n'a pu être comparé, excepté dans une épître dédicatoire.

Le roi d'Angleterre possède à-peu-près les mêmes dignités que le pape en qualité de chef de l'Église.

L'impératrice de Russie est aussi maîtresse absolue de son clergé dans l'empire le plus vaste qui soit sur la terre. L'idée qu'il peut exister deux puissances opposées l'une à l'autre dans un même état y est regardée par le clergé même comme une chimère aussi absurde que pernicieuse.

Je dois rapporter à ce propos une lettre* que l'impératrice de Russie, Catherine II, daigna m'écrire au mont Krapack, le 22 août 1765, et dont elle m'a permis de faire usage dans l'occasion :

« Des capucins qu'on tolère à Moscou (car la tolérance est générale dans cet empire; il n'y a que les jésuites qui n'y sont pas soufferts**), s'étant opiniâtrés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un Français qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacrements, Abraham Chaumeix fit un factum contre eux, pour leur prouver qu'ils devaient enterrer un mort. Mais ce factum, ni deux réquisitions du gouverneur ne purent porter ces pères à obéir. A la fin, on leur fit dire de choisir, ou de passer la frontière, ou d'enterrer ce Français. Ils partirent, et j'en voyai d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on

* Voyez dans la *Correspondance*, cette même lettre avec quelques différences.

** On a commencé à les y souffrir depuis qu'ils ont été détruits par le pape, parcequ'ils ne peuvent plus être dangereux.

« voulut. Voilà donc Abraham Chaumeix en Russie
« qui devient raisonnable ; il s'oppose à la persé-
« cution. S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les
« miracles aux plus incrédules ; mais tous les mi-
« racles du monde n'effaceront pas sa honte d'a-
« voir été le délateur de l'*Encyclopédie*.....

« Les sujets de l'Église souffrant des vexations
« souvent tyranniques, auxquelles les fréquents
« changements de maîtres contribuaient beau-
« coup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'im-
« pératrice Élisabeth, et ils étaient à mon avène-
« ment plus de cent mille en armes. C'est ce qui
« fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer en-
« tièrement l'administration des biens du clergé,
« et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Ros-
« tou, s'y opposa, poussé par quelques uns de ses
« confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se
« nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait
« établir le principe absurde des deux puissances.
« Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'im-
« pératrice Élisabeth ; on s'était contenté de lui
« imposer silence ; mais son insolence et sa folie
« redoublant, il fut jugé par le métropolitain de
« Novogorod et par le synode entier, condamné
« comme fanatique, coupable d'un entreprise con-
« traire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir
« souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise,
« et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me

« contentai de le réduire à la condition de moine. »

Telles sont ses propres paroles ; il en résulte qu'elle sait soutenir l'Église et la contenir ; qu'elle respecte l'humanité autant que la religion ; qu'elle protège le laboureur autant que le prêtre ; que tous les ordres de l'état doivent la bénir.

J'aurai encore l'indiscrétion de transcrire ici un passage d'une de ses lettres (28 novembre 1765) :

« La tolérance est établie chez nous ; elle fait loi
« de l'état ; il est défendu de persécuter. Nous avons,
« il est vrai, des fanatiques qui, faute de persé-
« cution, se brûlent eux-mêmes ; mais si ceux des
« autres pays en fesaient autant, il n'y aurait pas
« grand mal, le monde en serait plus tranquille,
« et Calas n'aurait pas été roué. »

Ne croyez pas qu'elle écrive ainsi par un enthousiasme passager et vain, qu'on désavoue ensuite dans la pratique, ni même par le desir louable d'obtenir dans l'Europe les suffrages des hommes qui pensent et qui enseignent à penser. Elle pose ces principes pour base de son gouvernement. Elle a écrit de sa main dans le conseil de législation ces paroles, qu'il faut graver aux portes de toutes les villes :

« Dans un grand empire, qui étend sa domina-
« tion sur autant de peuples divers qu'il y a de dif-
« férentes croyances parmi les hommes, la faute
« la plus nuisible serait l'intolérance. »

Remarquez qu'elle n'hésite pas de mettre l'intolérance au rang des fautes, j'ai presque dit des délits. Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage, tandis que dans le Midi...

¹ Jugez après cela, monsieur, s'il se trouvera un honnête homme dans l'Europe qui ne sera pas prêt de signer le panégyrique que vous méditez. Non seulement cette princesse est tolérante, mais elle veut que ses voisins le soient. Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

C'est à-peu-près ainsi que les anciens Persans défendirent aux Carthaginois d'immoler des hommes.

Plût à Dieu qu'au lieu des barbares qui fondirent autrefois des plaines de la Scythie et des montagnes de l'Immaüs et du Caucase vers les Alpes et les Pyrénées pour tout ravager, on vît descendre aujourd'hui des armées pour renverser le tribunal de l'inquisition, tribunal plus horrible que les sacrifices de sang humain tant reprochés à nos pères !

Enfin, ce génie supérieur veut faire entendre à

¹ Ceci est tiré d'une lettre du citoyen du mont Krapack, dans laquelle se trouve l'extrait de la lettre de l'impératrice.

ses voisins ce que l'on commence à comprendre en Europe, que des opinions métaphysiques intelligibles, qui sont les filles de l'absurdité, sont les mères de la discorde; et que l'Église, au lieu de dire : Je viens apporter le glaive et non la paix, doit dire hautement : J'apporte la paix et non le glaive. Aussi l'impératrice ne veut-elle tirer l'épée que contre ceux qui veulent opprimer les dissidents.

SECTION II.

Conversation du révérend père Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Kang-Hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission, en 1772.

PÈRE BOUVET.

Oui, sacrée majesté, dès que vous aurez eu le bonheur de vous faire baptiser par moi, comme je l'espère, vous serez soulagé de la moitié du fardeau immense qui vous accable. Je vous ai parlé de la fable d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules. Hercule le soulagea et porta le ciel. Vous êtes l'Atlas, et Hercule est le pape. Il y aura deux puissances dans votre empire. Notre bon Clément XI sera la première. Ainsi vous goûterez le plus grand des biens, celui d'être oisif pendant votre vie, et d'être sauvé après votre mort.

L'EMPEREUR.

Vraiment je suis très obligé à ce cher pape qui

daigne prendre cette peine : mais comment pourra-t-il gouverner mon empire à six mille lieues de chez lui ?

PÈRE BOUVET.

Rien n'est plus aisé, sacrée majesté impériale. Nous sommes ses vicaires apostoliques ; il est vicaire de Dieu ; ainsi vous serez gouverné par Dieu même.

L'EMPEREUR.

Quel plaisir ! je ne me sens pas d'aise. Votre vice-Dieu partagera donc avec moi les revenus de l'empire ? car toute peine vaut salaire.

PÈRE BOUVET.

Notre vice-Dieu est si bon, qu'il ne prendra d'ordinaire que le quart tout au plus, excepté dans les cas de désobéissance. Notre casuel ne montera qu'à deux millions sept cent cinquante mille onces d'argent pur. C'est un bien mince objet en comparaison des biens célestes.

L'EMPEREUR.

Oui, c'est marché donné. Votre Rome en tire autant apparemment du grand-mogol mon voisin, de l'empire du Japon mon autre voisin, de l'impératrice de Russie mon autre bonne voisine, de l'empire de Perse, de celui de Turquie ?

PÈRE BOUVET.

Pas encore ; mais cela viendra, grace à Dieu et à nous.

L'EMPEREUR.

Et combien vous en revient-il à vous autres?

PÈRE BOUVET.

Nous n'avons point de gages fixes; mais nous sommes comme la principale actrice d'une comédie d'un comte de Caylus mon compatriote, tout ce que je.... c'est pour moi.

L'EMPEREUR.

Mais dites-moi si vos princes chrétiens d'Europe paient à votre Italien à proportion de ma taxe.

PÈRE BOUVET.

Non, la moitié de cette Europe s'est séparée de lui, et ne le paie point: l'autre moitié paie le moins qu'elle peut.

L'EMPEREUR.

Vous me disiez ces jours passés qu'il était maître d'un assez joli pays.

PÈRE BOUVET.

Oui, mais ce domaine lui produit peu; il est en friche.

L'EMPEREUR.

Le pauvre homme! il ne sait pas faire cultiver sa terre, et il prétend gouverner les miennes!

PÈRE BOUVET.

Autrefois dans un de nos conciles, c'est-à-dire dans un de nos sénats de prêtres, qui se tenait dans une ville nommée Constance, notre saint-père fit proposer une taxe nouvelle pour soutenir sa di-

gnité. L'assemblée répondit qu'il n'avait qu'à faire labourer son domaine; mais il s'en donna bien de garde; il aima mieux vivre du produit de ceux qui labourent dans d'autres royaumes. Il lui parut que cette manière de vivre avait plus de grandeur.

L'EMPEREUR.

Oh bien! allez lui dire que non seulement je fais labourer chez moi, mais que je laboure moi-même; et je doute fort que ce soit pour lui.

PÈRE BOUVET.

Ah! sainte Vierge Marie! je suis pris pour dupe.

L'EMPEREUR.

Partez vite, j'ai été trop indulgent.

FRÈRE ATTIRET, à père Bouvet.

Je vous avais bien dit que l'empereur, tout bon qu'il est, avait plus d'esprit que vous et moi.

PURGATOIRE.

Il est assez singulier que les Églises protestantes se soient réunies à crier que le purgatoire fut inventé par les moines. Il est bien vrai qu'ils inventèrent l'art d'attraper de l'argent des vivants en priant Dieu pour les morts; mais le purgatoire était avant tous les moines.

Ce qui peut avoir induit les doctes en erreur, c'est que ce fut le pape Jean XVI qui institua, dit-on, la fête des morts vers le milieu du dixième

siècle. De cela seul je conclus qu'on priait pour eux auparavant ; car si on se mit à prier pour tous , il est à croire qu'on priait déjà pour quelques uns d'entre eux , de même qu'on n'inventa la fête de tous les saints que parcequ'on avait long-temps auparavant fêté plusieurs bienheureux. La différence entre la Toussaint et la fête des morts , c'est qu'à la première nous invoquons , et à la seconde nous sommes invoqués ; à la première nous nous recommandons à tous les heureux , et à la seconde les malheureux se recommandent à nous.

Les gens les plus ignorants savent comment cette fête fut instituée d'abord à Cluni , qui était alors terre de l'empire allemand. Faut-il redire « que « saint Odilon , abbé de Cluni , était coutumier de « délivrer beaucoup d'ames du purgatoire par ses « messes et par ses prières , et qu'un jour un chevalier ou un moine , revenant de la Terre-Sainte , « fut jeté par la tempête dans une petite ile où il « rencontra un ermite , lequel lui dit qu'il y avait « là auprès de grandes flammes et furieux incendies , où les trépassés étaient tourmentés , et qu'il « entendait souvent les diables se plaindre de l'abbé « Odilon et de ses moines qui délivraient tous les « jours quelque ame ; qu'il fallait prier Odilon de « continuer , afin d'accroître la joie des bienheureux au ciel , et la douleur des diables en enfer. »

C'est ainsi que frère Girard , jésuite , raconte la

chose dans sa *Fleur des saints* ¹, d'après frère Ribadeneira. Fleuri diffère un peu de cette légende, mais il en a conservé l'essentiel.

Cette révélation engagea saint Odilon à instituer dans Cluni la fête des trépassés, qui ensuite fut adoptée par l'Église.

C'est depuis ce temps que le purgatoire valut tant d'argent à ceux qui avaient le pouvoir d'en ouvrir les portes. C'est en vertu de ce pouvoir que le roi d'Angleterre Jean, ce grand terrien, surnommé *sans terre*, en se déclarant homme-lige du pape Innocent III, et en lui soumettant son royaume, obtint la délivrance d'une ame de ses parents qui était excommuniée : *pro mortuo excommunicato pro quo supplicant consanguinei*.

La chancellerie romaine eut même son tarif pour l'absolution des morts; et il y eut beaucoup d'autels privilégiés, où chaque messe qu'on disait au quatorzième siècle et au quinzième, pour six liards, délivrait une ame. Les hérétiques avaient beau remontrer qu'à la vérité les apôtres avaient eu le droit de délier tout ce qui était lié sur la terre, mais non passous terre, on leur courait sus comme à des scélérats qui osaient douter du pouvoir des clefs; et en effet, il est à remarquer que quand le pape veut bien vous remettre cinq ou six cents ans

¹ Tome II, page 445.

de purgatoire, il vous fait grace de sa pleine puissance : *pro potestate à Deo accepta concedit.*

DE L'ANTIQUITÉ DU PURGATOIRE.

On prétend que le purgatoire était de temps immémorial reconnu par le fameux peuple juif ; et on se fonde sur le second livre des *Machabées*, qui dit expressément « qu'ayant trouvé sous les habits
« des Juifs (au combat d'Odollam) des choses con-
« sacrées aux idoles de Jamnia, il fut manifeste
« que c'était pour cela qu'ils avaient péri ; et ayant
« fait une quête de douze mille dragmes d'argent¹,
« lui qui pensait bien et religieusement de la ré-
« surrection, les envoya à Jérusalem pour les pé-
« chés des morts. »

Comme nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentiments, nous rapporterons ici leurs difficultés sur les douze mille francs envoyés par Judas, et sur le purgatoire.

Ils disent :

1° Que douze mille francs de notre monnaie étaient beaucoup pour Judas, qui soutenait une guerre de barbets contre un grand roi ;

2° Qu'on peut envoyer un présent à Jérusalem

¹ Liv. II, ch. XII, v. 40 et 43.

pour les péchés des morts, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les vivants;

3° Qu'il n'était point encore question de résurrection dans ces temps-là; qu'il est reconnu que cette question ne fut agitée chez les Juifs que du temps de Gamaliel, un peu avant les prédications de Jésus-Christ*;

4° Que la loi des Juifs, consistant dans le *Décalogue*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*, n'ayant jamais parlé ni de l'immortalité de l'ame, ni des tourments de l'enfer, il était impossible à plus forte raison qu'elle eût jamais annoncé un purgatoire.

5° Les hérétiques et les incrédules font les derniers efforts pour démontrer à leur manière que tous les livres des Machabées sont évidemment apocryphes. Voici leurs prétendues preuves:

Les Juifs n'ont jamais reconnu les livres des Machabées pour canoniques: pourquoi les reconnâtrions-nous?

Origène déclare formellement que l'histoire des Machabées est à rejeter. Saint Jérôme juge ces Livres indignes de croyance.

Le concile de Laodicée, tenu en 367, ne les admit point parmi les livres canoniques; les Athanase, les Cyrille, les Hilaire, les rejettent.

* Voyez le *Talmud*, tome II.

Les raisons pour traiter ces Livres de romans, et de très mauvais romans sont les suivantes :

L'auteur ignorant commence par la fausseté la plus reconnue de tout le monde. Il dit¹ : « Alexandre appela les jeunes nobles qui avaient été nourris avec lui dès leur enfance, et il leur partagea son royaume tandis qu'il vivait encore. »

Un mensonge aussi sot et aussi grossier ne peut venir d'un écrivain sacré et inspiré.

L'auteur des Machabées, en parlant d'Antiochus Épiphane, dit : « Antiochus marcha vers Élimais ; il voulut la prendre et la piller², et il ne le put, parceque son discours avait été su des habitants ; et ils s'élevèrent en combat contre lui. Et il s'en alla avec une tristesse grande, et retourna en Babylone. Et lorsqu'il était encore en Perse ; il apprit que son armée en Juda avait pris la fuite..... et il se mit au lit, et il mourut l'an 149. »

Le même auteur³ dit ailleurs tout le contraire. Il dit qu'Antiochus Épiphane voulut piller Persépolis, et non pas Élimais ; qu'il tomba de son chariot, qu'il fut frappé d'une plaie incurable ; qu'il fut mangé des vers, qu'il demanda bien pardon au Dieu des Juifs ; qu'il voulut se faire juif, et c'est là qu'on trouve ce verset que les fanatiques

¹ Liv. I, chap. 1, v. 7. — ² Chap. VI, v. 3 et suiv. — ³ Liv. II, chap. 19.

ont appliqué tant de fois à leurs ennemis : « Ora-
« bat scelestus ille veniam quam non erat conse-
« cuturus, » le scélérat demandait un pardon qu'il
ne devait pas obtenir. Cette phrase est bien juive;
mais il n'est pas permis à un auteur inspiré de se
contredire si indignement.

Ce n'est pas tout : voici bien une autre contra-
diction et une autre bévue. L'auteur fait mourir
Antiochus Épiphane d'une troisième façon¹; on
peut choisir. Il avance que ce prince fut lapidé
dans le temple de Nanée. Ceux qui ont voulu ex-
cuser cette ânerie prétendent qu'on veut parler
d'Antiochus Eupator; mais ni Épiphane ni Eupa-
tor ne fut lapidé.

Ailleurs, l'auteur dit² qu'un autre Antiochus
(le grand) fut pris par les Romains, et qu'ils don-
nèrent à Eumènes les Indes et la Médie. Autant
vaudrait-il dire que François I^{er} fit prisonnier
Henri VIII, et qu'il donna la Turquie au duc de
Savoie. C'est insulter le Saint-Esprit d'imaginer
qu'il ait dicté des absurdités si dégoûtantes.

Le même auteur dit³ que les Romains avaient
conquis les Galates; mais ils ne conquièrent la Ga-
latie que plus de cent ans après. Donc le malheu-
reux romancier n'écrivait que plus d'un siècle
après le temps où l'on suppose qu'il a écrit; et il

¹ Liv. II, ch. I, v. 13. — ² Liv. I, ch. VIII, v. 7 et 8. — ³ Liv. I,
ch. VIII, v. 2 et 3.

en est ainsi de presque tous les livres juifs, à ce que disent les incrédules.

Le même auteur dit ¹ que les Romains nommaient tous les ans un chef du sénat. Voilà un homme bien instruit ! il ne savait pas seulement que Rome avait deux consuls. Quelle foi pouvons-nous ajouter, disent les incrédules, à ces rapsodies de contes puérils, entassés sans ordre et sans choix par les plus ignorants et les plus imbéciles des hommes ? Quelle honte de les croire ! quelle barbarie de cannibales d'avoir persécuté des hommes sensés pour les forcer à faire semblant de croire des pauvretés pour lesquelles ils avaient le plus profond mépris ! Ainsi s'expriment des auteurs audacieux.

Notre réponse est que quelques méprises, qui viennent probablement des copistes, n'empêchent point que le fond ne soit très vrai ; que le Saint-Esprit a inspiré l'auteur et non les copistes ; que si le concile de Laodicée a rejeté les Machabées, ils ont été admis par le concile de Trente, dans lequel il y eut jusqu'à des jésuites ; qu'ils sont reçus dans toute l'Église romaine, et que par conséquent nous devons les recevoir avec soumission.

DE L'ORIGINE DU PURGATOIRE.

Il est certain que ceux qui admirent le purga-

¹ Liv. I, ch. VIII, v. 15 et 16.

toire dans la primitive Église, furent traités d'hérétiques ; on condamna les simoniens qui admettaient la purgation des ames $\Psiυχῶν καθαράν$ ¹.

Saint Augustin condamna depuis les origénistes qui tenaient pour ce dogme.

Mais les simoniens et les origénistes avaient-ils pris ce purgatoire dans Virgile, dans Platon, chez les Égyptiens ?

Vous le trouvez clairement énoncé dans le sixième livre de Virgile, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ; et ce qui est de plus singulier, c'est que Virgile peint des ames pendues en plein air, d'autres brûlées, d'autres noyées :

“ Alia panduntur inanes
 “ Suspensæ ad ventos : aliis sub gurgite vasto
 “ Infectum eluitur scelus, aut exurit igni : ”
 VIRG. , *Æneid.* , VI, 740.

L'abbé Pellegrin traduit ainsi ces vers :

On voit ces purs esprits, branler au gré des vents,
 Ou noyés dans les eaux, ou brûlés dans les flammes ;
 C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les ames.

Et ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que le pape Grégoire, surnommé *le grand*, non seulement adopta cette théologie de Virgile, mais dans ses dialogues il introduit plusieurs ames qui arrivent du purgatoire, après avoir été pendues ou noyées.

¹ Liv. des *Hérésies*, ch. xxii.

Platon avait parlé du purgatoire dans son *Phédon*, et il est aisé de se convaincre, par la lecture du *Mercuré Trismégiste*, que Platon avait pris chez les Égyptiens tout ce qu'il n'avait pas emprunté de Timée de Locres.

Tout cela est bien récent, tout cela est d'hier en comparaison des anciens brachmanes. Ce sont eux, il faut l'avouer, qui inventèrent le purgatoire, comme ils inventèrent aussi la révolte et la chute des génies, des animaux célestes*.

C'est dans leur Shasta, ou Shastabad, écrit trois mille cent ans avant l'ère vulgaire, que mon cher lecteur trouvera le purgatoire. Ces anges rebelles, dont on copia l'histoire chez les Juifs, du temps du rabbin Gamaliel, avaient été condamnés par l'Éternel et par son fils, à mille ans de purgatoire; après quoi Dieu leur pardonna et les fit hommes; Nous vous l'avons déjà dit, mon cher lecteur; nous vous avons déjà représenté que les brachmanes trouvèrent l'éternité des supplices trop dure; car enfin l'éternité est ce qui ne finit jamais. Les brachmanes pensaient comme l'abbé de Chaulieu.

Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés,
 Je n'ai pu concevoir que mes fragilités,
 Ni tous ces vains plaisirs qui passent comme un songe,
 Pussent être l'objet de tes sévérités;
 Et si j'ai pu penser que tant de cruautés
 Puniraient un peu trop la douceur d'un mensonge.

Épître sur la mort, au marquis de La Fare.

* Voyez l'article BRACHMANES.

Q.

QUAKERS*.

Quaker, ou Qouacre, ou Primitif, ou Membre de la primitive Église chrétienne, ou Pensylvanien, ou Philadelphien.

De tous ces titres, celui que j'aime le mieux est celui de Philadelphien, *ami des frères*. Il y a bien des sortes de vanités; mais la plus belle est celle qui, ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules.

Je m'accoutume bientôt à voir un bon Philadelphien me traiter d'ami et de frère; ces mots raniment dans mon cœur la charité, qui se refroidit trop aisément. Mais que deux moines s'appellent, s'écrivent, votre révérence; qu'ils se fassent baiser la main en Italie et en Espagne; c'est le dernier degré d'un orgueil en démence; c'est le dernier degré de sottise dans ceux qui la baisent; c'est le dernier degré de la surprise et du rire dans ceux qui sont témoins de ces inepties. La simplicité du Philadelphien est la satire continuelle des évêques qui se monseigneurisent.

* Dans l'édition de Kehl cet article était divisé en trois sections. La première se composait des 1^{re} et 11^e *Lettres sur les Anglais*, la seconde section comprenait les 11^e et 14^e de ces mêmes *Lettres*, enfin la troisième section était formée de l'article qu'on lit ici, et qui est la réimpression entière de celui qui était dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

N'avez-vous point de honte, disait un laïque au fils d'un manœuvre, devenu évêque, de vous intituler monseigneur et prince? est-ce ainsi qu'en usaient Barnabé, Philippe et Jude? Va, va, dit le prélat, si Barnabé, Philippe et Jude l'avaient pu, ils l'auraient fait; et la preuve en est, que leurs successeurs l'ont fait dès qu'ils l'ont pu.

Un autre, qui avait un jour à sa table plusieurs Gascons, disait : Il faut bien que je sois monseigneur, puisque tous ces messieurs sont marquis.
Vanitas vanitatum.

J'ai déjà parlé des quakers à l'article *Église primitive* *, et c'est pour cela que j'en veux parler encore. Je vous prie, mon cher lecteur, de ne point dire que je me répète; car, s'il y a deux ou trois pages répétées dans ce Dictionnaire, ce n'est pas ma faute, c'est celle des éditeurs. Je suis malade au mont Krapack, je ne puis pas avoir l'œil à tout. J'ai des associés qui travaillent comme moi à la vigne du Seigneur, qui cherchent à inspirer la paix et la tolérance, l'horreur pour le fanatisme, la persécution, la calomnie, la dureté de mœurs, et l'ignorance insolente.

Je vous dirai, sans me répéter, que j'aime les quakers. Oui, si la mer ne me faisait pas un mal insupportable, ce serait dans ton sein, ô Pensylvanie! que j'irais finir le reste de ma carrière, s'il

* Voyez la subdivision de l'article ÉGLISE.

y a du reste. Tu es située au quarantième degré, dans le climat le plus doux et le plus favorable ; tes campagnes sont fertiles, tes maisons commodément bâties, tes habitants industriels, tes manufactures en honneur. Une paix éternelle règne parmi tes citoyens ; les crimes y sont presque inconnus, et il n'y a qu'un seul exemple d'un homme banni du pays. Il le méritait bien ; c'était un prêtre anglican qui, s'étant fait quaker, fut indigne de l'être. Ce malheureux fut sans doute possédé du diable, car il osa prêcher l'intolérance : il s'appelait George Keith : on le chassa ; je ne sais pas où il est allé ; mais puissent tous les intolérants aller avec lui !

Aussi de trois cent mille habitants qui vivent heureux chez toi, il y a deux cent mille étrangers. On peut, pour douze guinées, acquérir cent arpents de très bonne terre ; et dans ces cent arpents on est véritablement roi, car on est libre, on est citoyen ; vous ne pouvez faire de mal à personne, et personne ne peut vous en faire ; vous pensez ce qu'il vous plaît, et vous le dites sans que personne vous persécute ; vous ne connaissez point le fardeau des impôts, continuellement redoublé ; vous n'avez point de cour à faire ; vous ne redoutez point l'insolence d'un subalterne important. Il est vrai qu'au mont Krapack nous vivons à-peu-près comme vous ; mais nous ne devons la tranquillité

dont nous jouissons qu'aux montagnes couvertes de neiges éternelles, et aux précipices affreux qui entourent notre paradis terrestre. Encore le diable quelquefois franchit-il, comme dans Milton, ces précipices et ces monts épouvantables, pour venir infecter de son haleine empoisonnée les fleurs de notre paradis. Satan s'était déguisé en crapaud pour venir tromper deux créatures qui s'aimaient. Il est venu une fois chez nous dans sa propre figure pour apporter l'intolérance. Notre innocence a triomphé de toute la fureur du diable*.

QUESTION, TORTURE.

J'ai toujours présumé que la question, la torture avait été inventée par des voleurs**, qui étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourments jusqu'à ce qu'il le découvrit.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, et de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'état; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret;

* Ceci fait sans doute allusion à la persécution que voulut exciter Biord, évêque d'Annecy. Voyez la section III, du mot FANATISME.

** Voyez l'article FLIBUSTIERS.

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvela ce supplice, et que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre ;

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable ; car souvent le coupable était vainqueur, et souvent le coupable vigoureux et opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe ;

Que cependant le duel était appelé *le jugement de Dieu*, et qu'il ne manque plus que d'appeler la torture *le jugement de Dieu* ;

Que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort ; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime, et qu'on le punit plus cruellement qu'en le faisant mourir ;

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux ;

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe, et qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays que dans le nôtre, où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français, qui passent pour un peuple doux et agréable.

On répond que cet affreux usage subsiste encore parcequ'il est établi ; on avoue qu'il y a beau-

coup de personnes douces et agréables en France, mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des Jacques Clément, à des Jean Châtel, à des Ravailac, à des Damiens, personne ne murmurerait ; il s'agit de la vie d'un roi et du salut de tout l'état *. Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier ** pour savoir quels sont les enfants qui ont chanté avec lui une vieille chanson, qui ont passé devant une procession de capucins sans ôter leur chapeau, j'ose presque dire que cette horreur perpétrée dans un temps de lumières et de paix est pire que les massacres de la Saint-Barthélemi commis dans les ténèbres du fanatisme.

Nous l'avons déjà insinué, et nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux et dans tous les cœurs ***.

QUÊTE.

L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres mo-

* Lorsque l'impératrice-reine demanda sur cet objet l'avis des jurisconsultes les plus éclairés de ses états, celui qui proposa d'abolir la torture crut devoir soutenir que le seul cas pour lequel elle pût être conservée était le crime de lèse-majesté. L'impératrice lut son livre et abolit la torture sans aucune réserve. Une souveraine a osé faire plus qu'un philosophe n'avait osé dire.

** *Politique et Législation : Relation de la mort du chevalier de La Barre.*

*** Voyez l'article TORTURE.

nastiques dans l'Église; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, « sans aucune obligation, disent-ils, de travailler, ni corporellement ni spirituellement, pour gagner leur vie, mais seulement pour éviter l'oïveté; et comme seigneurs directs de tout le monde, et participants à la souveraineté de Dieu en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public sans faire que ce qu'il leur plaira. »

Ces propres paroles se lisent dans un livre très curieux, intitulé: *Les heureux succès de la piété*; et les raisons qu'en allègue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. « Depuis, dit-il, que le cénobite a consacré à Jésus-Christ le droit de se servir des biens temporels, le monde ne possède plus rien qu'à son refus; et il voit les royaumes et les seigneuries comme des usages que sa libéralité a laissés en fief. C'est ce qui le rend seigneur du monde, possédant tout par un domaine direct, parceque s'étant rendu une possession de Jésus-Christ par le vœu, et le possédant, il prend aucunement (en quelque manière) part à sa souveraineté. Le religieux a même cet avantage sur le prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour lever ce que le peuple doit à son exercice; il possède les affections devant que de recevoir les libéralités, et son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les biens. »

Ce fut François d'Assise qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête; mais voici ce que porte sa règle¹: Les frères à qui Dieu en a donné le talent travailleront fidèlement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison; et pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères suivant l'humilité et la pauvreté; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose; mais se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons avec le judicieux Fleuri, que si les inventeurs des nouveaux ordres mendiants n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour-propre, et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières; et le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel Institut de Saint-François; et plus encore le Concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions, c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième siècle l'on était

¹ Chap. v et vi.

touché des désordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de son luxe, de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, l'on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun, qu'au chapitre général que saint François tint près d'Assise en 1219, où il se trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rase campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques, les laïques, la noblesse, le petit peuple, et non seulement leur fournir les choses nécessaires, mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

Saint François, par son testament, avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilège, et de donner aucune explication à sa règle; mais quatre ans après sa mort, dans un chapitre assemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne sont point obligés à l'observation de son testament, et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des mains, si recommandé dans l'*Écriture*, et si bien pratiqué par les premiers moines, est devenu odieux; et la mendicité, odieuse auparavant, est devenue honorable.

Aussi, trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de saint Bonaventure, qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtiments qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures et des testaments. Saint Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. Camus, évêque de Bellei, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendiants, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles, et se chargeaient de l'exécution des testaments; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes sur-tout leur donnaient volontiers des commissions, comme à des gens sans consé-

quence, qui voyageaient à peu de frais, et qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnations, confiscations, peines infamantes et fort souvent corporelles par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux, faisant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte, transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs et des familiers armés, c'est-à-dire des gardes et des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains, qui attire l'oisiveté chez les mendiants comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que saint Bonaventure reproche à ses frères, lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet, cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, sur-tout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect; et d'ailleurs

c'est une suite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressants font vaincre la pudeur d'une éducation honnête; et quand une fois on a franchi cette barrière, on se fait un mérite et un honneur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtiments, ajoute le même saint, incommodent nos amis qui fournissent à la dépense, et nous exposent aux mauvais jugements des hommes. Ces frères, dit aussi Pierre Desvignes, qui dans la naissance de leur religion semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils possèdent tout, et sont plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de Dufresny à Louis XIV : Sire, je ne regarde jamais le nouveau Louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé, si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendiants pour tenir ses chapitres et loger son général.

Quant à leur avidité des sépultures et des testaments, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes : Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands, au préjudice des pasteurs ordinaires; ils sont avides

de gain, et extorquent des testaments secrets; ils ne recommandent que leur ordre, et le préfèrent à tous les autres. Sauval rapporte aussi qu'en 1502 Gilles Dauphin, général des cordeliers, en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidents, conseillers, et greffiers, la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôts des marchands et échevins, et les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que saint François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire, pour en tirer les âmes de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos. L'Étoile, dans ses *Mémoires*, année 1577, raconte qu'une fille fort belle déguisée en homme, et qui se faisait appeler Antoine, fut découverte et prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait, entre autres, frère Jacques Berson, qu'on appelait l'enfant de Paris, et le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut un grand dommage à la chasteté de cette fille, qui se disait mariée,

et qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire; c'est ce que l'Étoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellei, que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendiants coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendiants qui sont dans ses états exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres! On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés, ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE,

Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs,
les calomniateurs, et les feseurs de libelles.

Il vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre Ramus ait eu pour objet la manière dont on devoit prononcer *quisquis* et *quam*.

Cette grande dispute partagea long-temps tous

les régents de collège et tous les maîtres de pension du seizième siècle; mais elle est assoupie aujourd'hui, et probablement ne se réveillera pas.

Voulez-vous apprendre¹ si « M. Gallandius Torticolis passait M. Ramus son ennemi en l'art oratoire, ou si M. Ramus passait M. Gallandius « Torticolis, » vous pourrez vous satisfaire en consultant Thomas Freigius, *in vitâ Rami*; car Thomas Freigius est un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en dise Banosius.

Mais que ce *Ramus* ou *La Ramée*, fondateur d'une chaire de mathématiques au collège royal de Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, Montaigne, Charron, et de Thou l'historien; que ce Ramus, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, et même, si l'on veut, bel esprit; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie, qu'il ait été assassiné par des professeurs et des écoliers de l'université, qu'on ait traîné les lambeaux de son corps sanglant aux portes de tous les collèges, comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote; que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des âmes catholiques et pieuses! ô Français! avouez que cela est un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choses sont

¹ Voyez Brantôme, *Hommes illustres*, tome II.

bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécute plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc ! n'avons-nous pas déjà observé dans ce Dictionnaire que le respectable Barneveldt, le premier homme de la Hollande, mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques ?

Que le procès criminel du malheureux Théophile n'eut sa source que dans quatre vers d'une ode que les jésuites Garasse et Voisin lui imputèrent, qu'ils le poursuivirent avec la fureur la plus violente et les artifices les plus noirs, qu'ils le firent brûler en effigie* ?

Que de nos jours cet autre procès de La Cadière ne fut intenté que par la jalousie d'un jacobin contre un jésuite qui avait disputé avec lui sur la grace ?

Qu'une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de Jean-Baptiste Rousseau le poète ; procès dans lequel un philosophe innocent fut sur le point de succomber par des manœuvres bien criminelles ?

N'avons-nous pas vu l'abbé Guyot Desfontaines dénoncer le pauvre abbé Pellegrin comme auteur

* Voyez l'article *Théophile*, dans les *Lettres à S. A. R. le prince de Brunswick*. (*Philosophie*, tome II.)

d'une pièce de théâtre, et lui faire ôter la permission de dire la messe qui était son gagne-pain?

Le fanatique Jurieu ne persécuta-t-il pas sans relâche le philosophe Bayle; et lorsqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de sa pension et de sa place, n'eut-il pas l'infamie de le persécuter encore?

Le théologien Lange n'accusa-t-il pas Wolf, non seulement de ne pas croire en Dieu, mais encore d'avoir insinué dans son cours de géométrie qu'il ne fallait pas s'enrôler au service du second roi de Prusse? Et sur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux Wolf le choix de sortir de ses états dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu? Enfin la cabale jésuitique ne voulut-elle pas perdre Fontenelle?

Je vous citerais cent exemples des fureurs de la jalousie pédantesque, et j'ose maintenir, à la honte de cette indigne passion, que si tous ceux qui ont persécuté les hommes célèbres ne les ont pas traités comme les gens de collège traitèrent Ramus, c'est qu'ils ne l'ont pas pu.

C'est sur-tout dans la canaille de la littérature et dans la fange de la théologie que cette passion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

EXEMPLES DES PERSÉCUTIONS QUE DES HOMMES DE LETTRES
INCONNUS ONT EXCITÉES OU TACHÉ D'EXCITER CONTRE DES
HOMMES DE LETTRES CONNUS.

Le catalogue de ces persécutions serait bien long ; il faut se borner.

Le premier qui éleva l'orage contre le très estimable et très regretté Helvétius fut un petit convulsionnaire.

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *esprit*, étant seul, ne signifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de Locke ; qu'en français le mot *esprit* ne veut dire ordinairement que pensée brillante. Ainsi la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit signifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la justesse dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Esprit*, sans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque ; et c'était assurément une bien petite faute.

Ensuite, en examinant le livre, on aurait pu observer :

Que ce n'est point parceque les singes ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de pensées ; car leurs mains sont comme les nôtres ;

Qu'il n'est pas vrai que l'homme soit l'animal le plus multiplié sur la terre ; car dans chaque maison il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes ;

Qu'il est faux que du temps de Néron on se plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages ; car cette doctrine était introduite depuis longtemps¹ ;

Qu'il est faux que les mots nous rappellent des images ou des idées ; car les images sont des idées : il fallait dire des idées simples ou composées ;

Qu'il est faux que la Suisse ait à proportion plus d'habitants que la France et l'Angleterre ;

Qu'il est faux que le mot de *libre* soit le synonyme d'*éclairé* : lisez le chapitre de Locke sur la Puissance ;

Qu'il est faux que les Romains aient accordé à César, sous le nom d'*imperator*, ce qu'ils lui refusaient sous le nom de *rex* ; car ils le créèrent dictateur perpétuel , et quiconque avait gagné une bataille était *imperator* : Cicéron était *imperator* ;

Qu'il est faux que la science ne soit que le souvenir des idées d'autrui ; car Archimède et Newton inventaient ;

Qu'il est faux autant que déplacé de dire que

¹ Voyez Cicéron, Lucrèce, Virgile, etc.

la Lecouvreur et Ninon aient eu autant d'esprit qu'Aristote et Solon ; car Solon fit des lois , Aristote quelques livres excellents , et nous n'avons rien de ces deux demoiselles ;

Qu'il est faux de conclure que l'esprit soit le premier des dons , de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité , et qu'il n'est pas permis de vanter son esprit : car , premièrement , il n'est permis de parler de sa probité que quand elle est attaquée ; secondement , l'esprit est un ornement dont il est impertinent de se vanter , et la probité une chose nécessaire dont il est abominable de manquer ;

Qu'il est faux que l'on devienne stupide dès qu'on cesse d'être passionné ; car , au contraire , une passion violente rend l'ame stupide sur tous les autres objets ;

Qu'il est faux que tous les hommes soient nés avec les mêmes talents ; car dans toutes les écoles des arts et des sciences , tous ayant les mêmes maîtres , il y en a toujours très peu qui réussissent ;

Qu'enfin , sans aller plus loin , cet ouvrage , d'ailleurs estimable , est un peu confus , qu'il manque de méthode , et qu'il est gâté par des contes indignes d'un livre de philosophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer . Mais de crier au déisme et à l'athéisme tout à-la-fois , de recourir indignement

à ces deux accusations contradictoires , de cabaler pour perdre un homme d'un très grand mérite , pour le dépouiller lui et son approbateur de leurs charges , de solliciter contre lui non seulement la Sorbonne qui ne peut faire aucun mal par elle-même , mais le parlement qui en pouvait faire beaucoup , ce fut la manœuvre la plus lâche et la plus cruelle ; et c'est ce qu'ont fait deux ou trois hommes pétris de fanatisme , d'orgueil et d'envie.

DU GAZETIER ECCLÉSIASTIQUE.

Lorsque l'*Esprit des Loix* parut , le gazetier ecclésiastique ne manqua pas de gagner de l'argent , ainsi que nous l'avons déjà remarqué , en accusant dans deux feuilles absurdes le président de Montesquieu d'être déiste et athée. Sous un autre gouvernement , Montesquieu eût été perdu : mais les feuilles du gazetier , qui , à la vérité , furent bien vendues , parcequ'elles étaient calomnieuses , lui valurent aussi les sifflets et l'horreur du public.

DE PATOUILLET.

Un ex-jésuite , nommé *Patouillet* , s'avisa de faire en 1764 un mandement sous le nom d'un prélat , dans lequel il accusait encore deux hommes de lettres connus , d'être déistes et athées , selon la louable coutume de ces messieurs. Mais comme ce mandement attaquait aussi tous les parlements

du royaume, et que d'ailleurs il était écrit d'un style de collège, il ne fut guère connu que du procureur-général qui le déféra, et du bourreau qui le brûla.

DU JOURNAL CHRÉTIEN.

Quelques écrivains avaient entrepris un Journal chrétien, comme si les autres journaux étaient idolâtres. Ils vendaient leur christianisme vingt sous par mois, ensuite ils le proposèrent à quinze; il tomba à douze, puis disparut à jamais. Ces bonnes gens avaient, en 1760, renouvelé l'accusation ordinaire de déisme et d'athéisme contre M. de Saint-Foix, à l'occasion de quelques faits très vrais rapportés dans les *Essais sur Paris*. Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient un homme qui se défendait mieux que Ramus : il leur fit un procès criminel au Châtelet. Ces chrétiens furent obligés de se rétracter, après quoi ils restèrent dans leur néant*.

DE NONNOTTE.

Un autre ex-jésuite, nommé *Nonnotte*, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, et répéta les accusations de déisme et d'a-

* Voyez la x^e *Honnêteté littéraire* (Mélanges historiques), et la préface du *Recueil des Facéties Parisiennes* (*Facéties*).

théisme contre un homme assez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de Sophocle, dans lesquels il est dit que les prêtres païens s'étaient souvent trompés. Nonnotte envoya son livre à Rome au secrétaire des brefs; il espérait un bénéfice et n'en eut point; mais il obtint l'honneur inestimable de recevoir une lettre du secrétaire des brefs.

C'est une chose plaisante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce Nonnotte, régent de collège et prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé dans son libelle que Constantin fut en effet très doux et très honnête dans sa famille; qu'en conséquence le *Labarum* s'était fait voir à lui dans le ciel; que Dioclétien avait passé toute sa vie à massacrer des chrétiens pour son plaisir, quoiqu'il les eût protégés sans interruption pendant dix-huit années; que Clovis ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais plusieurs femmes à-la-fois; que les confessionnaux furent en usage dès les premiers siècles de l'Église; que ce fut une action très méritoire de faire une croisade contre le comte de Toulouse, de lui donner le fouet, et de le dépouiller de ses états.

M. Damilaville daigna relever les erreurs de Nonnotte, et l'avertit qu'il n'était pas poli de dire

de grosses injures, sans aucune raison, à l'auteur de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*; qu'un critique est obligé d'avoir toujours raison, et que Nonnotte avait trop rarement observé cette loi.

Comment! s'écrie Nonnotte, je n'aurais pas toujours raison, moi qui suis jésuite, ou qui du moins l'ai été! Je pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province, et qui même ai prêché! Et voilà Nonnotte qui fait encore un gros livre, pour prouver à l'univers que, s'il s'est trompé, c'est sur la foi de quelques jésuites, que par conséquent on doit le croire. Et il entasse, il entasse bévues sur bévues, pour se plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait, pour éclairer l'univers très peu instruit de la vanité de Nonnotte et de ses erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on ose se défendre contre eux. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mezzetin: celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait: Comment! insolent, vous me déchirez mon rabat!

DE LARCHER, ANCIEN RÉPÉTITEUR DU COLLÈGE MAZARIN.

Une autre lumière de collège, un nommé Larcher, pouvait, sans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il semble inviter toutes les belles dames de Paris à venir

coucher pour de l'argent dans l'église Notre-Dame, avec tous les rouliers et tous les bateliers, et cela par dévotion. Il prétend que les jeunes Parisiens sont fort sujets à la sodomie; il cite pour son garant un auteur grec son favori. Il s'étend avec complaisance sur la bestialité; et il se fâche sérieusement de ce que dans un errata de son livre on a mis par mégarde : *Bestialité*, lisez *bêtise*.

Mais ce même Larcher commence son livre comme ceux de ses confrères, par vouloir faire brûler l'abbé Bazing. Il l'accuse de déisme et d'athéisme, pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la Providence. Et après cela M. Larcher est tout étonné qu'on se soit moqué de lui.

A présent que toutes les impostures de ces messieurs sont reconnues, que les délateurs en fait de religion sont devenus l'opprobre du genre humain; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la risée; c'est une chose divertissante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux sur eux; comme ils accumulent brochures sur brochures, dans lesquelles ils prennent à témoin tout le public de leurs innombrables efforts pour inspirer les bonnes mœurs, la modération, et la piété.

DES LIBELLES DE LANGLEVIEL, DIT LA BEAUMELLE.

On a remarqué que tous ces écrivains subalternes de libelles diffamatoires sont un composé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté, et de démenche. Une de leurs folies est de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui par tant de raisons sont forcés de se cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette espèce est un certain Langleviel de La Beaumelle, qui atteste tout le public qu'on a mal orthographié son nom. Je m'appelle Langleviel et non pas Langlevieux, dit-il dans une de ses immortelles productions; donc tout ce qu'on me reproche est faux, et ne peut porter sur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif: « Le six du même mois parut
« mon ode: on la trouva très belle, et elle l'était
« pour Copenhague où je l'envoyai, et autant pour
« Berlin, où il y a peut-être moins de goût qu'à
« Copenhague. J'avais le projet de faire imprimer
« les classiques français; mais j'en fus détourné
« le 27 janvier par une aventure de galanterie qui
« eut des suites funestes. Je fus volé par le capi-
« taine Cocchius, dont la femme m'avait fait des
« agaceries à l'opéra. Je fus condamné sans avoir
« été interrogé ni confronté, et je fus conduit à
« Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que Darget

« supprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur Le-
« febvre qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mau-
« vais tour. Vous voyez que Darget ne me disait
« pas bien finement que son maître avait des im-
« pressions fâcheuses contre moi. »

Hé, pauvre homme ! qui dans le monde peut s'embarasser si tu as donné une galanterie à madame Cocchius, ou si madame Cocchius te l'a donnée ? qu'importe que tu aies été volé par M. Cocchius, ou que tu l'aies volé ? qu'importe que Darget se soit moqué de toi ? qui saura jamais qu'un natif des Cévènes ait fait une ode à Copenhague ?

On retrouve par-tout la mouche d'Ésope, qui, du fond d'un char, dans un chemin sablonneux, s'écriait : « Que j'élève de poussière ! »

L'orgueil des petits consiste à parler toujours de soi : l'orgueil des grands est de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil est infiniment plus noble ; mais il est quelquefois un peu insultant pour la compagnie. Il veut dire : Messieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être estimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil ; tout homme est sensible. Le plus habile est celui qui sait le mieux cacher son jeu.

Il est un cas où l'on est malheureusement obligé de parler de soi, et même très long-temps ; c'est quand on a un procès. Alors il faut bien instruire ses juges ; c'est un devoir de leur donner bonne

opinion de vous. Cicéron, en plaidant *pro domo sua*, fut obligé de rappeler ses services à la république; Démosthène avait été réduit à la même nécessité dans sa harangue contre Eschine. Hors de là taisez-vous, et ne faites parler que votre mérite, si vous en avez.

La mère du maréchal de Villars disait à son fils: Ne parlez jamais de vous qu'au roi, et de votre femme à personne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit de vouloir vous persuader qu'il est un très bon ouvrier: sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inspire.

Il était permis à Dubelloi de vanter un peu les vers durs et mal faits de son *Siège de Calais*; toute son existence était fondée sur cette pièce, aussi insipide qu'éblouissante. Si Racine avait parlé ainsi d'*Iphigénie*, il aurait révolté les lecteurs.

C'est presque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. La Beaumelle, dans un de ses libelles*, insulte MM. d'Erlach, de Sinner, de Diesbach, de Vatteville, etc., et il s'en justifie en disant que c'est un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle, qu'il appelle son livre de politique, il dit en propres mots¹: « Une république « fondée par Cartouche aurait eu de plus sages

* *Mes Pensées*, ouvrage dont il a été plusieurs fois question.

¹ Num. XXXIII.

« lois que la république de Solon. » Quel respect cet homme a pour les voleurs !

« ¹ Le roi de Prusse ne tient son sceptre que de l'abus que l'empereur a fait de sa puissance, et de la lâcheté des autres princes. » Quel juge des rois et des royaumes !

« ² Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles I^{er} ? il serait mort aujourd'hui. »

Quelle raison, ou plutôt quelle exécration démentie ! Sans doute il serait mort aujourd'hui, puisque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainsi donc il ne faut pas, selon Langleviel, détester Ravailac, parce que le grand Henri IV fut assassiné en 1610.

« ³ Cromwell et Richelieu se ressemblent. » Cette ressemblance est difficile à trouver ; mais la folie atroce de l'auteur est aisée à reconnaître.

Il parle de MM. de Maurepas, Chauvelin, Machault, Berrier, en les nommant par leurs noms sans y mettre le *monsieur*, et il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Ensuite il fit le roman des *Mémoires de madame de Maintenon*, dans lequel il outrage les maisons de Noailles, de Richelieu, tous les ministres de Louis XIV, tous les généraux d'armée ; sacrifiant toujours la vérité à la fiction, pour l'amusement des lecteurs.

¹ Num. CLXXXIII. — ² Ibid. CCX. — ³ Ibid.

Ce qui paraît son chef-d'œuvre en ce genre, c'est sa réponse à un de nos écrivains qui avait dit en parlant de la France :

« Je défie qu'on me montre aucune monarchie
« sur la terre dans laquelle les lois, la justice dis-
« tributive, et les droits de l'humanité, aient été
« moins foulés aux pieds. »

Voici comme ce monsieur réfute cette assertion, qui est de la plus exacte vérité.

« Je ne puis relire ce passage sans indignation,
« quand je me rappelle toutes les injustices géné-
« rales et particulières que commit le feu roi. Quoi !
« Louis XIV était juste quand il ramenait tout à
« lui-même, quand il oubliait (et il l'oubliait sans
« cesse) que l'autorité n'était confiée à un seul que
« pour la félicité de tous ? Était-il juste quand il
« armait cent mille hommes ¹ pour venger l'affront
« fait par un fou ² à un de ses ambassadeurs ; quand
« en 1667 il déclarait la guerre à l'Espagne pour
« agrandir ses états, malgré la légitimité d'une re-
« nonciation solennelle et libre ³ ; quand il envahis-

¹ Où cet ignorant a-t-il vu que Louis XIV ait levé une armée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambassadeurs de France et d'Espagne à Londres ?

² Où a-t-il pris que le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, était fou ?

³ Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure est libre ? Il ignore d'ailleurs la loi de dévolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

« sait la Hollande uniquement pour l'humilier ;
 « quand il bombardait Gênes pour la punir de
 « n'être pas son alliée¹ ; quand il s'obstinait à rui-
 « ner totalement la France pour placer un de ses
 « petits-fils sur un trône étranger² ?

« Était-il juste, respectait-il les lois, était-il plein
 « des droits de l'humanité quand il écrasait son
 « peuple d'impôts³ ; quand, pour soutenir des en-
 « treprises imprudentes, il imaginait mille nou-
 « velles espèces de tributs, telles que le papier
 « marqué qui excita une révolte à Rennes et à Bor-
 « deaux ; quand en 1691⁴ il abymait par quatre-
 « vingts édits bursaux quatre-vingt mille familles ;
 « quand en 1692⁵ il extorquait l'argent de ses su-
 « jets par cinquante-cinq édits ; quand en 1693⁶

¹ Ce n'était pas pour la punir de n'être pas son alliée, mais d'avoir secouru ses ennemis étant son alliée.

² Oublie-t-il les droits du roi d'Espagne, le testament de Charles, les vœux de la nation, l'ambassade qui vint demander à Louis XIV son petit-fils pour roi ? Langleviel veut-il détrôner les souverains d'Espagne, de Naples, de Sicile, et de Parme ?

³ Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, et il fournit du blé aux pauvres à ses dépens.

⁴ Il ne mit aucun impôt sur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très ruineuse. Il créa pour un million de rentes sur l'Hôtel-de-ville, des augmentations de gages, de nouveaux offices, et pas une seule taxe sur les cultivateurs ni sur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cent cinquante et un mille livres.

⁵ Même erreur.

⁶ Même erreur. Il est donc démontré que cet ignorant est le plus infame calomniateur ; et de qui ? de ses rois.

« il épuisait leur patience et appauvriissait leur mi-
« sère par soixante autres?

« Protégeait-il les lois, observait-il la justice
« distributive, respectait-il les droits de l'humana-
« nité, faisait-il de grandes choses pour le bien pu-
« blic, mettait-il la France au-dessus de toutes les
« monarchies de la terre, quand, pour abattre
« par les fondements un édit accordé au cinquième
« de la nation, il surseyait en 1676 pour trois ans
« les dettes des prosélytes¹? »

Ce n'est pas le seul endroit où ce monsieur insulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos grands rois, et qui est si chère à son successeur. Il a osé dire ailleurs que Louis XIV avait empoisonné le marquis de Louvois son ministre²; que le régent avait empoisonné la famille royale³; et que le père du prince de Condé d'aujourd'hui avait fait assassiner Vergier; que la maison d'Autriche a des empoisonneurs à gages.

Une fois, il s'est avisé de faire le plaisant dans

¹ Cette grace accordée aux prosélytes n'était point à charge à l'état : on voit seulement dans cette observation l'audace d'un petit huguenot, qui a été apprenti prédicant à Genève, et qui, n'imitant pas la sagesse de ses confrères, s'est rendu indigne de la protection qu'il a surprise en France.

² Tome III, pages 269 et 270, du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia et qu'il vendit, chargé de notes infames, à un libraire de Francfort, nommé Esslinger, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

³ Tome III, page 323.

une brochure contre l'*Histoire de Henri IV*. Quelle plaisanterie*!

« Je lis avec un charme infini, dans l'*Histoire du*
 « *Mogol*¹, que le petit-fils de Schah-Abbas fut bercé
 « pendant sept ans par des femmes, qu'ensuite il
 « fut bercé pendant huit ans par des hommes ;
 « qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'adorer
 « lui-même et à se croire formé d'un autre limon
 « que ses sujets ; que tout ce qui l'entourait avait
 « ordre de lui épargner le soin d'agir, de penser,
 « de vouloir, et de le rendre inhabile à toutes les
 « fonctions du corps et de l'ame ; qu'en consé-
 « quence un prêtre le dispensait de la fatigue de
 « prier de sa bouche le grand Être ; que certains
 « officiers étaient préposés pour lui mâcher noble-
 « ment, comme dit Rabelais, le peu de paroles
 « qu'il avait à prononcer ; que d'autres lui tâtaient
 « le poulx trois ou quatre fois le jour comme à un
 « agonisant ; qu'à son lever, qu'à son coucher,
 « trente seigneurs accouraient, l'un pour lui dé-
 « nouer l'aiguillette, l'autre pour le déconstiper,
 « celui-ci pour l'accoutrer d'une chemise, celui-là
 « pour l'armer d'un cimenterre, chacun pour s'em-

* La brochure que Voltaire désigne ici est l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B**** (Belestat), 1768, in-8°, et que Voltaire attribuait à La Beaumelle. On y trouve en effet le passage qu'il cite.

¹ Pages 24, 25.

« parer du membre dont il avait la surintendance.
« Ces particularités me plaisent, parcequ'elles me
« donnent une idée nette du caractère des Indiens.
« et que d'ailleurs elles me font assez entrevoir ce-
« lui du petit-fils de Schah-Abbas, pour me dispen-
« ser de lire tant d'épais volumes que les Indiens
« ont écrits sur les faits et gestes de cet empereur
« automate. »

Cet homme est bien mal instruit de l'éducation des princes mogols. Ils sont à trois ans entre les mains des eunuques, et non entre les mains des femmes. Il n'y a point de seigneurs à leur lever et à leur coucher; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit assez qui l'auteur veut désigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des Invalides, de l'Observatoire, de Saint-Cyr; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée; le conquérant de la Franche-Comté, de la Flandre française, le fondateur de la marine, le rémunérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables; le législateur de la France qui reçut son royaume dans le plus horrible désordre, et qui le mit au plus haut point de la gloire et de la grandeur; enfin le roi que don Ustariz, cet homme d'état si estimé, appelle un homme prodigieux, malgré des défauts inséparables de la nature humaine?

Y reconnaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoi et de Laufeldt, qui donna la paix à ses ennemis étant

victorieux ; le fondateur de l'École militaire qui , à l'exemple de son aïeul , n'a jamais manqué de tenir son conseil ? Où est ce petit-fils automate de Schah-Abbas ?

Qui ne voit la délicate allusion de ce brave homme , ainsi que la profonde science de ce grand écrivain ? il croit que Schah-Abbas était un Mogol , et c'était un Persan de la race des Sophi . Il appelle au hasard son petit-fils automate ; et ce petit-fils était Abbas , second fils de Sain-Mirza , qui remporta quatre victoires contre les Turcs , et qui fit ensuite la guerre aux Mogols .

C'est ainsi que ce pauvre homme a écrit tous ses libelles ; c'est ainsi qu'il fit le pitoyable roman de *Madame de Maintenon* , parlant d'ailleurs de tout à tort et à travers , avec une suffisance qui ne serait pas permise au plus savant homme de l'Europe .

De quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit un misérable échappé des Cévennes , élevé par charité , et souillé des actions les plus infames , oser parler ainsi des rois , s'emporter jusqu'à une licence si effrénée , abuser à ce point du mépris qu'on a pour lui , et de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à six mois de cachot !

On ne sait pas combien de telles horreurs font tort à la littérature . C'est là pourtant ce qui lui attire des entraves rigoureuses . Ce sont ces abomi-

nables libellistes dignes de la potence qui font qu'on est si difficile sur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres¹, où, depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, tout le monde est insulté avec fureur; où la calomnie la plus atroce et la plus absurde distille un poison affreux sur tout ce qu'on respecte et qu'on aime. L'auteur s'est dérobé à l'exécration publique*, mais La Beaumelle s'y est offert.

Puissent les jeunes fous qui seraient tentés de suivre de tels exemples, et qui, sans talents et sans science, ont la rage d'écrire, sentir à quoi une telle frénésie les expose! On risque la corde si on est connu; et si on ne l'est pas, on vit dans la fange et dans la crainte. La vie d'un forçat est préférable à celle d'un feseur de libelles; car l'un peut avoir été condamné injustement aux galères, et l'autre les mérite.

OBSERVATION SUR TOUS CES LIBELLES DIFFAMATOIRES.

Que tous ceux qui sont tentés d'écrire de telles infamies se disent: Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à son auteur; jamais on ne recueillit de profit ni de gloire dans cette

¹ *Le Gazetier cuirassé.*

* L'auteur du *Gazetier cuirassé*, ou *Anecdotes scandaleuses de la cour de France*, 1772, in-8° et in-12, est Theveneau de Morande, mort en 1792.

carrière honteuse. De tous ces libelles contre Louis XIV, il n'en est pas un seul aujourd'hui qui soit un livre de bibliothèque, et qui ne soit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, et dont chacun semblait devoir décider du destin d'un état, il en est à peine trois ou quatre qui laissent un long souvenir; les événements tombent les uns sur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour disparaître sur la terre; et un gredin voudrait que son libelle obscur demeurât dans la mémoire des hommes! Le gredin vous répond: On se souvient des vers d'Horace contre Pantolabus, contre Nomentanus, et de ceux de Boileau contre Cottin et l'abbé de Pure. On réplique au gredin: Ce ne sont point là des libelles; si tu veux mortifier tes adversaires, tâche d'imiter Boileau et Horace: mais quand tu auras un peu de leur bon sens et de leur génie, tu ne feras plus de libelles.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME

DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

MARIAGE. SECTION PREMIÈRE.	Page 1
SECTION II.	2
SECTION III.	6
MARIE MAGDELEINE.	11
MARTYRS. SECTION PREMIÈRE. 18. — 1° Sainte Symphorose, et ses sept enfants. 20. — 2° Sainte Félicité, et encore sept enfants. 22. — 3° Saint Polycarpe. 23. — 4° De saint Ptolémée. 24. — 5° De saint Symphorien d'Autun. 25. — 6° D'une autre sainte Félicité, et sainte Perpétue. 27. — 7° De saint Théodote de la ville d'Ancyre, et des sept vierges, écrit par Nilus, témoin oculaire, tiré de Bollandus. 29. — 8° Du martyre de saint Romain.	35
SECTION II.	37
SECTION III.	38
MASSACRES.	41
MATIÈRE. SECTION PREMIÈRE. Dialogue poli entre un énergumène et un philosophe.	42
SECTION II.	45
MÉCHANT.	50
MÉDECINS.	55
MESSE.	59
MESSIE. Avertissement.	67
MÉTAMORPHOSE, MÉTEMPSYCOSE.	88
MÉTAPHYSIQUE.	90
MIRACLES. SECTION PREMIÈRE.	91
SECTION II.	101
SECTION III.	104
SECTION IV. De ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ.	107
MISSIONS.	122
MOÏSE. SECTION PREMIÈRE.	124
SECTION II.	130
SECTION III.	137
MONDE. Du meilleur des mondes possibles.	149

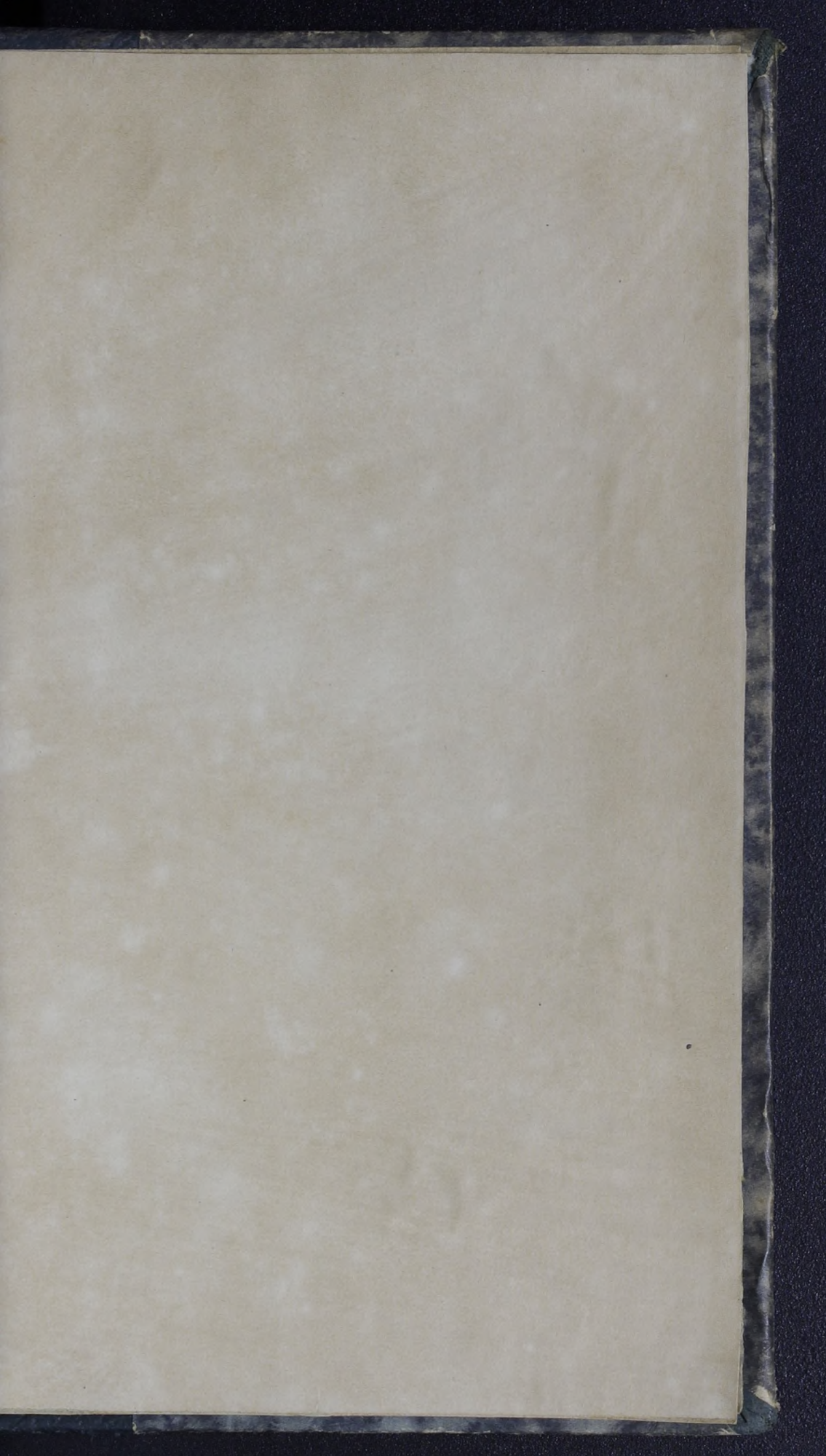
MONSTRES.	Page 149
MONTAGNE.	153
MORALE.	154
MOUVEMENT.	157
NATURE. Dialogue entre le philosophe et la nature.	162
NÉCESSAIRE.	166
NEWTON ET DESCARTES. SECTION PREMIÈRE.	171
SECTION II.	ibid.
SECTION III. De la chronologie réformée par Newton, qui fait le monde moins vieux de cinq cents ans.	175
NOEL.	ibid.
NOMBRE.	183
NOUVEAU, NOUVEAUTÉS.	188
NUDITÉ.	189
OCCULTES. Qualités occultes.	191
ONAN, ONANISME.	193
OPINION.	198
ORACLES. SECTION PREMIÈRE.	200
SECTION II.	209
ORAISON, PRIÈRE PUBLIQUE, ACTION DE GRACES, etc.	218
ORDINATION.	224
ORGUEIL.	227
ORIGINEL (PÉCHÉ). SECTION PREMIÈRE.	228
SECTION II. 230. — Explication du péché originel.	235
ORTHOGRAPHE.	237
OSÉE.	240
OVIDE.	242
PAPISME. Le papiste et le trésorier.	256
PARADIS.	259
PARLEMENT DE FRANCE. Depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Charles VII. 262. — Parlement. L'étendue de ses droits. 365. — Parlement. Droit d'enregistrer. 266. — Remontrances des parlements. 269. — Sous Louis XV.	272
PARLEMENT D'ANGLETERRE.	279
PASSIONS. Leur influence sur le corps, et celle du corps sur elles.	ibid.
PATRIE. SECTION PREMIÈRE.	284
SECTION II.	286
SECTION III.	288
PAUL. SECTION PREMIÈRE. Questions sur Paul.	292
SECTION II.	295
SECTION III.	299
PÈRES, MÈRES, ENFANTS. Leurs devoirs.	303
PERSÉCUTION.	307

TABLE DES MATIÈRES.

559

PÉTRONE.	Page 309
PHILOSOPHE. SECTION PREMIÈRE.	ibid.
SECTION II.	317
SECTION III.	320
SECTION IV.	326
SECTION V.	327
PHILOSOPHIE. SECTION PREMIÈRE.	329
SECTION II.	330
SECTION III.	332
SECTION IV. Précis de la philosophie ancienne.	334
PIERRE (SAINT).	340
PIERRE-LE-GRAND ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU. SECTION PREMIÈRE.	348
SECTION II.	353
PLAGIAT.	356
PLATON. SECTION PREMIÈRE. Du Timée de Platon, et de quelques autres choses.	359
SECTION II. Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles.	368
POÈTES.	370
POLICE DES SPECTACLES.	376
POLITIQUE. 381. — Politique du dehors. 383. — Politique du dedans.	385
POLYPES.	387
POLYTHÉISME.	391
POPE.	398
POPULATION. SECTION PREMIÈRE.	ibid.
SECTION II. Réfutation d'un article de l'Encyclopédie.	406
SECTION III. Fragment sur la population.	411
SECTION IV. De la population de l'Amérique.	418
POSSÉDÉS.	422
POSTE.	423
POURQUOI (LES).	427
PRÉJUGÉS. 436. — Préjugés des sens. 438. — Préjugés physiques. Ibid. — Préjugés historiques, 439. — Préjugés religieux.	440
PRÉPUCE.	441
PRESBYTÉRIENS.	443
PRÉTENTIONS. Ibid. — Prétentions de l'Empire, tirées de Clafey et de Schweder.	447
PRÊTRES.	450
PRÊTRES DES PAIENS.	452
PRIÈRES.	456
PRIOR (DE).	460

Du poëme singulier d'Hudibras, et du doyen Swift.	Page 460
PRIVILÈGES, CAS PRIVILÉGIÉS.	ibid.
PROPHÈTES.	466
PROPHÉTIES. SECTION PREMIÈRE.	469
SECTION II.	476
SECTION III.	479
PROPRIÉTÉ.	485
PROVIDENCE.	490
PUISSANCE, toute-puissance.	493
PUISSANCE. Les deux puissances. SECTION PREMIÈRE.	501
SECTION II. Conversation du révérend père Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Kang-Hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission, en 1772.	507
PURGATOIRE.	510
De l'antiquité du purgatoire. 513. — De l'origine du purgatoire.	517
QUAKERS.	520
QUESTION, TORTURE.	523
QUÊTE.	525
QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE, avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomnieux et les feseurs de libelles. 533. — Exemples des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées, ou tâché d'exciter, contre des hommes de lettres connus. 537. — Du gazetier ecclésiastique. 540. — De Patouillet. Ibid. — Du Journal chrétien. 541. — De Nonnotte. Ibid. — De Larcher, ancien répétiteur du collège Mazarin. 543. — Des libelles de Langleviel, dit La Beaumelle. 545. — Observation sur tous ces libelles diffamatoires.	555





090
V 899d

